



Nations Unies

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

**Rapport financier
et états financiers vérifiés**

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 1999 et**

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**

**Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-cinquième session
Supplément N° 5A (A/55/5/Add.1)**

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-cinquième session
Supplément N° 5A (A/55/5/Add.1)

Programme des Nations Unies pour le développement

Rapport financier et états financiers vérifiés

de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999 et

**Rapport du Comité des commissaires
aux comptes**



Nations Unies • New York, 2000

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Abréviations		vi
Lettres d'envoi et de certification		viii
I. Rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	1–59	1
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes	1–205	19
A. Introduction	1–11	21
B. Questions financières	12–48	24
C. Questions de gestion	49–204	31
D. Remerciements	205	63
Annexes		
I. Mesures prises pour donner effet aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997		64
II. Coûts de l'initiative PNUD 2001		72
III. Dépenses à imputer aux fonds d'affectation spéciale		73
III. Opinion des commissaires aux comptes		74
IV. États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999		76
Vue d'ensemble		77
Dépenses, recettes et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999		77
Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre		79
État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999		82
Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999		84
État I. Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999		85
I.1 Activités financées sur les ressources ordinaires		85
I.2 Activités financées sur les autres ressources		86
État II. Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre		88
II.1 Activités financées sur les ressources ordinaires		88
II.2 Activités financées sur les autres ressources		91

État III. État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	93
III.1 Activités financées sur les ressources ordinaires	93
III.2 Activités financées sur les autres ressources	95
État IV. Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999 . . .	97
IV.1 Activités financées sur les ressources ordinaires	97
IV.2 Activités financées sur les autres ressources	98
Tableaux complémentaires aux comptes	
Tableau 1. Ressources ordinaires : recettes et dépenses diverses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	99
Tableau 2. Dépenses au titre des programmes par organisme d'exécution et par source de fonds	100
2.1 Dépenses d'appui des organisations et services d'appui technique par agent d'exécution et source de fonds	104
Tableau 3. Budget d'appui biennal de l'exercice clos le 31 décembre 1999 : activités d'appui aux programmes, dépenses de gestion et d'administration et appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	106
Tableau 4. Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut) et dépenses au regard du budget d'appui biennal (montant brut par grandes catégories de dépenses) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	107
Tableau 5. Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	108
5.1 État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	144
5.2 Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	164
5.3 Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	170
5.4 État des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion	171
Tableau 6. Services d'appui remboursables et activités accessoires – Recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	172
6.1 Contrats de services de gestion : état des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	177
6.2 Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 1999	182
6.3 Réserve pour les bureaux et logements hors siège : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999; actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre	183

6.4 Services d'appui remboursables : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999; actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre.	185
6.5 Activités spéciales : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999; actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre.	187
6.6 Bureau des services d'achats interorganisations : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999.	189
Tableau 7. Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	190
7.1 État des fonds d'affectation ponctuelle des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	198
7.2 Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999	215
7.3 Programme des Volontaires des Nations Unies : récapitulatif des projets financés par des gouvernements et des institutions.	216
Tableau 8. Placements au 31 décembre	219
Notes afférentes aux états financiers	222

Abréviations

AECI	Agence espagnole de coopération internationale
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
APRONUC	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
BAfD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNUS	Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse
BSCI	Bureau des services de contrôle interne
CCI	Centre du commerce international
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
DEVNET	Réseau d'information sur le développement
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FANUERN	Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population

GIF	Gestion de l'information financière
HCR	Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONG	Organisations non gouvernementales
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PAPP	Programme d'assistance au peuple palestinien
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SFI	Société financière internationale
SIG	Système intégré de gestion
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UPU	Union postale universelle
USAID	Agency for International Development des États-Unis
VNU	Volontaires des Nations Unies

Lettres d'envoi et de certification

Le 5 juillet 2000

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 26.01 du Règlement financier, nous avons l'honneur de vous soumettre les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999, que nous approuvons par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Nous, soussignés, constatons ce qui suit :

L'Administration se porte garante de l'intégrité et de l'objectivité des renseignements financiers inclus dans les présents états financiers.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables élaborées pour le système des Nations Unies et comprennent des montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et reflètent le meilleur jugement de l'Administration.

Les procédures comptables et les systèmes connexes de contrôle interne en vigueur donnent l'assurance raisonnable que les actifs sont préservés, que les livres et les écritures reflètent dûment toutes les opérations et que, dans l'ensemble, les principes et procédures sont appliqués sur la base d'une répartition appropriée des tâches. Les vérificateurs internes des comptes du PNUD revoient régulièrement les systèmes de comptabilité et de contrôle. Des améliorations nouvelles sont apportées dans certains domaines.

L'Administration a pris les dispositions voulues pour que les commissaires aux comptes de l'ONU et les vérificateurs internes du PNUD aient pleinement et librement accès à toutes les écritures comptables et à toutes les données financières.

L'Administration étudie les recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et des vérificateurs internes des comptes du PNUD. Les procédures de contrôle ont été révisées ou sont en cours de révision, selon les cas, comme suite à ces recommandations.

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Nous certifions que, sur la base de nos informations et en toute bonne foi, toutes les transactions matérielles ont été dûment comptabilisées et dûment incorporées dans les états financiers joints.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération.

L'Administrateur
(*Signé*) Mark Malloch **Brown**

L'Administrateur assistant du Bureau
des services financiers et administratifs
(*Signé*) Jan **Mattson**

Le 28 juillet 2000

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement présentés par l'Administrateur du Programme pour l'exercice biennal 1998-1999 clos le 31 décembre 1999. Ces états financiers ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes, dont l'opinion est jointe.

J'ai l'honneur de vous remettre en outre le rapport du Comité sur les comptes du Programme pour l'exercice en question.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord,
Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) John **Bourn**

Monsieur le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre premier

Rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999, ainsi que les états financiers vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour cet exercice biennal et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Ces rapports et comptes sont présentés conformément au règlement financier du PNUD. Les états financiers se composent d'états et de tableaux, auxquels sont jointes des notes qui font partie intégrante des états financiers et portent sur tous les fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur ainsi que tous les fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

2. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés en tenant compte des données relatives aux dépenses, fournies par les agents d'exécution. Dans la mesure du possible, ces données sont tirées des états financiers vérifiés de ces agents ou, lorsque ces états n'étaient pas disponibles à la date de clôture des comptes du PNUD en fin d'exercice, des états présentés par les agents pour vérification ou de leurs états non vérifiés.

3. À la date d'établissement des présents états financiers, la situation concernant les agents d'exécution était la suivante :

a) Les agents d'exécution ci-après avaient communiqué des états financiers vérifiés :

Fonds monétaire international (FMI)

Organisation météorologique mondiale (OMM)

Organisation mondiale du tourisme (OMT);

b) Les agents d'exécution ci-après avaient communiqué leurs états financiers soumis pour vérification ou leurs états non vérifiés :

Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)

Banque africaine de développement (BAfD)

Banque asiatique de développement (BAfD)

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) (BIRD)

Centre (CNUCED/OMC) du commerce international (CCI)

Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) (CNUEH)

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)

Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)

Commission économique pour l'Europe (CEE)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Département des affaires économiques et sociales

Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR)

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Organisation internationale du Travail (OIT)

Organisation internationale pour les migrations (OIM)

Organisation maritime internationale (OMI)

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Société financière internationale (SFI)

Union internationale des télécommunications (UIT)

Union postale universelle (UPU).

Changements apportés durant l'exercice biennal aux conventions et pratiques comptables

Conventions comptables

4. Les grandes conventions comptables appliquées pour l'établissement des états financiers sont récapitulées dans la note 2 afférente aux états financiers. Ces conventions sont globalement les mêmes que celles appliquées dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 1997. Lorsque des modifications y ont été apportées, elles sont mentionnées dans la note 2 en question.

Présentation des comptes

5. Comme suite à la recommandation du Comité administratif de coordination concernant l'application des normes comptables communes interorganisations et la présentation harmonisée des états financiers, le PNUD s'est conformé entièrement au modèle préconisé pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999.

6. En outre, le Conseil d'administration a harmonisé, dans sa décision 97/6, le mode de présentation des budgets du PNUD, de l'UNICEF et du FNUAP. Dans la nouvelle présentation harmonisée, on fait la distinction entre les ressources ordinaires du PNUD, ses autres ressources (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD, services d'appui remboursables et autres activités diverses) et les activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD (Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Programme des Volontaires des Nations Unies, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des res-

sources naturelles (FANUERN) et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement). Le Programme a commencé par appliquer cette décision au début de l'exercice 1996-1997 afin de faciliter l'examen par le Comité des résultats financiers de l'exercice biennal.

Tableau 1

État combiné des recettes et des dépenses pour les exercices biennaux clos le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		<i>Fonds</i>		<i>Total^a</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	1999	1997
Recettes								
Contributions (montant net)	1 427,1	1 608,9	3 410,0	2 675,0	148,5	143,2	4 985,6	4 427,1
Intérêts créditeurs	68,3	87,1	127,1	95,1	20,8	19,5	216,2	201,7
Recettes diverses (montant net)	9,0	2,2	84,2	61,2	17,3	25,6	110,5	89,0
Total des recettes	1 504,4	1 698,2	3 621,3	2 831,3	186,6	188,3	5 312,3	4 717,8
Dépenses								
Au titre des programmes	1 077,8	1 191,4	3 275,1	2 303,3	159,8	133,7	4 512,7	3 628,4
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	89,9	113,0	57,5	46,3	6,2	5,1	153,6	164,4
Budget d'appui biennal	493,1	485,6	169,6	131,9	28,7	34,4	691,4	651,9
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident	21,0	6,7	0,7	4,2	–	–	21,7	10,9
Appui sectoriel du PNUD	0,5	11,1	–	–	–	–	0,5	11,1
Autres dépenses	10,0	47,4	3,3	15,0	0,6	0,7	13,9	63,1
Total des dépenses	1 692,3	1 855,2	3 506,2	2 500,7	195,3	173,9	5 393,8	4 529,8
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(187,9)	(157,0)	115,1	330,6	(8,7)	14,4	(81,5)	188,0
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(187,9)	(157,0)	115,1	330,6	(8,7)	14,4	(81,5)	188,0
Ressources inutilisées								
Montant début de période	285,0	438,9	1 199,1	886,7	130,8	124,7	1 614,9	1 450,3
Virements, remboursements et économies	9,9	3,1	(63,2)	(18,2)	(4,4)	(8,3)	(57,7)	(23,4)
Montant fin de période	107,0	285,0	1 251,00	1 199,1	117,7	130,8	1 475,7	1 614,9

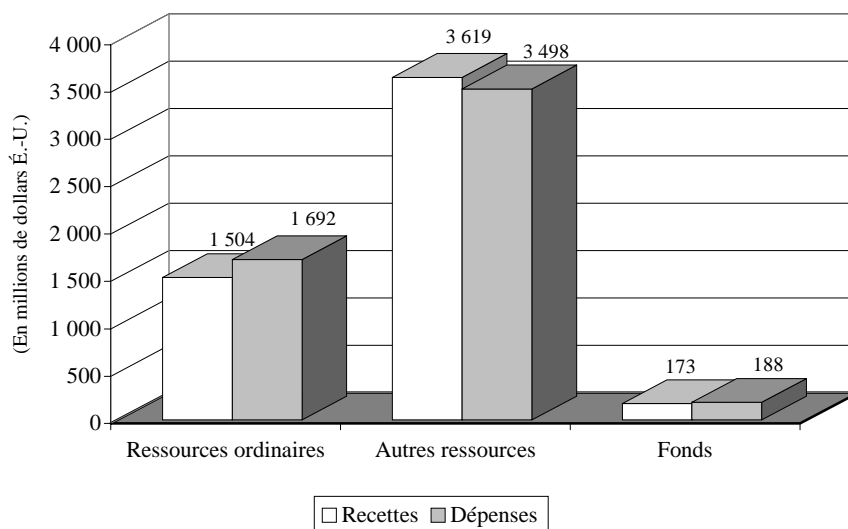
^a Montants globaux seulement. Non consolidé.

7. Au terme de l'exercice biennal 1998-1999, le PNUD avait mobilisé au total 5 milliards de dollars de contributions, dont 28,6 % pour les activités financées sur les ressources ordinaires, 49,2 % pour les activités financées au moyen de la participation aux coûts, 12,5 % pour les activités des divers fonds d'affectation spéciale, 6,7 % au titre des services d'appui remboursables et des activités accessoires, et 3 % recueillis par le biais des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par lui-même.

8. Les dépenses totales se sont élevées à 5,4 milliards de dollars, dont 83,7 % (4,5 milliards de dollars) ont été consacrés aux activités relevant des programmes et des projets, 2,9 % (153,6 millions de dollars) aux dépenses d'appui des autres agents d'exécution des Nations Unies, 0,6 % aux dépenses accessoires et 12,8 % (691,4 millions de dollars) au budget d'appui biennal.

Figure 1

Récapitulatif des recettes et des dépenses pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999



Ressources ordinaires

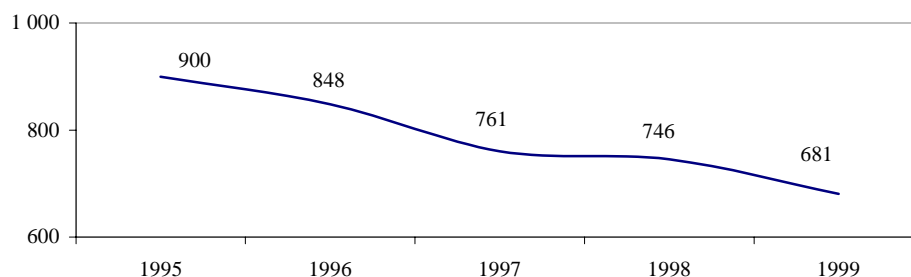
Recettes

9. Les contributions volontaires ont baissé de 11,3 % (soit 182 millions de dollars) par rapport à l'exercice biennal précédent.

10. Les intérêts créditeurs correspondent à un rendement moyen d'environ 5 %. Les recettes diverses consistent essentiellement en gains ou pertes de change.

Figure 2
**Contributions destinées aux activités financées sur les ressources ordinaires
pour les 12 mois clos le 31 décembre**

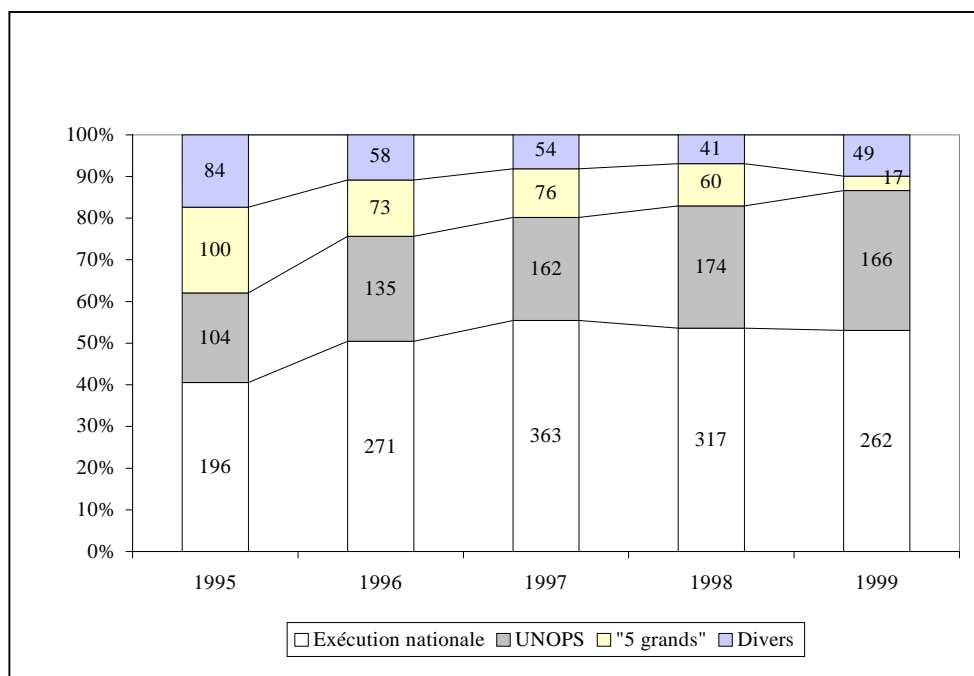
(En millions de dollars des États-Unis)



Dépenses

11. Les dépenses au titre des programmes (y compris les dépenses d'appui aux programmes) ont diminué de 100 millions de dollars, passant de 1,3 milliard pour l'exercice biennal 1996-1997 à 1,2 milliard pour l'exercice biennal 1998-1999. Cette situation s'explique par la diminution générale des contributions versées au titre des ressources ordinaires. Conformément à la politique appliquée par le PNUD, l'exécution nationale demeure la modalité la plus employée pour l'exécution des projets. En 1998-1999, l'exécution par les pays bénéficiaires a représenté 579,3 millions de dollars, soit 53,8 % du montant total des dépenses afférentes aux programmes financées à l'aide des ressources de base, contre 634 millions de dollars, soit 53,2 % du montant total des dépenses en question pour l'exercice 1996-1997.

Figure 3
Dépenses par modalité d'exécution pour les 12 mois clos le 31 décembre
 (En millions de dollars des États-Unis)



12. La part du système des Nations Unies dans les dépenses afférentes aux programmes a été ramenée de 260,3 millions de dollars en 1996-1997 à 166,5 millions de dollars en 1998-1999, soit une baisse de 36 %. La nette diminution des projets exécutés par les « 5 grands » (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, ONUDI, FAO, UNESCO et OIT) tient principalement au fait que les dépenses engagées par le PNUD dans le cadre du programme de l'ONU « Pétrole contre vivres » en Iraq, qui étaient financées à l'aide des ressources de base, ont été transférées vers un fonds d'affectation spéciale figurant à la rubrique Autres ressources.

13. Le budget d'appui biennal pour l'année 1999 était supérieur à celui de 1998, ce qui s'explique dans une large mesure par la hausse des dépenses qui se produit généralement durant la deuxième année de l'exercice biennal. Par rapport à 1996-1997, où le budget d'appui biennal brut s'établissait à 529,8 millions de dollars, celui de l'exercice 1998-1999 n'a augmenté que de 2,8 % pour atteindre 544,5 millions de dollars. Le budget d'appui biennal net pour l'exercice 1998-1999 s'est élevé à 493,1 millions de dollars, soit 25 millions de moins que le budget net approuvé et une économie de l'ordre de 5 %. Ventilées par catégories, les dépenses se sont établies comme suit : 55 % (57 % en 1996-1997) ont été consacrées aux activités d'appui aux programmes, 23 % à la gestion et à l'administration (21 % en 1996-1997) et 22 % à l'appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies (22 % en 1996-1997). Soixante-six pour cent des dépenses ont été engagées par les bureaux de pays et 34 % par le siège, y compris les Volontaires des Nations Unies (VNU) et le Bureau des services d'achats interorganisations.

Ressources inutilisées

14. La baisse des contributions volontaires associée à une diminution un peu moins importante des dépenses consacrées à l'exécution des programmes et des projets a entraîné un tassement des ressources ordinaires inutilisées, qui s'élevaient à 107 millions de dollars au 31 décembre 1999. Cette somme représentait environ un mois et demi des dépenses totales, contre 285 millions, soit environ quatre mois de dépenses totales, pendant l'exercice précédent.

Activités financées sur les autres ressources

Figure 4

Recettes destinées aux activités financées sur les autres ressources pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En millions de dollars des États-Unis)

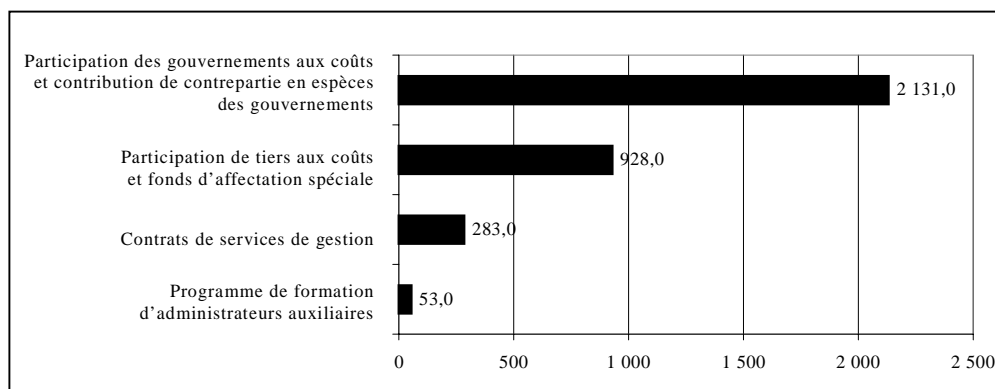


Tableau 2

Activités financées sur les autres ressources pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En millions de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale		Contrats de services de gestion		Programme de formation d'administrateurs auxiliaires		Réserve pour les bureaux et logements hors siège		Services d'appui remboursables		Activités spéciales		Éliminations		Total		
	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	
Recettes																					
Contributions	2 452	1 742	11	18	604	541	283	315	53	54	-	-	-	-	8	4	-	-	3 411	2 674	
Intérêts créditeurs	49	33	-	-	50	44	17	13	-	-	-	-	11	6	-	-	-	-	127	96	
Recettes diverses	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	6	8	164	132	-	-	(87)	(80)	83	61	
Total des recettes	2 501	1 775	11	18	654	586	300	328	53	54	6	8	175	138	8	4	(87)	(80)	3 621	2 831	
Dépenses																					
Au titre des programmes	2 270	1 517	7	13	642	406	306	320	50	47	-	-	-	-	-	-	-	-	3 275	2 303	
Appui aux programmes fournis aux agents d'exécution	27	21	-	-	23	20	-	-	6	6	-	-	-	-	-	-	-	-	56	47	
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4	-	-	1	4	
Budget d'appui biennal (montant net)	77	71	-	-	33	29	-	-	-	-	3	4	134	106	9	2	(87)	(80)	169	132	
Autres dépenses	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-	-	-	3	15	
Total des dépenses	2 374	1 609	7	13	701	455	306	320	56	53	3	19	134	106	10	6	(87)	(80)	3 504	2 501	
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	127	166	4	5	(47)	131	(6)	8	(3)	1	3	(11)	41	32	(2)	(2)	-	-	117	330	
Économies réalisées sur les obligations au titre de l'exercice biennal précédent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	1	1	
Virement (aux) provenant des réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale</i>		<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		<i>Éliminations</i>		<i>Total</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Remboursements aux donateurs et virements (aux) provenant des autres fonds (montant net)	-	-	-	-	(5)	(21)	(4)	(1)	-	-	(3)	-	(54)	-	-	3	-	-	(66)	(19)
Solde des fonds au 1er janvier 1998	573	407	16	11	444	334	82	75	8	7	(6)	5	81	48	1	-	-	1 199	887	
Solde des fonds au 31 décembre 1999	700	573	20	16	392	444	72	82	5	8	(6)	(6)	69	81	(1)	1	-	-	1 251	1 199

15. La progression des activités financées sur les autres ressources est particulièrement marquée dans la catégorie de la participation aux coûts, laquelle a augmenté de 41 % pendant l'exercice biennal, passant à 2,5 milliards de dollars. Les recettes versées aux fonds d'affectation spéciale ont augmenté de 4,6 % pour atteindre 654 millions de dollars.

Participation aux coûts

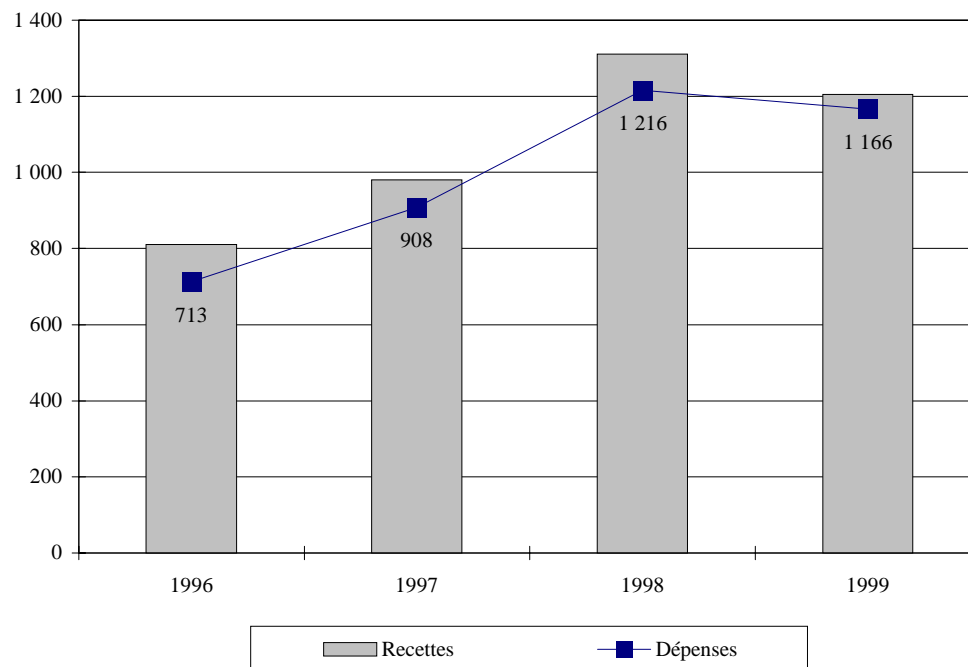
16. Pour cette modalité de financement, dont l'importance ne cesse de croître, les contributions ont augmenté de 709,9 millions de dollars (40,8 %) par rapport à l'exercice biennal 1996-1997. Sur le montant total de 2 451 700 000 dollars reçu en 1998-1999, 326,4 millions sont attribuables à des tiers (187 millions en 1996-1997) et 2 125 300 000 aux gouvernements (1 milliard 464 millions en 1996-1997).

17. Les dépenses au titre des programmes et les dépenses d'appui remboursées à l'ONU et aux autres agents d'exécution ont atteint 2 297 800 000 dollars en 1998-1999, soit une augmentation de 761 millions par rapport à l'exercice précédent où elles s'étaient chiffrées à 1 537 400 000. Le budget d'appui biennal de 76,6 millions de dollars correspond aux dépenses facturées pour les services du PNUD afférents aux activités financées au moyen de la participation aux coûts.

Figure 5

Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre de la participation aux coûts pour les 12 mois terminés le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



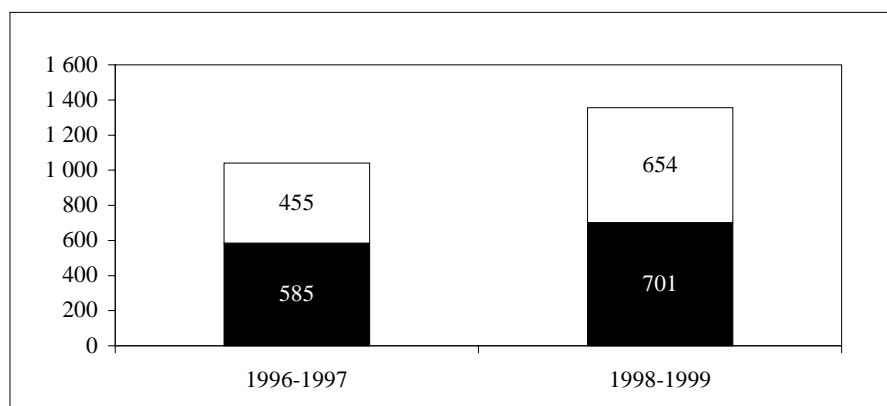
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

18. Les résultats financiers des fonds d'affectation spéciale sont présentés en détail dans les tableaux 5 à 5.3. Au total, 72 fonds d'affectation spéciale et 70 fonds d'affectation ponctuelle ont été constitués durant l'exercice biennal 1998-1999 et 7 fonds d'affectation spéciale et 1 fonds d'affectation ponctuelle ont été fermés. C'est le secteur de l'environnement qui absorbe l'essentiel des ressources mobilisées pour les fonds d'affectation spéciale. En 1998-1999, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal, le Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 » et le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification ont absorbé 228,8 millions de dollars de contributions, soit 37,9 % du montant total (603,8 millions de dollars) des contributions destinées aux fonds d'affectation spéciale. Le deuxième secteur d'activité le plus important des fonds d'affectation spéciale est celui des pays ou territoires se trouvant dans une situation particulière tels que le Rwanda, l'Angola et la Palestine.

Figure 6

Récapitulatif des recettes et des dépenses des fonds d'affectation spéciale pour les exercices biennaux clos le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification

19. Au cours de l'exercice biennal, le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification a continué à apporter un soutien technique et un financement catalytique à quelque 45 pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie et de la Communauté d'États indépendants (CEI) et pays arabes pour les aider à élaborer leur programme d'action national et à 22 pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes et d'Asie aux fins de la création de fonds nationaux de lutte contre la désertification, dans le cadre de l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique. De même, il a coopéré avec le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), la Communauté de développement de l'Afrique australe, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, l'Union du Maghreb

arabe (UMA) et les régions du Gran Chaco, de l'Amérique centrale et de Puna aux fins de l'élaboration de programmes d'action sous-régionaux dans leurs communautés. Il continue également à soutenir un portefeuille de projets en aval portant sur diverses activités ayant trait à la lutte contre la désertification et la sécheresse.

20. Les dépenses totales au titre des programmes ont été ramenées de 10,7 millions de dollars en 1996-1997 à 9,9 millions de dollars en 1998-1999. Les ressources mobilisées sont passées de 13,8 millions de dollars à 4,4 millions et sont donc en recul de 68,1 %.

Fonds pour l'environnement mondial

21. Durant la période 1998-1999, le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a tenu quatre réunions officielles. Il a également tenu quatre réunions officieuses intersessions au cours desquelles il a examiné et approuvé les plans stratégiques et les budgets administratifs du Fonds ainsi que les objectifs concernant les allocations de ressources au titre des programmes de travail du PNUD/FEM pour 1999 et 2000. De son côté, le secrétariat du FEM a procédé, en 1998 et 1999, à une évaluation distincte de la mise en oeuvre de tous les projets financés par le FEM.

22. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, les programmes de travail approuvés et les budgets administratifs du FEM se sont élevés à 362 millions de dollars, soit une fois et demie de plus que le montant approuvé pour l'exercice biennal 1996-1997 (226,5 millions). Les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 134,9 millions de dollars contre 106,6 millions en 1996-1997, soit une augmentation de 26,6 %.

23. Les contributions périodiques versées au FEM en 1998-1999 par son dépositaire, la Banque mondiale, se sont élevées à 130 millions de dollars, contre 110 millions en 1996-1997. Le FEM a en outre recueilli 9,9 millions de dollars au titre de la participation aux coûts et des projets financés par des fonds d'affectation ponctuelle et à d'autres titres (contre 1,7 million en 1996-1997).

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

24. Le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a été constitué en 1991 afin de mettre en place des programmes nationaux visant à éliminer progressivement les chlorofluorocarbones, les halons et les autres substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Quatre agents d'exécution ont été désignés pour mettre en oeuvre ce programme : le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'ONUDI et la Banque mondiale.

25. Pour atteindre cet objectif, le PNUD axe ses activités sur les éléments suivants :

- a) Formulation de programmes nationaux pour le Protocole de Montréal;
- b) Formation technique et projets de démonstration;
- c) Renforcement institutionnel/mise en place de capacités nationales;
- d) Projets d'investissement avec transfert de technologie.

26. Les contributions reçues pour la période 1998-1999 ont été de 77,5 millions de dollars (contre 67,2 millions en 1996-1997). Les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 70,2 millions de dollars (contre 61,2 millions en 1996-1997).

Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »

27. « Capacités 21 », qui en est maintenant à sa septième année de fonctionnement, exécute des programmes dans les pays en développement de toutes les régions et a commencé à en suivre les progrès, à en synthétiser les résultats et les enseignements et à édifier un savoir qui apportera des avantages concrets à d'autres pays. Le montant total des ressources mobilisées en 1998-1999 a été de 6,9 millions de dollars (contre 18,8 millions en 1996-1997), soit une baisse de 63,3 %. Durant la même période, les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 16,1 millions de dollars (contre 14,9 millions en 1996-1997), soit une augmentation de 8 %.

Compte de l'énergie

28. Les activités du Compte de l'énergie, qui sont entièrement financées par des fonds extrabudgétaires, sont axées sur le Programme de financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie, qui appuie le dialogue au sujet des politiques, le renforcement des institutions, la mise en place de cadres réglementaires et le développement de capacités aux fins de la formulation et de la mise en oeuvre de projets de création d'énergie renouvelable techniquement réalisables et économiquement viables et de l'adoption de mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie à l'intention des utilisateurs résidentiels, commerciaux, agro-industriels et institutionnels. Elles sont conçues pour créer les conditions et les mécanismes voulus pour que les organismes de crédit consentent des prêts à ces petits utilisateurs. Le Programme de financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie est conforme à l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD, qui part du principe que les approches traditionnelles de l'énergie en font un obstacle au développement socioéconomique et ne sont pas viables. Il donne lieu actuellement, dans certains pays d'Asie, à des activités mises en oeuvre conjointement avec la Banque mondiale. Les activités auxquelles il a donné lieu dans les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe ont été menées à bien et feront bientôt l'objet d'un suivi auquel la Banque africaine de développement sera associée. Le Compte de l'énergie a reçu 1,8 million de dollars de contributions en 1998-1999 (contre 2,2 millions en 1996-1997), et ses dépenses se sont élevées à 2,2 millions de dollars (contre 4,5 millions en 1996-1997).

Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien

29. La stratégie du PNUD concernant le Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien a un double objectif :

a) Utiliser les ressources de base limitées du Fonds de manière catalytique pour mettre en chantier des programmes hautement prioritaires de renforcement des capacités qui sont ensuite soutenus et étoffés en grande partie par des contributions volontaires des donateurs bilatéraux;

b) Assurer, à l'aide de structures de mise en oeuvre conjointe, la viabilité de ces programmes, et, par là même, le maintien en place à long terme et la responsabilisation des homologues palestiniens intervenant au niveau local.

30. Les recettes totales du Fonds se sont chiffrées à 68,8 millions de dollars en 1998-1999 (contre 83,1 millions en 1996-1997), et ont donc diminué de 17,2 %. Elles sont constituées des contributions versées au Fonds d'affectation spéciale principal et aux nouveaux fonds d'affectation ponctuelle. Les dépenses au titre des pro-

grammes en 1998-1999 se sont élevées à 66,4 millions de dollars (contre 72,6 millions en 1996-1997), faisant ainsi du PNUD l'un des trois principaux organismes qui exécutent des projets financés par des donateurs dans le Territoire palestinien occupé. Conformément aux stratégies et initiatives définies dans son programme-cadre (1996-1998), le Fonds a mis davantage encore l'accent, pendant l'exercice biennal, sur la promotion de thèmes relatifs au développement humain durable tels que l'élimination de la pauvreté, la viabilité des modes de subsistance, la participation des femmes au développement et la gestion de l'environnement, ainsi que sur un certain nombre d'activités relatives aux infrastructures.

31. Durant la période 1998-1999, le Fonds a poursuivi les activités qu'il avait entreprises pendant l'exercice biennal précédent en vue d'améliorer la gestion des affaires publiques aux niveaux local, municipal et central de l'Autorité palestinienne, en tirant pleinement parti des très grandes compétences disponibles au niveau local.

Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda

32. Le PNUD a créé le Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda en avril 1995 afin de renforcer les activités qu'il mène pour soutenir le programme de réconciliation nationale et de réhabilitation et de redressement socioéconomiques du Gouvernement rwandais.

33. En février 1997, le PNUD a autorisé son bureau de pays au Rwanda à exécuter directement les activités financées par le Fonds en raison de l'engagement qu'il avait pris à l'égard de la communauté internationale et du Gouvernement rwandais d'établir un système qui permette de réagir rapidement et efficacement à la crise.

34. Les projets directement exécutés par le PNUD au Rwanda portent sur des secteurs essentiels dans la situation actuelle du pays tels que la réintégration et la réinstallation des rapatriés, la gestion des affaires publiques, la justice et le développement social. La plupart sont de courte durée et à effet rapide.

35. Au 31 décembre 1999, le Fonds pour le Rwanda finançait 13 projets directement exécutés par le PNUD, dont le budget approuvé était de 39 millions de dollars, soit environ 36 % du budget de l'ensemble des projets approuvés. Les institutions spécialisées des Nations Unies ont exécuté 16 % de ce budget et les entités nationales 48 %. Les projets directement exécutés par le PNUD sont entièrement soustraits à des partenaires (organisations non gouvernementales nationales et internationales).

36. En 1998-1999, le Fonds pour le Rwanda a recueilli 32,2 millions de dollars de contributions, contre 55,4 millions au cours de l'exercice biennal 1996-1997. Les dépenses effectuées au titre des programmes se sont élevées à 47,1 millions de dollars, contre 29,2 millions en 1996-1997. Les ressources inutilisées au 31 décembre 1999 s'élevaient à 28,9 millions de dollars, dont 26,1 millions avaient été engagés pour des activités au titre des projets.

Contrats de services de gestion

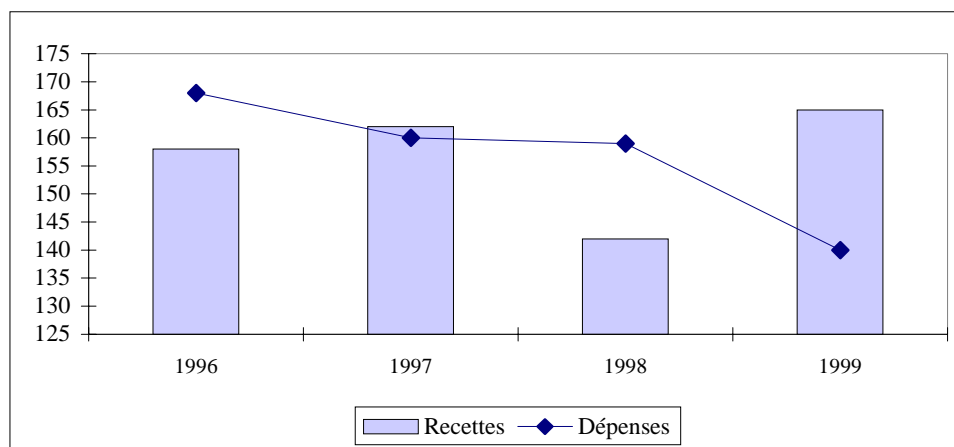
37. Les contrats de services de gestion que le PNUD a passés avec divers donateurs (détaillés au tableau 6.1) sont exécutés pour son compte par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets. Durant l'exercice biennal considéré, 26 nouveaux contrats ont été mis en oeuvre, 12 contrats ont été liquidés financièrement et 32 menés à bien sur le plan opérationnel. Le montant total des recettes est

passé de 327,5 millions de dollars en 1996-1997 à 299,6 millions en 1998-1999, soit une diminution de 8,5 %. Le montant total des dépenses est passé de 319,8 millions de dollars en 1996-1997 à 306 millions en 1998-1999, soit un recul de 4,4 %.

Figure 7

Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre des contrats de services de gestion pour les 12 mois clos le 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



Programme de formation d'administrateurs auxiliaires

38. Actuellement, 337 administrateurs auxiliaires bénéficient de ce programme, qui est financé par 19 pays.

39. Les contributions versées au titre du programme au cours de l'exercice biennal 1998-1999 se sont élevées à 53 millions de dollars (contre 54,5 millions en 1996-1997). Les dépenses sont passées de 53,1 millions de dollars en 1996-1997 à 56,5 millions en 1998-1999.

Réserve au titre des bureaux et des logements hors siège

40. Avec l'appui de son conseil d'administration, le PNUD se prépare à vendre des maisons et des bureaux qu'il a acquis sur le terrain et a déjà constitué des provisions pour couvrir les montants à passer éventuellement par profits et pertes.

41. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, les recettes de la Réserve au titre des bureaux et des logements hors siège, qui proviennent presque toutes de loyers, se sont élevées à 5,5 millions de dollars (contre 8,3 millions au cours de l'exercice biennal 1996-1997), et sont donc en recul de 2,8 millions de dollars. Le solde de la Réserve a été excédentaire de 2,5 millions de dollars au cours de l'exercice biennal 1998-1999, alors qu'il était déficitaire de 10,7 millions en 1996-1997.

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD

42. Les fonds constitués par l'Assemblée générale sont les suivants : FENU, VNU, UNIFEM, FANUERN et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement. Leurs résultats financiers sont détaillés aux tableaux 7 à

7.3. Le FENU, les VNU et UNIFEM demeurent les plus actifs. En 1998-1999 comme en 1996-1997, ils ont assuré 99 % du volume d'exécution de l'ensemble des fonds. Leurs recettes ont représenté 98,7 % de celles de l'ensemble des fonds, contre 98,8 % pour l'exercice précédent.

Fonds d'équipement des Nations Unies

43. Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) vise essentiellement à réduire la pauvreté au moyen de programmes de développement locaux et d'opérations de microfinancement en faveur des pauvres. Cette démarche lui permet de renforcer les capacités productives et l'autonomie des collectivités démunies en leur permettant d'accéder plus facilement aux infrastructures et services locaux essentiels et de mieux orienter les investissements économiques et sociaux qui ont une incidence directe sur leur mode de vie et leurs moyens de subsistance.

44. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, le Fonds s'est fixé pour priorités de mener à bien une analyse approfondie de ses instruments et méthodes et de publier ses nouvelles politiques en matière d'administration locale et de microfinancement. Il a été évalué par ses donateurs, dont les conclusions positives ont été approuvées par le Conseil d'administration en septembre 1999. Il a réaligné ses programmes et projets sur ses nouvelles politiques, s'est attaché à réduire ses coûts administratifs et a souligné l'intérêt de ses programmes pilotes auprès d'autres donateurs et gouvernements afin d'en assurer la reproduction.

45. Les contributions de base versées au Fonds se sont élevées à 57,9 millions de dollars, dont 30,5 millions ont été versés en 1998 et 27,4 millions en 1999, diminution imputable à des taux de change défavorables et au fait qu'un donateur a cessé de verser des contributions de base. En revanche, le nombre des donateurs est passé de 13 en 1998 à 17 en 1999. Onze projets d'un budget total de 36,3 millions de dollars ont été approuvés en 1998 et 13 d'un budget total de 56,3 millions en 1999. Si les objectifs de 1998 n'ont pas été atteints parce que certains des pays dans lesquels le Fonds opérait se trouvaient dans des situations d'urgence, ceux de 1999 ont été dépassés, les montants approuvés au titre des projets pour 1998 ayant été reportés en 1999. Les dépenses au titre des projets pour 1998-1999 (dont les dépenses d'appui au programme) se sont élevées respectivement à 43,7 millions et à 44,1 millions et se sont approchées de très près des objectifs fixés.

Volontaires des Nations Unies

46. Les Volontaires des Nations Unies (VNU) ont enregistré une augmentation très nette de leurs effectifs pendant l'exercice biennal 1998-1999. En 1998, ces effectifs étaient de 3 643 personnes pour 4 047 missions et, en 1999, de 4 383 pour 4 755 missions.

47. Cette nette augmentation résulte de leur intervention à grande échelle au Timor oriental, avant, pendant et après la consultation populaire, et en Indonésie, à l'occasion des élections. L'Afrique est toujours la région où le Programme des Volontaires des Nations Unies est le plus actif et où les volontaires sont les plus nombreux.

48. Recrutés sur les plans national ou international ou sur le terrain ou intervenant comme conseillers dans des entreprises commerciales et industrielles dans le cadre des Services consultatifs internationaux de courte durée des Nations Unies, les vo-

lontaires jouent des rôles très différents. Au cours de l'exercice biennal, ils étaient de 141 nationalités et ont servi dans 148 pays, ce qui montre bien l'universalité du Programme des Volontaires des Nations Unies, qui opère dans toutes les régions du monde et permet des échanges de personnels qualifiés à l'intérieur des régions et entre elles.

49. Le Programme s'appuie sur des sources traditionnelles de financement telles que les contributions volontaires, la participation aux coûts et les fonds d'affectation ponctuelle mais il a innové au cours de l'exercice biennal 1998-1999 en concluant avec des gouvernements donateurs des accords aux termes desquels ceux-ci ont financé intégralement les activités qu'il mène dans le cadre de projets du PNUD et d'autres organismes des Nations Unies et en faisant intervenir des Volontaires dans des opérations de paix des Nations Unies, avec lesquelles il a constitué des « coentreprises » à cette fin.

50. L'exercice biennal 1998-1999 a été marqué par l'augmentation des fonds versés au titre de la participation aux coûts et des deux nouvelles modalités de financement susmentionnées ainsi que par une légère réduction des contributions directes destinées à financer les activités des volontaires et à alimenter les fonds d'affectation ponctuelle. La diminution des contributions destinées à financer les activités des volontaires résulte essentiellement de fluctuations défavorables des taux de change. Le montant total des recettes en 1998-1999 s'est élevé à 55,6 millions de dollars, contre 62,5 millions au cours de l'exercice biennal précédent, soit une diminution de 6,9 millions.

51. Les dépenses au titre des programmes ont toutes augmenté sensiblement au cours de l'exercice biennal 1998-1999 par rapport à l'exercice biennal précédent, à l'exception de celles qui sont financées par les fonds d'affectation ponctuelle, qui n'ont enregistré qu'une augmentation marginale. Leur montant total au cours de l'exercice biennal 1998-1999 s'est élevé à 43,7 millions, contre 32,6 millions en 1996-1997, soit une augmentation de 11,1 millions (34 %). Leur augmentation générale résulte de la volonté délibérée de la direction du Fonds de mettre à profit les ressources disponibles.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

52. En adoptant sa stratégie et son plan d'action pour la période de trois ans qui allait de 1997 à 1999, UNIFEM visait à augmenter le nombre de ses donateurs et le montant des contributions qui lui étaient versées. Au cours du présent exercice biennal, il a continué d'axer ses efforts sur ses trois domaines thématiques et d'affiner les principes de la gestion axée sur les résultats.

53. Les contributions qui lui ont été versées sont passées de 34,6 millions de dollars en 1996-1997 à 44,5 millions au cours de l'exercice biennal 1998-1999, soit une augmentation de 9,9 millions (28,6 %). Cette augmentation résulte de celle des contributions volontaires (7,3 millions) et des contributions versées aux fonds d'affectation ponctuelle (5 millions), qui a été compensée en partie par la diminution (2,4 millions) des fonds versés au titre de la participation aux coûts, due au fait que certains donateurs n'ont pas donné suite à leurs annonces de contributions.

54. Les dépenses au titre des programmes sont passées de 21,3 millions en 1996-1997 à 28,5 millions en 1998-1999, et ont donc augmenté de 7,2 millions (33,7 %). Celles qui sont financées par des ressources ordinaires sont passées de 14,3 millions

en 1996-1997 à 20,3 millions en 1998-1999, soit une progression de 6 millions (42,3 %). Celles qui sont financées par les fonds d'affectation ponctuelle sont passées de 1,7 million en 1996-1997 à 4,3 millions en 1998-1999, soit une augmentation de 2,6 millions (75 %). En revanche, celles qui sont financées au titre de la participation aux coûts sont passées de 5,4 millions en 1996-1997 à 1,5 million en 1998-1999 et sont donc en recul de 3,9 millions.

55. Les ressources inutilisées au 31 décembre 1999 s'élevaient à 19,1 millions (contre 12,3 millions au 31 décembre 1997), soit une augmentation de 6,8 millions. Le niveau de la réserve opérationnelle, qui était de 3,5 millions de dollars au 31 décembre 1997, a été revu conformément à la décision 97/4 du Conseil d'administration et porté à 6,7 millions au 31 décembre 1999.

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

56. Les contributions volontaires versées au Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN) sont passées de 1,5 million en 1996-1997 à 1,7 million en 1998-1999, soit une progression de 0,2 million. Les dépenses sont passées de 1,8 million en 1996-1997 à 2,2 millions en 1998-1999, soit une augmentation de 0,4 million. Les ressources inutilisées au 31 décembre 1999 s'élevaient à 3,1 millions.

57. Comme il l'a indiqué à sa troisième session ordinaire de 1999 (DP/1999/42), le Conseil d'administration a entériné les plans visant à faire cesser progressivement les activités du FANUERN d'ici à la fin de 2000. Ces plans permettront de faire en sorte que tous les projets du Fonds en cours soient menés à bien et que tous ses engagements contractuels soient respectés de manière responsable.

Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

58. Au 31 décembre 1999, les ressources inutilisées du Fonds s'élevaient à 740 000 dollars, dont 670 000 dollars avaient été alloués à des projets. Le PNUD a nommé un gestionnaire de fonds intérimaire qui est chargé de superviser la clôture du Fonds.

59. Au cas où, après clôture de ce dernier, des ressources resteraient inutilisées, le PNUD en informera les donateurs et leur demandera l'autorisation de verser lesdites ressources au compte du programme du Bureau des politiques de développement, au titre de la participation aux coûts des activités liées aux technologies de l'information et au développement.

Chapitre II

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les opérations du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Il a aussi vérifié les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999 et procédé à des contrôles de gestion portant sur des aspects comme la gestion du changement, les achats, les mesures en faveur d'un environnement de travail non polluant, la gestion des projets dans les bureaux de pays et le système de vérification interne des comptes du Bureau de l'audit et des études de performance.

Les principales constatations du Comité sont les suivantes :

Questions financières

a) Le PNUD a indiqué que les dépenses au titre des projets exécutés par des entités nationales pour l'exercice 1998-1999 ont été de 2 milliards 653 millions de dollars, soit une augmentation de 27 % par rapport à l'exercice biennal précédent. Par ailleurs, les dépenses au titre de l'exécution nationale ont été d'un montant de 226 millions de dollars, pour des projets financés par des fonds d'affectation spéciale et d'autres fonds créés par le PNUD. Le Comité n'ayant pas suffisamment d'éléments pour vérifier un montant de 723 millions de dollars, il a limité la portée de son opinion sur ce point;

b) Les dépenses totales imputées sur les ressources ordinaires de l'exercice biennal 1998-1999 se sont élevées à 1 milliard 692 millions de dollars, soit 188 millions de dollars de plus que le total des recettes qui s'élevait pour la même période à 1 milliard 504 millions de dollars. Les recettes totales du compte « Autres ressources » se sont élevées à 3 milliards 621 millions de dollars en 1998-1999, soit 115 millions de dollars de plus que le total des dépenses qui était de 3 milliards 506 millions de dollars;

c) Bien que le PNUD ait prévu que le Système intégré de gestion soit mis en service le 1er janvier 1999, il a fallu attendre jusqu'au 1er avril 1999. Le PNUD n'a pu saisir la majorité des données relatives à ses dépenses dans le système qu'à partir de septembre 1999. De tels retards ont nui à l'efficacité des contrôles financiers exécutés en 1999;

d) Au 20 juillet 2000, le PNUD n'avait pas encore procédé au rapprochement du principal compte bancaire où sont versées les contributions. Les rubriques non ajustées sont notamment des décaissements de 5 269 711 dollars qui apparaissaient dans les pièces comptables mais pas dans les relevés bancaires, et des décaissements de 5 828 766 dollars qui apparaissaient dans les relevés bancaires mais pas dans les pièces comptables. Le Comité n'a donc pas formulé d'opinion à cet égard;

Gestion du changement

e) Le Comité n'a pas été en mesure de déterminer le coût total de l'initiative PNUD 2001. Bien que des dépenses à des fins spéciales d'un montant de 5 millions de dollars puissent être attribuées directement aux activités de PNUD 2001, le PNUD n'a pas enregistré le montant des dépenses de base affectées à cette initiative;

Achats

f) Le PNUD n'a pas créé au siège de base de données de fournisseurs potentiels afin de faciliter la passation des contrats de biens et de services. Par ailleurs, il n'a pas systématiquement évalué la qualité de la prestation des fournisseurs;

g) Dans le cas de 12 principaux contrats conclus au siège représentant un total de plus de 4,7 millions de dollars, il s'est écoulé en moyenne 195 jours entre la date où le PNUD a lancé un appel d'offres ou un avis d'adjudication et la date où il a signé un contrat;

Environnement de travail non polluant

h) Le PNUD n'a pas encore mis en place de stratégie de gestion soucieuse de l'environnement pour ses opérations internes;

Gestion des projets dans les bureaux de pays

i) Dans les bureaux de pays, nombre des projets examinés n'ont pas été exécutés dans les délais prévus dans le document de projet. Dans 10 cas (39 %), le lancement du projet a été retardé, en général entre un et neuf mois, mais pour l'un des projets, le retard était de quatre ans;

j) Pour des projets financés au titre des autres ressources, la pratique habituelle du PNUD est de ne pas engager de dépenses avant de recevoir les fonds nécessaires. Toutefois, l'un des grands donateurs a pour pratique de verser une partie des fonds à terme échu une fois que le projet a été exécuté. Ces approches sont incompatibles et, en acceptant ce financement pour plusieurs projets, le PNUD a en fait accepté les mécanismes financiers du donateur;

k) Les bureaux de pays n'avaient pas tous le même degré de précision et de ponctualité pour le contrôle et l'évaluation des projets, et de nombreux projets ne comportaient pas d'indicateurs quantifiés de performance ou d'objectifs qui permettraient aux bureaux de pays de procéder à un contrôle efficace;

Vérification interne des comptes

l) Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, les dépenses totales du Bureau de l'audit et des études de performance ont été d'environ 6 millions de dollars, sans compter les dépenses afférentes au personnel international. Ce montant comprenait 2,3 millions de dollars versés à des sous-traitants pour des audits effectués dans trois régions, 1,1 million de dollars de frais de voyage et 1,2 million de dollars de frais de consultants et d'assistance à court terme;

m) Le Bureau ne tient pas à jour de données permanentes sur les systèmes de contrôle de l'organisation. Il estime que, du fait des transformations incessantes du milieu dans lequel opère le PNUD, de telles informations risquent de devenir très rapidement obsolètes. Par ailleurs, il ne disposait pas d'un manuel principal de

vérification des comptes qui fixe des normes de vérification interne des comptes comme le recommande l'Institut des auditeurs internes;

n) Le Bureau a sous-traité à quatre cabinets d'audit privés les vérifications des comptes des bureaux de pays en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, dans les États arabes ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Bien qu'il ait demandé aux vérificateurs de procéder à des examens approfondis de leurs documents de travail et de coordonner et de contrôler la qualité de leurs services, le Comité a noté plusieurs cas d'audits de qualité médiocre fournis par les sous-traitants.

Le Comité a formulé des recommandations visant à renforcer la responsabilité, améliorer le contrôle des dépenses et la gestion des principaux projets, améliorer les procédures d'achat, renforcer l'exécution de politiques d'environnement de travail non polluant, accroître la formation du personnel de vérification interne des comptes et établir une meilleure documentation et de meilleures orientations en ce qui concerne les vérifications internes.

La liste complète des recommandations principales du Comité figure au paragraphe 10 du présent rapport.

A. Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a examiné les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 1999. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier du PNUD et de son annexe, et aux normes communes adoptées par le Groupe des vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Selon ces normes, le Comité des commissaires aux comptes doit organiser et effectuer sa vérification de façon à avoir une certitude raisonnable que les états financiers ne comportent aucune erreur substantielle.

2. La vérification a été effectuée principalement pour permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les dépenses inscrites dans les états financiers pour la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 1999 ont servi aux fins approuvées par les organes directeurs, si les recettes et les dépenses ont été classées correctement et enregistrées conformément aux règles de gestion financière, et si les états financiers du PNUD donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 1999. L'examen du Comité a consisté à passer en revue les systèmes financiers et les contrôles internes ainsi qu'à contrôler les pièces comptables et autres justificatifs, dans la mesure que le Comité a jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers du PNUD.

3. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a effectué des examens en vertu de l'article 12.5 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation. Ces examens portaient essentiellement sur l'efficacité des mécanismes financiers, des contrôles financiers internes et, en général, de l'administration et de la gestion du PNUD. Au cours de l'exercice biennal

1998-1999, le Comité a examiné la gestion des projets, les achats, la gestion du changement et la gestion de l'environnement de travail.

4. Le Comité a continué comme par le passé à faire part des résultats des vérifications spécifiques dans des lettres de recommandation contenant des observations et des recommandations détaillées à l'intention de l'administration.

5. Le présent rapport traite de questions qui devraient, selon l'avis du Comité, être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations du Comité sur toutes les questions figurant dans le présent rapport ont été communiquées au PNUD. Celui-ci a confirmé les faits sur lesquels sont fondées les observations et conclusions du Comité et a fourni des explications et des réponses à ses demandes.

6. Un résumé des recommandations du Comité figure au paragraphe 10 ci-après. Les constatations détaillées sont présentées aux paragraphes 12 à 204 du présent rapport.

7. Dans sa résolution 52/212 B du 31 mars 1998, l'Assemblée générale a accepté les recommandations du Comité des commissaires aux comptes visant à améliorer la suite donnée à ses recommandations approuvées par l'Assemblée, sous réserve des dispositions figurant dans la résolution. Les propositions du Comité, qui ont été transmises à l'Assemblée générale dans une note du Secrétaire général (A/52/753, annexe), comprenaient les éléments ci-après :

- a) La nécessité d'inclure des calendriers d'application des recommandations;
- b) La mention des fonctionnaires responsables de l'application;
- c) L'établissement d'un mécanisme efficace pour renforcer le contrôle de l'application des recommandations d'audit. Un tel mécanisme pourrait prendre la forme soit d'un comité spécial composé de hauts fonctionnaires, soit d'un interlocuteur pour les questions d'audit et de contrôle.

Le Comité a constaté que le PNUD avait de façon générale donné suite à ces propositions.

1. Recommandations précédentes auxquelles il n'a pas été donné entièrement effet

8. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné les dispositions prises par le PNUD pour donner suite aux recommandations figurant dans les rapports du Comité pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1995 et pour les exercices précédents, et confirme qu'il ne reste pas de questions en suspens.

9. Conformément à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1993, le Comité a aussi examiné les mesures prises par le PNUD pour donner suite aux recommandations du Comité figurant dans le rapport de vérification de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997. Des détails sur les mesures prises figurent dans l'annexe au présent rapport, avec les observations du Comité.

2. Recommandations principales du présent rapport

10. Les recommandations principales du Comité sont que le PNUD devrait :

a) **Veiller à assurer le suivi périodique des rapports de vérification des comptes en souffrance et à concentrer ses efforts sur les pays dont les dépenses au titre de l'exécution nationale sont les plus élevées (par. 22);**

b) **Procéder au rapprochement du compte principal des contributions et apporter les ajustements nécessaires à ses pièces comptables (par. 37);**

c) **Dans des projets tels que PNUD 2001, classer les activités par ordre de priorité et mettre au point des indicateurs mesurables et des repères afin de pouvoir suivre systématiquement les progrès accomplis (par. 55);**

d) **Lors de la phase de planification de projets futurs tels que PNUD 2001, budgétiser toutes les activités proposées et estimer le coût total de l'initiative (par. 59);**

e) **Dans des projets futurs tels que PNUD 2001, demander aux directeurs de projet de recueillir et de signaler toutes les données disponibles sur les coûts, et demander aux directeurs de programme géré centralement d'inclure ces informations dans leurs rapports réguliers sur l'état d'avancement du programme (par. 61);**

f) **Fixer un calendrier précis pour l'exécution des tâches restant à accomplir pour le projet PNUD 2001 (par. 70);**

g) **Demander à tous les bureaux de pays d'étudier la possibilité de conclure des contrats de services communs avec d'autres organismes des Nations Unies afin de réaliser des économies de trésorerie et d'améliorer l'efficacité administrative (par. 75);**

h) **Rappeler aux unités administratives opérationnelles qu'il est nécessaire de confirmer rapidement la réception des marchandises et des services (par. 88);**

i) **Créer une base de données de fournisseurs potentiels (par. 92);**

j) **Mettre au point un système plus formel de contrôle de la prestation des fournisseurs (par. 94);**

k) **Procéder à une analyse coûts-avantages afin d'évaluer les économies qui pourraient découler de la mise au point d'une politique d'achat soucieuse de l'environnement (par. 123);**

l) **Donner suite aux recommandations faites dans le rapport de 1998 sur la consommation d'énergie et l'impact sur l'environnement pour les immeubles FF et DC-1 (par. 128);**

m) **Améliorer le contrôle de la consommation de papier dans les divisions, fixer un objectif de réduction de la consommation et arrêter des normes d'utilisation des imprimantes et des photocopieuses, en faisant en sorte par exemple que toutes les machines soient programmées par défaut pour imprimer recto verso (par. 135);**

n) Dans les bureaux de pays, faire en sorte que les agents d'exécution présentent des rapports trimestriels sur l'avancement des projets et prennent rapidement des mesures correctives en cas de retard (par. 140);

o) Utiliser le système virtuel de budgétisation du système de gestion de l'information financière pour mettre en oeuvre un système de planification plus réaliste et contrôler le calendrier d'exécution des projets (par. 143);

p) Faire en sorte que tous les documents de projet et leur versions révisées contiennent des informations relatives au budget global du projet, ventilées par rubrique et échelonnées tout au long de la durée du projet, et que le budget global du projet soit ventilé par objectif ou sous-objectif (par. 145);

q) Établir des plans de projet uniquement sur la base de crédits engagés (par. 147);

r) Faire en sorte que tous les projets contiennent des indicateurs de performance ou des objectifs chiffrés et mesurables et vérifier l'état d'avancement des projets par rapport à ces critères, et faire en sorte que les bureaux de pays procèdent à un contrôle et une évaluation réguliers conformément aux directives du PNUD (par. 153);

s) Demander au Bureau de l'audit et des études de performance de faire en sorte que chaque membre du personnel reçoive une formation suffisante pour garantir que l'organisation conserve ses compétences techniques (par. 166);

t) Demander au Bureau de l'audit et des études de performance de donner suite aux rapports de l'atelier sur l'auto-évaluation de contrôle et, le cas échéant, utiliser ces informations pour ses évaluations des risques et sa planification des audits (par. 178);

u) Demander au Bureau de l'audit et des études de performance de donner des précisions sur les principaux systèmes et contrôles et conserver en permanence les informations dans des fichiers afin de faciliter les vérifications des comptes ultérieures (par. 189);

v) Demander au Bureau de l'audit et des études de performance de mettre au point un manuel de vérification interne des comptes qui serve de base pour les opérations futures (par. 191).

11. Les autres recommandations du Comité figurent aux paragraphes 41, 42, 64, 67, 72, 79, 97, 102, 106, 117, 118, 125, 131, 149, 162, 171, 174, 177, 181, 184, 186, 194, 199 et 203.

B. Questions financières

1. Normes comptables des Nations Unies

12. Le Comité a évalué la mesure dans laquelle les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999 étaient conformes aux normes comptables des Nations Unies. Il en a conclu que la présentation de ces états était généralement conforme aux normes en questions.

2. Dépenses engagées au titre des programmes par les gouvernements et les agents d'exécution

13. Le PNUD fait figurer dans ses états financiers le détail des dépenses engagées pour son compte par les agents d'exécution et les gouvernements. Ces renseignements sont tirés des états de dépenses annuels certifiés qui lui sont communiqués chaque année. Pour tout projet exécuté par une entité nationale, le PNUD établit un rapport de synthèse faisant apparaître toutes les dépenses engagées au cours de l'année civile. Ce rapport est communiqué au gouvernement intéressé pour que celui-ci le fasse certifier par ses vérificateurs indépendants, dont les rapports de vérification sont communiqués au PNUD.

14. Les organismes des Nations Unies sont tenus de présenter un état financier pour chacun des projets qu'ils entreprennent pour le compte du PNUD. Ces états sont étayés par des rapports de vérification ou des lettres de déclaration établis par les vérificateurs externes de l'organisme. Les rapports de vérification et les lettres de déclaration ont pour objet de confirmer que les fonds du PNUD ont été employés à bon escient et qu'il a été rendu compte fidèlement de leur emploi.

15. Le Comité s'appuie sur les travaux d'autres vérificateurs externes, comme en attestent les rapports de vérification et les lettres de déclaration, pour s'assurer de façon suffisante que les avances consenties aux agents d'exécution et aux gouvernements, dont il est rendu compte dans les états financiers du PNUD, ont été employées à bon escient pour les projets du PNUD et de ses fonds d'affectation spéciale. En 1998-1999, les agents d'exécution des Nations Unies et les gouvernements ont dépensé 3 milliards 568 millions de dollars au titre de ces arrangements.

Rapports de vérification remis par les agents d'exécution

16. Le PNUD a signalé qu'en 1998-1999, les agents d'exécution des Nations Unies avaient engagé pour son compte des dépenses d'un montant de 668 millions de dollars. Le Comité a relevé des écarts entre les dépenses indiquées par les agents d'exécution et celles qui figurent dans les états financiers du PNUD.

17. En 1998 et au cours des années précédentes, le PNUD a fourni aux agents d'exécution des états trimestriels de fonds de fonctionnement. En 1999, en raison des problèmes de suivi associés à la mise en oeuvre du Système intégré de gestion (SIG), il n'a pas remis ces états aux agents d'exécution et n'a pas pu communiquer d'états de fin d'année avant le 24 février 2000. Les états n'ont pas été achevés car les données ont été saisies trop tard dans le SIG, et le PNUD n'en a pas donné de versions complètes et précises avant le 12 avril 2000. Les 30 agents d'exécution doivent fournir au PNUD un état de rapprochement entre ces états financiers et l'état de leurs propres fonds, sur lequel leurs vérificateurs font rapport.

18. Au 7 juillet 2000, en raison de la publication tardive des états de fonds de fonctionnement, 10 agents d'exécution n'avaient toujours pas pu fournir au PNUD d'états de rapprochement concernant quelque 20 millions de dollars. En conséquence, le Comité ne disposait pas d'éléments suffisants pour exprimer son opinion. Pour les 20 états reçus, les agents avaient rapproché l'état incomplet de fonds de fonctionnement envoyé le 24 février 2000. En conséquence, le Comité a noté un écart de 64 millions de dollars entre les montants indiqués par les agents d'exécution et ceux qu'avait enregistrés le PNUD. Celui-ci ne s'est pas livré à une analyse complète de cet écart.

Rapports de vérification remis par les gouvernements

19. En 1998-1999, les bureaux de pays du PNUD, en consultation avec les autorités nationales de coordination, ont pris en charge l'établissement de plans annuels de vérification afin de veiller à ce que la vérification pays par pays ait une portée suffisante. Le Bureau de l'audit et des études de performance était chargé de coordonner et de renforcer les plans de vérification de chaque bureau de pays et d'examiner les résultats des audits.

20. Au tableau 2 des états financiers, le PNUD a indiqué que les dépenses au titre des projets exécutés par des entités nationales pour l'exercice 1998-1999 s'étaient élevées à 2 milliards 653 millions de dollars, soit une augmentation de 27 % par rapport à l'exercice précédent. En outre, il a indiqué que les dépenses au titre des projets financés par les fonds d'affectation spéciale et autres fonds constitués par le PNUD s'étaient chiffrées à 226 millions de dollars.

21. Au 26 juin 2000, le PNUD avait reçu 1 278 rapports de vérification pour 1998 et 901 pour 1999. Après les avoir examinés, le Comité disposait d'éléments suffisants pour pouvoir vérifier un montant de 2 milliards 156 millions de dollars de dépenses au titre de l'exécution nationale pour l'exercice biennal. En ce qui concerne le reste, soit environ 723 millions de dollars, pour lequel le PNUD n'avait pas reçu de rapports de vérification, le Comité ne s'est pas prononcé faute de certitude. Bien qu'il s'agisse là d'une augmentation de 203 millions de dollars en valeur absolue par rapport à 1996-1997 – lorsque le Comité avait signalé que le PNUD n'avait pas reçu de rapport de vérification concernant un montant de 520 millions de dollars au titre des dépenses d'exécution nationale –, le Comité constate que la part de ces dépenses ayant fait l'objet de rapports de vérification est passée de 73 % en 1996-1997 à 75 % en 1998-1999.

22. Le Comité a constaté qu'en 1998-1999, le PNUD n'avait pas reçu de rapports de vérification portant sur des projets dans 63 pays, notamment cinq pays dont les dépenses au titre de projets exécutés par des entités nationales s'étaient élevées à 261 millions de dollars durant l'exercice 1998-1999. **Le Comité recommande que le PNUD veille au suivi périodique des rapports de vérification en souffrance et qu'il concentre ses efforts sur les pays dont les dépenses au titre de l'exécution nationale sont les plus élevées.**

23. À propos des 520 millions de dollars de dépenses au titre de l'exécution nationale pour lesquelles le PNUD n'avait reçu aucun rapport de vérification en 1996-1997, le Comité a déterminé dans quelle mesure le PNUD avait reçu par la suite les rapports en question. Le Comité a constaté que depuis, le PNUD avait reçu des rapports relatifs à 100 autres millions de dollars de dépenses au titre de l'exécution nationale.

3. Situation financière

Ressources ordinaires

24. Comme on le voit dans le tableau intitulé « Vue d'ensemble », les dépenses totales du PNUD imputées sur les ressources ordinaires en 1998-1999, d'un montant de 1 milliard 692 millions de dollars, ont été supérieures de 188 millions aux recettes qui se chiffrent à 1 milliard 504 millions de dollars. Cet excédent des dépenses sur les recettes, ainsi que d'autres ajustements et transferts, a réduit le solde des

fonds du PNUD de 178 millions de dollars, qui est passé de 285 millions à 107 millions. En 1996-1997, les dépenses au titre du budget ordinaire ont dépassé les recettes de 157 millions de dollars.

25. Les dépenses sont tombées de 1 milliard 855 millions de dollars en 1996-1997 à 1 milliard 692 millions de dollars en 1998-1999, en raison essentiellement de la baisse continue des contributions volontaires des gouvernements membres au budget ordinaire. Les contributions ont baissé de 1 milliard 609 millions de dollars en 1996-1997 à 1 milliard 427 millions de dollars en 1998-1999. Les gouvernements ont, de plus en plus souvent, choisi de financer les activités du PNUD en contribuant aux fonds d'affectation spéciale ou en participant aux coûts. Le PNUD a estimé que pour faire face à l'avenir, il fallait augmenter les ressources ordinaires, et qu'en mettant en relief les résultats concrets de ses activités, il favoriserait l'accroissement des contributions volontaires au budget ordinaire.

26. Le Comité a noté que le solde de 107 millions de dollars provenant du budget ordinaire au 31 décembre 1999 avait à peine suffi à couvrir environ un mois et demi de dépenses. Il craint que si les dépenses du PNUD continuent de dépasser les recettes autant qu'en 1998-1999, le solde des fonds ne suffira pas aux dépenses actuelles.

27. Le Comité ne doute pas que le PNUD continuera de surveiller sa situation financière afin de veiller à maintenir un solde de fonds suffisant pour son budget ordinaire.

Autres ressources

28. Comme on le voit dans le tableau intitulé « Vue d'ensemble », le total des recettes du PNUD provenant d'autres ressources, dont le montant était de 3 milliards 621 millions de dollars, a dépassé en 1998-1999 de 115 millions de dollars les dépenses totales, qui se sont chiffrées à 3 milliards 506 millions de dollars. Cet excédent, ainsi que d'autres ajustements et transferts, a augmenté le solde des fonds de 52 millions de dollars, qui est passé de 1 milliard 199 millions à 1 milliard 251 millions de dollars. En 1996-1997, les recettes provenant des autres ressources avaient dépassé les dépenses de 331 millions de dollars.

29. Au cours de l'exercice 1998-1999, les gouvernements ont continué d'accroître leurs contributions au titre des arrangements de participation aux coûts et aux fonds d'affectation spéciale. Dans le cadre de ces arrangements, leurs contributions ont augmenté de 710 millions de dollars pour atteindre 2 milliards 452 millions, et leurs contributions aux fonds d'affectation spéciale sont passées à 604 millions grâce à des apports supplémentaires de 63 millions.

30. Les dépenses totales provenant des autres ressources ont également augmenté à mesure que les contributions croissaient. Toutefois, alors que les recettes totales provenant des autres ressources étaient, en 1998-1999, supérieures de 28 % à ce qu'elles étaient au cours de l'exercice précédent, l'ensemble des dépenses s'est accru de 40 %. Le PNUD a utilisé 54 millions de l'excédent des recettes pour établir une réserve opérationnelle afin de minimiser les problèmes de trésorerie à court terme.

31. Le Comité a noté avec satisfaction que le PNUD était parvenu à un niveau croissant de recettes provenant d'autres ressources, ce qui avait lui-même permis d'augmenter ses dépenses au titre des programmes.

4. Système intégré de gestion

32. À compter du 1er janvier 1999, le PNUD a remplacé son système de comptabilité qui n'était pas prêt pour le passage à l'an 2000 par le SIG. Dans une lettre datée du 30 novembre 1998, adressée au PNUD, le Comité s'est déclaré préoccupé par les risques que comportait la mise en place d'un nouveau système et a recommandé que le PNUD cherche à les réduire au maximum, en faisant fonctionner en parallèle, pendant un certain temps, le SIG et l'ancien système. Cependant, faute de ressources suffisantes, le PNUD n'a pu procéder ainsi. Lors de la mise en service du SIG, il s'est heurté à de nombreuses difficultés, qui l'ont empêché de gérer et de conduire au mieux ses activités en 1999. Le Comité a notamment constaté ce qui suit :

a) Il était difficile d'établir des liens entre le SIG et les divers sous-systèmes. Le PNUD ne pouvait donc pas saisir de données financières dans le SIG et avait ainsi accumulé une masse de données à saisir, relatives en particulier aux bordereaux interservices et aux rapports sur les dépenses présentés par les gouvernements. La mise en place du SIG, prévue par le PNUD pour le 1er janvier 1999, avait été reportée jusqu'en avril 1999. Ce n'est qu'en septembre 1999 que le PNUD avait pu commencer à saisir dans ce système la majorité des données relatives aux dépenses;

b) Pendant toute l'année 1999, le PNUD n'avait pas pu effectuer régulièrement ou dans les délais prévus des rapprochements bancaires ou des examens de ses comptes d'attente. Sans ces deux éléments fondamentaux de contrôle financier, le risque de pertes financières augmentait;

c) Du fait de l'accumulation de données à saisir et des difficultés à mettre au point un système d'interrogation, le PNUD n'avait pas pu élaborer en temps voulu des rapports fiables aux fins de la gestion interne ou à l'intention des organismes de financement et autres organismes des Nations Unies;

d) De même, ces problèmes avaient empêché le PNUD de présenter au Comité ses états financiers de l'exercice biennal 1998-1999 avant la date limite du 30 avril 2000, comme l'exigeait le Règlement financier. En fait, ce n'est que le 14 juillet 2000 que le PNUD avait communiqué officiellement au Comité des états financiers complets, après lui en avoir remis un exemplaire préliminaire le 26 juin 2000. En conséquence, la vérification par le Comité des états financiers du PNUD avait été considérablement retardée.

33. Ces problèmes ont affaibli les systèmes de contrôle financier et les capacités de présentation de rapports du PNUD en 1999. Le Comité a reconnu qu'un grand nombre de ces difficultés étaient liées à la mise en service du SIG. Il a également constaté que, par rapport au système de comptabilité précédent, le SIG présentait pour le PNUD de nombreux avantages sur les plans de la collecte, de la présentation et de la communication des données financières.

34. Le Comité estime que les difficultés rencontrées lors de la mise en place du SIG ont permis au PNUD de tirer des conclusions sans équivoque qui seront utiles lors de la mise en service de nouveaux systèmes de technologies de l'information.

5. Présentation des états financiers

35. En raison des problèmes évoqués plus haut que la mise en service du SIG avait posés, l'état financier II.1 comportait une erreur. Il y est indiqué que le solde des

sommes dues par le Fonds des Nations Unies pour la population s'élève à 33 872 000 dollars, soit 15 millions de dollars de plus que le montant effectivement dû, le montant de l'encaisse du PNUD étant donc sous-estimé d'autant.

36. Comme il est indiqué dans la note 2 i), le PNUD a également apporté, au cours de l'exercice biennal 1998-1999, plusieurs modifications aux principes comptables, à la suite desquelles il a fallu retraiter certaines données comparées.

6. Concordances des comptes

37. Lorsque les états financiers ont été signés, le PNUD n'avait pas achevé l'apurement de son principal compte bancaire de contributions. Au 20 juillet 2000, il lui restait à procéder à l'ajustement de 2 763 postes de dépense, parmi lesquels figuraient des décaissements d'un montant total de 5 269 711 dollars apparaissant dans les documents comptables mais pas dans les relevés bancaires, et des décaissements d'un montant total de 5 828 766 dollars apparaissant dans les relevés bancaires mais pas dans les documents comptables. Le Comité est préoccupé par le fait qu'environ sept mois après la fin de l'exercice biennal, ces sommes n'ont pas été comptabilisées. En raison de l'état incertain de ces montants non apurés, le Comité a limité la portée de son opinion. **Le Comité recommande que le PNUD achève l'apurement du principal compte de contributions et procède aux ajustements nécessaires dans les documents comptables.**

7. Biens non consommables

38. Conformément au paragraphe 49 des normes comptables pour le système des Nations Unies, les organismes des Nations Unies sont tenus d'indiquer la valeur d'inventaire du matériel durable, du mobilier et des véhicules automobiles et de préciser dans une note d'accompagnement la méthode d'évaluation employée. La règle de gestion financière du PNUD 124.01 stipule que le Programme doit tenir une comptabilité matières et procéder à des inventaires afin d'assurer un contrôle satisfaisant des biens en question.

39. Le PNUD a recours depuis 1993 à un système d'inventaire pour les bureaux de pays et mis en service en 1995 un système d'inventaire informatisé au siège. Au 31 décembre 1999, la valeur des biens non consommables inventoriés, indiquée dans la note 2 g) des états financiers, s'élevait à 18,3 millions de dollars pour le siège et à 73,8 millions de dollars pour les bureaux de pays. Il est précisé dans la note 2 g) que cette évaluation a été établie sur la base du coût intégral.

40. Le Comité estime que le PNUD n'a pas toujours établi ces évaluations à partir de données fiables ou complètes. Ainsi, Le PNUD n'a pas été en mesure de présenter au Comité une ventilation précise par pays des 73,8 millions de dollars correspondant au matériel durable des bureaux de pays. Il a évalué à 18,3 millions de dollars le matériel non consommable du siège en appliquant la méthode des coûts standard aux résultats d'un inventaire effectué pendant l'exercice biennal. Ces coûts standard ne correspondaient pas au coût effectif ou à la valeur des biens. Le Comité a également constaté que le PNUD n'avait pas remplacé le système d'inventaire du siège, alors qu'il s'était engagé à le faire à la suite de la vérification de l'exercice biennal 1996-1997.

41. Le Comité recommande que le PNUD exige des représentants résidents qu'ils certifient l'exactitude des résultats de l'inventaire annuel de leur bureau

de pays et vérifient que tous les résultats sont bien reçus. Le Comité recommande également que le PNUD examine l'inventaire du siège afin de s'assurer que l'évaluation de l'ensemble du matériel correspond à la réalité. Il recommande en outre que le PNUD redouble d'efforts pour mettre au point un système d'inventaire adéquat.

8. Projets inactifs

42. Dans son rapport sur les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal 1996-1997¹, le Comité s'est déclaré préoccupé par le montant des avances consenties à des gouvernements (11,6 millions de dollars) et inutilisées depuis plus d'un an. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, le PNUD a examiné un grand nombre de ces avances et passé par profits et pertes 4,1 millions de dollars. En outre, il a constaté que des avances d'un montant total de 4,7 millions de dollars devaient faire l'objet d'une enquête plus approfondie. **Le Comité recommande que le PNUD achève cet examen en 2000 et passe par profits et pertes tous les montants en cause.**

9. Réserve pour les bureaux et logements hors siège

43. Dans son rapport sur les états financiers des exercices biennaux 1994-1995² et 1996-1997¹, le Comité s'est dit préoccupé par la gestion de la réserve pour les bureaux et logements hors siège. En 1996, il avait constaté qu'un certain nombre de soldes de l'état de l'actif et du passif n'étaient pas suffisamment représentés par des biens corporels ou, dans le cas des prêts et des dépenses de rénovation, avaient peu de chances d'être récupérés. Le PNUD a donc comptabilisé une provision de 14,1 millions de dollars pour ces pertes potentielles. Sur cette provision, il a passé par profits et pertes un montant de 2,6 millions de dollars en 1996-1997.

44. En 1998-1999, le PNUD a passé par profits et pertes un montant supplémentaire de 309 000 dollars. Il s'agissait de sommes que d'anciens fonctionnaires devaient depuis longtemps au PNUD au titre du plan de location d'appareils ménagers. Dans le cadre de ce plan, le PNUD avait loué au personnel hors siège des appareils ménagers. Au 31 décembre 1999, la provision s'élevait à 11,2 millions de dollars.

10. Rentrées de fonds indéterminées

45. Au 31 décembre 1999, le PNUD avait signalé des rentrées de fonds indéterminées s'élevant à 19,6 millions de dollars. Au cours des exercices biennaux de 1994-1995 et de 1996-1997, ces rentrées étaient respectivement de 7,1 millions et de 13,4 millions de dollars. Elles correspondaient à des contributions ou d'autres sommes encaissées par le PNUD, mais dont la provenance ou la nature n'avait pas encore été déterminée. Le Comité se déclare préoccupé par l'augmentation de ces rentrées de fonds indéterminées et le retard avec lequel ces sommes sont par conséquent utilisées aux fins prévues par les donateurs.

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 5A (A/53/5/Add.1), chap. II.

² Ibid., cinquante et unième session, Supplément No 5A (A/51/5/Add.1), chap. II.

11. Passation par profits et pertes de pertes de caisse, pertes sur débiteurs et pertes matérielles

46. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, le PNUD a signalé au Comité qu'il avait passé par profits et pertes des pertes de caisse et des pertes sur débiteurs d'un montant de 4 737 564 dollars. Sur ce montant, 4 118 581 dollars correspondaient à des sommes qui étaient dues depuis longtemps par des gouvernements et que le PNUD jugeait irrécouvrables, et 309 485 dollars provenaient du plan de location d'appareils ménagers dont il est question plus haut. Les 10 autres cas, dont le montant s'élevait, d'après les estimations à environ 309 498 dollars, concernaient des inscriptions au compte des pertes et profits dans différents bureaux de pays.

47. Le PNUD a également signalé au Comité qu'au cours de l'exercice biennal 1998-1999, il avait passé par profits et pertes des biens non consommables d'un montant total de 3 513 174 dollars (évalués au prix d'achat) pour les bureaux de pays, d'un montant total de 526 386 dollars en 1998 pour le siège. Toutefois, en raison de problèmes liés au système, il n'a pas informé le Comité des montants passés par profits et pertes au siège en 1999.

12. Versements à titre gracieux

48. Le PNUD a signalé deux versements à titre gracieux d'un montant global de 5 640 dollars pour 1998-1999.

C. Questions de gestion

1. Gestion du changement

Rappel des faits

49. Le processus de gestion du changement 2001 avait pour principal objectif d'adapter les capacités internes du PNUD aux besoins dans les quatre domaines prioritaires définis en 1994 par le Conseil d'administration, à savoir : l'élimination de la pauvreté; la création d'emplois et de moyens de subsistance durables; la promotion de la femme; et la régénération de l'environnement. Le PNUD a lancé l'initiative de gestion du changement en 1997 alors que l'environnement extérieur était entré dans une phase de mutation, marquée en particulier par une réduction des ressources de base allouées au PNUD par les gouvernements. De cette situation est né, en mai 1997, le plan de mise en oeuvre de la gestion du changement, qui a été actualisé en septembre 1997. La stratégie adoptée par le PNUD en la matière a été affinée et revue à nouveau en 1998 et 1999 dans le cadre du processus de planification stratégique annuel du PNUD. Ce dernier avait l'intention de lancer l'initiative de gestion du changement en décembre 1999 au plus tard.

50. Le changement d'administrateur, intervenu en juillet 1999, a conduit le PNUD à mettre fin officiellement à l'initiative PNUD 2001 et à créer une équipe de transition qui avait pour mission d'évaluer la manière dont on pourrait accélérer le changement. Dans le cadre du processus de clôture, le PNUD a demandé une évaluation indépendante de l'initiative PNUD 2001, qui a été achevée en octobre 1999.

51. Le Conseil d'administration a passé en revue le processus de planification de la gestion du changement dans son rapport pour l'exercice biennal 1996-1997, et fait

le point, dans le cadre de l'examen actuel, des problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre au siège et dans les bureaux de pays.

Mise en oeuvre de la gestion du changement

Documents de mise en oeuvre

52. Trois objectifs principaux se dégagent des documents de mise en oeuvre présentés en septembre 1997 :

- a) La responsabilisation des bureaux de pays afin qu'ils soient en mesure d'offrir des services de développement rapides et adaptés;
- b) L'amélioration de la qualité et de l'efficacité des programmes et services;
- c) La création d'un organisme plus cohérent, plus responsable et plus efficace.

En avril 1998, ces trois objectifs ont été décomposés en six grands objectifs, à savoir : l'appui aux bureaux de pays; la formation; le réaménagement et la restructuration; la mobilisation des ressources; la responsabilisation; et l'appui aux activités de réforme de l'ONU.

53. Chaque plan énonçait les activités ayant trait aux grands objectifs, mais aucun ne précisait l'importance relative des différentes activités ni l'ordre de priorité de ces objectifs. Ces plans ne faisaient donc pas de distinction entre les activités principales que le PNUD devait entreprendre s'il voulait mener à bien l'initiative et les activités complémentaires.

54. Cinquante activités énumérées dans les documents de mise en oeuvre n'étaient pas assorties d'objectif quantifiable et, dans trois cas, l'activité était décrite de manière trop vague pour permettre une véritable évaluation. Ainsi, la première activité figurant dans le document publié en mai concernait l'affectation de personnel dans les bureaux extérieurs en trois phases. Il n'était fait aucune mention du nombre de fonctionnaires qui seraient redéployés, de la date à laquelle ces trois phases seraient lancées, des dépenses occasionnées par le transfert des fonctionnaires ou des objectifs quantifiables qui serviraient à suivre l'évolution de l'activité.

55. Le Conseil d'administration recommande que, dans le cas d'initiatives telles que PNUD 2001, le Programme attribue un rang de priorité aux différentes activités et définisse des indicateurs quantifiables et des objectifs d'étape afin de permettre le suivi systématique des progrès réalisés.

Coûts et ressources

56. Le plan de mise en oeuvre de mai 1997 n'indiquait que le coût des activités que le PNUD ne pouvait pas financer au moyen de son budget biennal ordinaire. Il classait les dépenses supplémentaires en deux catégories : celles qui pouvaient être couvertes par un fonds d'affectation spéciale alimenté par un gouvernement donateur à hauteur de 2,5 millions de dollars, et celles qui devaient être financées par le biais d'appels de fonds et qui représentaient 6,6 millions de dollars. Au total, les dépenses supplémentaires liées à l'initiative de gestion du changement étaient estimées à 9,1 millions de dollars.

57. Dans le plan actualisé de septembre, le PNUD indiquait des prévisions de dépenses pour sept activités dont le coût n'avait pas été établi dans le plan précédent.

Il a également estimé que la mise en oeuvre de PNUD 2001 coûterait 18,1 millions de dollars, soit 9 millions de dollars de plus que le montant estimatif prévu dans le document de mai 1997. Cette augmentation était essentiellement imputable à l'octroi d'une allocation supplémentaire de 4 millions de dollars au programme de reconversion professionnelle, destiné à faciliter le départ volontaire de fonctionnaires, et une autre allocation de 3,3 millions de dollars au titre de la création d'unités de ressources sous-régionales. Le plan actualisé identifiait plusieurs sources de financement possibles pour l'initiative PNUD 2001, y compris le budget de base biennal, le fonds d'affectation spéciale et des fonds qui n'avaient pas encore été mobilisés.

58. Le plan de mise en oeuvre de mai 1997 ne précisait pas le montant à prélever sur les ressources de base dont le PNUD avait besoin pour mettre en oeuvre l'initiative de changement. En revanche, celui de septembre 1997 indiquait que le coût des activités devant être financées au titre du budget de base biennal s'élevait à 9,8 millions de dollars. Ce plan définissait aussi six nouvelles activités entraînant des dépenses, mais n'a pas fourni d'estimation des coûts, ce qui signifiait que de nombreuses tâches étaient confiées à des responsables opérationnels sans qu'un budget précis ait été établi pour leur mise en oeuvre.

59. Le Conseil d'administration recommande que, lors de la planification de futures initiatives telles que PNUD 2001, le PNUD établisse le coût de toutes les activités proposées ainsi que le montant total des dépenses prévues pour l'initiative dans son ensemble.

60. Le Conseil d'administration a examiné 10 activités s'inscrivant dans le cadre de l'initiative PNUD 2001, et constaté qu'en règle générale, les directeurs de projet possédaient des informations sur les coûts des activités de gestion du changement qui les concernaient mais qu'ils ne les communiquaient pas systématiquement aux directeurs de programme à l'échelon central, lesquels n'avaient pas entrepris d'analyse méthodique en vue d'évaluer les ressources utilisées au titre de l'ensemble de l'initiative PNUD 2001.

61. Le Conseil d'administration recommande que, dans les futures initiatives telles que PNUD 2001, les directeurs de projet recueillent et communiquent toutes les informations disponibles sur les coûts et que les directeurs de programme à l'échelon central intègrent ces informations dans leurs rapports d'activité périodiques.

62. Entre 1995 et 1999, un gouvernement a versé 8,6 millions de dollars au PNUD afin que ce dernier rationalise ses procédures administratives internes et ses méthodes de gestion. Le Programme a, dans un premier temps, alloué 1,8 million de dollars au financement d'activités entreprises dans le cadre de l'initiative PNUD 2001 (voir annexe II). En novembre 1999, le fonds d'affectation spéciale avait versé 2,5 millions de dollars au titre de cette initiative.

63. Afin de mobiliser de nouvelles ressources, le PNUD a créé, en octobre 1998, un autre fonds d'affectation spéciale consacré exclusivement aux activités s'inscrivant dans le cadre de PNUD 2001. Ce fonds, dont le montant fixé avait été porté de 6,6 millions de dollars en mai 1997 à 10,1 millions en décembre 1999, était destiné à financer les cinq activités de gestion du changement suivantes :

a) Le renforcement des compétences des bureaux de pays. Le budget consacré à cette activité était de 4 millions de dollars, mais ce montant n'apparaissait dans

aucun des documents de mise en oeuvre. En décembre 1999, le fonds avait mobilisé 660 000 dollars pour cette activité et recherchait un financement supplémentaire;

b) Le renforcement de l'aptitude du PNUD à assister les pays traversant une crise. Le budget prévu à ce titre s'élevait à 1,8 million de dollars, alors que les prévisions initiales figurant dans le plan de mise en oeuvre de septembre 1997 était de 600 000 dollars. Les dépenses liées à cette activité ne figuraient pas dans le plan de mai 1997. En décembre 1999, le fonds avait mobilisé 330 000 dollars à l'appui de ce projet;

c) L'amélioration de l'efficacité de la gestion et des finances. Le budget consacré à cette activité s'élevait à 1 million de dollars, mais ce montant n'apparaissait pas dans le plan de mise en oeuvre de mai ni dans celui de septembre. En décembre 1999, le PNUD n'avait pas recueilli de fonds à ce titre;

d) La gestion de l'information au niveau des bureaux de pays. Le budget destiné à cette activité se chiffrait à 1,9 million de dollars, dont 1,5 million de dollars avaient déjà été mobilisés par le fonds. Ce montant n'apparaissait pas dans les plans de mai et de septembre;

e) Le perfectionnement des cadres. Le budget consacré à cette activité s'établissait à 1,4 million de dollars. Il se rapportait à un montant de 4 millions de dollars prévu dans les plans de mise en oeuvre. En décembre 1999, le PNUD n'avait pas mobilisé de fonds à ce titre.

Les activités c) et d) susmentionnées ne figuraient dans aucun des plans de mise en oeuvre, et il n'avait pas été établi de prévisions de dépenses initiales pour les trois autres activités. En décembre 1999, environ 2,5 millions de dollars avaient été versés au fonds, et il restait encore à trouver 7,6 millions de dollars. Aucun fonds n'avait été mobilisé pour deux des cinq activités.

64. Le Conseil d'administration recommande que le PNUD précise l'état d'avancement des activités en cours dans le cadre de l'initiative PNUD 2001, puisqu'il a officiellement mis fin à cette initiative, et, s'il y a lieu, qu'il établisse les budgets détaillés nécessaires à leur exécution.

65. Le Conseil d'administration n'a pas été en mesure d'évaluer avec précision le coût total de l'initiative PNUD 2001. Si les dépenses à des fins spéciales, s'élevant à 5 millions de dollars, pouvaient être imputées directement à des activités entreprises dans le cadre de l'initiative, le PNUD n'a pas comptabilisé le montant des dépenses de base à ce titre. Comme il manquait toujours 7,6 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'initiative PNUD 2001, le montant estimatif total des ressources de base nécessaire à la mise en oeuvre intégrale du programme était de 12,6 millions de dollars. Le Conseil d'administration estime que ce montant est inférieur au coût effectif de l'initiative, le PNUD n'ayant pas déterminé le montant du budget de base utilisé pour l'appuyer et la développer.

Responsabilité et suivi

66. Si, dans les plans de mise en oeuvre, la responsabilité de chaque activité a été confiée à une unité, le PNUD n'a pas désigné de fonctionnaires responsables des différentes activités. Dans 28 cas, deux ou trois unités ont été chargées de la même activité. Le Conseil d'administration estime que cette situation a empêché de déterminer clairement les responsabilités.

67. Le PNUD a présenté au Conseil d'administration des rapports d'activité concernant l'initiative PNUD 2001 et élaboré des rapports d'étape semestriels à ce sujet. Ces rapports indiquaient l'état d'avancement de 53 activités regroupées dans le cadre des six grands objectifs appliqués depuis avril 1998. Ils ne comportaient aucune information sur le coût des activités de PNUD 2001 et ne présentaient que 19 objectifs quantifiables sur 53 activités au total. Ainsi, une activité visant à inverser le ratio 60/40 correspondant au temps consacré aux tâches administratives et celles ayant trait aux programmes dans les bureaux de pays, alors qu'une autre cherchait à imposer un délai de cinq jours pour répondre aux demandes de renseignements émanant du siège. Toutefois, le PNUD ne comparait pas systématiquement les résultats obtenus avec les objectifs fixés dans le cadre de son processus de suivi. Le dernier rapport paru à ce sujet avait été établi par le PNUD en août 1999. **Le Conseil d'administration recommande que, pour une initiative telle que PNUD 2001, le Programme désigne des responsables de la mise en oeuvre et contrôle périodiquement les résultats obtenus afin de pouvoir déceler les problèmes aussitôt que possible et de prendre les mesures qui s'imposent pour y remédier.**

68. Le Conseil d'administration a constaté que les pratiques de suivi et d'établissement de rapports étaient satisfaisantes dans un des domaines qu'il a étudiés, à savoir la création d'unités de ressources sous-régionales et du « centre de liaison mondial ». Le document-cadre indique clairement les effectifs et le budget qui seront nécessaires pour mettre en place le système d'unités de ressources sous-régionales; il fournit également des données de base dont le PNUD pourrait se servir pour mobiliser des ressources et contrôler les dépenses. Les responsables de la gestion ont rendu compte tous les six mois de l'utilisation des ressources et analysé les dépenses correspondant aux divers éléments (personnel, voyages et indemnités de subsistance, etc.). Ils ont également fixé des objectifs internes dans cinq domaines relevant du projet de manière à pouvoir suivre la mise en place du système. Le Conseil d'administration se félicite de ces exemples de bonne pratique.

Résultats obtenus dans le cadre de l'initiative PNUD 2001

69. Le Comité a examiné un certain nombre d'activités qui étaient mentionnées dans les plans d'exécution de mai et de septembre 1997. Pour évaluer l'initiative, il s'est référé notamment aux cinq jalons fondamentaux spécifiés dans le plan du mois de mai. Les conclusions sont indiquées ci-après :

a) Création de centres de contact sous-régionaux (17 au maximum) et d'un centre de liaison mondiale au sein du Bureau des politiques. En décembre 1999, le PNUD avait créé six centres de contact sous-régionaux et trois autres étaient partiellement mis en place. Le Centre de liaison mondiale avait également été créé. Le PNUD estime que le nombre optimal de centres se situe actuellement entre 10 et 12. Le budget prévu pour la réalisation de ces projets s'élevait à environ 6,5 millions de dollars (90 % des fonds provenant du budget de base);

b) Définition des compétences requises pour les fonctions et les tâches assignées aux unités administratives et les emplois correspondants. En décembre 1999, le PNUD avait défini les compétences que les représentants résidents, les représentants résidents adjoints et les cadres opérationnels doivent posséder mais cette opération n'a pas été poursuivie pour les autres emplois des bureaux de pays ou ceux du siège. Le PNUD n'a pas établi de budget pour cette activité ou de rapports sur des dépenses connexes;

c) Simplification des manuels relatifs aux programmes et aux finances. Le PNUD a mis à jour le Manuel des programmes et l'a publié officiellement en mars 1999. Il a présenté une nouvelle version du Règlement financier et des règles de gestion financière au Conseil d'administration en janvier 2000 et ces dispositions sont entrées en vigueur en avril 2000. Le nouveau Manuel financier a été publié le 15 juin 2000;

d) Élaboration et utilisation d'indicateurs relatifs à la gestion et à l'exécution des programmes et amélioration du contrôle exercé par les bureaux régionaux. En décembre 1999, le PNUD n'avait pas encore achevé ses travaux sur la mise au point d'indicateurs de résultats pour les bureaux de pays mais il était prêt à faire appliquer le nouveau système de fiches de suivi équilibrées dès que les indicateurs auraient été approuvés;

e) Transfert de personnel vers les bureaux de pays et les centres de contact sous-régionaux. Bien que cela ne soit pas précisé dans les plans d'exécution de mai et de septembre 1997, le PNUD s'était fixé pour objectif de transférer 25 % des effectifs et des postes du siège aux bureaux extérieurs. Cet objectif n'a pas été atteint et le nouvel Administrateur a réaffirmé sa validité dans les plans d'action pour 2000-2003, présentés au Conseil d'administration en janvier 2000. En mars 2000, le PNUD a établi des plans prévoyant une réduction de 26 % des effectifs au siège et analysant les changements qui interviendraient dans les différents services.

70. Le Comité recommande que le PNUD fixe un calendrier précis pour la réalisation des tâches qui n'ont pas été entièrement exécutées dans le cadre de l'initiative PNUD 2001.

Gestion du changement dans les bureaux de pays

Concertation avec d'autres organismes des Nations Unies

71. L'un des principaux objectifs du processus de gestion du changement était d'encourager une collaboration plus étroite au sein du système des Nations Unies tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel. L'initiative PNUD 2001 a introduit l'idée d'une concertation entre les organismes des Nations Unies à l'échelon des pays en vue d'établir des bilans communs de pays et des plans-cadres pour l'aide au développement, ainsi que d'harmoniser les cycles de programmation. Ces initiatives visent à coordonner les activités entre les organismes des Nations Unies, le gouvernement concerné et les autres institutions. Sur le plan stratégique, le Comité a constaté que, en règle générale, les bureaux de pays cherchaient à établir de bonnes relations avec les autres organismes des Nations Unies et avec tous leurs interlocuteurs à l'intérieur du pays. Le tableau 1 récapitule les progrès accomplis dans 11 bureaux de pays que le Comité a visités.

Tableau 1
Concertation avec les autres organismes des Nations Unies

Bilans communs de pays	Sur 11 bureaux de pays, neuf dressaient des bilans communs. Deux seulement n'avaient pas encore commencé les travaux.
Plan-cadre des Nations Unies	Cinq des 11 bureaux de pays établissaient des plans-cadres et six d'entre eux n'avaient pas encore commencé les travaux.
Harmonisation des cycles de programmation	Un pays avait déjà assuré l'harmonisation des programmes et six autres avaient fixé des dates pour l'harmonisation. Dans les pays restants, l'harmonisation était entravée par une situation de guerre ou la pénurie de ressources disponibles pour la programmation.

72. Le Comité a relevé des lacunes dans l'établissement du calendrier des mesures à prendre en vue d'achever l'élaboration des bilans communs de pays ou des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et dans la fourniture des ressources nécessaires pour assurer la viabilité des plans. **Il a recommandé que les bureaux de pays améliorent les procédures d'établissement des calendriers, recommandation à laquelle ils ont souscrit.**

73. Le Comité a constaté que 8 bureaux de pays sur 11 partageaient des locaux avec certains des autres organismes des Nations Unies présents dans le pays. Un autre bureau prévoyait un transfert dans des locaux communs et une proposition analogue était à l'étude dans un dixième bureau. Un bureau de pays seulement n'avait aucun lien réel ou virtuel avec d'autres organismes des Nations Unies. Parmi ceux qui partageaient déjà des locaux, deux prenaient également des dispositions pour informatiser les activités en vue d'établir des liens plus étroits avec les autres organismes des Nations Unies.

74. Trois bureaux de pays avaient mis au point, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies, des contrats communs pour le louage de services divers, par exemple en ce qui concerne les voyages et la sécurité, ce qui leur permettait de réaliser des économies d'échelle et des gains d'efficacité sur le plan administratif. Un bureau de pays, notamment, avait conçu un programme ingénieux pour mettre en place des contrats de louage de services communs (encadré 1). Quatre autres bureaux avaient commencé à identifier des possibilités pour la création de services communs.

Encadré 1

Création de services communs

Un bureau de pays a lancé un projet de réforme en juillet 1997 pour faire avancer le processus de gestion du changement. Ce projet était axé dans un premier temps sur les structures administratives. Un groupe des opérations interorganisations a été mis sur pied et des accords portant sur des services communs ont été conclus dans des domaines divers, notamment ceux des voyages, de l'hôtellerie et des réceptions, des assurances et des services médicaux. Le projet distinguait des mesures prioritaires qui pouvaient être prises immédiatement et prévoyait la désignation d'un organisme chef de file, l'organisme désigné étant celui qui possédait les meilleures connaissances et l'expérience la plus riche pour diriger les activités opérationnelles correspondantes. Il recensait des possibilités d'économies, en pourcentage, par rapport aux contrats existants mais le bureau de pays n'a pas contrôlé ultérieurement les économies effectivement réalisées.

75. Le Comité note que le PNUD, agissant par l'intermédiaire du Groupe des Nations Unies pour le développement, est en train d'élaborer des directives et des normes sur les contrats de louage de services communs. **Il recommande que tous les bureaux de pays étudient la possibilité de passer des contrats de louage de services communs avec d'autres organismes des Nations Unies, en tant que méthode permettant éventuellement de réaliser des économies et des gains d'efficacité sur le plan administratif.**

Questions relatives à l'organisation, au recrutement et aux affectations

76. Le Comité a noté que 5 des 11 bureaux visités avaient entrepris de réorganiser leurs activités d'une manière ou d'une autre à la suite de l'initiative portant sur la gestion du changement. Les changements étaient plus ou moins importants, allant d'une réorganisation mineure dans certains bureaux à une approche matricielle intégrale fondée sur le travail en équipe dans d'autres. Les changements les plus radicaux qui ont ainsi été introduits dans un bureau de pays sont décrits ci-après (encadré 2).

Encadré 2

Restructuration fondée sur l'approche matricielle

Le bureau de pays a remplacé la hiérarchie traditionnelle du PNUD, fondée sur les programmes/activités opérationnelles, par un travail d'équipe. Il a créé sept équipes couvrant des domaines d'activités essentiels (réformes administratives et décentralisation, emploi productif, appui fourni au système des Nations Unies, par exemple). Les équipes étaient composées d'agents sur le terrain et d'administrateurs de programme, les individus étant membres de plusieurs équipes. Chaque équipe était dirigée par un chef élu et un individu ne pouvait diriger qu'une seule équipe. Le but de la réorganisation était d'assurer un partage optimal des compétences et des données d'expérience et de renforcer la cohésion au sein du bureau. Les agents de terrain ont continué à fournir un appui technique dans des domaines essentiels, par exemple pour les contrôles budgétaires portant sur les opérations financières et administratives ordinaires.

77. Tous les bureaux de pays visités par le Comité avaient le sentiment que le programme de gestion du changement avait entraîné un accroissement des responsabilités et des pouvoirs que le siège leur déléguait. Ils ont tous déclaré que la responsabilisation du personnel était un aspect important du processus de gestion du changement. Tous les bureaux avaient pris des dispositions pour organiser régulièrement des réunions entre le personnel et les cadres supérieurs de l'administration et au moins quatre d'entre eux tenaient des réunions hebdomadaires. Huit bureaux organisaient également des retraites annuelles en vue de faire participer davantage le personnel à l'élaboration des politiques. La plupart des bureaux faisaient moins appel à du personnel international et cherchaient à confier des responsabilités plus étendues aux administrateurs recrutés sur le plan national.

78. Tous les bureaux se sont déclarés déterminés à consacrer 5 % du temps de travail à la formation du personnel, conformément à l'objectif fixé dans le cadre du processus de gestion du changement. Toutefois, à une exception près, ils n'ont généralement pas contrôlé la réalisation de cet objectif. La plupart d'entre eux commençaient tout juste à rédiger des définitions d'emploi pour tous les postes, à définir les compétences correspondantes que le personnel devait posséder et à recenser les besoins de formation qui en résultaient. Des programmes de formation avaient généralement été mis en place mais ils n'étaient pas encore entièrement élaborés dans deux bureaux.

79. Le Comité recommande que tous les bureaux de pays achèvent de rédiger les définitions d'emploi et de définir les compétences requises pour tous les postes et qu'ils les utilisent en vue d'élaborer des plans de formation appropriés pour le personnel.

Liaison avec les interlocuteurs extérieurs

80. Le PNUD a cherché à tirer parti du processus de gestion du changement pour centrer davantage l'attention sur le client et les services fournis. Il a souligné la nécessité d'une ouverture sur l'extérieur et d'un renforcement des relations avec les interlocuteurs extérieurs, tels que les gouvernements bénéficiaires, les donateurs, les

autres organisations internationales, la société civile et les médias. Il a également souligné l'importance de la sensibilisation et de la mobilisation.

81. Outre l'adoption de bilans communs de pays et de plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement, différents bureaux de pays ont essayé d'établir des contacts directs avec les communautés au sein desquelles ils sont implantés, par des initiatives diverses, afin d'exercer une influence. Parmi les pratiques exemplaires que le Comité a relevées, on peut citer :

a) Le fait qu'un bureau avait souligné la nécessité de rationaliser les procédures administratives et opérationnelles et de déléguer des pouvoirs importants au personnel affecté à l'exécution des projets en matière de prise de décisions pour fournir les services de façon rapide et efficace;

b) Le fait qu'un bureau avait utilisé des fonds dégagés sur l'administration des projets pour faire venir des experts internationaux éminents – économistes et spécialistes du développement institutionnel – dans le pays en vue de diriger des séminaires, des débats et des ateliers auxquels des personnalités politiques et universitaires du pays en question étaient invitées à participer;

c) Le fait que trois bureaux avaient élaboré des directives détaillées adaptées à des pays particuliers pour des projets exécutés à l'échelon national, en liaison avec les ministères compétents.

Le Comité se félicite de ces pratiques exemplaires.

2. Achats

82. Au PNUD, la fonction achats est décentralisée au profit des services et des bureaux de pays, encore que le Bureau des services d'achats interorganisations offre au PNUD et à divers organes des Nations Unies des services spécialisés pour l'acquisition de certains articles, notamment les véhicules. Le Bureau est aussi pour le PNUD une source de compétences et de conseils professionnels. Le Comité a examiné la façon dont se faisaient les achats au siège, au Bureau et dans les bureaux de pays dans lesquels il s'est rendu.

83. Le Comité a examiné ce domaine sous les trois grands aspects que sont :

- a) Le respect des textes réglementaires du PNUD;
- b) La rapidité et l'efficacité des procédures d'adjudication;
- c) Le rôle du Comité consultatif des achats.

84. En juillet 1999, le PNUD s'est doté d'un nouveau système de passation des marchés fondé sur des seuils de délégation de pouvoir plus élevés et diverses mesures de responsabilisation. En janvier 2000, le Conseil exécutif a approuvé le texte révisé des Règlement financier et règles de gestion financière du PNUD, entré en vigueur en avril 2000 et portant modification des procédures de passation des marchés.

Les achats au siège

85. Les achats administratifs réalisés à New York par le siège du PNUD représentaient au total 10,5 millions de dollars en 1998, et 11,7 millions en 1999. Le tableau 2 détaille ces montants par objet de dépense. En pratique, et bien que la pas-

sation des marchés soit décentralisée, deux services du siège, la Division des services administratifs et la Division des services techniques, jouent un rôle de chef de file dans la négociation des marchés importants.

Tableau 2

Achats du siège

(En millions de dollars É.-U.)

	1998	1999
Services	8,1	8,3
Fournitures et accessoires de bureau	0,9	0,9
Mobilier et matériel	1,5	2,5
Total	10,5	11,7

Respect des textes réglementaires du PNUD

86. Au siège, le Comité a examiné dix grands contrats-cadres couvrant des biens et des services comme le nettoyage, l'archivage et les logiciels. Il a également examiné 20 petits bons de commande émanant de divers services répartis dans tout le siège. Il a constaté que, d'une manière générale, le PNUD respectait les exigences fondamentales des règlements applicables à la passation des marchés.

87. Cependant, l'examen de l'échantillon de bons de commande n'a pas permis au Comité de confirmer que tous les biens et les services avaient été fournis en temps utile. Dans six cas, il n'a pas trouvé d'avis de réception dans le dossier et dans deux autres, la date de livraison n'avait pas été enregistrée. Le PNUD n'avait donc pu ni contrôler comme il l'aurait dû la qualité des fournisseurs ni se faire livrer dans les délais convenus par contrat. Le Comité avait relevé des déficiences du même ordre lors de son examen de l'exercice biennal 1992-1993.

88. Le Comité recommande que le PNUD rappelle à ses services qu'ils doivent confirmer promptement la réception de biens et la fourniture de services.

89. Le Comité a également examiné un marché de fournitures de bureau représentant au total 3,6 millions de dollars sur trois ans, marché qui a été traité comme un contrat de services communs entre plusieurs organismes des Nations Unies présents à New York, menés par la Division des achats du Secrétariat de l'ONU. Cette opération n'a pas été sans difficultés pour les cinq entités en cause (PNUD, Secrétariat de l'ONU, Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Fonds des Nations Unies pour la population), qui ont eu à monter un dossier complet d'appel d'offres et des procédures d'évaluation qui tenaient compte des besoins de tous les intervenants et illustraient les pratiques optimales de l'ONU en matière d'achats. D'incessants atermoiements ont cependant retardé l'adjudication. À l'origine, le PNUD pensait que le marché entrerait en vigueur en mai 1997, puis en décembre 1998, puis en janvier 1999 et enfin en février 1999. En fait, il n'a été définitivement conclu qu'en novembre 1999, même si le PNUD avait commencé dès juillet 1999 à acheter des fournitures de bureau au fournisseur considéré.

Rapidité et efficacité des procédures d'adjudication

90. Le Comité a analysé la rapidité et l'efficacité des adjudications en examinant comment les fournisseurs étaient choisis et évalués et dans quels délais on parvenait à conclure.

Choix et évaluation des fournisseurs

91. Le siège du PNUD n'a pas de fichier de fournisseurs qui pourrait lui faciliter ses achats de biens et de services. Ses fonctionnaires consultent les fournisseurs du moment et les autres organismes des Nations Unies implantés à New York pour mettre au point des listes de destinataires des appels d'offres, mais le Comité a constaté que le PNUD avait parfois du mal à susciter suffisamment l'intérêt des soumissionnaires. Son personnel n'est pas arrivé à obtenir suffisamment d'offres valables pour 2 des 10 grands contrats-cadres que le Comité a examinés, ce qui fait que le Comité consultatif des achats n'a pas retenu les deux soumissionnaires recommandés et a demandé un deuxième appel d'offres. En 1992-1993 déjà, le Comité avait relevé l'absence de registre des fournisseurs.

92. Le Comité recommande que le PNUD établisse un fichier de fournisseurs potentiels.

93. Le Comité a constaté que le PNUD n'évaluait pas systématiquement ses fournisseurs. Deux seulement des 10 contrats-cadres qu'il a examinés prévoyaient des objectifs exprimés en délais maximaux de livraison ou d'intervention mais, même dans leur cas, le comportement des fournisseurs n'avait pas été systématiquement analysé. Le PNUD ne procède à aucun contrôle ni supervision d'ensemble de ses fournisseurs du point de vue du respect des prix, et des délais de livraison convenus, de l'exactitude et de la fiabilité des livraisons, ou du nombre de plaintes reçues.

94. Le Comité recommande au PNUD de se doter d'un dispositif d'évaluation plus systématique des fournisseurs.

95. Le Comité a relevé plusieurs exemples de pratiques optimales dans le contrôle de ses fournisseurs par le PNUD. Pour un certain marché par exemple, le PNUD et le fournisseur se rencontraient toutes les deux ou trois semaines pour faire le point sur les services et résoudre les problèmes éventuels. Le PNUD a également demandé à certains de ses fournisseurs des renseignements sur la manière dont ils s'acquittaient de leurs tâches, sous forme de rapports périodiques sur des aspects comme les services utilisés par tel organisme ou tel département ou la ponctualité de la livraison. Le Comité s'en félicite.

Adjudication

96. Le Comité a constaté que pour 12 grands marchés passés par le siège – représentant au total plus de 4,7 millions de dollars – 195 jours en moyenne s'étaient écoulés entre le jour de l'appel d'offres ou de l'invitation à soumissionner et la date à laquelle le marché avait été adjugé. Le maximum était de 341 jours, le minimum de 29. Mais le Comité n'a pas compris dans son calcul le temps consacré aux travaux préliminaires, par exemple au choix des fournisseurs éventuels ou à la rédaction du cahier des charges, faute de dates précises pour ces opérations.

97. **Le Comité recommande au PNUD d'étalonner ses résultats en termes de délais d'adjudication et d'échéances pour chaque phase de la passation des marchés et de les évaluer selon ces deux critères.**

98. Le Comité a constaté qu'il y avait un temps mort entre la date limite des offres et le moment où le PNUD dépouillait les soumissions ou en analysait le contenu. Dans six cas, le dépouillement était intervenu au moins un mois après la date de soumission, avec dans trois de ces cas, un retard supérieur à deux mois. À sept reprises, il a fallu au PNUD plus d'un mois pour entreprendre le dépouillement et le délai a été dans quatre de ces cas, supérieur à deux mois. En moyenne, il faut au PNUD 53 jours pour dépouiller et évaluer les soumissions. De tels délais s'expliquent pour une bonne part par le travail considérable que le PNUD doit faire dans ce domaine pour régulariser la situation de 13 grands prestataires de services qui n'ont pas de contrat en bonne et due forme.

99. L'intervalle de temps entre l'évaluation initiale des soumissions et la recommandation finale du Comité consultatif des achats varie considérablement, puisqu'il peut aller de 4 à 209 jours. Le Comité a rejeté deux marchés en demandant un nouvel appel d'offres qui a pris respectivement 136 et 127 jours. Dans un troisième cas, les fonctionnaires ont dû demander des explications aux soumissionnaires avant de présenter leurs recommandations au Comité, ce qui a provoqué un retard de 74 jours.

100. Le Comité a conclu que la longueur de ces délais tenait aux causes suivantes :

- a) Manque de précision du cahier des charges d'origine;
- b) Appel à des soumissionnaires trop peu nombreux;
- c) Absence de procédure complète d'évaluation technique.

101. Les facteurs qui facilitent au contraire l'évaluation sont les suivants : rédaction en termes clairs du cahier des charges, avec le concours de spécialistes du domaine dont il s'agit; utilisation de devis chiffrés standard permettant des comparaisons directes des coûts pour les divers lots d'un marché.

102. **Le Comité recommande au PNUD de s'inspirer des exemples de pratiques optimales, de veiller à la clarté des cahiers des charges et, quand cela est possible, d'utiliser des prix catalogue standardisés pour faciliter l'évaluation des offres.**

Rôle du Comité consultatif des achats

103. Le Comité consultatif des achats a fondamentalement pour rôle de conseiller le chef du Service des achats. Pour l'exercice biennal 1998-1999, l'essentiel de sa tâche a consisté à donner son avis sur des marchés de plus de 100 000 dollars et sur les demandes de dérogation aux règles de la mise en concurrence pour les marchés de plus de 30 000 dollars. Les nouvelles directives entrées en vigueur à la fin de juillet 1999 ont révisé ces montants en hausse, en fonction du volume des marchés passés par telle division ou tel bureau de pays, et fait passer de 30 000 à 100 000 dollars le seuil de dérogation pour tous les bureaux.

104. Tous les bureaux de pays et les services du siège sont tenus de présenter leurs commandes au Comité quand elles dépassent le seuil prévu. Pendant l'exercice

biennal 1998-1999, le Comité consultatif des achats a été saisi de 122 demandes émanant de 53 bureaux de pays différents.

105. Le Comité a noté que la répartition de ces demandes était inégale : ainsi huit bureaux avaient présenté 38 % des demandes. Lors de l'une de ses visites dans un bureau de pays, le Comité a constaté que celui-ci s'abstenait systématiquement, depuis environ 1993, de passer par le Comité consultatif des achats, alors qu'il gère une vaste gamme de projets qui supposent des volumes d'achats importants. En 1998, le comité local concerné a traité 181 demandes estimées à plus de 100 000 dollars, et 67 de plus de janvier à septembre 1999. Il craignait en effet qu'en soumettant ses commandes au siège, il n'ait à subir des délais de livraison considérablement plus longs. Au moment de l'audit, ce Bureau de pays était en négociation avec le siège pour en obtenir, en vertu des nouvelles directives, un relèvement du seuil de délégation de pouvoir tenant compte du volume de ses achats.

106. Le Comité recommande au PNUD de veiller à ce que les bureaux de pays soumettent au Comité consultatif des achats tous les marchés qui dépassent le seuil de leur délégation de pouvoir.

Achats des bureaux de pays

107. Le Comité a examiné un échantillon de marchés conclus dans chaque bureau de pays dans lequel il s'est rendu et au Groupe des services d'achats interorganisations. Il en a ainsi analysé 70, dont 24 concernaient des articles destinés aux bureaux eux-mêmes, et 46 des biens ou des services destinés à des projets. La valeur totale de ces marchés s'élevait à 32,7 millions de dollars environ. Un bureau de pays comptait à lui seul pour 25 millions de dollars dans ce total.

108. Le Comité juge satisfaisante dans l'ensemble la manière dont le PNUD respecte ses propres règlements et ses propres normes en matière de pratiques optimales; sa faiblesse la plus courante consiste à ne pas s'adresser à un nombre suffisant de soumissionnaires. Dans cinq bureaux, toutes les opérations comprises dans l'échantillon étudié respectaient parfaitement les procédures. Le Comité souligne la qualité du travail d'un certain bureau, qui utilise des catalogues informatisés pour accélérer la passation des commandes et a mis au point des dossiers standardisés pour certaines opérations comme les demandes de devis et les accusés de réception.

Marchés passés par le Bureau des services d'achats interorganisations

109. Pour ce qui est des marchés conclus par le Bureau des services d'achats interorganisations, le Comité s'inquiète de l'augmentation du nombre de véhicules commandés sur stock, dont le prix est jusqu'à 20 % supérieur au prix sortie d'usine. On constate à l'échelle de tout le système des Nations Unies, entre 1997 et 1998, une augmentation de 11,4 à 13,8 % de la proportion de commandes sur stock traitées par le Bureau. Les commandes de cette nature traitées par le PNUD pendant la même période ont fléchi de 12 à 8 %, mais ce chiffre ne comprend pas les commandes placées directement auprès des détenteurs de stocks par des bureaux de pays utilisant le catalogue du Bureau. Le Comité craint que les bureaux de pays ne choisissent de commander des articles en stock, qui sont plus chers, au lieu de planifier suffisamment à l'avance leurs besoins. Il relève avec plaisir que le Bureau a déjà obtenu l'autorisation de supprimer de son catalogue de véhicules de service l'option de l'achat sur stock.

110. Le Comité relève que même si les catalogues de véhicules du Bureau sont largement utilisés dans tout le système des Nations Unies, des économies supplémentaires sont encore possibles si l'on centralise les négociations et si l'on s'adresse à de grands constructeurs. Au moment de l'audit, le Bureau était sur le point de conclure un arrangement dans le cadre duquel il devait acheter des véhicules au nom du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et avait l'intention de s'associer plus étroitement avec la Division des achats de l'ONU, qui achète les véhicules du Secrétariat et du Département des opérations de maintien de la paix. Le Comité félicite le PNUD des efforts qu'il fait pour rendre ses opérations d'achats aussi efficaces qu'il est possible.

3. Politique de promotion d'un environnement de travail non polluant

111. Le Comité a examiné les questions ayant trait à la promotion d'un environnement de travail non polluant aussi bien au siège du PNUD que dans les bureaux de pays afin d'évaluer dans quelle mesure le PNUD avait formulé et mis en oeuvre une politique en la matière ou une stratégie de gestion de l'environnement. Il a également examiné les types d'initiatives locales en cours dans ce sens au siège et dans les bureaux de pays. Pour aborder les questions environnementales, le Comité se fonde sur la norme internationale qui soutient la notion de développement durable des entreprises (ISO 14001).

112. Le PNUD a lancé son initiative pour un environnement de travail non polluant en juin 1997. L'initiative a été axée sur le siège où le PNUD a créé une équipe spéciale chargée de la question des considérations écologiques, à laquelle il incombe de définir et de mettre en oeuvre des mesures pratiques pour appuyer et protéger l'environnement dans le cadre des méthodes de travail de l'organisation.

Examen des questions relatives à l'environnement et au développement durable

113. Le PNUD a confirmé son engagement à l'égard des questions relatives à l'environnement dans le descriptif de sa mission. Le Conseil d'administration du PNUD s'est prononcé en faveur des questions relatives à l'environnement et au développement durable dans une série de décisions. Il a considéré la gestion de l'environnement et des ressources naturelles comme un domaine dans lequel il devrait renforcer les capacités nationales et a concentré les domaines d'activité du PNUD sur quatre thèmes au nombre desquels l'environnement.

114. Le Conseil a estimé que le PNUD n'avait pas établi une stratégie de gestion de l'environnement pour ses opérations internes, qu'il n'avait pas distribué dans l'ensemble de l'organisation des directives détaillées et qu'il n'avait pas soumis à l'approbation du Conseil d'administration une politique officielle de gestion de l'environnement pour l'organisation. Si certaines mesures ayant trait à l'environnement avaient été prises dans le cadre de l'initiative pour un environnement de travail non polluant, le PNUD n'avait pas systématiquement énoncé ses pratiques en matière d'environnement et n'avait pas procédé à tout un éventail d'évaluations des risques écologiques dans l'ensemble de l'organisation. Par ailleurs, le PNUD n'avait pas fixé d'objectifs systématiques ni d'indicateurs de rendement pour mesurer l'incidence de ses opérations internes sur l'environnement. Il n'avait pas mis en place non plus un programme de formation du personnel aux questions relatives à l'environnement et n'avait pas envisagé systématiquement

d'évaluer toutes les activités qui pourraient éventuellement avoir des incidences sur l'environnement.

115. En avril 1999, le PNUD a commencé à formuler une stratégie de gestion de l'environnement par l'intermédiaire d'un projet appuyé par un organisme de développement international. L'objectif du projet était de concevoir et de mettre en oeuvre une stratégie de gestion de l'environnement pour influencer dans leur ensemble les politiques, procédures et pratiques du PNUD, y compris la gestion quotidienne de l'organisation et ses programmes opérationnels. Le PNUD devrait décider de l'orientation de la stratégie d'ici septembre 2000.

116. Le Comité a noté qu'il est indiqué dans le cadre de référence du projet que la prise en compte des impératifs de protection de l'environnement dans les activités internes du PNUD ne représenterait qu'une petite partie de ses travaux. L'essentiel du projet viserait à faire en sorte que les préoccupations d'ordre environnemental soient dûment prises en considération dans les activités au titre des programmes et des projets du PNUD. Dans la phase d'exécution, la prise en compte des considérations environnementales au PNUD et dans le système des Nations Unies n'occupait que la quatorzième place sur une liste de 20 objectifs. Le Comité craint que ce projet n'accorde pas suffisamment la priorité aux opérations internes du PNUD.

117. Tout en se félicitant des efforts que déploie le PNUD pour mettre au point une stratégie de gestion de l'environnement, **le Comité recommande au Programme d'accorder une plus grande attention aux questions relatives à l'environnement interne. Il recommande également au PNUD de veiller, en formulant sa stratégie de gestion de l'environnement, à y intégrer des éléments clefs de bonne pratique décrits dans la norme ISO 14001, en particulier :**

- a) **Approbation de la stratégie de gestion de l'environnement au niveau du Conseil d'administration;**
- b) **Achèvement des évaluations de risque pour l'environnement;**
- c) **Collecte de données sur les pratiques environnementales;**
- d) **Définition d'objectifs en matière d'environnement, fondés sur des indicateurs de rendement pouvant être mesurés pour évaluer les progrès accomplis;**
- e) **Rapports de situation établis régulièrement à l'intention du Conseil d'administration;**
- f) **Détermination des besoins en matière de formation du personnel dans le domaine de l'environnement et fourniture des ressources nécessaires pour répondre à ces besoins;**
- g) **Audit interne ou procédures d'évaluation recouvrant toutes les activités qui peuvent avoir éventuellement des effets sur l'environnement.**

Le Comité est heureux de constater que le PNUD envisage d'examiner la recommandation du Comité dans le cadre de son processus d'élaboration d'une stratégie de gestion de l'environnement.

Initiatives pour un environnement de travail non polluant au siège et dans les bureaux de pays

118. Ni le Bureau des services d'achats interorganisations ni aucun des bureaux de pays où le Comité s'était rendu n'avaient mis en place une politique officielle au moment des visites d'audit et un bureau seulement avait oeuvré sensiblement dans ce domaine et avait désigné un responsable de la coordination pour poursuivre les efforts en la matière. **Le Comité a recommandé que chaque bureau formule une politique officielle de prise en compte des considérations environnementales et désigne un responsable de la coordination pour poursuivre les efforts dans ce domaine.** Le Comité est heureux de constater que 11 bureaux ont réagi positivement à la recommandation et ont commencé à formuler une politique et à désigner un responsable de la coordination. Le bureau restant a également exprimé son appui à la recommandation et s'est engagé à prendre un certain nombre d'initiatives positives en fonction des ressources dont il disposerait.

119. Le Comité a examiné trois des principaux domaines sur lesquels porte l'initiative pour un environnement de travail non polluant, à savoir achats de « produits verts »; rendement énergétique et gestion des bâtiments; et recyclage.

Achats de « produits verts »

120. Le PNUD a fait les premiers pas vers la formulation de politiques d'achats écologiques en septembre 1995 lorsque le Bureau des services d'achats interorganisations a publié un opuscule fixant des directives sur les facteurs environnementaux à prendre en considération lors de l'achat de matériel et fournitures de bureau. Il est prévu dans l'opuscule que les bureaux de pays et les services du siège procéderaient à un examen détaillé des pratiques d'achats internes et que le PNUD mettrait au point une stratégie pour appliquer les recommandations découlant de cet examen.

121. Le Comité a constaté que le Bureau des services d'achats interorganisations n'avait pas lui-même utilisé l'opuscule et que sur les 11 bureaux de pays dans lesquels le Comité s'était rendu, quatre seulement avaient mentionné l'opuscule lorsqu'on leur avait posé des questions sur leurs politiques d'achats écologiques. Un seul bureau de pays utilisait activement l'opuscule. Les bureaux n'avaient ni formulé des directives écrites ni utilisé une liste de contrôle pour s'assurer qu'ils s'occupaient des questions environnementales d'une manière systématique.

122. Le PNUD a déployé des efforts visant à mettre au point une politique d'achats écologiques qui serait diffusée dans l'ensemble de l'organisation. Au milieu de l'année 1998, un gouvernement a proposé de financer une conférence sur les achats de produits respectueux de l'environnement, qui se tiendrait en septembre 1999. Le PNUD a activement examiné cette option dans un premier temps mais a décidé en février 1999 que la conférence ne serait pas viable jusqu'à ce que le PNUD ait formulé sa propre politique d'achats écologiques. Il a chargé un consultant, qui avait initialement été recruté pour organiser la conférence, de formuler une politique. En juillet 1999, le consultant a présenté une ébauche de document dans laquelle il a énoncé les options en matière d'achats écologiques et mis l'accent sur les domaines dans lesquels il restait encore à faire. Le Comité a noté que depuis juillet 1999, le PNUD n'avait pas mis en oeuvre les recommandations du consultant de poursuivre la formulation d'une politique d'achats écologiques. L'Équipe spéciale du PNUD chargée de la question des considérations écologiques envisageait d'examiner les recommandations en avril 2000, et le PNUD se proposait d'entreprendre une étude de

faisabilité qui serait achevée en septembre 2000, afin de déterminer le niveau de détail nécessaire pour les directives concernant les procédures et pratiques en matière d'achats écologiques.

123. Le Comité estime que le PNUD devrait formuler une politique d'achats écologiques de haut niveau. **Il recommande au PNUD d'entreprendre une analyse coûts-avantages afin d'évaluer les économies qui pourraient découler de la formulation d'une politique d'achats écologiques.**

124. Au milieu de l'année 1999, le PNUD a nommé au Comité consultatif des marchés deux fonctionnaires ayant une expérience des questions relatives à l'environnement et aux achats écologiques. Toutefois, le Comité a constaté qu'au moment où les demandes d'achats parvenaient au Comité, les auteurs des réquisitions avaient déjà achevé le processus d'appel d'offres et de sélection. Au niveau des bureaux de pays, le PNUD envisage de mettre au point des outils et de fournir les informations voulues, notamment des directives, des patrons et/ou des modules, pour aider le personnel à intégrer les questions écologiques dans le processus d'appel d'offres et de sélection d'ici décembre 2000.

125. **Le Comité recommande que le PNUD mette au point les outils appropriés et fournisse les informations voulues pour aider le personnel à examiner les questions écologiques dès le début du processus d'achat.**

Politiques en matière de rendement énergétique et de gestion des bâtiments

126. L'Équipe spéciale du PNUD chargée de la question des considérations écologiques a axé ses efforts sur les politiques en matière de rendement énergétique et de gestion des bâtiments qu'elle considère comme un bon moyen de réaliser les économies financières et d'avoir une incidence positive sur l'environnement. Elle a pris des dispositions pour faire procéder à deux audits énergétiques des locaux du siège, qui ont montré que des économies considérables pourraient être réalisées. Le premier, qui a été effectué en octobre 1996 et a porté sur les locaux situés au 304 East 45e Rue (immeuble FF) a montré que des économies potentielles de l'ordre de 72 000 dollars par an pouvaient être réalisées en dépenses d'énergie si les systèmes d'éclairage et de climatisation à faible rendement énergétique étaient remplacés. Le coût de ces investissements a été estimé à quelque 194 000 dollars qui seraient récupérés sur une période de 2,7 ans.

127. En mai 1998, une deuxième équipe a effectué une étude plus détaillée de l'utilisation de l'énergie et de l'incidence écologique générale sur l'immeuble FF et les bureaux situés au 1 United Nations Plaza (immeuble DC-1). Les deux immeubles ont obtenu de très mauvais scores en ce qui concerne le gros oeuvre des bâtiments et les services et ont été considérés comme se situant sur ce plan dans la catégorie la plus faible de la grille de notation. L'immeuble FF faisait également partie de cette catégorie pour le fonctionnement et la gestion du bâtiment tandis que l'immeuble DC-1 faisait partie de la catégorie juste au-dessus. Le rapport a suggéré 14 mesures que le PNUD pourrait prendre pour améliorer le fonctionnement et la gestion des bâtiments et 11 mesures pour le gros oeuvre et les services. Au moment de l'audit, le PNUD n'avait pas encore entièrement donné suite à ces propositions. S'il a activement examiné l'ampleur des travaux de modification à effectuer, il n'a guère pris de mesures pour appliquer les recommandations concernant les pratiques en matière de gestion et le meilleur usage de l'infrastructure existante.

128. Le Comité recommande que le PNUD donne suite aux recommandations faites dans le rapport de 1998 au sujet de l'utilisation de l'énergie et de l'incidence écologique sur les immeubles FF et DC-1.

129. En 1998, le PNUD a mené des négociations sur le financement des travaux de modification de l'immeuble FF. En décembre 1999, il a conclu un accord pour préparer le cahier des charges pour les travaux de modification de l'immeuble FF et a lancé en mars 2000 un appel d'offres pour les travaux. Le PNUD s'attend à ce que les travaux de modification commencent d'ici à fin 2000. Le Comité se félicite que le PNUD ait pris l'initiative de procéder à des travaux de modification de l'immeuble FF qui offrent des possibilités d'économies tant sur le plan énergétique que sur le plan financier.

130. Le Comité a constaté que les bureaux de pays avaient adopté très peu d'initiatives pour mettre en oeuvre des politiques rationnelles d'utilisation de l'énergie ou de gestion des bâtiments. Un seul bureau avait effectué une recherche détaillée dans ce sens et avait essayé d'officialiser sa politique et de fixer des objectifs en matière de réduction de la consommation d'énergie. Tous les autres bureaux ont indiqué qu'ils encourageaient le personnel à éteindre les lumières et le matériel lorsque ces derniers n'étaient pas utilisés mais aucun d'eux n'avait une politique écrite dans ce domaine ni des objectifs clairement établis. Aucun des bureaux de pays n'avait négocié un accord avec les responsables de la gestion des bâtiments afin d'optimiser l'utilisation de l'énergie. Le Comité note que le PNUD envisage de publier à l'intention des bureaux de pays avant fin 2000 des directives sur les économies d'énergie afin d'assurer une approche cohérente en la matière.

131. Le Comité recommande que les bureaux de pays se penchent sur la question du rendement énergétique lorsqu'ils élaborent leurs politiques individuelles de création d'un environnement de travail non polluant.

Recyclage

132. Le PNUD avait lancé des initiatives de recyclage au siège et dans la plupart des bureaux de pays. L'équipe spéciale du PNUD chargée de la question des considérations écologiques a pris des initiatives au siège, notamment pour les vieux ordinateurs et le papier utilisé. Le programme de recyclage des produits informatiques a remporté un franc succès. Le coordonnateur du PNUD pour les questions relatives à l'environnement a conclu un accord avec une société qui remet à neuf de vieux ordinateurs et en fait don à des bénéficiaires méritants. Le PNUD s'est débarrassé de cette manière de quelque 700 ordinateurs et d'autres organismes des Nations Unies à New York ont également été associés au programme, ce qui a permis de recycler 1 800 ordinateurs additionnels.

133. Le PNUD a commencé à recycler le papier à titre expérimental en 1997 et a élargi le programme à l'ensemble de son siège à New York en novembre 1998. Le PNUD a mis à la disposition du personnel des récipients pouvant être posés sur leur bureau pour rassembler tous le matériel recyclable, désigné à chaque étage des responsables de la coordination pour les questions relatives à l'environnement et organisé des journées de nettoyage dans différents secteurs pour favoriser l'exécution du programme. Rien qu'en novembre 1997, les divisions du siège ont rassemblé 750 sacs de papier.

134. Le PNUD n'a pas surveillé la quantité de papier qu'il a recyclée puisqu'il ne disposait pas des ressources nécessaires pour mettre en place un système de mesure. Toutefois, une mesure brute consisterait à se fonder sur la quantité de papier achetée par les divisions. Le PNUD pourrait obtenir cette information de son système intégré de gestion mais ne l'a pas encore fait de façon systématique. Toutefois, à la fin de 1998, il a entrepris de déterminer la quantité de papier utilisée en se fondant sur ses fichiers manuels et sur les données communiquées par le fournisseur. Il a ainsi déterminé qu'il utilisait 218 tonnes de papier par an (43,5 millions de feuilles) mais les chiffres n'ont pas été ventilés par division.

135. Le Comité recommande que le PNUD améliore le contrôle de l'utilisation du papier dans l'ensemble des divisions et qu'il fixe un objectif, de réduction de la quantité de papier utilisée. Le Comité recommande également que le PNUD établisse des normes pour l'utilisation des imprimantes et des photocopieuses, par exemple en s'assurant que toutes les machines sont réglées par défaut en mode d'impression recto verso. Le Comité était heureux de constater que l'équipe de travail du PNUD chargée de la question avait l'intention de se pencher sur ces questions avant juin 2000 et de mettre en oeuvre un plan d'action avant septembre 2000.

136. La plupart des bureaux de pays avaient mis en place sous une forme ou une autre des initiatives de réduction au maximum de l'utilisation du papier ou de recyclage du papier utilisé. On trouvera résumée ci-après la situation telle qu'elle a été constatée par le Comité au cours de sa visite dans les 11 bureaux de pays et au Bureau des services d'achats interorganisations :

a) Réduction au maximum de l'utilisation du papier :

i) Utilisation du courrier électronique. Tous les bureaux ont fait des observations sur les avantages du courrier électronique;

ii) Collecte des feuilles de papier utilisées et réutilisation de l'autre face. Deux bureaux avaient mis en place des systèmes bien développés et six bureaux des systèmes moins bien développés tandis que quatre bureaux n'avaient guère pris de mesures en la matière;

iii) Classement électronique. Trois bureaux avaient pris des dispositions pour le classement électronique d'au moins certains de leurs documents et l'un de ces bureaux envisageait d'élargir son système; deux bureaux examinaient la possibilité de recourir au classement électronique et sept bureaux n'avaient guère pris de mesures en la matière;

iv) Photocopie ou impression recto verso. Un bureau avait mis en place un système bien développé et cinq bureaux avaient des systèmes moins bien développés tandis que six bureaux n'avaient guère pris de mesures en la matière;

b) Recyclage du papier. Six bureaux avaient mis en place des systèmes assez bien développés pour rassembler et recycler le papier utilisé; deux bureaux avaient mis en place des systèmes moins développés tandis que quatre bureaux n'avaient guère pris de mesures en la matière;

c) Autres formes de recyclage. Deux bureaux recyclaient les récipients en verre et en plastique et les canettes en aluminium; un bureau utilisait des tasses plutôt que des gobelets jetables; deux bureaux recyclaient les cartouches d'encre et un bureau recyclait les déchets organiques pour en faire de l'engrais.

137. Le Comité encourage tous les bureaux de pays du PNUD à poursuivre leurs efforts afin de réduire au maximum l'utilisation du papier et de recourir au maximum au recyclage grâce à des mesures telles que celles décrites ci-dessus.

4. Gestion des projets par les bureaux de pays

Rappel des faits

138. Le Comité a étudié un échantillon de projets dans chacun des 11 bureaux de pays qu'il a visités, afin de voir si les pratiques appliquées correspondaient aux orientations du PNUD en matière de gestion des projets. Il a étudié 24 projets, représentant un montant total d'environ 308 millions de dollars, selon les descriptifs de projet initiaux. Dans un des bureaux de pays, un projet important absorbait à lui seul quelque 227 millions de dollars de ce total. Le Comité a examiné également deux projets régionaux, auxquels le siège apportait son concours sur le plan de la gestion, évalués dans les descriptifs initiaux à environ 35 millions de dollars. Il s'est enquis de savoir si les bureaux avaient exécuté les projets en tenant les délais et les budgets convenus, mis en place des structures et des lignes de communication appropriées sur le plan de la gestion des projets et suivi et évalué les projets selon un calendrier déterminé.

Exécution des projets respectueuse des délais et des budgets

139. Les bureaux de pays précisent dans le descriptif d'un projet sa durée prévue et la date à laquelle il doit commencer. Le Comité a constaté que nombre des projets examinés n'avaient pas été exécutés dans les délais fixés au départ dans le descriptif. On a constaté que 10 projets (39 %) avaient démarré avec des retards allant généralement d'un à neuf mois, et que dans le cas d'un projet, le retard avait même été de quatre ans (encadré 3). Le Comité a également constaté que deux projets, bien qu'ayant été officiellement lancés exactement ou pratiquement aux dates prévues, connaissaient des retards considérables dans la réalisation de chacun des objectifs de base fixés dans le descriptif. On a noté en outre qu'à plusieurs occasions, il y avait eu des retards pour parvenir à un accord et signer le descriptif du projet. Dans le cas de six projets (23 % de l'échantillon), le Comité a constaté des retards de plus de six mois par rapport à la date prévue pour la signature par toutes les parties intéressées du descriptif de projet. Il s'agissait en général de problèmes concernant l'obtention du financement ou la conclusion d'un accord sur les modalités opérationnelles.

Encadré 3

Retards dans un projet visant à développer l'agrotourisme

Le projet visait à favoriser le développement d'un secteur national d'agrotourisme en créant un site pilote de séjours chez l'habitant. Bien que le PNUD ait signé le descriptif du projet en avril 1994, l'agent d'exécution ne s'est attelé au projet qu'en 1998. Le PNUD a procédé à plusieurs révisions budgétaires pour rééchelonner l'échéancier de dépenses tout au long de la période de quatre ans. Des retards ont été dus en partie à ce que l'agent d'exécution a connu des difficultés pour recruter des consultants convenablement rémunérés, mais surtout au fait que le projet avait perdu beaucoup de son intérêt dès lors que le Gouvernement avait lancé l'idée du séjour chez l'habitant à titre d'initiative gouvernementale pendant la même période. En conséquence, le PNUD a accepté à deux reprises de modifier la portée du projet et a envisagé d'y mettre fin en deux autres occasions.

Nombre des retards dans l'exécution du projet étaient imputables à l'agent d'exécution et aux modifications de la politique des pouvoirs publics. Toutefois, le bureau de pays n'a pas suivi régulièrement l'avancement du projet.

140. Le Comité recommande que les bureaux de pays veillent à ce que les agents d'exécution fournissent des rapports trimestriels sur l'état d'avancement des projets et que le PNUD applique sans tarder des mesures correctives lorsque les projets prennent du retard.

141. Le PNUD a prévu que pour 16 projets (62 % de l'échantillon), il faudra plus de temps qu'il n'est prévu dans le descriptif pour les mener à bien. Dans certains cas, le PNUD a prolongé la durée d'un projet pour compenser des retards intervenus dans son démarrage ou son exécution; dans d'autres cas, la prolongation s'expliquait par un élargissement des objectifs et de la portée du projet. Le Comité admet que le PNUD peut parfois être obligé de prolonger la durée d'un projet en raison de circonstances locales ou de difficultés d'exécution. Il est toutefois préoccupé par le fait que les calendriers fixés par les bureaux de pays ne sont pas toujours réalistes.

142. Le Comité note que le nouveau Manuel des programmes et projets prévoit que tous les budgets des projets nouvellement approuvés doivent être examinés dans les deux mois qui suivent la date initiale d'approbation. En outre, le système de gestion de l'information financière du PNUD prévoit à l'intention des bureaux de pays le recours à une budgétisation fictive qui leur permet de mesurer l'incidence des retards intervenus dans l'approbation et l'exécution des projets et de réaffecter les ressources en conséquence.

143. Le Comité recommande au PNUD de recourir à la budgétisation fictive dans le cadre de la gestion de l'information financière afin de mettre en place un système de planification plus réaliste et de maîtriser le déroulement de l'exécution des projets.

144. Le Comité a constaté que tous les projets étudiés faisaient l'objet de documents budgétaires ventilés en divers sous-titres – par exemple contrats, formation,

équipements et imprévus. Toutefois, en règle générale, les bureaux de pays n'étudient pas ces budgets en fonction des objectifs des projets. En conséquence, il n'a pas été possible de prendre en compte les coûts prévus concernant la réalisation de tel ou tel objectif ou résultat. Le Comité estime que l'établissement des coûts relatifs aux objectifs serait une méthode utile permettant de mieux justifier l'emploi des fonds consacrés à un projet et de comparer les facteurs de production et les produits, et donc de mesurer plus facilement les progrès réalisés. Le Comité note que le nouveau Manuel des programmes et projets, publié en 1999, préconise cette solution.

145. Le Comité recommande que le PNUD veille à ce que tous les descriptifs et les révisions de projets contiennent des données sur le budget global du projet, ventilé par sous-chapitres et échelonné sur la durée de vie du projet ainsi que sur le budget global du projet ventilé par objectifs ou sous-objectifs.

146. Dans deux projets, le PNUD avait fixé un budget établi sur la base de fonds dont il n'avait pas parfaitement identifié la source au départ. Dans un cas, le PNUD a avancé un budget de 31 120 000 dollars, alors qu'il ne comptait que 9 890 000 dollars de fonds vraiment engagés. Dans le second cas, le PNUD envisageait, dès la phase de planification, des dépenses de 3 090 000 dollars, alors que les engagements annoncés ne s'élevaient qu'à 266 400 dollars. Le Comité estime qu'il est imprudent de planifier des projets sur la base de financements anticipés mais non engagés.

147. Le Comité recommande que le PNUD ne prépare de plans de projet que sur la base de financements dûment engagés.

148. Quand il a examiné deux projets financés par un grand donateur, le Comité s'est inquiété des problèmes de comptabilité résultant des différences entre les pratiques comptables courantes du donateur et celles du PNUD concernant l'échelonnement des paiements et des dépenses. Le PNUD a pour norme de n'encourir aucune dépense avant d'avoir reçu des fonds, tandis que pour le donateur, il est d'usage de verser une part des fonds non encore utilisés une fois le projet exécuté. Ces approches sont incompatibles entre elles, mais le PNUD, en acceptant d'être financé par ce donateur, a en fait accepté ses mécanismes financiers. Le Comité note que le PNUD met actuellement au point des directives comptables concernant la comptabilisation de cette sorte de financement et la réduction des risques de non-paiement pour le PNUD.

149. Le Comité recommande que le PNUD mette définitivement au point et publie, en toute priorité, les directives applicables aux projets financés par ce donateur en faveur des bureaux de pays.

Structures et lignes de communication en matière de gestion

150. L'échantillon des 26 projets étudiés par le Comité comprenait 17 projets gérés dans le cadre d'arrangements prévoyant l'exécution par des entités nationales, six projets gérés par le Bureau de l'ONU pour les services d'appui aux projets, deux projets gérés au titre de l'exécution directe et un projet géré par une organisation non gouvernementale. Les arrangements de gestion variaient selon les circonstances locales, notamment en ce qui concerne la définition des responsabilités et de l'obligation de justification locales lorsque l'exécution est confiée à des entités nationales. D'un côté, un petit nombre de pays avaient conclu des arrangements généralement conformes aux orientations de base du PNUD, c'est-à-dire que les départ-

tements et organismes gouvernementaux assuraient toute la gestion quotidienne du projet et le bureau de pays se consacrait aux travaux de synthèse et à l'examen d'ensemble. À l'inverse, certains gouvernements n'étaient en mesure d'offrir qu'un soutien très limité en ce qui concerne l'exécution d'un projet et le bureau de pays a dû employer du personnel directement rémunéré sur des fonds destinés au projet, afin d'effectuer la plupart des activités concernant ce dernier.

151. Le Comité a pris note des exemples de bonnes pratiques dans certains domaines de la gestion des projets. C'est ainsi que le PNUD a pu intervenir efficacement en tant qu'intermédiaire entre plusieurs parties intéressées. Dans un projet concernant la démobilisation et la réconciliation nationale, le PNUD a mis en place un comité-cadre par l'intermédiaire duquel il a mené à chaque étape du projet des négociations et des consultations poussées avec toutes les parties prenantes, dont le gouvernement et divers agents d'exécution, donateurs et parties intéressées. Le Comité se félicite des exemples de cette nature.

Suivi et évaluation

152. Dans les directives du PNUD concernant la gestion des projets, il est stipulé que les projets doivent être suivis par le personnel du bureau de pays qui effectue des visites annuelles sur le terrain et que chaque année un examen tripartite de niveau élevé doit être mené par toutes les parties intervenantes, à savoir le PNUD, le gouvernement et l'agent d'exécution. Les directives du PNUD exigent en outre que tous les projets comprennent des indicateurs de résultats chiffrés afin de faciliter la mesure des progrès réalisés. Le Comité a constaté que le suivi et l'évaluation des projets étaient plus ou moins approfondis et suivaient des calendriers différents selon les bureaux de pays et que beaucoup de projets ne prévoyaient pas d'indicateurs de résultats ou d'objectifs chiffrés, qui auraient permis aux bureaux de pays de procéder à un suivi efficace. Il a constaté par exemple que dans cinq cas, le bureau de pays n'avait jamais procédé aux examens tripartites ou aux autres activités d'évaluation, ou qu'il l'avait fait avec retard, et que dans le cas de quatre projets, les indicateurs de résultats chiffrés étaient inexistantes voire très limités.

153. Le Comité recommande que le PNUD veille à ce que tous les projets comportent des indicateurs de résultats ou d'objectifs chiffrés et qu'il mesure l'état d'avancement d'un projet en fonction de ces critères. Il recommande en outre que les bureaux de pays procèdent à un suivi et à des évaluations régulières, conformément aux orientations du Programme.

154. Le Comité a par ailleurs pris note de cas de bonnes pratiques concernant le suivi et l'évaluation. Le PNUD a suivi de façon extrêmement efficace un projet de 3 750 000 dollars financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Le bureau de pays a reçu du directeur du projet des rapports bimensuels très détaillés concernant les activités menées dans le cadre de chacun des objectifs visés. Un comité de gestion comprenant des représentants du PNUD, de l'agent d'exécution et du personnel affecté à l'exécution du projet s'est réuni tous les cinq ou six mois pour passer en revue les progrès réalisés et résoudre des problèmes. Conformément aux normes du FEM, le personnel affecté à l'exécution du projet a procédé à un examen annuel de l'exécution du projet et s'est efforcé de quantifier le niveau de réalisation de chaque objectif. Le Comité se félicite de cette approche résolue du suivi et de l'évaluation des projets.

5. Examen du Bureau de l'audit et des études de performance

Introduction

155. Le Bureau de l'audit et des études de performance fournit des services de vérification interne des comptes au PNUD. Aux termes du mémorandum d'accord conclu entre le FNUAP et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), le Bureau propose également des services de vérification interne des comptes à ces organisations. Il a pour tâche de rendre compte à l'Administrateur et aux chefs de secrétariat du FNUAP et de l'UNOPS, selon le cas, de :

- a) La régularité des opérations concernant l'encaissement, la garde, la dépense, la comptabilisation des ressources financières et les états financiers;
- b) L'efficacité des systèmes de contrôle interne et des systèmes comptables;
- c) La conformité des dépenses avec les objectifs pour lesquels les fonds ont été approuvés;
- d) La conformité de toutes les activités et transactions financières avec les réglementations, règles, politiques, procédures et instructions administratives en vigueur;
- e) L'exploitation efficace, rationnelle et rentable des ressources et des fonds.

Portée de l'examen

156. Le Comité a examiné les activités du Bureau à l'échelle du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS dans le cadre de son examen des ressources et du fonctionnement du Bureau ainsi que du niveau de formation de son personnel. Le Comité s'est consacré uniquement au PNUD lorsqu'il a examiné les fonctions de vérification des comptes exécutées par le Bureau.

Ressources

157. Pendant la période 1998-1999, le coût total du fonctionnement du Bureau a atteint près de 6 millions de dollars, non compris le coût du personnel international. Ce montant était réparti comme suit : 2,3 millions versés à des sous-traitants pour des services d'audit dans trois régions, 1,1 million de dollars de frais de voyage, 1,2 million de dollars au titre des consultants et du personnel temporaire, 0,3 million de dollars de matériel informatique et 0,2 million de dollars pour le coût des administrateurs recrutés sur le plan national. Le Comité a évalué les coûts salariaux du personnel recruté sur le plan international à environ 6,5 millions de dollars pendant l'exercice biennal 1998-1999, portant le total des coûts pour cet exercice à environ 12,5 millions de dollars.

Organisation et dotation en effectifs

158. Pour la période 1998-1999, la stratégie adoptée par le Bureau a consisté à réaliser des audits de régularité des bureaux de pays du PNUD tous les deux ans et des audits de gestion de ses unités administratives et de ses activités tous les sept à huit ans. Pour compléter ce programme de travail, le Bureau a partagé les tâches entre son propre personnel et des cabinets d'audit du secteur privé.

159. En novembre 1999, le Bureau avait engagé quatre cabinets du secteur privé pour réaliser des vérifications internes des comptes des bureaux de pays des régions de l'Afrique, de l'Asie et du Pacifique, des États arabes et de l'Amérique latine et des Caraïbes.

160. Au 31 décembre 1999, le Bureau disposait de 45 postes, dont 31 à New York et 14 dans les centres d'audit régionaux en Malaisie, au Panama et au Zimbabwe. Les centres sont également chargés de la gestion opérationnelle des contrats avec les cabinets d'audit.

161. Le Bureau a fonctionné avec un effectif incomplet pendant la plupart de l'exercice biennal 1998-1999. En décembre 1998, 13 postes étaient vacants. Le Bureau a pourvu des postes en 1999 mais en décembre de la même année, six postes étaient toujours vacants, la plupart dans la catégorie des administrateurs. Le Bureau a informé le Comité qu'il avait pris des mesures pour recruter du personnel afin de pourvoir les postes vacants en 2000.

162. Au 31 décembre 1999, 41 % du personnel des services d'audit et des chefs de section possédaient les qualifications professionnelles exigées ou s'employaient à les acquérir. Huit fonctionnaires justifiaient d'une formation d'expert-comptable, un avait une formation d'auditeur agréé de systèmes d'information et deux autres suivaient des cours pour obtenir un certificat d'auditeur interne agréé. Deux de ces fonctionnaires étaient également des spécialistes certifiés des enquêtes sur les fraudes. Le Comité est conscient qu'il n'est pas nécessaire que l'ensemble du personnel du Bureau justifie d'une formation de comptable ou de vérificateur de comptes; toutefois, **il recommande au Bureau d'évaluer les qualifications nécessaires pour chaque poste d'audit et d'élaborer une stratégie afin de répondre à ces besoins.**

Formation professionnelle continue

163. Le Comité a examiné la formation dispensée au personnel du Bureau en 1998. Bien que les fonctionnaires aient participé à un total de 57 stages de formation, 18 n'ont suivi aucun stage ayant un rapport avec la vérification des comptes et 15 n'ont reçu aucune formation au cours de l'année. En 1999, les fonctionnaires ont suivi seulement 67 des 103 stages de formation prévus pour l'année.

164. Le Comité a également constaté que le Bureau disposait d'un budget de 37 500 dollars pour la formation externe en 1998 mais n'avait dépensé que 15 110 dollars. Sur les 48 000 dollars inscrits au budget de 1999 au titre de la formation externe, le Bureau a dépensé seulement 22 247 dollars. De même, les dépenses du Bureau au titre de la formation pour la période 1998-1999 représentaient moins de 0,3 % du coût total.

165. Le Comité est préoccupé par le faible niveau des dépenses de formation du Bureau ainsi que par l'insuffisance du niveau de formation du personnel du Bureau. Si les fonctionnaires du Bureau n'acquièrent pas un niveau de formation suffisant, ils risquent de ne pas pouvoir remettre à niveau leurs compétences professionnelles et d'être incapables de faire face comme il convient aux besoins de l'organisation. Le Comité a toutefois noté que le Bureau avait élaboré un cadre d'apprentissage, de formation et de perfectionnement sur la base duquel il avait établi des plans de formation du personnel.

166. **Le Comité recommande au Bureau de veiller à ce que chaque fonctionnaire reçoive une formation suffisante pour garantir que l'organisation conserve ses compétences techniques.**

Étendue de la vérification des comptes

167. Le tableau 4 récapitule le nombre et les types de rapports d'audit élaborés par le Bureau au cours de l'exercice biennal 1998-1999.

Tableau 4

Nombre et types de rapports d'audit élaborés par le Bureau de l'audit et de l'étude des performances au cours de l'exercice biennal 1998-1999

<i>Type de rapport</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>En cours au 31 décembre 1999</i>	Total
Vérification interne	94	76	7	177
Auto-évaluation de contrôle	12	33	0	45
Missions d'exécution nationale	6	10	8	24
FNUAP	47	28	14	89
UNOPS	28	31	9	68
Vérifications spéciales	14	23	33	70
Total	201	201	71	473

168. La majorité des rapports s'attachaient essentiellement au fonctionnement des bureaux de pays et aux dépenses au titre de l'exécution nationale. Sur les 271 vérifications exécutées par le Bureau à l'échelle du PNUD, achevées ou en cours, seules 11 concernaient le siège du PNUD et parmi celles-ci deux étaient des vérifications spéciales. En 1999, le Bureau n'a procédé à aucune vérification aux fins d'évaluer la fiabilité des données comptables et autres données du PNUD servant à l'élaboration des états financiers et de faire rapport à ce sujet.

169. Deux mille quatre cent quinze recommandations au PNUD avaient été formulées dans les rapports de vérification interne de 1999 contre 2 122 en 1998 et 1 255 en 1997. La proportion des recommandations approuvées par l'organisation est également passée de 75 % en 1997 à 90 % pour l'exercice biennal 1998-1999.

170. En 1999, le PNUD a lancé son nouveau système intégré de gestion. Compte tenu des problèmes considérables que le Programme a dû surmonter lors de la mise en oeuvre du système, il lui a été difficile de maintenir un niveau normal de procédures de contrôle pendant la période. Le Bureau a fourni des ressources humaines pendant cinq mois pour aider à mettre en place le système mais n'a pas procédé à la vérification du système ou du nombre important des modifications apportées aux procédures comptables pendant cette période. Le Comité estime que le Bureau aurait dû faire des efforts supplémentaires dans ce domaine pendant l'exercice 1998-1999.

171. **Le Comité recommande au Bureau de procéder à une analyse détaillée des risques associés à la mise en place du SIG, tant du point de vue de la gestion des informations que des contrôles financiers, ainsi qu'à la vérification correspondante du système et de ses interfaces.**

172. Pendant l'exercice biennal 1998-1999, le Bureau avait prévu de se rendre dans chaque bureau de pays une fois tous les deux ans. Pendant cette même période, il a réalisé des vérifications des comptes dans les 87 bureaux de pays des régions de l'Afrique, des États arabes et de l'Asie et du Pacifique. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, où le Bureau a installé un centre d'audit régional en 1999, il a vérifié les comptes de 13 des 24 bureaux de pays pendant l'exercice concerné.

173. Cependant, le Bureau a vérifié les comptes de 3 des 29 bureaux de pays en Europe et dans la Communauté d'États indépendants au cours de l'exercice biennal. Il avait prévu au départ d'ouvrir un quatrième centre d'audit régional et de faire effectuer les audits par des experts comptables en 2000, mais du fait de la nouvelle politique budgétaire, l'ouverture du centre a été reportée. La Section de la vérification interne des comptes recrutera des auditeurs pour des contrats d'une durée de trois ans afin de réaliser des audits de gestion de chaque bureau de pays une fois tous les quatre ans en moyenne.

174. Le Comité recommande au Bureau de s'employer à améliorer la couverture de la région de l'Europe et de la Communauté d'États indépendants pendant l'exercice biennal 2000-2001, en raison notamment de l'augmentation du nombre des bureaux de pays dans cette région au cours de ces dernières années.

175. Le Comité a également recommandé, à la suite de son examen de l'initiative lancée par le PNUD pour un environnement de travail non polluant, que les procédures de vérification ou d'évaluation internes couvrent toutes les activités présentant un risque pour l'environnement.

Auto-évaluation de contrôle

176. En 1996, le Conseil d'administration du PNUD a adopté un nouveau cadre d'obligation redditionnelle et a chargé le Bureau de l'audit et des études de performance de l'appliquer et de le superviser. Le Bureau a lancé le processus de mise en oeuvre et de suivi du cadre en faisant appel à un mécanisme d'auto-évaluation de contrôle, c'est-à-dire que des équipes de collaborateurs se réunissent au cours de sessions pour analyser leur capacité à atteindre des objectifs clefs. À l'issue des sessions, les animateurs élaborent un rapport et l'équipe établit un plan d'action. Le PNUD a instauré le processus d'auto-évaluation de contrôle en octobre 1998, et entre cette date et décembre 1999 il a organisé 46 sessions d'auto-évaluation.

177. Le processus d'auto-évaluation de contrôle est un outil diagnostique qui permet d'identifier les problèmes et les risques. Il appartient toutefois à l'administration d'exploiter les informations recueillies lors des sessions d'auto-évaluation afin de procéder à des améliorations. Pour que ce processus soit efficace, l'administration doit assurer un suivi régulier et approfondi. Pour l'instant c'est l'administration locale qui a en a la charge exclusive et le Bureau ne dispose d'aucun moyen pour procéder à des vérifications systématiques et indépendantes des activités de suivi. **Le Comité recommande au Bureau de procéder à des vérifications systématiques et indépendantes afin d'évaluer l'efficacité de l'administration dans la mise en oeuvre des plans d'action en matière d'auto-évaluation de contrôle.**

178. Alors que le processus d'auto-évaluation de contrôle n'a pas été essentiellement conçu comme un audit de régularité, il identifie néanmoins les domaines qui

présentent des risques pour l'organisation. En tant que tel, il s'agit d'un outil précieux qui devrait fournir au Bureau des informations utiles pour ses propres évaluations des risques et pour identifier des domaines de préoccupation ayant des répercussions plus larges sur l'ensemble de l'organisation. **Le Comité recommande au Bureau d'assurer le suivi des rapports sur les sessions d'auto-évaluation de contrôle et, le cas échéant, d'exploiter ces informations dans le cadre de ses évaluations des risques et de ses plans d'audit.**

Organisation des audits

Organisation à long terme

179. Chaque section d'audit du Bureau de l'audit et des études de performance a mis au point un plan à long terme dans lequel sont énumérées les entités dont elle est chargée d'assurer la vérification. Toutefois ne sont analysés dans ces plans ni les systèmes et sous-systèmes fonctionnant au sein de ces entités ni les risques ou leur importance relative. Ainsi, la Section de l'audit interne a pour fonction de vérifier les comptes des services du siège, ainsi que des bureaux régionaux et du Bureau des services financiers et administratifs. Or, dans son plan d'audit du 23 novembre 1999 ne figuraient ni d'indications détaillées quant aux systèmes de gestion ou aux systèmes financiers ni d'évaluation concernant les différents bureaux.

180. Le Comité a aussi noté qu'en insistant sur les responsabilités de chaque section, le Bureau ne recensait pas les systèmes communs à différents services, lesquels pourraient faire l'objet d'un contrôle unique.

181. Le Comité recommande au Bureau de réviser son plan à long terme pour prendre en compte les risques auxquels sont exposés les différents systèmes.

Plans d'audit annuels

182. Le Bureau a aussi élaboré un plan d'audit annuel, qu'il a fait distribuer dans toute l'organisation. Ce plan fournit des indications détaillées sur les effectifs et le budget du Bureau, ainsi que des plans de travail détaillés pour chaque section, assortis d'indications quant aux ressources engagées pour réaliser chaque audit.

Plans d'audit individuels

183. Le Comité a passé en revue l'organisation des différents audits et constaté que le Bureau n'avait établi de programme détaillé ni pour les audits des services ni pour les audits de la gestion; il a toutefois élaboré une série de programmes types à utiliser pour effectuer les audits dans les bureaux de pays, et notamment un rapport et des notations d'audit types en vue de la présentation de l'opinion des commissaires aux comptes.

184. Le Comité recommande au Bureau d'élaborer des programmes d'audit pour tous les audits fonctionnels et de gestion auxquels il a l'intention de procéder; la direction devra prendre connaissance de ces programmes avant le début de l'audit pour s'assurer qu'aucune activité n'est omise et que ce qui est prévu répond bien aux objectifs de la vérification.

185. Le Bureau organise et suit les projets et les audits sur la base du nombre de jours de travail prévus pour l'accomplissement d'une tâche donnée; mais il lui faut

encore mettre au point des systèmes qui lui permettent de déterminer et d'indiquer le coût intégral de chacun des produits.

186. Étant donné que le PNUD met de plus en plus l'accent sur les produits et entend prouver le coût-efficacité de ses services, **le Comité recommande au Bureau d'élaborer un système permettant d'identifier clairement le coût intégral de chaque produit.**

Conseils pour la conduite des audits

Données permanentes

187. Le Bureau ne conserve pas durablement les données dont il dispose sur les systèmes de contrôle de l'organisation. Il estime que, dans l'environnement en constante évolution dans lequel le PNUD opère à l'heure actuelle, de telles données seraient très vite dépassées.

188. Le Comité pense, pour sa part, qu'il importe que le Bureau ait des informations à jour concernant les principaux systèmes et moyens de contrôle internes du PNUD. Non seulement il aurait de la sorte à sa disposition une information de base à laquelle il aurait aisément accès, mais cette information lui servirait aussi à guider l'organisation des audits.

189. **Le Comité recommande donc que, avant tout audit et pour en faciliter l'organisation, le Bureau recense les systèmes et contrôles clefs et conserve durablement l'information recueillie en vue d'audits ultérieurs.**

Procédures d'audit

190. Le Directeur du Bureau a publié une série de directives qu'il est impératif de respecter pour conduire les procédures d'audit. Huit des 10 directives visées ont trait à l'administration, au personnel, à l'établissement, au format et à la publication des rapports d'audit. Deux seulement de ces directives se rapportent directement à la procédure même (il s'agit des directives 2 et 6 relatives aux documents de travail et aux pièces à fournir). Le Bureau a aussi publié des directives de contrôle de gestion détaillées pour aider les vérificateurs internes à faire leur travail dans les bureaux de pays, mais il n'a pas présenté de directives spécifiques concernant plusieurs aspects essentiels du processus, comme l'organisation de l'audit et l'analyse des risques. Par ailleurs, il ne dispose pas du manuel général d'audit interne décrivant les méthodes et procédures de vérification dont l'Institut des auditeurs internes a recommandé l'établissement.

191. **Le Comité recommande au Bureau d'établir un manuel d'audit interne qui puisse lui servir de cadre pour la conduite de ses opérations. Le Bureau devrait compléter ce manuel au moyen d'une série de notes offrant des conseils précis pour mener les enquêtes efficacement.**

Qualité des audits

192. Le Directeur du Bureau a engagé des consultants indépendants qui ont été chargés de passer en revue toutes les activités accomplies en 1998 afin d'en évaluer la qualité. Ces consultants ont étudié :

a) Les normes et pratiques professionnelles, ainsi que les directives opérationnelles pour établir si elles étaient adaptées aux besoins;

b) Les unités d'exécution, sur le plan opérationnel et professionnel, pour déterminer si elles étaient conformes aux politiques, normes et directives du Bureau et du PNUD;

c) Dans chaque unité d'exécution, un échantillon de dossiers contenant des documents de travail pour déterminer si, sur le plan opérationnel et professionnel, les normes et directives du Bureau avaient été respectées et suivies.

193. Les consultants ont relevé des faiblesses dans les procédures d'examen utilisées par deux centres régionaux de services d'audit et par une section d'audit au siège. Le Bureau a informé les consultants que tous les audits avaient été examinés, mais il l'a fait parfois officieusement et cela n'a pas toujours été signalé sur les documents de travail. L'enquête a révélé que le Bureau prévoyait des examens approfondis dans les contrats d'audit conclus auprès de consultants.

194. Le Comité estime qu'il est important que le Bureau mette en place un système complet d'évaluation de la qualité pour veiller à ce que ses normes professionnelles soient respectées. Le Comité a le sentiment que la direction n'a pas toujours contrôlé les documents d'audit établis par ses subordonnés ou n'a pas toujours prouvé qu'elle avait effectué un tel contrôle. **Le Comité recommande que le Bureau adopte une procédure type pour conduire l'examen des documents de travail dont doivent s'acquitter les gestionnaires et pour établir que ces documents ont bien été vérifiés.**

Passation de contrats d'audit à l'extérieur

195. Le Bureau a passé des contrats d'audit de ses bureaux de pays en Afrique, en Asie et dans le Pacifique, dans la région des États arabes, en Amérique latine et dans les Caraïbes avec quatre cabinets d'audit privés. Il a demandé à ces cabinets de procéder à des vérifications complètes de leurs propres documents de travail et de coordonner et contrôler la qualité de leurs services.

196. Le Comité a examiné les documents de travail rédigés par ces cabinets pour les bureaux du PNUD en Bolivie, en Équateur et en Jamaïque, ainsi qu'au Panama et au Venezuela.

197. Le Comité a noté que tous les documents de travail montraient que les cabinets d'audit avaient fait dans une certaine mesure une analyse de gestion, mais il a constaté aussi que certains documents ne comportaient aucun travail de synthèse ou n'analysaient pas le processus de vérification.

198. L'étude détaillée des documents de travail produits à l'issue de l'audit des bureaux de la Jamaïque et de l'Équateur a révélé une vérification de qualité médiocre. Dans le premier cas, certains résultats étaient contradictoires et les constatations n'étaient pas étayées de pièces; dans le second, il n'y avait pas de lien entre le programme d'audit et les documents de travail fournis.

199. Le Comité a noté avec satisfaction qu'à la suite de ces constatations, le Bureau avait rapidement pris des mesures et notamment rencontré les experts-comptables concernés, remis à plus tard le règlement de leurs honoraires et examiné leurs documents de travail. En ce qui concerne l'Afrique, le Comité a aussi noté que le Bureau avait fait moins souvent appel à des cabinets privés, en raison de la médiocrité des services assurés. **En conséquence, le Comité recommande au Bureau de procéder à titre expérimental à l'étude des documents de travail de tous les cabi-**

nets avec lesquels il a conclu des contrats, pour vérifier si ceux-ci appuient leurs conclusions sur des preuves suffisantes et fiables.

Suivi des recommandations d'audit

200. Le Bureau demande aux services qui ont fait l'objet d'un audit de lui montrer tous les six mois ce qu'ils ont accompli pour donner suite aux recommandations qui leur ont été faites. Chaque section d'audit passe en revue les états reçus et intègre les renseignements obtenus dans une base de données centrale. Le Bureau a fait en sorte que les bureaux de pays puissent accéder directement à cette base pour s'acquitter de la tâche qui leur est demandée. Le Comité estime que le Bureau disposera de la sorte d'informations précieuses sur les mesures prises à la suite d'un audit.

Comités d'audit

201. En 1997, le PNUD a créé un Comité d'examen et de contrôle de gestion qui lui sert de comité d'audit. Ce comité regroupe quatre hauts responsables du PNUD et le Secrétaire général adjoint de l'Organisation des Nations Unies aux services de contrôle interne. Il doit faciliter le processus permettant à l'Administrateur et, par son intermédiaire, au Conseil d'administration, de s'assurer que le cadre d'obligation redditionnelle du PNUD fonctionne correctement. Il a pour principale tâche de passer en revue et d'évaluer les plans d'audit interne, d'étudier les résumés succincts des audits et des examens et de vérifier si les mesures correctives recommandées ont été mises en oeuvre.

202. Le Comité ne s'est pas réuni en 1999, en partie à cause de la restructuration du PNUD qui était en cours. Le fait que le PNUD n'ait pas remplacé les trois membres qui avaient démissionné en 1999 ou avaient pris leur retraite n'a pas non plus facilité sa tâche.

203. Le Comité estime qu'il est important que le PNUD mette en place un mécanisme d'examen qui permette à l'Administrateur de s'assurer que le cadre d'obligation redditionnelle est bien en place. **Le Comité recommande au PNUD de rétablir le Comité en pourvoyant les sièges vacants.**

6. Cas de fraude avérés ou présumés

204. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, le PNUD a été informé de 22 cas de fraude avérés ou présumés. Il n'a pas pu quantifier les pertes dans deux des cas de fraude présumés, mais il a établi que, dans les 20 autres cas, les pertes s'élevaient à 408 000 dollars. Au 31 décembre 1999, il n'avait encore recouvré que 3 000 dollars. Deux des 20 cas, qui représentaient 280 000 dollars de pertes, avaient trait à des paiements effectués sur la base de documents falsifiés. Huit des autres affaires, représentant des pertes se chiffrant à 8 700 dollars, concernaient des demandes de remboursement pour frais médicaux indûment présentées par des fonctionnaires.

D. Remerciements

205. Le Comité des commissaires aux comptes remercie l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et ses collaborateurs de leur coopération et de leur aide.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
(*Signé*) Sir John **Bourn**

Le Vérificateur général des comptes du Ghana
(*Signé*) Osei Tutu **Prempeh***

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(*Signé*) Celso D. **Gangan**

28 juillet 2000

* Lorsque son mandat a expiré, le 30 juin 2000, le Vérificateur général des comptes du Ghana n'avait pas signé le présent rapport. Il a toutefois déclaré être d'accord avec la teneur du document. D'ailleurs, le programme d'audit avait été approuvé par le Comité et toutes les instructions spéciales données par lui ont été suivies.

Annexe I

Mesures prises pour donner effet aux recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997^a

Recommandation figurant au paragraphe 20

1. Le PNUD devrait conserver pendant au moins deux exercices biennaux l'ensemble des rapports de vérification reçus au sujet des dépenses effectuées au titre de l'exécution nationale pour permettre au Comité des commissaires aux comptes de vérifier les rapports qui n'ont pas été reçus au cours de l'exercice précédent.

Mesures prises par l'Administration

2. Le Bureau de l'audit et des études de performance est en train d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

3. Le Comité se félicite de ces faits.

Recommandation figurant au paragraphe 36

4. Le PNUD devrait séparer clairement les tâches entre la demande d'achat, la réception des marchandises et la comptabilité matière.

Mesures prises par l'Administration

5. La révision complète du Règlement financier et des règles de gestion financière du PNUD qui a pris effet le 1er avril 2000 introduit une nouvelle politique de contrôle des dépenses dans laquelle ces tâches sont clairement séparées.

Observations du Comité

6. Le Comité se félicite de l'adoption d'une nouvelle politique de contrôle des dépenses et il surveillera la manière dont cette politique sera appliquée.

Recommandation figurant au paragraphe 38

7. Le Règlement financier du PNUD devrait être modifié de sorte que les pertes de change soient comptabilisées comme des dépenses, ainsi que le prescrit le paragraphe 29 des normes comptables des Nations Unies et conformément à ce qui se pratique au Siège de l'ONU.

^a Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 5A (A/53/5/Add.1), chap. II.

Mesures prises par l'Administration

8. La règle de gestion financière pertinente a été modifiée comme indiqué dans le document DP/2000/4.

Observations du Comité

9. Le Comité se félicite de ces faits.

Recommandation figurant au paragraphe 45

10. Le PNUD devrait suivre la rentabilité des placements par rapport aux taux courants du marché.

Mesures prises par l'Administration

11. Le taux de référence a été approuvé par le Comité des placements en octobre 1998. Le Bureau de la gestion et la Division de la trésorerie sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

12. Le Comité se félicite de la mise au point d'un taux de référence pour suivre le rendement des placements.

Recommandation figurant au paragraphe 52

13. Le PNUD devrait définir une « période raisonnable de besoins prévisionnels de trésorerie » pour ses avances aux organismes et faire régulièrement le point des soldes détenus.

Mesures prises par l'Administration

14. Le PNUD a eu des entretiens avec le Comité des commissaires aux comptes le 4 mars 1999 pour clarifier sa position et confirmer l'interprétation que le Programme donne à l'expression « période raisonnable de besoins prévisionnels de trésorerie ».

Observations du Comité

15. Le Comité prend note avec satisfaction des mesures prises.

Recommandation figurant au paragraphe 53

16. Le PNUD devrait examiner dans quelle mesure il pourrait réduire les avances versées aux organismes et passer, lorsque c'est possible, à un système de remboursement des dépenses réelles, de manière à réduire les risques de trésorerie et à améliorer le contrôle financier.

Mesures prises par l'Administration

17. Une réunion a été organisée avec le Comité des commissaires aux comptes le 4 mars 1999 pour clarifier la position du PNUD. Le Programme estime que les organismes en question ne peuvent faire office d'agents d'exécution sans obtenir des avances.

Observations du Comité

18. Le Comité prend note des observations de l'Administration et gardera la question à l'examen.

Recommandation figurant au paragraphe 67

19. Le PNUD devrait tenir à jour des informations sur les niveaux d'occupation des immeubles du siège afin de favoriser le contrôle et le suivi des dépenses.

Mesures prises par l'Administration

20. Les loyers et autres données relatives à l'occupation des locaux de bureaux de pays et du siège du PNUD figurent désormais dans la base de données Aperture. Le Sous-Groupe des locaux et des services communs du Groupe des Nations Unies pour le développement et la Division des services administratifs et le Bureau de la gestion sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

21. Le Comité note avec satisfaction que le PNUD a commencé à rassembler des données sur l'occupation de ses locaux.

Recommandation figurant au paragraphe 68

22. Le PNUD devrait mettre au point et adopter des indicateurs clefs de résultats afin d'évaluer l'efficacité et le rendement des bureaux extérieurs et du siège quant à la gestion de leurs biens immobiliers. Ces indicateurs devraient comporter des mesures de coût unitaire directement liées à des objectifs énoncés dans une stratégie de gestion immobilière.

Mesures prises par l'Administration

23. Les loyers et autres données relatives à l'occupation des locaux des bureaux de pays et du siège du PNUD figurent désormais dans la base de données Aperture. Le Sous-Groupe des locaux et des services communs, la Division des services administratifs et le Bureau de la gestion sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

24. Le Comité surveillera l'évolution de la situation à cet égard dans ses futurs audits.

Recommandation figurant au paragraphe 71

25. Le PNUD devrait parachever et publier sans délai les directives concernant les locaux et services communs.

Mesures prises par l'Administration

26. Le projet de directives a été approuvé par le Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux opérations et distribué à tous les coordonnateurs résidents et représentants résidents du PNUD. Les réponses à une enquête sur les services communs ont été reçues de 136 bureaux de pays. Ces données ont été analysées et un projet de rapport a été publié. Ce travail permettra d'établir quelles sont les meilleures pratiques dans ce domaine. Un atelier a été organisé au début de 2000.

Observations du Comité

27. Le Comité se félicite de l'établissement du projet de directives et espère que les meilleures pratiques seront appliquées dans l'ensemble du Programme.

Recommandation figurant au paragraphe 81

28. Le PNUD devrait redoubler d'efforts pour mettre en œuvre sa politique actuelle visant à obtenir des locaux à loyer gratuit.

Mesures prises par l'Administration

29. Dans le cadre des contributions des gouvernements aux dépenses des bureaux locaux, le siège continue de demander aux bureaux de pays d'essayer d'obtenir auprès des gouvernements des locaux à loyer gratuit. L'évolution récente est à l'accroissement de la superficie à usage de bureaux que les gouvernements fournissent gratuitement au PNUD, dont la valeur est passée de 5,9 millions de dollars en 1997 à 7 millions de dollars en 1998. Par ailleurs, le PNUD, dans le cadre du Groupe des Nations Unies pour le développement, travaille de concert avec les autres organisations du système des Nations Unies sur le sujet. Le renforcement de cette politique est explicité dans le rapport sur les Maisons des Nations Unies que le PNUD a présenté aux conseils d'administration des entités membres du Groupe des Nations Unies pour le développement au printemps de 1999.

Observations du Comité

30. Le Comité prend note de ces faits, notamment du rapport sur les Maisons des Nations Unies, et il espère que davantage de locaux à usage de bureaux seront fournis gratuitement.

Recommandation figurant au paragraphe 84

31. Le PNUD devrait établir à l'avance un plan des travaux d'entretien et de transformation des locaux qu'il occupe.

Mesures prises par l'Administration

32. Un plan d'entretien établi pour les locaux du siège devait être mis en oeuvre au début de 2000. L'analyse de la situation des locaux des bureaux de pays est en cours, dans le cadre de la mise en oeuvre du programme relatif aux Maisons des Nations Unies. La Division des services administratifs et le Bureau de la gestion sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

33. Le Comité se félicite de la mise au point d'un plan d'entretien des locaux du siège et encourage les bureaux de pays du PNUD à élaborer des plans analogues pour leurs propres locaux.

Recommandation figurant au paragraphe 86

34. Le PNUD devrait recueillir et analyser les données relatives aux dépenses et à la consommation d'énergie pour ses locaux, afin de faciliter les comparaisons et de mettre en évidence les gaspillages et les dépenses excessives.

Mesures prises par l'Administration

35. Plusieurs discussions ont eu lieu à ce sujet, tant au sein du PNUD que dans le cadre du Sous-Groupe des locaux et services communs. Le plan d'entretien établi pour les locaux du siège était axé sur la nécessité de réaliser des économies d'énergie et de réduire les dépenses. Des directives sur les économies d'énergie sont en train d'être élaborées dans le cadre de l'initiative pour un environnement de travail non polluant, sous l'égide conjointe du Bureau de la gestion et de la Division pour la gestion durable de l'énergie et de l'environnement. Un plan de remise aux normes concernant l'éclairage, le chauffage, l'aération et la climatisation a été conçu et son élaboration est sur le point d'être achevée. Sa mise en oeuvre était censée s'achever au début de 2000. La Division des services administratifs, le Bureau de la gestion et la Division pour la gestion durable de l'énergie et de l'environnement sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

36. Le Comité fait de nouvelles observations sur le sujet dans le présent rapport.

Recommandation figurant au paragraphe 89

37. Le Comité devrait établir des normes d'occupation de l'espace à l'échelle de l'organisation, en les appliquant avec souplesse pour tenir compte des fonctions professionnelles à l'intérieur des diverses classes.

Mesures prises par l'Administration

38. La collecte de données sur l'occupation de l'espace au siège a été menée à bien grâce à la base de données Aperture. Les normes d'occupation de l'espace au siège sont actuellement réexaminées. L'application des normes du Corps commun d'inspection est encouragée pour tout nouvel espace occupé par le PNUD. La Divi-

sion des services administratifs et le Bureau de la gestion sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

39. Le Comité se félicite de ces faits et espère que les normes du Corps commun d'inspection seront appliquées à tous les nouveaux locaux à usage de bureaux.

Recommandation figurant au paragraphe 99

40. Le PNUD devrait normaliser ses procédures d'évaluation des investissements dans les projets de technologies de l'information pour tenir pleinement compte des avantages financiers et non financiers, ainsi que des besoins opérationnels.

Mesures prises par l'Administration

41. Le Bureau de la gestion et le chef des services informatiques sont en train d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

42. Le Comité examinera les procédures normalisées lorsqu'elles seront publiées.

Recommandation figurant au paragraphe 100

43. Le PNUD devrait veiller à ce que les rapports sur l'état des projets incluent un récapitulatif des dépenses afférentes au projet par rapport au budget global et au budget biennal du projet.

Mesures prises par l'Administration

44. Des résumés seront établis pour inclusion dans les rapports sur l'exécution du budget biennal ainsi que dans les dossiers des projets une fois ceux-ci achevés. Le Bureau de la gestion et le chef des services informatiques sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

45. Le Comité se félicite de ces faits.

Recommandation figurant au paragraphe 103

46. Le PNUD devrait encourager les bureaux extérieurs à commencer dès que possible à exploiter le module budgétaire du système de gestion de l'information financière.

Mesures prises par l'Administration

47. Le module budgétaire a été intégralement installé dans tous les bureaux de pays.

Observations du Comité

48. Le Comité se félicite de ces faits.

Recommandation figurant au paragraphe 117

49. Le PNUD devrait veiller à ce que, dans les marchés futurs, les paiements soient liés à la réalisation de buts et objectifs définis.

Mesures prises par l'Administration

50. Tous les nouveaux marchés sont établis conformément à cette recommandation et le Comité consultatif des achats examine chacun d'eux avant de donner son aval. Le Bureau de la gestion et le Groupe des politiques et du contrôle sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

51. Le Comité se félicite que les paiements soient liés à la réalisation d'objectifs définis dans les cahiers des charges.

Recommandation figurant au paragraphe 124

52. Le PNUD devrait s'assurer de la compatibilité an 2000 de tous les systèmes, et cela suffisamment à l'avance pour remédier à d'éventuels défauts.

Mesures prises par l'Administration

53. Le Bureau de la gestion et la Division des systèmes informatiques ont appliqué cette recommandation.

Observations du Comité

54. Le Comité note que le problème du passage à l'an 2000 n'a guère occasionné de perturbations au PNUD.

Recommandation figurant au paragraphe 135

55. Le PNUD devrait prendre des dispositions claires pour financer l'ensemble des dépenses afférentes à l'initiative de gestion du changement.

Mesures prises par l'Administration

56. Dans le cadre du prochain plan d'action proposé par l'Administrateur en janvier 2000 et dans le prolongement des dernières initiatives relevant de l'initiative PNUD 2001 qui doivent être intégrées audit plan d'action, les sources de financement et les dispositions y relatives seront clairement identifiées. Le Bureau de la planification et de la gestion des ressources est chargé d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

57. Le Comité fait de nouvelles observations sur cette question dans le présent rapport.

Recommandation figurant au paragraphe 140

58. Le PNUD devrait évaluer les avantages financiers et non financiers escomptés de son programme de changement et se servir de cette évaluation pour faire une estimation complète des investissements nécessaires à l'initiative pour le changement.

Mesures prises par l'Administration

59. La question des avantages à escompter du programme de changement est examinée dans le rapport d'évaluation de PNUD 2001. Les recommandations seront examinées dans le cadre du nouveau plan d'action et prises en compte dans le calcul des investissements correspondants. Le Bureau de la gestion et le Bureau de la planification sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

60. Le Comité fait de nouvelles observations sur cette question dans le présent rapport.

Recommandation figurant au paragraphe 150

61. Le PNUD devrait mettre au point des indicateurs et des mesures de résultats spécifiques pour évaluer certaines des activités de mise en oeuvre du changement en les reliant directement aux principes, aux objectifs du processus de changement.

Mesures prises par l'Administration

62. La mise au point et l'utilisation d'indicateurs de résultats appropriés ont été reconnus comme des éléments importants pour la mesure et l'évaluation des progrès en matière de changement. L'Administrateur a accordé la plus haute importance à cette question. Des travaux sont en cours pour institutionnaliser l'impératif de mesure dans le plan d'action, les cadres de résultats stratégiques et la fiche de suivi de la transformation. Le Bureau de la gestion et le Bureau de la planification sont chargés d'appliquer cette recommandation.

Observations du Comité

63. Le Comité fait de nouvelles observations sur cette question dans le présent rapport.

Annexe II

Coûts de l'initiative PNUD 2001

	Budget	
	Mai 1997	Septembre 1997
Activités financées par le PNUD		
Personnel transféré du siège aux bureaux extérieurs	-	+
Manuels de formation mis au point	-	30
Unités de ressources sous-régionales à créer	-	5 800
Rotation obligatoire du personnel	-	+
Renforcement de la fonction de coordonnateur résident	-	+
Concentration sur les pays les plus pauvres	-	+
Développement de l'audit des programmes	-	+
Programme de transition intercarrières	-	4 000
Gestion de l'information	*	+
Total partiel	-	9 830
Ressources à mobiliser		
Unités de ressources sous-régionales à créer	2 500	-
Pays vivant des situations particulières	-	600
Passage du contrôle <i>ex-ante</i> au contrôle <i>ex-post</i>	150	150
Tables rondes	-	1 000
Aptitude à diriger	4 000	4 000
Compétences de base	-	100
Total partiel	6 650	5 850
Coûts à imputer aux fonds d'affectation spéciale	2 485	2 450
Total des coûts des activités	9 135	18 130

* Activité non mentionnée.

+ Dépenses prévues mais qui ne peuvent encore être chiffrées.

Annexe III

Dépenses à imputer aux fonds d'affectation spéciale

Activités	Budget	
	Mai 1997	Septembre 1997
Comité exécutif élargi	*	25
Définitions d'emploi pour le Groupe d'appui aux opérations	25	25
Accès plus rapide des bureaux de pays aux fonds du siège	20	20
Renforcement du rôle des administrateurs nationaux	20	20
Pays vivant des situations particulières	400	400
Manuels simplifiés	400	400
Perfectionnement des objectifs de mobilisation des ressources	60	60
Alignement des compétences de base	*	60
Unités de ressources sous-régionales et Centre de liaison mondiale	720	720
Amélioration des réunions	100	100
Médiateur pour l'efficacité	10	10
Travaux préliminaires pour le Bureau des services financiers et administratifs	20	20
Guide des bureaux de pays	230	170
Passage du contrôle <i>ex-ante</i> au contrôle <i>ex-post</i>	250	250
Enquête mondiale sur le personnel	100	+
Nomenclature unifiée pour tous les emplois	20	-
Chef des services informatiques	20	*
Création du Bureau de la planification et de la gestion des ressources	30	-
Renforcement du Bureau des services et de l'appui au système des Nations Unies	30	*
Élaboration d'un code de déontologie	-	60
Amélioration de la gestion des ressources humaines	*	60
Rémunération au mérite	*	20
Nouvelles fonctions d'un bureau des politiques	30	30
Total	2 485	2 450

* Activités non mentionnées.

+ Montant des dépenses attendues non encore connu.

Chapitre III

Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers joints, comprenant la vue d'ensemble, les états I à IV, les tableaux 1 à 8 et les notes explicatives fournies par le Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999. La responsabilité des états financiers incombe à l'Administrateur. Notre responsabilité consiste à donner notre opinion sur ces états financiers en fonction de notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux règles communes de vérification du Groupe mixte de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En vertu de ces règles, nous devons organiser et effectuer notre vérification de façon à avoir une certitude raisonnable que les états financiers ne comportent aucune erreur substantielle. Une vérification consiste à examiner, par sondage et selon ce que le vérificateur juge nécessaire en l'occurrence, les pièces justifiant les montants et les renseignements présentés dans les états financiers. Elle consiste aussi à analyser les principes comptables appliqués et les estimations importantes faites par le Directeur exécutif, ainsi qu'à évaluer le mode de présentation générale des états financiers. Nous estimons que notre vérification apporte une justification raisonnable à notre opinion.

Notre opinion est que, sous réserve a) de l'incidence des ajustement qui pourraient être nécessaires après réception des états vérifiés des dépenses concernant des projets exécutés par les organismes nationaux et les organismes des Nations Unies, et b) de l'incidence des ajustements qui se seraient révélés nécessaires si nous avions pu obtenir suffisamment d'éléments concernant le solde de trésorerie, les états financiers donnent une image fidèle à tous égards de la situation financière au 31 décembre 1999 ainsi que des résultats des opérations et des flux de trésorerie durant l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables établis du Programme, énoncés dans la note 2 afférente aux états financiers, qui ont été appliqués de la même manière que pour l'exercice précédent.

Notre opinion est, en outre, que les opérations du Programme que nous avons vérifiées par sondage ont été conformes, à tous les égards importants, au Règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, nous avons aussi publié un rapport circonstancié sur notre vérification des états financiers du Programme.

Le Contrôleur et Vérificateur général des comptes
du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
(*Signé*) Sir John **Bourn**

Le Vérificateur général des comptes du Ghana
(*Signé*) Osei Tutu **Prempeh**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(*Signé*) Celso D. **Gangan**

28 juillet 2000

* Le mandat du Vérificateur général des comptes du Ghana a expiré le 30 juin 2000, avant la signature du présent rapport. M. Prempeh a toutefois donné son accord sur la teneur du présent rapport. En outre, le programme d'audit pertinent avait été approuvé par le Comité et toutes les instructions spéciales données par ce dernier ont été exécutées.

Chapitre IV

États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Exercice biennal 1998-1999

Vue d'ensemble

Dépenses, recettes et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Recettes						
Contributions	1 451 584	1 621 447	3 409 974	2 674 936	148 470	143 166
Moins : virement au budget d'appui biennal	(24 466)	(12 555)	–	–	–	–
Contributions (montant net)	1 427 118	1 608 892	3 409 974	2 674 936	148 470	143 166
Intérêts créditeurs	68 288	87 120	127 081	95 186	20 837	19 533
Recettes diverses	8 974	2 215	84 247	61 182	17 319	25 595
Total des recettes	1 504 380	1 698 227	3 621 302	2 831 304	186 626	188 294
Dépenses						
Au titre des programmes	1 077 767	1 191 361	3 275 153	2 303 323	159 767	133 722
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	89 871	113 033	57 477	46 298	6 226	5 080
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	21 033	6 810	690	4 190	–	–
Appui sectoriel du PNUD	527	11 073	–	–	–	–
Budget d'appui biennal (montant net)	493 133	485 584	169 610	131 905	28 698	34 397
Dépenses diverses	10 005	47 378	3 256	15 005	574	726
Total des dépenses	1 692 336	1 855 239	3 506 186	2 500 721	195 265	173 925
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(187 956)	(157 012)	115 116	330 583	(8 639)	14 369
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	3 846	4 756	1 087	1 073	–	97
Virements (aux) provenant des réserves	7 700	–	(54 000)	–	(4 100)	(8 300)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	(1 549)	(1 653)	(10 381)	(19 318)	(312)	(38)
Solde des fonds au 1er janvier	284 975	438 884	1 199 066	886 728	130 778	124 650
Solde des fonds au 31 décembre	107 016	284 975	1 250 888	1 199 066	117 727	130 778
	État I.1		État I.2		Tableau 7	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
Actif						
Encaisse	13 626	–	3 655	2 627	494	1 492
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	–	–	35 756	357	–	–
Placements détenus pour le compte de						
Réserve opérationnelle	180 000	200 000	–	–	–	45 000
Ressources ordinaires	31 912	257 457	227 451	276 149	191 580	136 157
Participation aux coûts	137 831	516 074	408 800	–	–	–
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	19 768	16 194	–	–	–	–
Fonds et fonds d'affectation spéciale	151 365	181 418	–	–	–	–
Services d'appui remboursables et activités diverses	238 854	244 727	39 036	–	–	–
Plan d'assurance médicale	13 150	–	–	–	–	–
Total partiel, placements	772 880	1 415 870	675 287	276 149	191 580	181 157
Total, encaisse, lettres de crédit, billets à ordre et placements	786 506	1 415 870	714 698	279 133	192 074	182 649
Avances						
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	49 042	48 229	154 713	128 594	389	1 858
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	87 704	63 671	89 455	26 195	606	1 240
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance						
Sommes à recevoir des ressources ordinaires	–	–	633 261	1 037 701	643	11 052
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	14 346	17 491	–	–	–	–
Sommes à recevoir de l'Organisation des Nations Unies	2 651	–	–	–	–	–
Sommes à recevoir du programme de formation des administrateurs auxiliaires	34 231	–	–	–	–	–
Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	12 840	57 509	–	–	–	–
Sommes à recevoir des fonds administrés par le PNUD	24 678	15 342	–	–	–	–
Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour la population	33 872	20 194	–	–	–	–

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	1999	1997	1999	1997	1999	1997
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	33 029	19 839	66 541	26 657	11 678	2 617
Intérêts échus	7 889	13 212	21 880	17 853	3 508	3 854
Créances à long terme	–	–	953	1 127	–	–
Actif spécial capitalisé	1 570	1 570	–	–	–	–
Prêts aux gouvernements	–	–	1 225	1 824	2 667	5 637
Frais de construction	–	–	45 308	44 558	–	–
Frais de rénovation capitalisés	–	–	1 245	4 721	–	–
Plan de location d'appareils ménagers	–	–	–	309	–	–
Provision pour amortissement	–	–	(11 224)	(11 534)	–	–
Total de l'actif	1 088 358	1 672 927	1 718 055	1 557 138	211 565	208 907
	État II.1		État II.2		tableau 7	
Passif						
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	5 306	3 013	17 880	6 704	137	129
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	21 972	6 393	44 730	27 384	6 221	3 760
Engagements non réglés	64 434	68 368	182 748	174 511	5 236	7 944
Comptes créditeurs	45 901	45 706	74 720	44 748	4 489	2 454
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires	–	–	14 346	17 491	–	–
Sommes dues par le programme des administrateurs auxiliaires aux ressources ordinaires	–	–	34 231	–	–	–
Sommes dues par les fonds d'affectation spéciale aux ressources ordinaires	–	–	12 840	57 509	–	–
Sommes dues au titre des activités de base	–	–	–	–	–	–
Sommes dues par les fonds administrés par le PNUD aux ressources ordinaires	–	–	–	–	24 678	15 342
Sommes dues aux autres ressources et aux fonds						
Participation aux coûts	137 831	516 074	–	–	–	–
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	19 768	16 194	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	188 232	243 216	–	–	–	–
Fonds administrés par le PNUD	643	11 052	–	–	–	–

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	1999	1997	1999	1997	1999	1997
Services d'appui remboursables et activités diverses	287 430	262 217	–	–	–	–
Total partiel, sommes dues aux autres ressources et aux fonds	633 904	1 048 753	–	–	–	–
Sommes dues au Fonds pour les mesures spéciales	–	–	–	–	–	–
Sommes dues à l'Organisation des Nations Unies	–	1 037	–	–	–	–
Sommes dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	15 955	12 978	–	–	–	–
Sommes dues au Fonds des nations Unies pour la population	–	–	–	–	–	–
Avances des gouvernements pour travaux de rénovation	–	–	–	918	–	–
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	–	–	3 672	3 651	–	–
Loyers comptabilisés d'avance	–	–	–	156	–	–
Réserve pour les mesures de transition	1 500	134	–	–	–	–
Réserve pour les cessations de services inscrites au budget	7 000	–	–	–	–	–
Réserve au titre de l'initiative Maison des Nations Unies	3 800	–	–	–	–	–
Réserve au titre de l'évacuation sanitaire	–	–	–	–	1 377	–
Total du passif	799 772	1 186 382	385 167	333 072	42 138	29 629
Réserve opérationnelle	180 000	200 000	54 000	–	51 700	48 500
Fonds de dotation (PAPP)	–	–	3 000	–	–	–
Solde des fonds – montant autorisé	–	–	25 000	25 000	–	–
Ressources spéciales en capital	1 570	1 570	–	–	–	–
Ressources inutilisées	107 016	284 975	1 250 888	1 199 066	117 727	130 778
Total, ressources inutilisées et ressources spéciales en capital	108 586	286 545	1 250 888	1 199 066	117 727	130 778
Total, réserves et solde des fonds	288 586	486 545	1 332 888	1 224 066	169 427	179 278
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	1 088 358	1 672 927	1 718 055	1 557 138	211 565	208 907
	État II.1		État II.2		Tableau 7	

État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement						
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(187 956) ^a	(157 012) ^a	115 116 ^b	330 583 ^b	(8 639)	14 369
Postes ne comportant pas de mouvement de trésorerie	–	–	–	14 181	–	–
Total partiel	(187 956)	(157 012)	115 116	344 764	(8 639)	14 369
1. Plus rentrées (moins sorties)						
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres dettes	196	9 401	29 972	10 762	2 035	1 695
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers	(13 191)	(2 027)	(39 884)	(12 562)	(9 061)	(55)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	1 480	2 500	(14 943)	(78 076)	1 477	695
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	(8 454)	(10 580)	(45 914)	22 282	3 095	3 060
Augmentation (diminution) de la réserve pour les mesures de transition	1 366	(8 302)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de la réserve pour les cessations de service inscrites au budget	7 000	(12 357)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	(3 934)	39 458	8 237	(17 816)	(2 708)	(3 926)
Augmentation (diminution) des réserves au titre de l'Initiative Maison des Nations Unies	3 800	–	–	–	–	–
Moins intérêts créditeurs	68 288	87 120	127 081	95 173	20 837	19 533
Encaisse nette provenant du fonctionnement	(267 981)	(226 039)	(74 497)	174 181	(34 638)	(3 695)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement						
2. Plus rentrées (moins sorties)						
Augmentation (diminution) des sommes dues aux autres programmes (montant net)	(410 602)	13 800	–	–	19 745	26 612
Augmentation (diminution) des sommes dues à l'ONU	(3 688)	358	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des sommes dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	2 977	7 808	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des sommes dues au Fonds des Nations Unies pour la population	(13 678)	(7 416)	–	–	–	–
(Augmentation) diminution des intérêts échus	5 323	(541)	(4 027)	(9 157)	346	(2 009)
(Augmentation) diminution des prêts aux gouvernements	–	–	–	–	2 970	4 557
Produit des ventes d'actifs capitalisés	–	–	–	1 300	–	–

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
Recouvrement d'actifs capitalisés (montant net)	-	-	-	(598)	-	-
Créances à long terme	-	-	-	(1 127)	-	-
(Augmentation) diminution des sommes dues sur les ressources ordinaires du PNUD (montant net)	-	-	393 302	(40 412)	-	-
Plus intérêts créditeurs	68 288	87 120	127 081	95 173	20 837	19 533
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	(351 380)	101 129	516 356	45 179	42 998	48 693
Flux de trésorerie provenant d'autres sources						
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	3 845	4 756	1 087	1 073	-	97
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	-	-	(61 381)	14 419	(4 412)	(8 338)
Mouvements de la réserve opérationnelle	(20 000)	-	54 000	-	3 200	8 300
Mouvements de la réserve pour évacuations sanitaires	-	-	-	-	1 377	-
Virements à (provenant) des réserves et d'autres fonds	6 152	(37 507)	-	-	-	-
Encaisse nette provenant d'autres sources	(10 003)	(32 751)	(6 294)	15 492	165	59
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	(629 364)	(157 661)	435 565	234 852	9 425	45 057
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1er janvier	1 415 870	1 573 531	279 133	44 281	182 649	137 592
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	786 506	1 415 870	714 698	279 133	192 074	182 649
	État II.1		État II.2		Tableau 7	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

^a Voir état I.1

^b Voir état I.2

Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>	<i>Activités financées sur les autres ressources</i>	<i>Fonds administrés par le PNUD</i>
Solde au 1er janvier 1998	284 975	1 199 066	130 778
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(187 956)	115 116	(8 639)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	3 846	1 087	–
Virements (aux) provenant des réserves	7 700	(54 000)	(4 100)
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	(1 549)	(10 381)	(312)
Solde au 31 décembre 1999	107 016	1 250 888	117 727

État I

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

I.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Activités de base		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
		1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997
		Recettes					
Contributions		1 451 582	1 621 434	2	13	1 451 584	1 621 447
Moins : virement au budget d'appui biennal	Note 6	(24 466)	(12 555)	–	–	(24 466)	(12 555)
Contributions (montant net)		1 427 116	1 608 879	2	13	1 427 118	1 608 892
Intérêts créditeurs	Note 7	68 288	87 120	–	–	68 288	87 120
Recettes diverses	Tableau 1	8 974	2 215	–	–	8 974	2 215
Total des recettes		1 504 378	1 698 214	2	13	1 504 380	1 698 227
Dépenses							
Au titre des programmes		1 077 006	1 190 601	761	760	1 077 767	1 191 361
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution		89 871	113 033	–	–	89 871	113 033
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident		21 033	6 810	–	–	21 033	6 810
Services d'appui sectoriel du PNUD		527	11 073	–	–	527	11 073
Budget d'appui biennal (montant net)	Tableau 3	493 133	485 584	–	–	493 133	485 584
Dépenses diverses	Tableau 1	10 000	47 378	5	–	10 005	47 378
Total des dépenses		1 691 570	1 854 479	766	760	1 692 336	1 855 239
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses		(187 192)	(156 265)	(764)	(747)	(187 956)	(157 012)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur		3 846	4 756	–	–	3 846	4 756
Virements (aux) provenant des réserves		7 700	–	–	–	7 700	–
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds		(1 549)	(1 653)	–	–	(1 549)	(1 653)
Solde des fonds au 1er janvier		273 023	426 185	11 952	12 699	284 975	438 884
Solde des fonds au 31 décembre		95 828	273 023	11 188	11 952	107 016	284 975
Vue d'ensemble							

I.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

		<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	
		<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Recettes					
Contributions		2 451 735	1 741 861	10 854	18 067
Intérêts créditeurs	Note 7	49 486	33 102	–	–
Recettes diverses	Tableau 1	–	–	–	–
Total des recettes		2 501 221	1 774 963	10 854	18 067
Dépenses					
Au titre des programmes		2 269 805	1 517 080	7 381	12 624
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution		27 984	20 272	65	216
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident		–	–	–	–
Budget d'appui biennal (montant net)	Tableau 3	76 636	71 155	–	–
Dépenses diverses	Tableau 1	–	–	–	–
Total des dépenses		2 374 425	1 608 507	7 446	12 840
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses		126 796	166 456	3 408	5 227
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur		–	–	–	–
Virement (aux) des réserves		–	–	–	–
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds		81	(313)	–	–
Solde des fonds au 1er janvier		572 821	406 678	16 194	10 967
Solde des fonds au 31 décembre		699 698	572 821	19 602	16 194

<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>		<i>Élimination – note 2 j)</i>		Total, activités financées sur les autres ressources	
<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
603 861	541 323	343 524	373 685	–	–	3 409 974	2 674 936
49 688	43 915	27 907	18 169	–	–	127 081	95 186
364	1 064	169 059	140 016	(85 176)	(79 898)	84 247	61 182
653 913	586 302	540 490	531 870	(85 176)	(79 898)	3 621 302	2 831 304
641 544	406 331	356 423	367 288	–	–	3 275 153	2 303 323
23 386	20 134	6 042	5 676	–	–	57 477	46 298
–	–	690	4 190	–	–	690	4 190
32 699	28 758	145 451	111 890	(85 176)	(79 898)	169 610	131 905
3 054	420	202	14 585	–	–	3 256	15 005
700 683	455 643	508 808	503 629	–	(79 898)	3 506 186	2 500 721
(46 770)	130 659	31 682	28 241	–	–	115 116	330 583
–	108	1 087	965	–	–	1 087	1 073
–	–	(54 000)	–	–	–	(54 000)	–
(5 443)	(21 148)	(5 019)	2 143	–	–	(10 381)	(19 318)
443 796	334 177	166 255	134 906	–	–	1 199 066	886 728
391 583	443 796	140 005	166 255	–	–	1 250 888	1 199 066
Tableau 5		Tableau 6		Vue d'ensemble			

État II
Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

II.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Activités de base		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Élimination – note 2 j)		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
		1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997
Actif									
Encaisse	note 8	13 626	–	–	–	–	–	13 626	–
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	note 9	–	–	–	–	–	–	–	–
Placements détenus pour le compte de									
Réserves opérationnelles		180 000	200 000	–	–	–	–	180 000	200 000
Ressources ordinaires		31 912	257 457	–	–	–	–	31 912	257 457
Participation aux coûts		137 831	516 074	–	–	–	–	137 831	516 074
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		19 768	16 194	–	–	–	–	19 768	16 194
Fonds et fonds d'affectation spéciale		151 365	181 418	–	–	–	–	151 365	181 418
Services d'appui remboursables et activités diverses		238 854	244 727	–	–	–	–	238 854	244 727
Plan d'assurance médicale		13 150	–	–	–	–	–	13 150	–
Total partiel, placements		772 880	1 415 870	–	–	–	–	772 880	1 415 870
Total, encaisse, lettres de crédit et placements		786 506	1 415 870	–	–	–	–	786 906	1 415 870
Avances									
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements		49 042	48 229	–	–	–	–	49 042	48 229
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		87 704	63 671	–	–	–	–	87 704	63 671
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance									
Sommes à recevoir des activités de base		–	–	11 188	11 952	(11 188)	(11 952)	–	–
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège		14 346	17 491	–	–	–	–	14 346	17 491
Sommes à recevoir du Programme des administrateurs auxiliaires		34 231	–	–	–	–	–	34 231	–
Sommes à recevoir des fonds établis par le PNUD		12 840	57 509	–	–	–	–	12 840	57 509
Sommes à recevoir des fonds administrés par le PNUD		24 678	15 342	–	–	–	–	24 678	15 342

	<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		<i>Élimination – note 2 j)</i>		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	1999	1997
Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour la population	33 872	20 194	–	–	–	–	33 872	20 194
Sommes à recevoir de l'UNOPS	–	–	–	–	–	–	–	–
Sommes à recevoir de l'ONU	2 651	–	–	–	–	–	2 651	–
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance note 12 a)	33 029	19 839	–	–	–	–	33 029	19 839
Intérêts échus	7 889	13 212	–	–	–	–	7 889	13 212
Actif spécial capitalisé note 14	1 570	1 570	–	–	–	–	1 570	1 570
Total de l'actif	1 088 358	1 672 927	11 188	11 952	(11 188)	(11 952)	1 088 358	1 672 927
Passif								
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	5 306	3 013	–	–	–	–	5 306	3 013
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	21 972	6 393	–	–	–	–	21 972	6 393
Engagements non réglés note 17	64 434	68 368	–	–	–	–	64 434	68 368
Comptes créditeurs note 12 b)	45 901	45 706	–	–	–	–	45 901	45 706
Sommes dues aux autres ressources et aux fonds								
Participation aux coûts	137 831	516 074	–	–	–	–	137 831	516 074
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	19 768	16 194	–	–	–	–	19 768	16 194
Sommes dues aux activités de base	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	188 232	243 216	–	–	–	–	188 232	243 216
Fonds administrés par le PNUD	643	11 052	–	–	–	–	643	11 052
Services d'appui remboursables et activités diverses	287 430	262 217	–	–	–	–	287 430	262 217
Total partiel, sommes dues aux autres ressources et aux fonds	633 904	1 048 753	–	–	–	–	633 904	1 048 753
Sommes dues au Fonds pour les mesures spéciales	11 188	11 952	–	–	(11 188)	(11 952)	–	–
Sommes dues à l'ONU	–	1 037	–	–	–	–	–	1 037
Sommes dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	15 955	12 978	–	–	–	–	15 955	12 978
Sommes dues au FNUAP	–	–	–	–	–	–	–	–
Réserve pour les mesures de transition note 15 a)	1 500	134	–	–	–	–	1 500	134

	<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		<i>Élimination – note 2 j)</i>		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	1999	1997
Loyers comptabilisés d'avance	–	–	–	–	–	–	–	–
Réserve pour les cessations de services inscrites au budgetnote 15 a)	7 000	–	–	–	–	–	7 000	–
Réserve au titre de l'initiative Maison des Nations Unies note 15 b)	3 800	–	–	–	–	–	3 800	–
Total du passif	810 960	1 198 334	–	–	(11 188)	(11 952)	799 772	1 186 382
Réserves et solde des fonds								
Réserve opérationnelle note 2 h)	180 000	200 000	–	–	–	–	180 000	200 000
Ressources spéciales en capital note 14	1 570	1 570	–	–	–	–	1 570	1 570
Ressources inutilisées	95 828	271 023	11 188	11 952	–	–	107 016	284 975
Total, ressources inutilisées et ressources spéciales en capital	97 398	274 593	11 188	11 952	–	–	108 586	286 545
Total, réserves et solde des fonds	277 398	474 593	11 188	11 952	–	–	288 596	486 545
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	1 088 358	1 672 927	11 188	11 952	(11 188)	(11 952)	1 088 358	1 672 927

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

II.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Total, activités financées sur les autres ressources	
	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997
Actif										
Encaisse	note 8	-	-	-	4	219	3 651	2 408	3 655	2 627
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	note 9	4 506	357	-	-	31 250	-	-	35 756	357
Placements détenus pour le compte de										
Ressources ordinaires		-	-	-	-	227 451	276 149	-	227 451	276 149
Services remboursables et activités diverses		-	-	-	-	-	-	39 036	39 036	-
Participation aux coûts		408 800	-	-	-	-	-	-	408 800	-
Total partiel, placements		408 800	-	-	227 451	276 149	39 036	-	675 287	276 149
Total, encaisse, lettres de crédit, billets à ordre et placements		413 306	357	-	-	258 705	276 368	42 687	714 698	279 133
Avances										
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements		130 222	102 486	449	-	24 042	26 108	-	154 713	128 594
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		87 704	24 761	-	-	1 751	1 434	-	89 455	26 195
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance										
Sommes à recevoir des activités de base		137 831	516 074	19 768	16 194	188 232	243 216	287 430	633 261	1 037 701
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	note 12 a)	52 481	18 525	-	-	5 787	7 091	8 273	66 541	26 657
Intérêts échus		16 441	12 694	-	-	5 439	5 159	-	21 880	17 853
Créances à long terme	note 13	-	-	-	-	-	-	953	953	1 127
Prêts aux gouvernements		-	-	-	-	-	-	1 225	1 225	1 824
Frais de construction		-	-	-	-	-	-	45 308	45 308	44 558
Frais de rénovation capitalisés		-	-	-	-	-	-	1 245	1 245	4 721
Plan de location d'appareils ménagers		-	-	-	-	-	-	309	-	309
Provision pour amortissement		-	-	-	-	-	-	(11 224)	(11 224)	(11 534)
Total de l'actif		837 985	674 897	20 217	16 194	483 956	559 376	375 897	1 718 055	1 557 138

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>		Total, activités financées sur les autres ressources	
	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997
Passif										
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	14 093	6 400	612	–	3 175	304	–	–	17 880	6 704
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	21 617	2 486	–	–	23 113	24 898	–	–	44 730	27 384
Engagements non réglés note 17	50 200	59 385	–	–	42 912	32 350	89 636	82 776	182 748	174 511
Comptes créditeurs note 12	52 377	33 805	3	–	7 333	519	15 007	10 424	74 720	44 748
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires du PNUD	–	–	–	–	–	–	14 346	17 491	14 346	17 491
Sommes dues par le programme administrateurs auxiliaires aux ressources ordinaires du PNUD	–	–	–	–	–	–	34 231	–	34 231	–
Sommes dues par les fonds d'affectation spéciale aux ressources ordinaires du PNUD	–	–	–	–	12 840	57 509	–	–	12 840	57 509
Avances des gouvernements sur frais de rénovation	–	–	–	–	–	–	–	918	–	918
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	–	–	–	–	–	–	3 672	3 651	3 672	3 651
Loyers comptabilisés d'avance	–	–	–	–	–	–	–	156	–	156
Total du passif	138 287	102 076	615	–	89 373	115 580	156 892	115 416	385 167	333 072
Réserves et solde des fonds										
Solde des fonds – niveau autorisé	–	–	–	–	–	–	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–	54 000	–	54 000	–
Fonds de dotation (PAPP)	–	–	–	–	3 000	–	–	–	3 000	–
Ressources inutilisées	699 698	572 821	19 602	16 194	391 583	443 796	140 005	166 255	1 250 888	1 199 066
Total, réserves et solde des fonds	699 698	572 821	19 602	16 194	394 583	443 796	219 005	191 255	1 332 888	1 224 066
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	837 985	674 897	20 217	16 194	483 956	559 376	375 897	306 671	1 718 955	1 557 138
							Tableau 5	Tableau 6	Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État III
État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

III.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Activités de base	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés	Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
			1999	1997
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement				
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(187 192)	(764)	(187 956)	(157 012)
1. Plus rentrées (moins sorties)				
Augmentation des comptes créditeurs	196	–	196	9 401
(Augmentation) des comptes débiteurs divers	(13 191)	–	(13 191)	(2 027)
Diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	1 480	–	1 480	2 500
(Augmentation) des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	(8 454)	–	(8 454)	(10 580)
Augmentation (diminution) de la réserve pour les mesures de transition	1 366	–	1 366	(8 302)
Augmentation (diminution) de la réserve pour les cessations de service inscrites au budget	7 000	–	7 000	(12 357)
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	(3 934)	–	(3 934)	39 458
Augmentation (diminution) des réserves au titre de l'initiative Maison des Nations Unies	3 800	–	3 800	–
Moins intérêts créditeurs	68 288	–	68 288	87 120
Encaisse nette provenant du fonctionnement	(267 217)	(764)	(267 981)	(226 039)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement				
2. Plus rentrées (moins sorties)				
(Augmentation) des sommes dues par le FNUAP	(13 678)	–	(13 678)	(7 416)
Augmentation (diminution) des sommes dues aux autres programmes (montant net)	(411 366)	764	(410 602)	13 800
(Augmentation) diminution des intérêts échus	5 323	–	5 323	(541)
(Augmentation) diminution des sommes dues par l'ONU	(3 688)	–	(3 688)	358
Augmentation des sommes dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	2 977	–	2 977	7 808
Plus intérêts créditeurs	68 288	–	68 288	87 120
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	(352 144)	764	(351 380)	101 129
Flux de trésorerie provenant d'autres sources				
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	3 845	–	3 845	4 756
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	6 152	–	6 152	(37 507)

	<i>Activités de base</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
			1999	1997
Mouvement des réserves opérationnelles	(20 000)	–	(20 000)	–
Encaisse nette provenant d'autres sources	(10 003)	–	(10 003)	(32 751)
Augmentation/(diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	(629 364)	–	(629 364)	(157 661)
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1er janvier	1 415 870	–	1 415 870	1 573 531
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	786 505	–	786 506	1 415 870
			Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers

III.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	Services d'appui remboursables et activités diverses	Total, activités financées sur les autres ressources	
					1999	1997
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement						
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	126 796	3 408	(46 770)	31 682	115 116	330 583
Postes ne comportant pas de mouvement de trésorerie	–	–	–	–	–	14 181
Total partiel	126 796	3 408	(46 770)	31 682	115 116	344 764
1. Plus rentrées (moins sorties)						
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres dettes	18 572	3	6 814	4 583	29 972	10 762
(Augmentation) des comptes débiteurs divers	(33 956)	–	1 304	(7 232)	(39 884)	(12 562)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	(20 043)	163	4 937	–	(14 943)	(78 076)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	(43 812)	–	(2 102)	–	(45 914)	22 282
(Augmentation) diminution des engagements non réglés	(9 185)	–	10 562	6 860	8 237	(17 816)
Moins intérêts créditeurs	49 486	–	49 688	27 907	127 081	95 173
Encaisse nette provenant du fonctionnement	(11 114)	3 574	(74 943)	7 986	(74 497)	174 181
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement						
2. Plus rentrées (moins sorties)						
(Augmentation) diminution des sommes dues par les ressources ordinaires (montant net)	378 243	(3 574)	10 315	8 318	393 302	(40 412)
(Augmentation) diminution des intérêts échus	(3 747)	–	(280)	–	(4 027)	(9 157)
Produit des ventes d'actifs capitalisés	–	–	–	–	–	1 300
Recouvrement d'actifs capitalisés (montant net)	–	–	–	–	–	(598)
Créances à long terme	–	–	–	–	–	(1 127)
Plus intérêts créditeurs	49 486	–	49 688	27 907	127 081	95 173
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	423 982	(3 574)	59 723	36 225	516 356	45 179
Flux de trésorerie provenant d'autres sources						
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	–	–	–	1 087	1 087	1 073
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	81	–	(2 443)	(59 019)	(61 381)	14 419

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	Total, activités financées sur les autres ressources	
					1999	1997
Mouvement des réserves opérationnelles	–	–	–	54 000	54 000	–
Encaisse nette provenant d'autres sources	81	–	(2 443)	(3 932)	(6 294)	15 492
Augmentation/(diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	412 949	–	(17 663)	40 279	435 565	234 852
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1er janvier	357	–	276 368	2 408	279 133	44 281
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	413 306	–	258 705	42 687	714 698	279 133
					Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

État IV

Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**IV.1 Activités financées sur les ressources ordinaires**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités de base</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total, activités financées sur les ressources ordinaires
Solde au 1er janvier 1998	273 023	11 952	284 975
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	(187 192)	(764)	(187 956)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	3 846	–	3 846
Virements aux/provenant des réserves	7 700	–	7 700
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	1 549	–	(1 549)
Solde au 31 décembre 1999	95 828	11 188	107 016
			Vue d'ensemble

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

IV.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	Total, activités financées sur les autres ressources
Solde au 1er janvier 1998	572 821	16 194	443 796	166 255	1 199 066
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	126 796	3 408	(46 770)	31 682	115 116
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	–	–	–	1 087	1 087
Virements aux/provenant des réserves	–	–	–	(54 000)	(54 000)
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	81	–	(5 443)	(5 019)	(10 381)
Solde au 31 décembre 1999	699 698	19 602	391 583	140 005	1 250 888
					Vue d'ensemble

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement

Exercice biennal 1998-1999

Tableaux complémentaires aux comptes

Tableau 1

Ressources ordinaires : recettes et dépenses diverses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1998-1999	1996-1997
Recettes diverses		
Recettes accessoires inscrites aux comptes des agents d'exécution (montant net)	1 214	–
Rabais consentis par les transporteurs privilégiés	593	437
Recettes accessoires	2 201	1 740
Dons	1	38
Ajustements nets pour réévaluation des devises et gains de change	4 917	–
Autres remboursements/recouvrements de dépenses d'appui aux programmes	5	–
Revenus locatifs	43	–
Total, recettes diverses	8 974	2 215
	État I.1	
Dépenses diverses		
Ajustements nets pour réévaluation des devises et pertes de change	3 135	28 812
Autres remboursements/recouvrements de dépenses d'appui aux programmes	–	104
Ajustements de change inscrits aux comptes des agents d'exécution	4 000	3 174
Frais bancaires	298	128
Financement par découvert des experts, congés-maladie prolongés et indemnités versées	145	220
Primes sur les options de change	–	66
Frais accessoires inscrits aux comptes des agents d'exécution (montant net)	–	443
Dépenses accessoires	1	–
Total partiel, dépenses diverses	7 579	32 947
Profits et pertes et provision pour dépréciation d'actifs	note 11 2 421	14 431
Capital total, dépenses diverses	10 000	47 378
	État I.1	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 2

Dépenses au titre des programmes par organisme d'exécution et par source de fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

Agents d'exécution	Exercice biennal clos								
	Dépenses imputées aux activités financées								
	Montants cibles pour l'allocation des ressources de base		Activités mondiales interrégionales et spéciales (catégorie 1.3)	Évaluation (catégorie 1.4)	Ressources spéciales destinées aux activités de CTPD (catégorie 1.5)	Compléments au CIP	Fonds d'épargne pour l'appui administratif et opérationnel (AAO) – CIP	Ressources spéciales du Programme	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés
Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2)	Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)								
ONU	11 158	891	52	–	1 006	–	–	545	–
ONUDI	11 415	–	–	–	–	–	–	13	–
FAO	31 552	91	2 086	–	–	–	–	20	–
UNESCO	14 262	–	6	–	–	–	–	–	–
OIT	19 597	–	–	–	–	–	–	784	110
CEA	479	–	–	–	–	–	–	(4)	–
CEE	86	–	–	–	–	–	–	–	–
CEPALC	46	–	–	–	–	–	–	–	–
CESAP	284	–	–	–	–	–	–	–	–
CESAO	1 137	–	(8)	–	–	–	–	55	–
CNUCED	4 383	–	1 026	–	186	–	–	231	–
CNUEH	22 059	–	7 431	–	–	–	–	(2)	–
OACI	47 255	–	–	–	–	–	189	–	–
OMS	15 410	–	4 558	–	–	–	–	308	–
BIRD	1 395	–	1 037	–	–	–	8	(178)	–
SFI	664	–	–	–	–	–	–	–	–
UPU	50	–	–	–	–	–	–	–	–
UIT	3 167	–	–	30	–	–	–	–	131
OMM	3 244	–	–	–	–	–	–	–	–
OMI	197	–	–	–	–	–	–	–	–
OMPI	321	–	–	–	–	–	–	–	–
AIEA	1 818	–	–	–	–	–	–	–	–
CCI	3 502	–	–	–	–	–	–	–	–
OMT	1 027	–	–	–	–	–	–	–	–
FADES	656	–	–	–	–	–	–	–	–
BafD	182	–	–	–	–	–	–	–	–
BAsD	140	–	–	–	–	–	–	–	–
FMI	4 147	–	238	–	–	7	–	–	–
VNU	11 651	579	–	–	–	–	–	109	–
UNITAR	–	–	–	–	–	–	–	–	–

le 31 décembre 1999

sur les ressources ordinaires

CIP/ Projets mondiaux	CIP/ Projets interrégionaux	CIP/ Projets régionaux	CIP/ Pays	Total partiel	Contributions de contre- partie en espèces des gouvernements - 4100	Total - Exercice biennal	Sommes imputées à la participation aux coûts	Sommes imputées aux autres sour- ces de fonds	Total 1996-1997	
									Contributions de contre- partie en espèces des gouvernements	Autres sources de fonds
-	-	-	-	13 652	2 898	16 550	3 911	12 639	2 922	54 484
-	-	-	-	11 428	52	11 480	2 935	8 545	230	26 701
-	-	-	-	33 749	-	33 749	4 464	29 285	231	58 381
-	-	-	-	14 268	174	14 442	3 795	10 647	-	14 324
-	-	-	-	20 491	-	20 491	4 892	15 599	-	35 831
-	-	-	-	475	-	475	-	475	-	1 215
-	-	-	-	86	-	86	-	86	-	881
-	-	-	-	46	-	46	-	46	-	465
-	-	-	-	284	-	284	160	124	-	4 144
-	-	-	-	1 184	-	1 184	718	466	-	301
-	-	-	-	5 826	-	5 826	955	4 871	-	7 482
-	-	-	-	29 488	67	29 555	11 470	18 085	(233)	32 122
-	-	-	-	47 444	-	47 444	46 586	858	1 369	76 955
-	-	-	-	20 276	-	20 276	2 116	18 160	-	23 384
-	-	-	-	2 262	-	2 262	782	1 480	-	20 007
-	-	-	-	664	-	664	129	535	-	1 601
-	-	-	-	50	-	50	18	32	-	727
-	-	-	-	3 328	-	3 328	2 724	604	46	5 757
-	-	-	-	3 244	-	3 244	2 094	1 150	-	2 335
-	-	-	-	197	-	197	-	197	-	59
-	-	-	-	321	-	321	83	238	-	1 054
-	-	-	-	1 818	-	1 818	1 100	719	-	2 287
-	-	-	-	3 502	-	3 502	2 190	1 312	-	5 572
-	-	-	-	1 027	-	1 027	162	865	-	2 625
-	-	-	-	656	-	656	297	359	-	1 200
-	-	-	-	182	-	182	-	182	-	161
-	-	-	-	140	-	140	-	140	-	183
-	-	-	-	4 392	-	4 392	1 227	3 165	-	7 363
-	-	-	-	12 339	-	12 339	2 254	10 085	-	19 315
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8

<i>Exercice biennal clos</i>									
<i>Dépenses imputées aux activités financées</i>									
<i>Agents d'exécution</i>	<i>Montants cibles pour l'allocation des ressources de base</i>		<i>Activités mondiales interrégionales et spéciales (catégorie 1.3)</i>	<i>Évaluation (catégorie 1.4)</i>	<i>Ressources spéciales destinées aux activités de CTPD (catégorie 1.5)</i>	<i>Compléments au CIP</i>	<i>Fonds d'épargne pour l'appui administratif et opérationnel (AAO) – CIP</i>	<i>Ressources spéciales du Programme</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>
	<i>Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2)</i>	<i>Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)</i>							
DEVNET	622	–	–	–	–	–	–	–	–
OIM	1 281	575	–	–	–	–	–	–	–
Exécution nationale	2 597 955	29 004	1	–	306	3 028	17 580	10 512	445
UNOPS	275 595	57 356	51 117	3 158	10 921	535	2 692	17 292	75
PNUD-direct	19 476	9 824	1 757	–	–	–	51	605	–
ONG	4 614	499	–	–	–	–	44	–	–
PNUD (ADJ) ^a	7 760	–	73	–	–	–	–	–	–
Total (y compris participation aux coûts)	3 118 587	88 819	69 374	3 188	12 419	3 570	20 564	30 290	761
Imputé aux autres sources de fonds	902 931	71 130	51 909	3 188	6 083	3 274	13 169	25 322	761
Participation aux coûts	2 215 656	17 689	17 465	–	6 336	296	7 395	4 968	–
Total (y compris participation aux coûts)	3 118 587	88 819	69 374	3 188	12 419	3 570	20 564	30 290	761

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

^a Pour expliquer l'écart de 7,7 millions.

^b Voir état I.1.

^c Voir état I.2.

le 31 décembre 1999

sur les ressources ordinaires

CIP/ Projets 7mondiaux	CIP/ Projets interrégionaux	CIP/ Projets régionaux	CIP/ Pays	Total partiel	Contributions de contre- partie en espèces des gouvernements - 4100	Total – Exercice biennal	Sommes imputées à la participation aux coûts	Sommes imputées aux autres sour- ces de fonds	Total 1996-1997	
									Contributions de contre- partie en espèces des gouvernements	Autres sources de fonds
-	-	-	-	622	-	622	324	298	-	936
-	-	-	-	1 856	-	1 856	-	1 856	-	114
-	-	-	-	2 648 831	3 992	2 652 823	2 073 532	579 291	6 413	1 936 005
-	-	-	-	418 741	198	418 939	79 950	338 989	1 646	350 506
-	-	-	-	31 713	-	31 713	15 784	15 929	-	13 953
-	-	-	-	5 157	-	5 157	2 452	2 705	-	3
-	-	-	-	8 138	-	8 138	2 699	5 439	-	-
-	-	-	-	3 347 572	7 381	3 354 953	2 269 803	1 085 148	12 624	2 708 441
-	-	-	-	1 077 767	7 381	1 085 148	-	-	-	1 191 361 ^b
-	-	-	-	2 269 805	-	2 269 805	-	-	-	1 517 080 ^c
-	-	-	-	3 347 572	7 381	3 354 953	-	-	-	2 708 441

Tableau 2.1
**Dépenses d'appui des organisations et services d'appui technique
 par agent d'exécution et source de fonds**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Agents d'exécution	Exercice biennal clos						
	Pays en situation particulière (MCARB 1.1.3)	Activités mondiales, interrégionales et spéciales	Évaluation (catégorie 1.4)	CTPD (catégorie 1.5)	Appui aux services techniques (catégorie 2.3)	Ressources aux fins de la mise en oeuvre (catégorie 1.6)	Appui à l'élaboration des politiques et des programmes
ONU	–	10	–	101	2 404	7	7 205
ONUDI	–	–	–	–	1 418	–	2 296
FAO	13	1	–	–	3 650	–	4 519
UNESCO	–	–	–	–	1 584	–	2 776
OIT	–	–	–	–	1 776	–	4 285
CEA	–	–	–	–	86	–	200
CEPALC	1	–	–	–	304	–	1 008
CESAP	–	–	–	–	17	–	342
CESAO	–	–	–	–	–	–	–
CEE	–	–	–	–	–	–	131
CNUCED	–	91	–	19	161	–	843
CNUEH	–	776	–	–	1 439	–	1 547
OACI	–	–	–	–	83	2	125
OMS	–	267	–	–	38	–	357
BIRD	–	71	–	–	–	1	–
SFI	–	–	–	–	–	–	–
UPU	–	–	–	–	15	–	14
UIT	–	–	–	–	–	–	23
OMM	–	–	–	–	95	–	215
OMI	–	–	–	–	–	–	102
OMPI	–	–	–	–	–	–	–
AIEA	–	–	–	–	22	–	–
CCI	–	–	–	–	90	–	245
OMT	–	–	–	–	125	–	557
BAfD	–	–	–	–	–	–	–
BAsD	–	–	–	–	–	–	–
FMI	–	17	–	–	–	–	–
FADES	–	–	–	–	–	–	–
UNITAR	–	–	–	–	23	–	30
OIM	58	–	–	–	–	–	8
UNOPS	5 438	2 556	265	1 049	–	–	–
PNUD	–	2	–	–	–	–	–
Total	5 510	3 792	265	1 169	13 330	10	26 828
Part imputée à la participation aux coûts	1 494	1 263	–	597	(60)	20	72
Montant net	4 016	2 529	265	572	13 398	(10)	26 756

le 31 décembre 1999

MCARB (catégories 1.1.1, 1.1.2 et 1.2)	CIP mondial et interrégional	Compléments au CIP	Autres ressources (RSP, PMA, SIS, AAO)	Total, ressources ordinaires	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Total, exercice biennal	Total, 1996-1997	
							Ressources ordinaires	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements
3 183	(5)	–	579	13 483	45	13 528	18 744	103
1 912	–	–	438	6 064	–	6 064	10 775	8
4 239	3	–	11	12 436	–	12 436	16 197	9
1 489	–	–	18	5 867	17	5 884	5 913	–
2 626	–	–	62	8 749	–	8 749	11 648	–
46	–	–	–	331	–	331	168	–
26	–	–	3	1 342	–	1 342	218	–
28	–	–	–	387	–	387	489	–
148	–	–	6	154	–	154	30	–
–	–	–	–	131	–	131	117	–
724	–	–	158	1 996	–	1 996	1 443	–
2 663	(9)	–	415	6 831	–	6 831	5 271	(10)
3 980	–	(44)	47	4 193	–	4 193	7 279	48
1 532	–	–	33	2 228	–	2 228	2 737	–
235	32	–	–	339	–	339	3 902	–
(1 248)	–	–	–	(1 248)	–	(1 248)	215	–
18	–	–	–	47	–	47	193	–
11 268	–	–	(4 113)	7 177	–	7 177	3 512	1
624	–	–	–	934	–	934	784	–
38	–	–	–	140	–	140	24	–
69	–	–	–	69	–	69	273	–
347	–	–	–	369	–	369	528	–
720	–	–	29	1 084	–	1 084	1 827	–
243	–	–	12	937	–	937	787	–
18	–	–	–	18	–	18	15	–
20	–	16	8	43	–	43	122	–
560	7	1	–	585	–	585	1 365	–
66	–	–	–	66	–	66	139	–
–	–	–	–	53	–	53	–	–
159	–	–	–	225	–	225	11	–
28 173	1 982	118	3 240	42 820	3	42 823	38 497	–
–	–	–	–	107	–	107	82	57
63 904	2 010	91	946	117 855	65	117 920	133 305	216
24 810	8	2	(214)	27 984	–	27 984	20 272	–
39 094	2 002	89	1 160	89 871	65	89 936	113 033	216

Tableau 3

**Budget d'appui biennal de l'exercice clos le 31 décembre 1999 :
activités d'appui aux programmes, dépenses de gestion et d'administration
et appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts 1998-1999</i>	<i>Dépenses en 1998-1999</i>			<i>Solde non engagé au 31 décembre 1999</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Total</i>	
Activités d'appui aux programmes					
Bureaux de pays	271 576	229 242	11 988	241 230	30 346
Siège	63 985	56 067	2 750	58 817	5 168
Total	335 561	285 309	14 738	300 047	35 514
Gestion et administration					
	120 540	114 123	10 292	124 415	(3 875)
Total	120 540	114 123	10 292	124 415	(3 875)
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies					
Bureaux de pays	97 606	83 040	4 373	87 413	10 193
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	2 614	2 161	40	2 201	413
Bureau des services d'achats interorganisations	3 897	3 351	142	3 493	404
Programme des Volontaires des Nations Unies	30 376	26 145	815	26 960	3 416
Total	134 493	114 697	5 370	120 067	14 426
Total, budget d'appui biennal (montant brut)	590 594	514 129	30 400	544 529	46 065
Moins recettes	(72 127)	(51 396)	–	(51 396)	(20 731)
Total, budget d'appui biennal (montant net)	518 467	462 733	30 400	493 133	25 334
					État I.1

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 4

**Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut)
et dépenses au regard du budget d'appui biennal (montant brut
par grandes catégories de dépenses) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts 1998-1999</i>	<i>Dépenses en 1998-1999</i>			<i>Solde non engagé au 31 décembre 1999</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Total</i>	
Postes	403 818	343 917	16 020	359 937	43 881
Autres dépenses de personnel	9 560	8 995	194	9 189	371
Consultants	6 673	10 958	925	11 883	(5 210)
Frais de voyage	16 334	16 839	2 314	19 153	(2 819)
Dépenses de fonctionnement	110 518	98 656	5 352	104 008	6 510
Mobilier et matériel	20 859	17 137	3 472	20 609	250
Remboursements/contributions	15 152	12 914	1 959	14 873	279
Services d'appui au développement	7 680	4 713	164	4 877	2 803
Total	590 594	514 129	30 400	544 529	46 065

Tableau 3

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5

Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Directeur des Fonds : Bureau des politiques de développement						
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse	1998-1999	23 372	3 779	1 759	1 161	6 699
	1996-1997	24 824	9 249	1 962	5 202	16 413
Fonds d'affectation spéciale du FEM	1998-1999	39 719	139 592	4 747	653	144 992
	1996-1997	45 218	112 047	6 055	609	118 711
Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal	1998-1999	84 880	76 169	13 527	1 376	91 072
	1996-1997	72 169	66 558	13 955	612	81 125
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »	1998-1999	49 102	6 876	5 222	63	12 161
	1996-1997	40 237	17 689	7 227	1 271	26 187
Compte de l'énergie du PNUD	1998-1999	3 096	1 792	583	(4)	2 371
	1996-1997	4 743	2 196	576	–	2 772
Fonds d'affectation spéciale du Gouvernement français pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'évaluation du secteur de l'énergie	1998-1999	722	–	80	–	80
	1996-1997	1 100	–	119	–	119
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la protection de la couche d'ozone	1998-1999	41	–	5	–	5
	1996-1997	46	–	5	–	5
Fonds d'affectation spéciale pour l'Université maritime mondiale	1998-1999	53	13	7	–	20
	1996-1997	110	34	10	–	44
Fonds d'affectation spéciale pour les activités opérationnelles en vue du développement humain	1998-1999	1 282	–	142	–	142
	1996-1997	1 128	–	127	–	127
Consultation mondiale sur l'eau et l'assainissement dans les années 90	1998-1999	90	–	10	–	10
	1996-1997	78	–	9	–	9
Fonds d'affectation spéciale Allemagne/PNUD pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion des ressources énergétiques	1998-1999	928	–	71	–	71
	1996-1997	577	824	77	–	901
Fonds d'affectation spéciale pour le projet « Histoire » du PNUD	1998-1999	5	–	–	–	–
	1996-1997	25	6	3	–	9
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Commission internationale indépendante sur la recherche sanitaire pour les pays en développement	1998-1999	(69)	970	–	–	970
	1996-1997	45	908	–	–	908
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance technique aux élections	1998-1999	70	–	7	–	7
	1996-1997	63	–	7	–	7
Renforcement du rôle du secteur privé dans le développement	1998-1999	–	–	–	–	–
	1996-1997	–	–	–	50	50

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable	1998-1999 1996-1997	(385) –	222 484	1 (6)	– –	223 478
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social	1998-1999 1996-1997	9 501 –	73 10 458	785 91	– –	858 10 549
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux partenariats public et privé pour l'amélioration de l'environnement urbain	1998-1999 1996-1997	707 –	234 1 294	53 –	806 –	1 093 1 294
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain (LIFE) dans les zones urbaines à faible revenu de la Thaïlande	1998-1999 1996-1997	87 357	– –	11 28	– –	11 28
Fonds d'affectation spéciale d'appui mondial et régional à l'initiative d'obligation redditionnelle afférente à l'aide (PNUD/Danemark)	1998-1999 1996-1997	2 841 –	– 4 302	204 86	– –	204 4 388
Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spécial pour l'administration et la gestion	1998-1999 1996-1997	2 327 2 164	– –	252 254	– –	252 254
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du microfinancement et du développement des entreprises	1998-1999 1996-1997	1 069 –	– 1 079	103 –	– –	103 1 079
Programme d'étude des questions de développement (PNUD)	1998-1999 1996-1997	(153) 120	60 53	– –	– –	60 53
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au Comité consultatif technique sur le partenariat mondial pour l'eau	1998-1999 1996-1997	374 –	1 479 374	– –	– –	1 479 374
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour les projets de développement non polluants (activités exécutées en commun)	1998-1999 1996-1997	– –	436 –	9 –	– –	445 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'énergie durable en tant qu'outil de développement dans les pays ACP	1998-1999 1996-1997	– –	458 –	– –	– –	458 –
Commission européenne/PNUD – pauvreté et environnement	1998-1999 1996-1997	– –	74 –	– –	– –	74 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède sur l'appui au comité consultatif technique et régional pour l'Asie du Sud (SASTAC) du Partenariat mondial pour l'eau	1998-1999 1996-1997	– –	65 –	– –	– –	65 –

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la Division pour la gestion durable de l'énergie et de l'environnement dans le domaine des ressources en eau et de l'équité entre les sexes	1998-1999 1996-1997	- -	609 -	- -	- -	609 -
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède sur l'appui au comité consultatif technique et régional pour l'Asie du Sud-Est (SEATEC) du Partenariat mondial pour l'eau	1998-1999 1996-1997	- -	108 -	- -	- -	108 -
Fonds d'affectation spéciale pour les activités de suivi du Sommet mondial pour le développement social, phase II	1998-1999 1996-1997	- -	2 684 -	3 -	- -	2 687 -
Accord de fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède sur l'appui à l'intégration des questions d'environnement au PNUD : gestion de l'environnement (partenariat PNUD/Agence suédoise de développement)	1998-1999 1996-1997	- -	110 -	- -	- -	110 -
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au projet sur l'énergie et les femmes : créer des possibilités de développement	1998-1999 1996-1997	- -	432 -	- -	- -	432 -
Fonds d'affectation spéciale pour les programmes spéciaux d'assistance économique	1998-1999 1996-1997	- 237	- -	- 13	- -	- 13
Fonds d'affectation spéciale du Centre de recherche pour le développement international pour la formation aux systèmes d'information	1998-1999 1996-1997	- (11)	- -	- -	- -	- -
Appui au programme sur la décentralisation	1998-1999 1996-1997	- -	975 -	- -	- -	975 -
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la gestion des forêts à l'appui de sources de revenus durables au Cameroun, au Guyana et au Malawi	1998-1999 1996-1997	- -	412 -	- -	- -	412 -
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède sur l'appui au comité consultatif technique et régional pour l'Amérique du Sud (SAMTAC) du Partenariat mondial pour l'eau	1998-1999 1996-1997	- -	129 -	- -	- -	129 -
Total, Directeur des fonds : Bureau des politiques de développement	1998-1999 1996-1997	219 659 193 230	237 751 227 555	27 581 30 598	4 055 7 744	269 387 265 897
Directeur des fonds : PNUD Afrique						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola	1998-1999 1996-1997	19 130 579	111 7 650	739 69	5 044 16 787	5 894 24 506

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale d'appui à un projet de développement des systèmes financiers en Angola, phase II (PNUD/Suède)	1998-1999 1996-1997	310 923	– 602	– 61	– –	– 663
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance humanitaire d'urgence à l'Angola	1998-1999 1996-1997	– –	– –	– 4	– –	– 4
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution de la Norvège au programme du Centre angolais de formation pétrolière à Sumbe	1998-1999 1996-1997	635 572	– –	71 63	– –	71 63
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'élaboration d'un rapport national sur les ressources en eau de l'Angola	1998-1999 1996-1997	53 –	– 53	– –	– –	– 53
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour l'aide électorale au Burundi	1998-1999 1996-1997	172 155	– –	19 17	– –	19 17
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux activités de reconstruction et de réconciliation au Burundi	1998-1999 1996-1997	108 142	769 112	7 9	– –	776 121
Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agrovétérinaire à Rushashi	1998-1999 1996-1997	1 354 1 162	– 185	122 138	– –	122 323
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	1998-1999 1996-1997	41 881 16 875	15 403 44 650	2 560 808	17 464 11 218	35 427 56 676
Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique	1998-1999 1996-1997	123 1 411	(270) –	14 70	– –	(256) 70
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de démobilisation au Mozambique	1998-1999 1996-1997	170 157	– –	19 29	– –	19 29
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la réintégration du personnel militaire démobilisé au Mozambique	1998-1999 1996-1997	1 269 9 236	– 1 064	183 634	– –	183 1 698
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'aide au processus électoral au Mozambique	1998-1999 1996-1997	(749) 369	1 414 1 921	60 242	1 907 1 333	3 381 3 496
Fonds d'affectation spéciale d'appui au Programme national pour l'environnement au Mozambique (PNUD/IDA)	1998-1999 1996-1997	251 225	– –	20 26	– –	20 26
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique	1998-1999 1996-1997	2 220 395	9 148 2390	240 85	2 588 –	11 976 2 475
Fonds d'affectation spéciale d'appui au programme de réinsertion des réfugiés et de relèvement des zones de réinstallation en Érythrée (Suède)	1998-1999 1996-1997	2 055 2 055	– –	(43) 211	– –	(43) 211

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale pour le soutien à la démocratisation et au processus électoral en Guinée-Bissau	1998-1999 1996-1997	65 32	(29) –	7 33	– –	(22) 33
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la démobilisation, la réintégration, la reconstruction et la remise en état en Sierra Leone	1998-1999 1996-1997	1 232 –	– 2 251	156 13	– –	156 2 264
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD destiné à appuyer le projet de recensement général de la population et de l'habitat au Sénégal	1998-1999 1996-1997	491 440	– –	55 51	– –	55 51
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	1998-1999 1996-1997	182 1 368	3 604 7 935	8 2	– –	3 612 7 937
Fonds d'affectation spéciale d'appui au processus électoral au Mali (PNUD/Suède)	1998-1999 1996-1997	66 –	– 66	– –	– –	– 66
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Namibie	1998-1999 1996-1997	113 425	123 –	4 54	– –	127 54
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	1998-1999 1996-1997	3 801 –	1 401 7 258	209 116	2 978 1 201	4 588 8 575
Fonds d'affectation spéciale du PNUD destiné à appuyer le Comité directeur et le secrétariat du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique	1998-1999 1996-1997	16 14	– –	2 5	– –	2 5
Fonds d'affectation spéciale d'appui à la gestion des affaires publiques en Afrique (Norvège)	1998-1999 1996-1997	11 476 10 090	2 063 1 743	1 182 592	– –	3 245 2 335
Projet relatif aux services de formation et de gestion en Afrique	1998-1999 1996-1997	923 308	– 1 700	122 90	– –	122 1 790
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Artistes unis pour l'Afrique	1998-1999 1996-1997	47 319	– –	10 36	– –	10 36
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au titre des projets de développement intéressant les réfugiés en Afrique	1998-1999 1996-1997	526 802	– –	37 75	– –	37 75
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique	1998-1999 1996-1997	1 106 1 017	– –	4 15	102 74	106 89
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Fondation Live Aid	1998-1999 1996-1997	52 47	– –	6 5	– –	6 5

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique	1998-1999 1996-1997	697 950	– –	77 99	– –	77 99
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service d'élaboration des projets en Afrique	1998-1999 1996-1997	22 (9)	– –	2 1	– –	2 1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'encaissement des paiements des utilisateurs du Service d'élaboration des projets en Afrique	1998-1999 1996-1997	57 180	3 65	14 27	– –	17 92
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés	1998-1999 1996-1997	648 680	– –	71 76	– –	71 76
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Accord de mise en commun des ressources pour l'assistance technique au secteur de la santé	1998-1999 1996-1997	2 972 1 999	2 862 2 942	255 191	– –	3 117 3 133
Fonds fiduciaire du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA TF)	1998-1999 1996-1997	230 –	9 919 1 214	570 (3)	– –	10 489 1 211
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Afrique	1998-1999 1996-1997	938 –	(938) 938	11 –	268 –	(659) 938
Accords du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le Programme du Réseau Afrique 2000 : dons au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	1998-1999 1996-1997	315 –	619 315	15 –	– –	634 315
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Réseau Afrique 2000	1998-1999 1996-1997	755 1 278	– –	38 109	– –	38 109
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme de lutte contre le VIH/sida au Botswana	1998-1999 1996-1997	– –	654 –	– –	– –	654 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède sur l'appui à la mise en oeuvre du Programme de gestion économique et de renforcement des capacités en Guinée-Bissau (Pronage)	1998-1999 1996-1997	– –	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède sur l'appui au retour des personnes déplacées au Libéria	1998-1999 1996-1997	– –	487 –	– –	– –	487 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'Appel global interorganisations en faveur du Burundi	1998-1999 1996-1997	– –	474 –	– –	– –	474 –

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède	1998-1999	–	112	–	–	112
d'appui à un projet d'assistance technique et de préparation au passage à l'an 2000 (informatique) au Zimbabwe	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	1998-1999	–	–	–	–	–
	1996-1997	510	–	29	–	29
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Guinée-Bissau	1998-1999	–	–	–	1 658	1 658
	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Forum II sur la gouvernance en Afrique	1998-1999	–	–	–	–	–
	1996-1997	–	–	–	–	–
Total, PNUD Afrique	1998-1999	95 712	47 929	6 866	32 009	86 804
	1996-1997	54 706	85 054	4 082	30 613	119 749
Directeur des fonds : PNUD Asie/Pacifique						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide humanitaire et la reconstruction au Cambodge	1998-1999	139	–	–	16	16
	1996-1997	134	–	–	15	15
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités de déminage au Cambodge	1998-1999	3 562	12 307	416	300	13 023
	1996-1997	1 118	18 939	89	–	19 028
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux programmes menés au Cambodge par le Centre cambodgien de déminage (Suède)	1998-1999	4 167	1 299	–	–	1 299
	1996-1997	1 378	5 349	100	–	5 449
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le programme de réinstallation et de réinsertion au Cambodge	1998-1999	1 184	7 150	–	–	7 150
	1996-1997	1 341	5 813	61	–	5 874
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au développement rural au Cambodge	1998-1999	2 510	303	–	–	303
	1996-1997	–	2 531	20	–	2 511
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au programme de relèvement et de réintégration au Cambodge	1998-1999	495	4 158	77	–	4 235
	1996-1997	–	2 282	–	–	2 282
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux élections locales et nationales au Cambodge	1998-1999	–	10 332	–	484	10 816
	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour la réduction de la pauvreté grâce aux services financiers de l'Association des agences locales cambodgiennes de développement économique	1998-1999	2 105	–	–	–	–
	1996-1997	–	2 105	–	–	2 105
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide d'urgence à la République populaire du Bangladesh	1998-1999	178	–	20	–	20
	1996-1997	159	–	19	–	19
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'utilisation du reliquat des ressources du Bureau spécial de secours des Nations Unies au Bangladesh	1998-1999	746	–	82	–	82
	1996-1997	672	–	74	–	74

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Centre du réseau de formation internationale pour l'approvisionnement en eau et la gestions des déchets au Bangladesh	1998-1999 1996-1997	450 –	269 645	36 7	– –	305 652
Fonds d'affectation spéciale d'appui à l'Organisation pour la science, la technique et l'environnement en République démocratique populaire lao (PNUD/Suède)	1998-1999 1996-1997	321 246	110 75	– 15	– –	110 90
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire lao pour la neutralisation des engins non explosés	1998-1999 1996-1997	4 718 338	5 684 3 932	295 97	1 296 363	7 275 4 392
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la culture et à la production alimentaire intégrées en Afghanistan	1998-1999 1996-1997	803 706	– 1 031	(5) 46	– –	(5) 1 077
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme de relèvement des zones rurales en Afghanistan	1998-1999 1996-1997	7 409	– –	– 15	– –	– 15
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les opérations d'urgence en Afghanistan	1998-1999 1996-1997	83 (96)	64 –	10 1	– –	74 1
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le Programme global d'aide aux handicapés afghans	1998-1999 1996-1997	444 390	357 781	– 9	– –	357 790
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la sécurité alimentaire par une production agricole viable (FAO) en Afghanistan	1998-1999 1996-1997	– –	809 –	– –	– –	809 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui au programme P.E.A.C.E. en Afghanistan	1998-1999 1996-1997	– –	192 –	– –	– –	192 –
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme pakistanais de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages	1998-1999 1996-1997	– 69	– –	– 4	– –	– 4
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la République des Maldives	1998-1999 1996-1997	29 27	– –	4 2	– –	4 2
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au service du développement/ Groupe d'experts pour la sensibilisation aux problèmes de l'environnement et du développement durable en Asie	1998-1999 1996-1997	62 56	– –	4 6	– –	4 6
Fonds d'affectation spéciale pour la protection de l'environnement au Bhoutan	1998-1999 1996-1997	– 11 693	– 4 060	– 513	– –	– 4 573
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le renforcement des institutions et des politiques financières au Viet Nam	1998-1999 1996-1997	209 –	120 471	– 12	– –	120 483

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale pour le programme du Bureau australien d'aide au développement et du PNUD	1998-1999 1996-1997	767 734	– –	31 72	– –	31 72
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Australie pour la réforme de la gestion budgétaire et monétaire et l'amélioration des statistiques (phase II)	1998-1999 1996-1997	111 –	226 529	24 8	– –	250 537
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la surveillance et à la notification des délits forestiers au Cambodge	1998-1999 1996-1997	– –	328 –	– –	– –	328 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée à l'appui du programme de développement du bassin du fleuve Tumen	1998-1999 1996-1997	1 053 –	– 1 000	112 53	– –	112 1 053
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République populaire démocratique de Corée pour le programme de relèvement et de réhabilitation agricoles	1998-1999 1996-1997	220 –	1 415 415	16 1	– –	1 431 416
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui de partenariat à plusieurs donateurs à la Commission du Mékong pour les postes de haut fonctionnaire et le renforcement des capacités	1998-1999 1996-1997	319 –	70 319	25 –	– –	95 319
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée	1998-1999 1996-1997	250 –	60 250	23 –	– –	83 250
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme national de lutte contre la pauvreté en Mongolie	1998-1999 1996-1997	– –	1 987 –	– –	– –	1 987 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au renforcement des capacités d'enquête et de planification socioéconomiques	1998-1999 1996-1997	1 022 –	– 1 022	– –	– –	– 1 022
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet de planification de l'accès en milieu rural et d'infrastructures pour les besoins de base	1998-1999 1996-1997	80 –	128 80	– –	– –	128 80
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de relèvement communautaire en Indonésie	1998-1999 1996-1997	– –	4 362 –	20 –	– –	4 382 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au Programme de relèvement communautaire en Indonésie	1998-1999 1996-1997	– –	959 –	– –	– –	959 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du Programme élargi d'assistance concernant la prestation de services sociaux de base à l'intention des soldats du MNLF et de leur famille et le renforcement des capacités	1998-1999 1996-1997	– –	198 –	– –	– –	198 –

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale	1998-1999	–	800	2	–	802
Belgique/Philippines concernant la formation professionnelle et le développement des entreprises à l'intention des soldats du MNLF, de leur famille et de leur communauté	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale	1998-1999	–	276	11	–	287
Belgique/Philippines concernant la valorisation des ressources humaines pour la gestion des affaires publiques et l'amélioration des moyens de subsistance – Conseil de la paix et du développement pour la région sud des Philippines (SPCD)	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui de l'Appel de 1999 en faveur de l'Afghanistan	1998-1999 1996-1997	– –	1 037 –	– –	– –	1 037 –
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'Appel interorganisations des Nations Unies en faveur des secours d'urgence et du relèvement initial en Chine	1998-1999 1996-1997	– –	2 051 –	– –	– –	2 051 –
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Programme de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages au Bangladesh	1998-1999 1996-1997	– 79	– –	– 8	– –	– 8
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'assistance sanitaire à Jaffna, au Sri Lanka	1998-1999 1996-1997	– –	469 –	– –	– –	469 –
Total, PNUD Asie/Pacifique	1998-1999 1996-1997	26 034 19 453	57 520 51 609	1 203 1 132	2 096 378	60 819 53 219
Directeur des Fonds : PNUD Europe et CEI						
Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution	1998-1999 1996-1997	3 3	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les républiques baltes	1998-1999 1996-1997	870 1 814	684 107	95 154	– –	779 261
Fonds d'affectation spéciale pour l'Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur du Tadjikistan	1998-1999 1996-1997	67 283	– –	– 31	– –	– 31
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la paix et le développement au Tadjikistan	1998-1999 1996-1997	– –	599 –	25 –	– –	624 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suisse pour la gestion et la coordination de l'aide au Kirghizistan	1998-1999 1996-1997	122 593	– 70	25 54	– –	25 124
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au renforcement du Ministère des affaires étrangères du Kirghizistan	1998-1999 1996-1997	30 285	80 –	5 15	– –	85 15
Fonds d'affectation spéciale pour répondre aux besoins humains urgents en Ouzbékistan	1998-1999 1996-1997	103 360	– 109	14 39	– –	14 148

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Fonds d'affectation spéciale			Fonds d'affectation ponctuelle	
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Physicians for Human Rights (ONG) pour les activités d'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	1998-1999 1996-1997	156 –	– 1 000	27 23	– –	27 1 023
Fonds d'affectation spéciale d'appui au renforcement des capacités en matière de gestion des ressources provenant de l'aide extérieure	1998-1999 1996-1997	204 791	113 450	23 31	– –	136 481
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme du bassin de la mer d'Aral	1998-1999 1996-1997	143 732	105 270	8 52	– –	113 322
De l'Europe à Beijing : Fonds d'affectation spéciale pour la participation des femmes au développement	1998-1999 1996-1997	1 153	– 40	– 3	– –	– 43
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République des Sakha (Iakoutie) pour le programme d'assistance aux populations autochtones du nord de la République des Sakha	1998-1999 1996-1997	227 –	– 225	25 3	– –	25 228
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées en Bosnie	1998-1999 1996-1997	445 –	2 528 1 664	– –	– –	2 528 1 664
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	1998-1999 1996-1997	– –	– –	– –	8 462 –	8 462 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui à la création d'emplois dans les villages en Bosnie-Herzégovine	1998-1999 1996-1997	458 –	611 483	22 (10)	– –	633 473
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de création d'emplois et de protection de l'environnement dans les villages en Bosnie-Herzégovine	1998-1999 1996-1997	2 745 –	3 038 2 892	– (57)	– –	3 038 2 835
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de promotion de l'intégration sociale en Lettonie : programme d'enseignement des langues	1998-1999 1996-1997	216 –	682 223	7 (7)	– –	689 216
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le renforcement des capacités de l'Office national des droits de l'homme de Lettonie	1998-1999 1996-1997	4 –	215 133	– –	– –	215 133
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Belgique pour le relèvement et le développement durable de la Slavonie orientale	1998-1999 1996-1997	– –	872 –	– –	– –	872 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le programme pour l'emploi et l'environnement dans les villages – phase III	1998-1999 1996-1997	– –	4 763 –	– –	– –	4 763 –

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées dans le canton de Bosnie centrale	1998-1999 1996-1997	– –	2 773 –	– –	– –	2 773 –
Fonds d'affectation spéciale Suède/Moldova pour le projet « Femmes, société et politique »	1998-1999 1996-1997	– –	66 –	– –	– –	66 –
Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Programme de l'État estonien pour l'intégration des non-Estoniens à la société estonienne	1998-1999 1996-1997	– –	683 –	1 –	– –	684 –
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour une meilleure gestion des affaires publiques et la réforme de l'administration publique	1998-1999 1996-1997	– –	369 –	– –	– –	369 –
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'appui à l'assistance judiciaire en Géorgie	1998-1999 1996-1997	– –	305 –	– –	– –	305 –
Programme de la Commission européenne pour l'emploi et le relèvement dans les villages	1998-1999 1996-1997	– –	2 343 –	– –	– –	2 343 2 343
Fonds d'affectation spéciale du PNUD concernant la crise au Kosovo	1998-1999 1996-1997	– –	1 000 –	– –	– –	1 000 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au relèvement et au développement durable des régions de Croatie ravagées par la guerre	1998-1999 1996-1997	36 –	– 182	– –	– –	– 182
Fonds d'affectation spéciale CEE/Estonie à l'appui du Programme estonien de formation linguistique	1998-1999 1996-1997	– –	1 093 –	– –	– –	1 093 –
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui du projet sur les femmes et la politique locale dans les régions de Kyrzi Orda et du Semipalatinsk relevant du Bureau de la participation des femmes au développement	1998-1999 1996-1997	– –	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le programme d'assistance à l'emploi municipal en Macédoine	1998-1999 1996-1997	– –	637 –	– –	– –	637 –
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le relèvement et le développement durable aux fins de la remise en état des infrastructures dans les régions dévastées par la guerre en Croatie	1998-1999 1996-1997	– –	127 –	– –	– –	127 –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux pays baltiques	1998-1999 1996-1997	– –	278 –	– –	– –	278 –

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Appui de l'Union européenne à la création d'emplois dans des zones cibles dans le cadre du Programme du PNUD pour l'emploi et l'environnement dans les villages	1998-1999 1996-1997	– –	417 –	– –	– –	417 –
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le retour des personnes déplacées dans les régions ravagées par la guerre en Croatie	1998-1999 1996-1997	– –	1 362 –	– –	– –	1 362 –
Total, PNUD Europe et CEI	1998-1999 1996-1997	5 830 5 014	25 743 7 848	277 321	8 462 –	34 482 8 179
Directeur des fonds : PNUD Amérique latine et Caraïbes						
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour l'encaissement des paiements des utilisateurs du Service de promotion et de développement des investissements aux Caraïbes	1998-1999 1996-1997	33 30	– –	4 3	– –	4 3
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au Fonds de coopération technique entre le Pérou et l'Argentine destiné à administrer l'aide alimentaire	1998-1999 1996-1997	235 210	– –	23 25	– –	23 25
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour le plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale	1998-1999 1996-1997	20 18	– –	1 2	– –	1 2
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le projet régional « Patrimoine culturel et développement »	1998-1999 1996-1997	49 44	– –	6 5	– –	6 5
Fonds d'affectation spéciale PNUD/JAIDO (Organisation japonaise de développement international) pour la production pilote de coton en milieu insulaire	1998-1999 1996-1997	27 98	– –	4 11	– –	4 11
Fonds d'affectation spéciale pour les points de rassemblement du FMLN en El Salvador	1998-1999 1996-1997	113 116	– –	10 13	– –	10 13
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux activités de consolidation de la paix en El Salvador	1998-1999 1996-1997	1 449 3 826	3 022 491	114 424	– –	3 136 915
Appui au Groupe mixte en El Salvador	1998-1999 1996-1997	62 63	121 –	4 8	– –	125 8
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Japon d'appui à la réintégration en Haïti	1998-1999 1996-1997	1 363 2 600	– –	131 266	– –	131 266
Fonds d'affectation spéciale d'appui au règlement des questions de propriété au Nicaragua (PNUD/Suède)	1998-1999 1996-1997	121 383	– 599	– 39	– –	– 638

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Espagne pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Amérique centrale	1998-1999 1996-1997	5 302 11 000	1 952 (586)	571 1 175	– –	2 523 589
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'assistance technique à la PPB	1998-1999 1996-1997	(15) –	– 245	– –	– –	– 245
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la mise en oeuvre de l'Accord sur la réinstallation des populations déracinées par le conflit armé au Guatemala	1998-1999 1996-1997	3 716 –	2 527 4 836	247 –	– –	2 774 4 836
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance électorale en Haïti	1998-1999 1996-1997	78 –	629 1 640	29 –	– –	658 1 640
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à la police nationale haïtienne	1998-1999 1996-1997	598 –	1 539 613	34 –	– –	1 573 613
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du projet « Gobernabilidad democrática – Honduras »	1998-1999 1996-1997	– –	295 –	– –	– –	295 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE à l'appui du projet « Reserva de la Biosfera – Banados el Este – Uruguay »	1998-1999 1996-1997	– –	453 –	8 –	– –	461 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui aux secours d'urgence à Choluteca (Honduras)	1998-1999 1996-1997	– –	1 204 –	– –	– –	1 204 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui à l'Appel global en faveur de Cuba	1998-1999 1996-1997	– –	479 –	– –	– –	479 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le Service de promotion et de développement des investissements des Caraïbes	1998-1999 1996-1997	– –	– –	– –	– –	– –
Total, PNUD Amérique latine et Caraïbes	1998-1999 1996-1997	13 151 18 388	12 221 7 838	1 186 1 971	– –	13 407 9 809
Directeur des fonds : Bureau de la gestion						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	1998-1999 1996-1997	12 192	– 97	2 1	– –	2 100
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux mesures propres à accroître l'efficacité et la productivité du PNUD (Suède)	1998-1999 1996-1997	3 578 3 427	1 346 4 730	140 85	– –	1 486 4 815
Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001	1998-1999 1996-1997	– –	33 –	– –	446 –	479 –
Total, Bureau de la gestion	1998-1999 1996-1997	3 590 3 619	1 379 4 827	142 88	446 –	1 967 4 915

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Directeur des fonds : Bureau de la gestion/Division de la planification et de la coordination des ressources							
Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement de la famine et de la malnutrition	1998-1999 1996-1997	866 1 291	– –	(180) 109	– –	(180) 109	
Total, Bureau de la gestion/Division de la planification et de la coordination des ressources	1998-1999 1996-1997	866 1 291	– –	(180) 109	– –	(180) 109	
Directeur des fonds : Bureau du rapport mondial sur le développement humain							
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour la prise en compte des sexes/pécificités dans le Rapport mondial sur le développement humain et l'indicateur du développement humain	1998-1999 1996-1997	103 702	– –	– 48	– –	– 48	
Édition allemande du Rapport sur le développement humain (1994 et 1995)	1998-1999 1996-1997	– (5)	– –	– 1	– –	– 1	
Total, Bureau du rapport mondial sur le développement humain	1998-1999 1996-1997	103 697	– –	– 49	– –	– 49	
Directeur des fonds : Groupe d'appui opérationnel/Division des interventions d'urgence							
Programme de formation à la gestion des catastrophes	1998-1999 1996-1997	38 34	– –	– 4	– –	– 4	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement social durable, la paix et l'appui aux pays en situation particulière	1998-1999 1996-1997	22 436 –	9 509 556	2 676 61	134 24 752	12 319 25 369	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU) pour les activités d'assistance technique	1998-1999 1996-1997	– –	2 109 –	39 –	– –	2 148 –	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance communautaire et la réinstallation durable au Burundi	1998-1999 1996-1997	– –	2 472 –	– –	– –	2 472 –	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la prévention et à la réduction de la prolifération des armes légères	1998-1999 1996-1997	– –	1 444 –	– –	– –	1 444 –	
Total, Groupe d'appui opérationnel/Division des interventions d'urgence	1998-1999 1996-1997	22 474 34	15 534 556	2 715 65	134 24 752	18 383 25 373	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Fonds d'affectation ponctuelle	Total
			Fonds d'affectation spéciale				
			Contributions	Divers			
Directeur du Fonds : Bureau de l'administrateur/Groupe d'appui aux opérations							
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat international	1998-1999	–	–	–	5 831	5 831	
	1996-1997	–	–	–	–	–	
Total, Bureau de l'administrateur/Groupe d'appui aux opérations	1998-1999	–	–	–	5 831	5 831	
	1996-1997	–	–	–	–	–	
Directeur du Fonds : Bureau de l'administrateur/Programme d'assistance au peuple palestinien							
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	1998-1999	39 333	62 524	4 769	6 401	73 694	
	1996-1997	30 729	72 015	3 207	11 209	86 431	
Total, Bureau de l'administrateur/Programme d'assistance au peuple palestinien	1998-1999	39 333	62 524	4 769	6 401	73 694	
	1996-1997	30 729	72 015	3 207	11 209	86 431	
Directeur des fonds : Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement							
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement	1998-1999	6 576	16	1 069	–	1 085	
	1996-1997	6 153	–	911	–	911	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Réseau d'information sur le développement (DEVNET) pour le système pilote d'information technique	1998-1999	150	321	13	–	334	
	1996-1997	39	518	7	–	525	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la promotion de la coopération Sud-Sud	1998-1999	200	236	18	–	254	
	1996-1997	–	200	–	–	200	
Total, Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement	1998-1999	6 926	573	1 100	–	1 673	
	1996-1997	6 192	718	918	–	1 636	
Directeur du Fonds impact/Bureau des politiques de développement							
Accord portant création d'un fonds d'affectation spéciale entre le PNUD (IMPACT) et le Comité malaisien pour l'organisation de Sportsaid'88	1998-1999	145	–	–	–	–	
	1996-1997	514	–	59	–	59	
Total, Impact/Bureau des politiques de développement	1998-1999	145	–	–	–	–	
	1996-1997	514	–	59	–	59	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Directeur du Fonds : Bureau de la gestion/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour une action touchant certains problèmes de développement	1998-1999	731	657	33	–	690
	1996-1997	182	1 600	11	–	1 611
Total, Bureau de la gestion/Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	1998-1999	731	657	33	–	690
	1996-1997	182	1 600	11	–	1 611
Directeur du Fonds : PNUD États arabes						
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet de structures administratives locales en Somalie	1998-1999	654	–	–	–	–
	1996-1997	–	666	6	–	672
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Somalie	1998-1999	–	1 546	59	118	1 723
	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale CEE/Syrie pour le projet « Recensement de la population et du logement en Syrie »	1998-1999	–	241	3	–	244
	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la pauvreté dans la région arabe	1998-1999	–	556	2	–	558
	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au projet sur les sociétés déchirées par la guerre en Somalie	1998-1999	–	190	–	–	190
	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq	1998-1999	–	83 126	27	–	83 153
	1996-1997	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'appui à l'appel global interorganisations en faveur de la Somalie	1998-1999	–	122	–	–	122
	1996-1997	–	–	–	–	–
Total, PNUD États arabes	1998-1999	654	85 781	91	118	85 990
	1996-1997	–	666	6	–	672
Directeur du Fonds : PNUD Genève						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le plaidoyer	1998-1999	46	10	4	–	14
	1996-1997	–	46	–	–	46
Total, PNUD Genève	1998-1999	46	10	4	–	14
	1996-1997	–	46	–	–	46
Directeur du Fonds : Bureau de l'évaluation						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du développement des capacités	1998-1999	8 542	–	–	952	952
	1996-1997	–	–	–	8 542	8 542
Total, Bureau de l'évaluation	1998-1999	8 542	–	–	952	952
	1996-1997	–	–	–	8 542	8 542

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Directeur du Fonds : Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances (ONU)						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'édification de la nation namibienne	1998-1999	–	–	–	–	–
	1996-1997	128	–	6	–	6
Total, Bureau de la planification des programmes, du budget et des finances (ONU)	1998-1999	–	–	–	–	–
	1996-1997	128	–	6	–	6
Total général	1998-1999	443 796	547 622	45 787	60 504	653 913
	1996-1997	334 177	460 332	42 732^d	83 238	586 302

Tableau 1.2

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

^a Y compris les ressources ordinaires, la participation aux coûts, les accords de services de gestion et les services d'appui remboursables.

^b Y compris les dépenses d'appui du PNUD.

^c Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

^d Tableau 5.1.

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
7 410	5 106	2 884	15 400		14 532	9 545	–	292
9 144	6 634	1 695	17 473		23 372	16 350	–	5 350
132 739	22 178	2 159	157 076	–	27 635	304 855	(277 220)	2 877
104 742	16 907	1 876	123 525	(685)	39 719	156 554	(116 835)	230
69 150	9 114	1 075	79 339	–	96 613	65 831	–	–
60 841	7 263	331	68 435	21	84 880	55 364	–	–
15 234	2 271	814	18 319	–	42 944	16 179	–	539
14 186	2 227	771	17 184	(138)	49 102	18 239	–	598
1 592	574	–	2 166	–	3 301	1 458	–	560
3 756	763	2	4 521	102	3 096	2 217	–	2 514
144	16	–	160	–	642	166	–	–
448	49	–	497	–	722	262	–	–
–	–	–	–	–	46	9	–	–
9	1	–	10	–	41	9	–	–
–	–	–	–	–	73	–	–	–
100	1	–	101	–	53	–	–	–
–	–	–	–	–	1 424	73	–	–
(24)	(3)	–	(27)	–	1 282	73	–	–
–	–	–	–	(16)	84	23	–	–
(3)	–	–	(3)	–	90	19	–	–
710	86	–	796	–	203	52	–	53
490	60	–	550	–	928	–	–	59
–	–	–	–	–	5	–	–	–
29	–	–	29	–	5	–	–	–
989	70	–	1 059	–	(158)	–	(158)	–
955	67	–	1 022	–	(69)	72	(141)	–
–	–	–	–	–	77	–	–	–
–	–	–	–	–	70	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	50	50	–	–	–	–	–

Dépenses			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net) ^b	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contri- butions à recevoir ^f
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
(146)	(14)	–	(160)	–	(2)	–	(2)	80
767	96	–	863	–	(385)	–	(385)	164
3 607	251	–	3 858	(1 393)	5 108	2 981	–	262
1 003	45	–	1 048	–	9 501	4 376	–	335
817	90	–	907	–	893	47	–	–
529	58	–	587	–	707	448	–	–
(6)	(1)	–	(7)	–	105	1	–	–
273	25	–	298	–	87	78	–	–
2 190	132	–	2 322	–	723	521	–	–
1 449	98	–	1 547	–	2 841	307	–	–
647	65	–	712	–	1 867	965	–	–
81	10	–	91	–	2 327	1 175	–	–
665	67	–	732	–	440	359	–	–
9	1	–	10	–	1 069	1 089	(20)	–
(92)	(1)	–	(93)	–	–	103	(103)	–
326	–	–	326	–	(153)	11	(164)	30
1 258	139	–	1 397	–	456	–	–	–
–	–	–	–	–	374	–	–	12
390	40	–	430	–	15	7	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
486	34	–	520	–	(62)	30	(92)	71
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	74	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	65	(24)	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
490	64	-	554	-	55	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
22	2	-	24	-	84	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
194	22	-	216	-	2 471	1 852	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	110	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
50	4	-	54	-	378	-	-	329
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	(250)	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
(10)	(1)	-	(11)	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	975	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	412	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
81	10	-	91	-	38	34	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
238 621	40 319	6 932	285 872	(1 548)	201 626	405 067	(277 575)	5 063
199 100	34 301	4 725	238 126	(1 342)	219 659	256 643	(117 545)	9 292
3 398	514	10 983	14 895	-	10 129	9 023	-	2 841
294	9	5 645	5 948	(7)	19 130	13 635	-	3 128

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
188	20	–	208	–	102	161	(59)	–
1 084	131	–	1 215	(61)	310	555	(245)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	(4)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	706	–	–	–
–	–	–	–	–	635	–	–	–
–	–	–	–	–	53	–	–	–
–	–	–	–	–	53	–	–	–
–	–	–	–	–	191	–	–	–
–	–	–	–	–	172	150	–	–
945	28	–	973	–	(89)	–	(89)	853
142	4	–	146	(9)	108	609	(501)	1 745
13	1	–	14	(921)	541	131	–	–
123	8	–	131	–	1 354	145	–	–
32 806	770	14 871	48 447	–	28 861	26 116	–	6 301
17 723	1 800	12 147	31 670	–	41 881	23 524	–	4 959
15	–	–	15	–	(148)	163	(311)	–
1 324	27	–	1 351	(7)	123	162	(39)	–
–	–	–	–	–	189	105	–	–
16	–	–	16	–	170	105	–	–
591	11	–	602	(473)	377	9	–	–
9 316	268	–	9 584	(81)	1 269	1 542	(273)	–
1 201	71	225	1 497	–	1 135	–	–	264
2 963	158	1 493	4 614	–	(749)	1 060	(1 809)	1 577
190	10	–	200	–	71	17	–	–
–	–	–	–	–	251	208	–	–
6 500	351	3 399	10 250	–	3 946	6 150	(2 204)	–
606	44	–	650	–	2 220	10 038	(7 818)	835
1 850	18	–	1 868	–	144	–	–	–
–	–	–	–	(211)	2 055	2 034	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			<i>Total</i>					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
1 271	–	–	1 271	–	(1 228)	730	(1 958)	–
–	–	–	–	–	65	11	–	–
(151)	(20)	–	(171)	–	1 559	1 051	–	–
906	126	–	1 032	–	1 232	743	–	–
–	–	–	–	–	546	67	–	–
–	–	–	–	–	491	67	–	–
4 076	191	–	4 267	–	(473)	569	(1 042)	5
8 842	281	–	9 123	–	182	–	–	5
–	–	–	–	–	66	–	–	–
–	–	–	–	–	66	–	–	–
30	3	–	33	–	207	387	(180)	5
337	29	–	366	–	113	325	(212)	5
2 287	113	1 389	3 789	–	4 600	220	–	9
2 806	224	1 744	4 774	–	3 801	2 353	–	4
–	–	–	–	–	18	10	–	–
3	–	–	3	–	16	10	–	–
4 456	357	–	4 813	–	9 908	5 635	–	–
863	86	–	949	–	11 476	7 884	–	1 933
805	104	–	909	–	136	30	–	–
1 054	121	–	1 175	–	923	915	–	–
–	–	–	–	–	57	–	–	–
277	31	–	308	–	47	–	–	–
1	–	–	1	–	562	144	–	–
336	15	–	351	–	526	141	–	–
–	–	–	–	–	1 212	35	–	–
–	–	–	–	–	1 106	35	–	–
–	–	–	–	(58)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	52	–	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
139	16	–	155	–	619	477	–	–
317	35	–	352	–	697	710	(13)	–
–	–	–	–	–	24	21	–	–
–	(30)	–	(30)	–	22	21	–	–
35	4	–	39	–	35	13	–	–
194	21	–	215	–	57	52	–	–
61	4	–	65	–	654	152	–	–
96	12	–	108	–	648	170	–	–
4 779	143	–	4 922	–	1 167	485	–	–
2 097	63	–	2 160	–	2 972	3 259	(287)	587
3 486	1 364	–	4 850	–	5 869	17 056	(11 187)	–
843	138	–	981	–	230	19 853	(19 623)	–
–	–	140	140	–	139	2 169	(2 030)	131
–	–	–	–	–	938	–	–	–
684	41	–	725	–	224	438	(214)	142
–	–	–	–	–	315	–	–	805
45	6	–	51	–	742	387	–	–
554	78	–	632	–	755	602	–	–
713	21	–	734	–	(80)	–	(80)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	705
–	–	–	–	–	–	–	–	–
363	40	–	403	–	84	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	474	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
219	2	–	221	–	(109)	–	(109)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	(539)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	1 658	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
182	18	–	200	–	(200)	(200)	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
71 178	4 201	31 007	106 386	(1 452)	74 678	71 751	(19 463)	11 256
53 116	3 679	21 029	77 824	(919)	95 712	90 918	(30 820)	15 583
–	–	–	–	–	155	–	–	–
–	–	11	11	1	139	15	–	–
11 881	634	3	12 518	–	4 067	253	–	–
15 499	1 085	–	16 584	–	3 562	336	–	–
5 004	229	–	5 233	–	233	–	–	–
2 438	121	–	2 559	(101)	4 167	216	–	1 316
7 976	423	–	8 399	–	(65)	–	(65)	–
5 467	503	–	5 970	(61)	1 184	1 293	(109)	31
2 568	283	–	2 851	–	(38)	–	(38)	–
1	–	–	1	(20)	2 510	2 187	–	–
2 134	193	–	2 327	–	2 403	2 235	–	–
1 625	162	–	1 787	–	495	397	–	–
8 879	1 007	–	9 886	–	930	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
2 044	61	–	2 105	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	2 105	–	–	–
(65)	(4)	–	(69)	–	267	–	–	–
–	–	–	–	–	178	–	–	–
–	–	–	–	–	828	207	–	–
–	–	–	–	–	746	207	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
328	34	–	362	–	393	688	(295)	261
182	20	–	202	–	450	1 048	(598)	–
489	5	–	494	–	(63)	–	(63)	–
–	–	–	–	(15)	321	310	–	–
7 264	218	335	7 817	–	4 176	2 199	–	1 724
–	–	–	–	(12)	4 718	4 954	(236)	524
340	34	–	374	–	424	–	–	–
862	86	–	948	(32)	803	632	–	–
–	–	–	–	–	7	–	–	–
376	41	–	417	–	7	–	–	–
8	1	–	9	–	148	342	(194)	–
(160)	(18)	–	(178)	–	83	175	(92)	–
1 216	134	–	1 350	–	(549)	–	(549)	–
651	76	–	727	(9)	444	31	–	362
–	–	–	–	–	809	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	192	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	(2)	–	(2)	(75)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	33	3	–	–
–	–	–	–	–	29	3	–	–
75	8	–	83	–	(17)	–	(17)	27
–	–	–	–	–	62	82	(20)	27
–	–	–	–	–	–	–	–	–
114	20	–	134	(16 132)	–	–	–	–
247	26	–	273	–	56	–	–	–
236	28	–	264	(10)	209	310	(101)	125

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			<i>Total</i>					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
-	-	-	-	-	798	34	-	-
39	-	-	39	-	767	102	-	-
282	31	-	313	-	48	-	-	-
402	24	-	426	-	111	308	(197)	235
-	-	-	-	-	328	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
347	27	-	374	-	791	141	-	-
-	-	-	-	-	1 053	-	-	-
1 285	131	-	1 416	-	235	2	-	-
178	18	-	196	-	220	17	-	-
83	2	-	85	-	329	237	-	120
-	-	-	-	-	319	-	-	140
-	-	-	-	-	333	-	-	-
-	-	-	-	-	250	-	-	-
1 780	53	-	1 833	-	154	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
1 269	134	-	1 403	-	(381)	-	(381)	-
-	-	-	-	-	1 022	-	-	-
317	10	-	327	-	(119)	-	(119)	139
-	-	-	-	-	80	268	(188)	211
2 745	-	-	2 745	-	1 637	12 793	(11 156)	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
351	-	-	351	-	608	919	(311)	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	198	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
-	-	-	-	-	802	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
114	3	-	117	-	170	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	1 037	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
2 045	20	-	2 065	-	(14)	-	(14)	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	-	-	3	(84)	-	-	-	-
-	-	-	-	-	469	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
61 006	3 697	338	65 041	-	21 812	20 053	(13 202)	2 271
27 913	2 164	11	30 088	(16 550)	26 034	12 891	(1 541)	2 971
-	-	-	-	-	3	-	-	-
-	-	-	-	-	3	-	-	-
677	7	-	684	-	965	-	-	-
1 191	14	-	1 205	-	870	257	-	-
63	7	-	70	-	(3)	-	(3)	-
191	21	-	212	(35)	67	54	-	-
450	58	-	508	-	116	6	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
24	3	-	27	-	120	34	-	-
261	34	-	295	(300)	122	54	-	-
31	4	-	35	-	80	55	-	-
245	25	-	270	-	30	89	(59)	80
9	-	-	9	-	108	3	-	-
393	12	-	405	-	103	373	(270)	-

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
–	–	–	–	–	183	858	(675)	–
854	13	–	867	–	156	132	–	–
162	15	–	177	–	163	114	–	–
954	114	–	1 068	–	204	289	(85)	113
257	29	–	286	–	(30)	–	(30)	97
816	95	–	911	–	143	278	(135)	202
–	–	–	–	–	1	3	(2)	–
173	22	–	195	–	1	3	(2)	–
135	7	–	142	–	110	63	–	–
1	–	–	1	–	227	–	–	–
3 098	(35)	–	3 063	–	(90)	(97)	–	–
1 184	35	–	1 219	–	445	4 606	(4 161)	2 565
249	–	9 766	10 015	–	(1 553)	(1 084)	(469)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
1 077	–	–	1 077	–	14	(29)	–	604
15	–	–	15	–	458	1 109	(651)	643
6 601	–	–	6 601	–	(818)	240	(1 058)	599
90	–	–	90	–	2 745	6 660	(3 915)	3 856
1 013	–	–	1 013	–	(108)	130	(238)	201
–	–	–	–	–	216	150	–	337
197	10	–	207	–	12	–	–	–
129	–	–	129	–	4	230	(226)	228
769	77	–	846	–	26	25	–	799
–	–	–	–	–	–	–	–	–
5 908	–	–	5 908	–	(1 145)	(194)	(951)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
5 831	–	–	5 831	–	(3 058)	34	(3 092)	3 242
–	–	–	–	–	–	–	–	–
19	–	–	19	–	47	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
341	16	–	357	–	327	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
93	10	–	103	–	266	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
208	6	–	214	–	91	–	–	59
–	–	–	–	–	–	–	–	–
1 828	–	–	1 828	–	515	2 992	(2 477)	2 276
–	–	–	–	–	–	–	–	–
596	50	–	646	–	354	354	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
26	3	–	29	–	7	–	–	–
133	13	–	146	–	36	47	(11)	–
308	–	–	308	–	785	744	–	423
–	–	–	–	–	–	–	–	–
10	–	–	10	–	(10)	34	(44)	44
–	–	–	–	–	–	–	–	–
116	–	–	116	–	521	520	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	127	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	278	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
1 029	–	–	1 029	–	(612)	15	(627)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
1 175	–	–	1 175	–	187	349	(162)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
32 300	267	9 766	42 333	–	(2 021)	5 169	(9 828)	8 344
6 630	398	–	7 028	(335)	5 830	14 331	(9 515)	8 024
–	–	–	–	–	37	82	(45)	–
–	–	–	–	–	33	82	(49)	–
83	3	–	86	–	172	11	–	–
–	–	–	–	–	235	–	–	–
17	2	–	19	–	2	7	(5)	–
–	–	–	–	–	20	26	(6)	–
–	–	–	–	–	55	30	–	–
–	–	–	–	–	49	30	–	–
11	–	–	11	–	20	7	–	–
81	1	–	82	–	27	18	–	–
70	9	–	79	–	44	42	–	–
6	3	–	9	(7)	113	122	(9)	–
3 371	114	–	3 485	–	1 100	639	–	47
2 064	75	–	2 139	(1 153)	1 449	1 097	–	441
179	5	–	184	–	3	–	–	–
9	–	–	9	–	62	7	–	–
1 057	116	–	1 173	–	321	46	–	–
1 354	149	–	1 503	–	1 363	1 208	–	–
–	–	–	–	–	121	–	–	–
852	9	–	861	(39)	121	79	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			<i>Total</i>					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
5 391	322	–	5 713	–	2 112	1 538	–	–
5 535	752	–	6 287	–	5 302	4 944	–	–
–	–	–	–	–	(15)	–	(15)	29
252	8	–	260	–	(15)	46	(61)	32
2 085	73	–	2 158	–	4 332	1 451	–	5
1 082	38	–	1 120	–	3 716	1 498	–	235
139	15	–	154	–	582	–	–	–
1 407	155	–	1 562	–	78	77	–	–
1 529	152	–	1 681	–	490	362	–	–
13	2	–	15	–	598	610	(12)	–
328	–	–	328	–	(33)	–	(33)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
221	–	–	221	–	240	698	(458)	452
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	1 204	1 163	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	479	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	68	(68)	–
–	–	–	–	–	–	21	(21)	–
14 481	811	–	15 292	–	11 266	6 144	(624)	533
12 655	1 192	–	13 847	(1 199)	13 151	9 865	(158)	708
–	–	–	–	–	14	7	–	–
252	28	–	280	–	12	7	–	–
2 742	20	–	2 762	–	2 302	–	–	–
4 222	358	–	4 580	(84)	3 578	1 647	–	–
–	–	–	–	–	479	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
2 742	20	–	2 762	–	2 795	7	–	–
4 474	386	–	4 860	(84)	3 590	1 654	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			<i>Total</i>					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
85	–	–	85	–	601	2 624	(2 023)	–
534	–	–	534	–	866	2 644	(1 778)	–
85	–	–	85	–	601	2 624	(2 023)	–
534	–	–	534	–	866	2 644	(1 778)	–
–	–	–	–	–	103	–	–	–
522	61	–	583	(64)	103	25	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
(4)	–	–	(4)	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	103	–	–	–
518	61	–	579	(64)	103	25	–	–
–	–	–	–	(38)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	38	–	–	–
18 286	358	488	19 132	2 837	18 460	340	–	–
–	–	2 933	2 933	–	22 436	3 255	–	–
62	–	–	62	–	2 086	123	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	2 472	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	1 444	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
18 348	358	488	19 194	2 799	24 462	463	–	–
–	–	2 933	2 933	–	22 474	3 255	–	–

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			<i>Total</i>					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
-	-	2 514	2 514	-	3 317	9 350	(6 033)	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	2 514	2 514	-	3 317	9 350	(6 033)	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
59 363	4 611	7 434	71 408	(5 097)	36 522	33 949	-	1 000
64 745	4 708	8 365	77 818	(9)	39 333	37 794	-	5 218
59 363	4 611	7 434	71 408	(5 097)	36 522	33 949	-	1 000
64 745	4 708	8 365	77 818	(9)	39 333	37 794	-	5 218
818	6	-	824	-	6 837	487	-	-
486	2	-	488	-	6 576	755	-	-
293	26	-	319	-	165	129	-	-
373	41	-	414	-	150	123	-	-
19	2	-	21	-	433	53	-	-
-	-	-	-	-	200	-	-	-
1 130	34	-	1 164	-	7 435	669	-	-
899	43	-	902	-	6 926	878	-	-
-	-	-	-	(145)	-	-	-	-
30	-	-	30	(398)	145	-	-	-
-	-	-	-	(145)	-	-	-	-
30	-	-	30	(398)	145	-	-	-

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			<i>Total</i>					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
1 190	46	–	1 236	–	185	–	–	–
1 005	57	–	1 062	–	731	676	–	–
1 190	46	–	1 236	–	185	–	–	–
1 005	57	–	1 062	–	731	676	–	–
612	49	–	661	–	(7)	–	(7)	–
11	1	–	12	(6)	654	654	–	–
14	1	–	15	–	1 708	128	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	244	–	–	206
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	558	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
112	12	–	124	–	66	49	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
83 463	1 712	–	85 175	–	(2 022)	29 298	(31 320)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	122	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
84 201	1 774	–	85 975	–	669	29 475	31 327	206
11	1	–	12	(6)	654	654	–	–
–	–	–	–	–	60	–	–	–
–	–	–	–	–	46	–	–	–
–	–	–	–	–	60	–	–	–
–	–	–	–	–	46	–	–	–
–	–	1 421	1 421	–	8 073	–	–	–
–	–	–	–	–	8 542	–	–	–
–	–	1 421	1 421	–	8 073	–	–	–
–	–	–	–	–	8 542	–	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>	
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						Total
-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	(134)	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	(134)	-	-	-	
584 645	56 138	59 900	700 683	(5 443)	391 583	584 721	(360 075)	28 673
371 590	46 990^d	37 063	455 643	(21 040)	443 796	432 228	(161 357)	41 796
Tableau 1.2				Tableau 1.2				

Tableau 5.1

État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Directeur des fonds : Bureau des politiques de développement													
1. Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse													
Donateur : Norvège													
Programme d'appui aux pays touchés dans le cadre de l'action urgente pour l'Afrique au titre de la Convention sur la lutte contre la désertification	2 283	787	192	979	1 571	16	1 587	1.	—	1 675	1 284	—	—
Donateur : Danemark													
Programme d'appui à la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification en Afrique australe	1 919	—	170	170	1 266	12	1 278	—	—	811	673	—	—
Donateur : Suède													
Aménagement du territoire et développement agroforestier à Dosso (Niger)	—	4	—	4	4	—	4	—	—	—	—	—	—

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Suède													
Projet national d'achat de semences et d'amélioration arboricole (Éthiopie)	81	-	8	8	14	1	15	-	74	20	-	-	
Total partiel	4 283	791	370	1 161	2 855	29	2 884	-	2 560	1 977	-	-	
	Tableau 5				Tableau 5				Tableau 5.2				
2. Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial													
Donateur : Australie													
Programme de conservation de la biodiversité dans le Pacifique Sud	1 826	-	191	191	1 792	-	1 792	-	225	-	-	-	
Donateur : Fondation Charles Stewart Mott													
Renforcement et promotion de fonds pour l'environnement	76	277	12	289	45	4	49	-	316	-	-	-	
Donateur : The Summit Foundation													
Renforcement et promotion de fonds pour l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	58	
Donateur : Danemark													
Projet de gestion des déchets urbains et industriels en République- Unie de Tanzanie	1 553	1	172	173	-	-	-	-	1 726	-	-	-	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Fondation McArthur													
Programme de microfinancements	-	-	-	-	300	18	318	-	(318)	-	-	-	-
Total partiel	3 455	278	375	653	2 137	22	2 159	-	1 949	-	-	58	
	Tableau 5				Tableau 5				Tableau 5.2				

3. Fonds multilatéral aux fins
d'application du Protocole de
Montréal

Donateurs : Danemark et
Environmental Protection
Agency des États-Unis

Création d'un centre de
recyclage des CFC à
l'usine chimique de
Zhejiang Dongyang

199	-	18	18	121	1	122	-	95	62	-	-
-----	---	----	----	-----	---	-----	---	----	----	---	---

Donateur : États-Unis

Projet de démonstration
international/interrégional
d'extraction et de
recyclage des substances
appauvrissant la couche
d'ozone présentes dans les
climatiseurs mobiles

30	413	8	421	239	19	258	-	193	124	-	-
----	-----	---	-----	-----	----	-----	---	-----	-----	---	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Agence suédoise pour le développement international (Suède)												
Transfert de technologie/ démonstration et contribution à la stratégie de financement sectoriel pour l'élimination progressive de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine	257	570	–	570	415	11	426	–	401	(99)	–	–
Donateur : Allemagne												
Élimination des CFC 11 et 12 dans la fabrication du matériel de réfrigération et autre, à usage ménager et commercial, à AZKZON Refrigeration Industries, Inc.	–	354	13	367	266	3	269	–	98	292	(194)	–
Total partiel	486	1 337	39	1 376	1 041	34	1 075	–	787	379	(194)	–
	Tableau 5			Tableau 5				Tableau 5.2				
4. Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »												
Donateurs : Pays-Bas et Suède												
Appui au renforcement des capacités nécessaires au Programme d'action national pour les forêts	2 118	–	48	48	553	(4)	549	–	1 617	455	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Communauté économique européenne												
Programme de formation et de conseil pour la lutte intégrée contre la pollution à Aleppo (République arabe syrienne)	159	-	15	15	265	-	265	-	(91)	177	(268)	209
Total partiel	2 277	-	63	63	818	(4)	814	-	1 526	632	(268)	209
	Tableau 5			Tableau 5				Tableau 5.2				
5. Compte de l'énergie du PNUD												
Donateur : Pologne												
Programme international de formation pour l'utilisation rationnelle de l'énergie	4	(4)	-	(4)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	4	(4)	-	(4)	-	-	-	-	-	-	-	-
	Tableau 5			Tableau 5				Tableau 5.2				
6. Renforcement du rôle du secteur privé dans le développement												
Donateur : organisation non gouvernementale												
Mise au point d'une pompe manuelle pour puits profonds destinée aux pays en développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
7. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat public/privé au service de l'environnement urbain													
Donateur : Royaume-Uni													
Partenariat public/privé au service de l'environnement urbain	-	806	-	806	-	-	-	-	806	-	-	-	
Total partiel	-	806	-	806	-	-	-	-	-	-	-	-	
Directeur des fonds : PNUD Afrique													
8. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola													
Donateurs : divers													
Appui à la réinsertion des soldats démobilisés	6 152	619	411	1 030	5 660	737	6 397	-	785	-	-	2 017	
Donateurs : divers													
Formation professionnelle et promotion des micro- entreprises à l'intention des soldats démobilisés	4 021	105	371	476	-	-	-	-	4 497	3 936	-	424	
Donateurs : divers													
Appui à la mise en place d'une capacité nationale de déminage et de sensibilisation aux mines	962	3 060	67	3 127	4 110	381	4 491	-	(402)	-	-	-	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : organisation non gouvernementale													
Accord AMOCO à l'appui d'un projet relatif aux pêcheries (Ambritz)	–	400	11	411	92	3	95	–	316	–	–	400	
Total partiel	11 135	4 184	860	5 044	9 862	1 121	10 983	–	5 196	3 936	–	2 841	
9. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda													
Donateur : Japon													
Programme d'éducation civique et de communication	20	–	4	4	9	–	9	–	15	–	–	–	
Donateur : Pays-Bas													
Guichet spécial réinstallation	2 476	–	375	375	3 103	91	3 194	–	(343)	843	(1 186)	–	
Donateur : Pays-Bas													
Appui aux commissions de vérification et aux prisons	617	–	82	82	216	–	216	–	483	249	–	–	
Donateur : Pays-Bas													
Force de police municipale rwandaise, phase III	1 703	1 755	90	1 845	3 547	53	3 600	–	(52)	–	–	–	
Donateur : Pays -Bas													
Guichet spécial pour les femmes	728	750	17	767	1 487	23	1 510	–	(15)	–	–	–	
Donateur : Suisse													
Appui à l'appareil judiciaire	254	–	28	28	131	13	144	–	138	29	–	–	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Suisse/Royaume- Uni/Suède/Autriche/Norvège													
Programme de démobilisation et de réinsertion au Rwanda	–	5 997	44	6 041	3 445	180	3 625	–	2 416	903	–	–	
Donateur : Canada													
Appui à l'intégration sociale des jeunes citoyens non accompagnés et sans emploi	157	–	15	15	116	–	116	–	56	30	–	17	
Donateur : Finlande													
Appui à la remise en état du système judiciaire	122	–	–	–	103	11	114	–	8	16	(8)	–	
Donateur : Suède													
Renforcement des capacités de la police municipale rwandaise en matière d'arrestation, de détention et de transfert de détenus	(155)	–	–	–	(194)	–	(194)	–	39	40	(1)	–	
Donateur : Norvège													
Centre de formation de chauffeurs de poids lourds	(157)	186	–	186	16	6	22	–	7	43	(36)	–	
Donateur : Italie													
Appui au secteur sanitaire de la préfecture d'Umutara	545	268	19	287	535	5	540	–	292	–	–	–	
Donateur : Irlande													
Logements destinés aux veuves et aux femmes	–	138	5	143	50	4	54	–	89	–	–	–	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Irlande													
Projet composite sur la réinsertion au Rwanda	-	996	13	1 009	224	12	236	-	773	89	-	-	
Donateur : Irlande													
Polices municipales, phase III	-	124	4	128	28	3	31	-	97	96	-	-	
Donateur : ONG (ACDI/VOCA)/États-Unis													
Monétisation des denrées alimentaires	-	6 539	15	6 554	1 458	196	1 654	-	4 900	-	-	-	
Total partiel	6 310	16 753	711	17 464	14 274	597	14 871	-	8 903	2 338	(1 231)	17	

Tableau 5

Tableau 5

Tableau 5.2

10. Fonds d'affectation spéciale
PNUD/Norvège pour
l'assistance électorale au
Mozambique

Donateur : Suède

Fonds d'affectation
spéciale pour l'assistance
aux élections locales au
Mozambique

(264) 921 - **921** 20 1 **21** - 636 - - 63

Donateur : Suisse

Fonds d'affectation
spéciale pour l'assistance
aux élections locales au
Mozambique

104 66 26 **92** 145 1 **146** - 50 - - -

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Union européenne													
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux élections locales au Mozambique	-	891	3	894	58	-	58	-	836	-	-	-	
Total partiel	(160)	1 878	29	1 907	223	2	225	-	1 522	-	-	63	
11. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique													
Donateur : Danemark													
Déminage et défrichage en vue de l'installation de lignes de transmission à Gaza et à Inhambane	-	1 490	4	1 494	3 076	-	3 076	-	(1 582)	-	-	-	
Donateur : Suède													
Fonds d'affectation spéciale du Programme de déminage accéléré au Mozambique	-	974	-	974	320	3	323	-	651	6 103	(5 452)	-	
Donateur : Suède													
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à la Commission nationale de déminage	-	120	-	120	-	-	-	-	120	-	-	-	
Total partiel	-	2 584	4	2 588	3 396	3	3 399	-	(811)	6 103	(5 452)	-	
12. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe													

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Italie												
Programme de mise en valeur des ressources humaines	(543)	2 692	286	2 978	1 311	78	1 389	-	1 046	-	-	-
Total partiel	(543)	2 692	286	2 978	1 311	78	1 389	-	1 046	-	-	-
13. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique												
Donateur : Italie												
Programme italo-éthiopien de reconstruction et de développement	738	-	102	102	-	-	-	-	840	35	-	-
Total partiel	738	-	102	102	-	-	-	-	840	35	-	-
14. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Afrique												
Donateur : Canada												
Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest	-	265	3	268	126	14	140	-	128	2 169	(2 041)	131
Total partiel	-	265	3	268	126	14	140	-	128	2 169	(2 041)	131

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
15. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Guinée- Bissau												
Donateur : CEE												
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux élections parlementaires et présidentielles en Guinée- Bissau	-	1 658	-	1 658	-	-	-	-	1 658	-	-	-
Total partiel	-	1 658	-	1 658	-	-	-	-	1 658	-	-	-
Directeur des fonds : PNUD Asie/Pacifique												
16. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide humanitaire et la reconstruction au Cambodge												
Donateur : Suède												
Fonds PNUD/Suède pour la reconstruction des infrastructures au Cambodge	25	-	4	4	-	-	-	-	29	-	-	-
Donateur : États-Unis												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/États-Unis pour le Cambodge	89	-	12	12	-	-	-	-	101	-	-	-
Total partiel	114	-	16	16	-	-	-	-	130	-	-	-
17. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités de déménagement au Cambodge												

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Japon													
« Atelier international de Phnom Penh sur le déminage et l'aide aux victimes »	-	300	-	300	3	-	3	-	297	207	-	-	
Total partiel	-	300	-	300	3	-	3	-	297	207	-	-	
18. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux élections nationales et locales au Cambodge													
Donateur : Suède													
Appui aux élections locales au Cambodge	-	484	-	484	-	-	-	-	484	-	-	-	
Total partiel	-	484	-	484	-	-	-	-	484	-	-	-	
19. Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire Lao pour la neutralisation des engins non explosés													
Donateur : Norvège													
Renforcement de la législation sur l'environnement	363	103	28	131	326	9	335	-	159	40	-	-	
Donateur : Danemark													
Élimination des engins non explosés et renforcement de la législation sur l'environnement	-	1 165	-	1 165	-	-	-	-	1 165	-	-	1 718	
Total partiel	363	1 268	28	1 296	326	9	335	-	1 324	40	-	1 718	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Directeur des fonds : PNUD												
Europe et CEI												
20. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le déminage en Bosnie-Herzégovine												
Donateur : HCR												
Déminage en vue de faciliter le retour des réfugiés	-	2 807	-	2 807	3 345	195	3 540	-	(733)	94	(827)	-
Donateur : HCR												
Appui au Programme d'action antimines en Bosnie-Herzégovine	-	902	-	902	916	73	989	-	(87)	(243)	-	-
Donateur : Canada												
Appui au Centre d'action antimines de Bosnie- Herzégovine et autres centres d'action antimines	-	428	4	432	655	20	675	-	(243)	118	(361)	-
Donateur : Suède												
Appui au Programme de déminage en Bosnie- Herzégovine	-	1 026	-	1 026	982	90	1 072	-	(46)	(72)	-	-
Donateur : Pays-Bas												
Appui au Programme antimines de Bosnie (Appel global interorganisations de l'ONU en faveur de l'ex- Yougoslavie)	-	2 302	10	2 312	3 172	76	3 248	-	(936)	(978)	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Slovénie													
Fonds d'affectation spéciale international pour le déminage et l'aide aux victimes des mines en Bosnie-Herzégovine	-	970	-	970	-	-	-	-	970	-	-	-	
Donateur : Allemagne													
Fonds d'affectation spéciale pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	-	13	-	13	14	1	15	-	(2)	(2)	-	-	
Donateur : Italie													
Fonds d'affectation spéciale pour le déminage en Bosnie- Herzégovine	-	-	-	-	220	7	227	-	(227)	120	(347)	-	
Total partiel	-	8 448	14	8 462	9 304	462	9 766	-	(1 304)	(963)	(1 535)	-	
Directeur du Fonds : Bureau de la gestion													
21. Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001													
Donateur : Norvège													
Appui au Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001	-	446	-	446	-	-	-	-	446	-	-	-	
Total partiel	-	446	-	446	-	-	-	-	446	-	-	-	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Directeur du fonds : Groupe d'appui opérationnel/Division des interventions d'urgence												
22. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement social durable, la paix et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière												
Donateur : Italie												
Appui au développement social durable et à la paix et soutien au Mozambique	20 175	-	-	-	(894)	(80)	(974)	(21 149)	-	-	-	-
Donateur : Italie												
Programme PROGRESS en Bosnie-Herzégovine	(29)	-	3	3	(2)	(8)	(10)	57	41	19	-	-
Donateur : Italie												
Programme de promotion du développement humain au niveau local en Amérique centrale	1 673	44	87	131	1 365	107	1 472	-	332	81	-	-
Total partiel	21 819	44	90	134	469	19	488	(21 092)	373	100	-	-

**Directeur du fonds : Bureau de
l'Administrateur/Programme
d'assistance au peuple
palestinien**

23. Fonds d'affectation spéciale
du PNUD pour le Programme
d'aide au peuple palestinien

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Argentine												
Fonds d'affectation spéciale du Programme de lutte contre la brucellose dans les territoires occupés	-	471	19	490	353	30	383	-	107	336	(229)	-
Donateur : Agence canadienne de développement international (ACDI)												
Programme d'action pour les ressources en eau palestiniennes	71	-	10	10	2	-	2	-	79	-	-	-
Donateur : ACDI												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour l'éducation extrascolaire : centres pour la jeunesse	29	-	4	4	-	-	-	-	33	-	-	-
Donateur : Danemark												
Gestion et planification intégrées des ressources en eau	-	860	16	876	239	14	253	-	623	-	-	-
Donateur : Suède												
Appui à la réhabilitation de la vieille ville de Bethléem	787	1 258	-	1 258	2 043	128	2 171	-	(126)	360	(486)	-
Donateur : Suède												
Réhabilitation des centres pour la jeunesse de Cisjordanie	(26)	506	-	506	453	27	480	-	-	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Suède												
Développement des centres pour la jeunesse et les femmes dans les zones pauvres de la bande de Gaza	184	1 132	–	1 132	1 258	75	1 333	–	(17)	–	–	–
Donateur : Suède												
Appui au programme de création d'emplois à Gaza	2	–	–	–	2	–	2	–	–	–	–	–
Donateur : Suède												
Réhabilitation des centres pour la jeunesse et les femmes à Hébron	–	510	–	510	347	29	376	–	134	143	(9)	–
Donateur : Norvège												
Création d'emplois dans les infrastructures municipales, les infrastructures pour la jeunesse et les infrastructures publiques dans la bande de Gaza	890	–	14	14	840	50	890	–	14	–	–	–
Donateur : Norvège												
Création d'emplois dans les infrastructures municipales, les infrastructures pour la jeunesse et les infrastructures de santé dans la bande de Gaza	919	–	15	15	867	52	919	–	15	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Espagne													
Fonds d'affectation spéciale du Programme de lutte contre la brucellose dans les territoires occupés	-	1 029	23	1 052	502	18	520	-	532	-	-	-	
Donateur : Japon													
Fonds de dotation	-	411	3	414	97	8	105	-	309	2 906	(2 597)	-	
Donateur : OMS													
Programme palestinien de lutte contre la brucellose (aspect vétérinaire)	-	114	6	120	-	-	-	-	120	-	-	-	
Total partiel	2 856	6 291	110	6 401	7 003	431	7 434	-	1 823	3 745	(3 321)	-	
				Tableau 5				Tableau 5		Tableau 5.2			

**Directeur du fonds : PNUD
États arabes**

24. Fonds d'affectation spéciale
du PNUD pour la Somalie

Donateur : Suède

Fonds d'affectation
spéciale pour l'appui à
l'Appel de l'ONU en
faveur de la Somalie

	-	118	-	118	-	-	-	-	118	-	-	-
Total partiel	-	118	-	118	-	-	-	-	118	-	-	-

**Directeur du fonds : Bureau de
l'évaluation**

25. Fonds d'affectation spéciale
du PNUD pour l'évaluation du
développement des capacités

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Danemark													
Création de capacités dans le domaine du développement humain durable	8 542	-	952	952	1 233	188	1 421	-	8 073	-	-	-	
Total partiel	8 542	-	952	952	1 233	188	1 421	-	8 073	-	-	-	
Directeur du fonds : Bureau de l'Administrateur/Groupe d'appui opérationnel													
26. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat international													
Donateur : Fondation pour les Nations Unies													
Partenariats internationaux	-	5 618	213	5 831	2 357	157	2 514	-	3 317	9 350	(6 033)	-	
Total partiel	-	5 618	213	5 831	2 357	157	2 514	-	3 317	9 350	(6 033)	-	
Total, Fonds d'affectation ponctuelle	61 679	56 239	4 265	60 504	56 738	3 162	59 900	(21 092)	41 191	30 048	(20 075)	5 037	

Tableau 5

Tableau 5

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

^a Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

Tableau 5.2

**Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD :
état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Recettes				
Contributions volontaires	695	1 990	130 375	110 000
Contributions au titre de la participation aux coûts	2 954	6 734	9 217	1 547
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	791	5 050	278	209
Contributions au titre des contrats de services de gestion	130	525	–	500
Total partiel	4 570	14 299	139 870	112 256
Intérêts créditeurs	2 040	1 564	4 969	6 612
Services d'appui remboursables	44	459	–	–
Recettes diverses	45	91	153	(157)
Total des recettes	6 699	16 419	144 992	118 711
Dépenses				
Dépenses au titre des programmes				
Ressources ordinaires	2 817	3 382	129 921	103 729
Participation aux coûts	4 253	5 674	2 447	1 013
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 2 855	1 634	2 137	1 860
Contrats de services de gestion	tableau 5.4 340	88	371	–
Divers	–	–	–	–
Total partiel	10 265	10 778	134 876	106 602
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes				
Ressources ordinaires	74	94	5 115	4 733
Participation aux coûts	73	234	9	3
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 29	61	22	16
Total partiel	176	389	5 146	4 752
Budget d'appui biennal (montant net)				
Dépenses de gestion et d'administration	2 059	3 615	15 767	11 175
Dépenses d'appui technique	1 476	2 136	–	–
Dépenses d'appui du PNUD	–	–	1 100	996
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	–	200	–	–
Total partiel	3 535	5 951	16 867	12 171

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Dépenses diverses	1 424	355	187	–
Total des dépenses	15 400	17 473	157 076	123 525
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(8 701)	(1 060)	(12 084)	(4 814)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur	–	14	–	70
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	(139)	(406)	–	(755)
Solde des fonds au 1er janvier	23 372	24 824	39 719	45 218
Solde des fonds au 31 décembre	14 532	23 372	27 635	39 719
Actif				
Encaisse	–	21	–	42
Lettres de crédit des gouvernements et effets de commerce	–	–	–	–
Placements	8 104	23 359	37 026	60 212
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	3 273	4 072	10 479	8 826
Fonds d'exploitation fournis aux autres agents d'exécution	338	296	–	477
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	2 880	–	405	–
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	19	175	71	–
Intérêts échus	434	289	713	847
Total de l'actif	15 048	28 212	48 694	70 404
Passif				
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	–	40	–	3
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	–	–	12 004	11 764
Engagements non réglés	230	267	8 550	8 629
Comptes créditeurs	286	1	505	485
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	–	4 532	–	9 804
Total du passif	516	4 840	21 059	30 685
Réserves et solde des fonds				
Réserve opérationnelle	–	–	–	–
Fonds de dotation	–	–	–	–
Ressources inutilisées				
Ressources ordinaires	6 427	11 831	12 500	29 493
Participation aux coûts	5 432	6 842	13 032	6 271
Fonds d'affectation ponctuelle	2 560	4 283	1 949	3 455
Contrats de services de gestion	113	416	154	500
Total partiel	14 532	23 372	27 635	39 719

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Services d'appui remboursables	-	-	-	-
Total, ressources inutilisées	14 532	23 372	27 635	39 719
Total, réserves et solde des fonds au 31 décembre	14 532	23 372	27 635	39 719
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	15 048	28 212	48 694	70 404
Allocations inutilisées sur le budget des projets	9 545	16 350	304 855	156 554
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	-	-	(277 374)	(117 335)
Contributions à recevoir	292	5 350	2 877	230
Contributions reçues, 1er janvier-31 mars	507	90	-	11

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>		<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>	
<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
76 151	66 551	6 367	17 472	–	–	62 524	72 015	15 403	44 650
18	7	509	217	1 792	2 196	–	–	–	–
1 337	599	–	1 095	(4)	–	6 291	11 127	16 753	10 776
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
77 506	67 157	6 876	18 784	1 788	2 196	68 815	83 142	32 156	55 426
13 550	13 968	5 276	7 369	350	482	4 858	3 289	3 271	1 256
–	–	–	–	230	–	–	–	–	–
16	–	9	34	3	94	21	–	–	(6)
91 072	81 125	12 161	26 187	2 371	2 772	73 694	86 431	35 427	56 676
69 150	60 834	14 675	13 956	1 592	3 756	59 363	64 745	32 806	17 723
–	7	559	230	–	–	–	–	–	–
1 041	317	818	735	–	2	7 003	7 894	14 274	11 484
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
70 191	61 158	16 052	14 921	1 592	3 758	66 366	72 639	47 080	29 207
3 840	4 074	625	547	89	312	4 308	4 027	220	628
–	–	13	–	–	–	–	–	–	–
24	12	(4)	36	–	–	396	426	115	267
3 864	4 086	634	583	89	312	4 704	4 453	335	895
2 677	2 219	1 287	1 408	234	435	–	–	–	–
–	–	–	–	242	–	–	–	3	–
2 572	950	222	245	–	–	332	726	944	1 568
–	–	–	–	1	–	–	–	–	–
5 249	3 169	1 509	1 653	477	435	332	726	947	1 568

<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>		<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>	
<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
35	22	124	27	8	16	6	-	85	-
79 339	68 435	18 319	17 184	2 166	4 521	71 408	77 818	48 447	31 670
11 733	12 690	(6 158)	9 003	205	(1 749)	2 286	8 613	(13 020)	25 006
-	21	-	3	-	-	-	-	-	-
-	-	-	(141)	-	102	(5 097)	(9)	-	-
84 880	72 169	49 102	40 237	3 096	4 743	39 333	30 729	41 881	16 875
96 613	84 880	42 944	49 102	3 301	3 096	36 522	39 333	28 861	41 881
3	71	-	7	-	-	-	-	-	-
31 150	-	-	-	-	-	-	-	-	-
60 127	131 456	37 098	53 927	-	-	37 566	-	22 277	-
572	621	1 113	1 161	25	21	-	-	6 378	6 523
1	-	-	-	-	39	-	-	1 349	-
14 866	-	4 434	-	4 133	3 841	-	33 424	5 357	43 943
3	-	38	-	3	-	5 006	6 901	-	-
1 869	2 832	1 172	1 128	-	-	599	-	326	-
108 591	134 980	43 855	56 223	4 161	3 901	43 171	40 325	35 687	50 466
-	-	-	24	-	9	-	-	1 115	-
8	-	38	265	748	749	-	-	1 695	7 582
11 960	15 607	855	654	81	47	1 380	992	2 488	1 003
10	-	18	-	31	-	-	-	1 528	-
-	34 493	-	6 178	-	-	2 269	-	-	-
11 978	50 100	911	7 121	860	805	3 649	992	6 826	8 585
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	3 000	-	-	-
95 808	84 395	41 368	46 711	2 854	1 834	34 699	36 477	19 958	35 571
18	-	50	114	-	1 156	-	-	-	-
787	485	1 526	2 277	-	4	1 823	2 856	8 903	6 310
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
96 613	84 880	42 944	49 102	2 854	2 994	36 522	39 333	28 861	41 881

<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>		<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>	
<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
-	-	-	-	447	102	-	-	-	-
96 613	84 880	42 944	49 102	3 301	3 096	36 522	39 333	28 861	41 881
96 613	84 880	42 944	49 102	3 301	3 096	36 522	39 333	28 861	41 881
108 591	134 980	43 855	56 223	4 161	3 901	43 171	40 325	35 687	50 466
65 831	55 364	16 179	18 239	1 458	2 217	33 949	37 794	26 116	23 524
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	539	598	560	2 514	1 000	5 218	6 301	4 959
3 239	14 000	99	155	-	200	9 961	12 541	182	-

Tableau 5.3

**Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD :
budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts 1998-1999</i>	<i>Dépenses en 1998-1999</i>			<i>Solde non engagé au 31 décembre 1999</i>	<i>Dépenses en 1996-1997</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total		
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse						
Dépenses de gestion et d'administration	3 345	2 059	–	2 059	1 286	3 615
Dépenses d'appui technique	2 507	1 476	–	1 476	1 031	2 136
Total partiel	5 852	3 535	–	3 535	2 317	5 751
Services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	200
Total	5 852	3 535	–	3 535	2 317	5 951
				Tableau 5.2		Tableau 5.2

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.4

**État des ressources bilatérales et autres ressources reçues
au titre des contrats de services de gestion**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1998	Recettes encaissées	Coût des services			Virements/ rembour- sements	Solde non engagé au 31 décembre 1999
				Décais- sements	Engagements non réglés	Total		
Agent d'exécution : Bureau des services d'appui aux projets								
BNUS								
Australie	Afrique orientale et australe	315	138	309	31	340	–	113
Suède	Burkina Faso	101	–	–	–	–	(101)	–
Total partiel, BNUS		416	138	309	31	340	(101)	113
Tableau 5.2								
FEM								
Banque mondiale	Europe (régional)	500	25	315	56	371	–	154
Total partiel, FEM		500	25	315	56	371	–	154
Tableau 5.2								
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le réseau Afrique 2000								
Japon	Afrique (régional)	307	–	–	–	–	–	307
Total partiel, réseau Afrique 2000		307	–	–	–	–	–	307
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour un développement social durable, la paix et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière								
Italie	Bosnie-Herzégovine	–	380	2 707	459	3 166	2 839	53
	Cuba	–	2 507	574	107	681	–	1 826
	République dominicaine	–	266	–	–	–	–	266
	Mondial	–	1 022	1 644	382	2 026	–	(1 004)
	Mozambique	–	21 135	9 107	2 588	11 695	–	9 440
	Afrique du Sud	–	2 918	340	193	533	–	2 385
	Tunisie	–	383	93	25	118	–	265
Total partiel, pays se trouvant dans une situation particulière spéciale		–	28 611	14 465	3 754	18 219	2 839	13 231
Total		1 223	28 774	15 089	3 841	18 930	2 738	13 774
Tableau II.2								

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6
Services d'appui remboursables et activités accessoires
Recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables, activités accessoires et activités spéciales	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Recettes												
Contributions	282 905	315 351	52 989	54 475	–	–	–	–	7 630	3 859	343 524	373 685
Intérêts créditeurs	16 688	12 169	–	–	–	–	11 192	6 000	27	–	27 907	18 169
Recettes diverses	–	–	–	–	5 522	8 303	163 537	131 713	–	–	169 059	140 016
Total des recettes	299 593	327 520	52 989	54 475	5 522	8 303	174 729	137 713	7 657	3 859	540 490	531 870
Dépenses												
Au titre des programmes	306 019	319 849	50 404	47 439	–	–	–	–	–	–	356 423	367 288
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	–	–	6 042	5 676	–	–	–	–	–	–	6 042	5 676
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	–	–	–	–	–	–	–	–	690	4 190	690	4 190
Budget d'appui biennal (montant net)	–	–	–	–	2 782	4 380	133 853	106 015	8 816	1 495	145 451	111 890
Dépenses diverses	–	–	–	–	202	14 585	–	–	–	–	202	14 585
Total des dépenses	306 019	319 849	56 446	53 115	2 984	18 965	133 853	106 015	9 506	5 685	508 808	503 629
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(6 426)	7 671	(3 457)	1 360	2 538	(10 662)	40 876	31 698	(1 849)	(1 826)	31 682	28 241
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur												
	–	–	–	–	31	13	1 030	949	26	3	1 087	965
Virement aux/provenant des réserves												
	–	–	–	–	–	–	(54 000)	–	–	–	(54 000)	–

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables, activités accessoires et activités spéciales	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	(3 172)	(1 239)	–	–	(2 020)	–	110	396	63	2 986	(5 019)	2 143
Solde des fonds au 1er janvier	81 616	75 184	8 338	6 978	(6 154)	4 495	81 292	48 249	1 163	–	166 255	134 906
Solde des fonds au 31 décembre	72 018	81 616	4 881	8 338	(5 605)	(6 154)	69 308	81 292	(597)	1 163	140 005	166 255
	Tableau 6.1		Tableau 6.2		Tableau 6.3		Tableau 6.4		Tableau 6.5		État 1.2	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6
Services d'appui remboursables et activités accessoires
Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	1999	1997
Actif												
Encaisse	-	-	-	-	-	-	3 651	2 408	-	-	3 651	2 408
Placements												
Services d'appui remboursables et activités accessoires	-	-	39 036	-	-	-	-	-	-	-	39 036	-
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance												
Sommes à recevoir au titre des activités de fond	155 112	160 343	-	8 338	-	-	131 593	92 328	725	1 208	287 430	262 217
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	-	-	838	626	87	87	7 348	328	-	-	8 273	1 041
Intérêts échus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances à long terme	-	-	-	-	953	1 127	-	-	-	-	953	1 127
Prêts aux gouvernements	-	-	-	-	1 225	1 824	-	-	-	-	1 225	1 824
Frais de construction	-	-	-	-	45 308	44 558	-	-	-	-	45 308	44 558
Frais de rénovation capitalisés	-	-	-	-	1 245	4 721	-	-	-	-	1 245	4 721
Plan de location d'appareils ménagers	-	-	-	-	-	309	-	-	-	-	-	309

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997
Provision pour amortissement	-	-	-	-	(11 224)	(11 534)	-	-	-	-	(11 224)	(11 534)
Total de l'actif	155 112	160 343	39 874	8 964	37 594	41 092	142 592	95 064	725	1 208	375 897	306 671
Passif												
Engagements non réglés	83 094	78 727	701	626	24	30	4 498	3 348	1 319	45	89 636	82 776
Comptes créditeurs	-	-	61	-	157	-	14 786	10 424	3	-	15 007	10 424
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires du PNUD	-	-	-	-	14 346	17 491	-	-	-	-	14 346	17 491
Programme de formation d'administrateurs auxiliaires	-	-	34 231	-	-	-	-	-	-	-	34 231	-
Avances des gouvernements au titre des frais de rénovation	-	-	-	-	-	918	-	-	-	-	-	918
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	-	-	3 672	3 651	-	-	-	-	3 672	3 651
Loyers comptabilisés d'avance	-	-	-	-	-	156	-	-	-	-	-	156
Total du passif	83 094	78 727	34 993	626	18 199	22 246	19 284	13 772	1 322	45	156 892	115 416
Réserves et solde des fonds												
Réserve opérationnelle	-	-	-	-	-	-	54 000	-	-	-	54 000	-
Solde des fonds – montant approuvé	-	-	-	-	25 000	25 000	-	-	-	-	25 000	25 000
Ressources d'équipement spécial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>	1999	1997
Ressources inutilisées	72 018	81 616	4 881	8 338	(5 605)	(6 154)	69 308	81 292	(597)	1 163	140 005	166 255
Total, réserves et solde des fonds	72 018	81 616	4 881	8 338	19 395	18 846	123 308	81 292	(597)	1 163	219 005	191 255
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	155 112	160 343	39 874	8 964	37 594	41 092	142 592	95 064	725	1 208	375 897	306 671
	Tableau 6.1		Tableau 6.2		Tableau 6.3		Tableau 6.4		Tableau 6.5		État 1.2	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.1

Contrats de services de gestion : état des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1998	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b			Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 1999
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Pays-Bas	Afghanistan	733	-	54	731	-	731	-	56
Italie	Albanie	906	-	102	638	124	762	-	246
Communauté européenne	Albanie	89	-	13	(22)	-	(22)	-	124
BID	Argentine	395	5 644	146	4 760	2 498	7 258	-	(1 073)
Banque mondiale	Argentine	2 748	14 012	534	10 754	2 150	12 904	(602)	3 788
Gouvernement	Argentine	1 791	504	177	1 180	12	1 192	-	1 280
Gouvernement	Argentine	1 547	2 261	250	1 094	96	1 190	(448)	2 420
Japon	Bénin	196	2 618	90	2 518	95	2 613	-	291
Gouvernement	Bhoutan	(3)	-	-	-	-	-	-	(3)
Banque mondiale	Bolivie	446	-	51	-	-	-	-	497
USAID	Bolivie	1	(1)	-	-	-	-	-	-
Gouvernement	Bolivie	9	-	1	-	-	-	-	10
Allemagne	Bolivie	68	-	7	-	-	-	(72)	3
Multiplés	Bolivie	15	-	1	-	-	-	-	16
BID	Bolivie	38	-	5	-	-	-	(34)	9
AECI	Bosnie-Herzégovine	46	-	44	-	-	-	-	90
Japon	Burkina Faso	1 302	-	162	171	780	951	-	513
États-Unis	Cambodge	13	-	1	-	-	-	-	14
Japon	Cambodge	44	1 674	71	1 653	-	1 653	-	136
Japon	Cameroun	58	-	1	-	-	-	-	59
Japon	République centrafricaine	146	2 412	134	2 010	422	2 432	-	260
Italie	Amérique centrale	(74)	-	-	(74)	-	(74)	-	-
Italie	Tchad	58	-	7	-	-	-	-	65
Gouvernement	Congo	43	-	5	-	-	-	(46)	2
USAID	Costa Rica	13	-	1	-	-	-	-	14
Banque mondiale	Costa Rica	32	-	3	-	-	-	(34)	1

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1998	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b			Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 1999
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décassements	Engagements non réglés	Total		
Japon	Côte d'Ivoire	167	31 116	488	16 022	6 578	22 600	–	9 171
Canada	Croatie	–	66	–	60	–	60	–	6
Allemagne	Croatie	–	70	1	67	–	67	–	4
États-Unis	Croatie	–	–	–	589	–	589	–	(589)
Italie	Cuba	53	–	6	–	–	–	–	59
Japon	Djibouti	2 531	–	156	2 498	–	2 498	–	189
Gouvernement	Djibouti	217	–	25	–	–	–	–	242
Banque mondiale	Djibouti	28	–	3	–	–	–	–	31
Gouvernement	République dominicaine	20	–	2	–	–	–	–	22
Italie	République dominicaine	–	–	–	1	–	1	–	(1)
FIDA	République populaire démocratique de Corée	(2)	–	–	(2)	–	(2)	–	–
Banque mondiale	Équateur	6 311	12 112	1 058	11 671	3 058	14 729	(2 239)	2 513
Gouvernement	Équateur	431	–	55	505	130	635	303	154
Pays-Bas	Égypte	11	–	1	–	–	–	–	12
Italie	Égypte	116	–	13	–	–	–	–	129
FIDA-CSG	El Salvador	271	3 586	46	3 696	27	3 723	–	180
Italie	El Salvador	858	–	101	182	–	182	–	777
FIDA-CSG	Guinée équatoriale	–	95	2	31	–	31	–	66
USAID	Érythrée	742	–	100	15	–	15	–	827
Italie	Éthiopie	2 833	12 933	518	7 275	6 408	13 683	–	2 601
Banque mondiale	Éthiopie	16	–	3	–	–	–	–	19
Association des États-Unis pour les Nations Unies	Mondial	–	11	–	–	–	–	–	11
Italie	Mondial	(9)	–	9	(44)	–	(44)	–	44
Banque mondiale	Guatemala	77	82	12	90	60	150	–	21
FIDA	Guatemala	125	–	13	50	–	50	(15)	73
Japon	Guatemala	–	7 515	194	7 298	276	7 574	–	135
BID	Guatemala	676	1 133	29	1 779	292	2 071	–	(233)
Pays-Bas	Guatemala	111	–	13	–	–	–	–	124
Nations Unies	Guatemala	–	79	–	–	–	–	–	79

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1998	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b			Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 1999
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Gouvernement	Guatemala	–	4 117	74	3 912	273	4 185	–	6
Japon	Guinée	165	12 905	395	5 012	6 837	11 849	–	1 616
Italie	Guinée	6	–	1	–	–	–	–	7
Banque mondiale	Haïti	2 000	924	138	2 159	–	2 159	–	903
Suisse	Haïti	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
Canada	Haïti	3	–	–	–	–	–	–	3
Banque mondiale	Honduras	7	–	–	–	–	–	–	7
Japon	Honduras	571	4 762	258	49	178	227	–	5 364
FIDA-CSG	Indonésie	234	–	21	584	98	682	–	(427)
République tchèque	Interrégional	397	–	–	–	–	–	–	397
Norvège	Interrégional	672	2 287	112	1 325	323	1 648	–	1 423
Suède	Interrégional	1 180	995	152	1 523	274	1 797	–	530
Italie	Interrégional	22	–	3	–	–	–	–	25
Japon	Interrégional	–	–	–	15	6	21	–	(21)
Danemark	Interrégional	3 424	5 128	503	4 509	547	5 056	(311)	3 688
Gouvernement	Kirghizistan	1	–	–	–	–	–	(1)	–
Norvège	Kirghizistan	464	1 542	29	1 543	155	1 698	–	337
Danemark	Kirghizistan	31	–	5	–	–	–	(34)	2
Australie	République démocratique populaire lao	32	–	2	–	–	–	–	34
Japon	Madagascar	(245)	4 056	254	3 950	101	4 051	–	14
Japon	Mali	4 831	12 310	434	12 959	3 427	16 386	–	1 189
Banque mondiale	Mali	6	–	1	–	–	–	–	7
Japon	Mauritanie	760	12 663	596	5 714	6 645	12 359	–	1 660
Gouvernement	Mexique	2	–	–	–	–	–	–	2
Pays-Bas	Mongolie	4	–	–	–	–	–	(4)	–
Banque mondiale	Mongolie	199	–	22	–	–	–	–	221
Suède	Mozambique	–	167	1	172	–	172	–	(4)
Italie	Nicaragua	–	807	37	11	112	123	–	721
Japon	Nicaragua	3 809	12 458	545	11 176	4 101	15 277	–	1 535
Japon	Niger	138	3 861	152	4 191	–	4 191	–	(40)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1998	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b			Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 1999
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Italie	Palestine	6 132	–	611	3 274	14	3 288	–	3 455
Finlande	Palestine	(1 469)	3 860	56	1 954	321	2 275	–	172
AECI	Palestine	778	–	96	502	–	502	–	372
Banque mondiale	Papouasie-Nouvelle-Guinée	251	–	46	(12)	–	(12)	–	309
Australie	Papouasie-Nouvelle-Guinée	9	–	1	–	–	–	–	10
Banque mondiale	Pérou	205	3 628	187	3 393	247	3 640	–	380
Japon	Pérou	546	14 982	590	13 870	3 686	17 556	–	(1 438)
Gouvernement	Pérou	13 414	51 621	2 952	30 495	26 196	56 691	(1 376)	9 920
BID	Pérou	790	1 571	549	1 766	358	2 124	(921)	(135)
Gouvernement	Pérou	4	2 052	72	1 193	340	1 533	–	595
Australie	Philippines	623	–	62	553	100	653	–	32
Danemark	Philippines	–	–	11	–	–	–	(11)	–
France	Afrique (régional)	869	566	86	152	135	287	(232)	1 002
Suède	Afrique (régional)	15	–	1	1	–	1	(7)	8
Finlande	Asie (régional)	40	–	5	–	–	–	–	45
Collective	Europe (régional)	136	–	–	–	–	–	–	136
Italie	Amérique latine (régional)	108	–	12	–	–	–	–	120
BID	Amérique latine (régional)	635	(597)	16	–	–	–	–	54
Banque mondiale	Lettonie	25	–	3	–	–	–	(20)	8
Japon	Togo	887	–	90	842	50	892	–	85
Japon	Sénégal	406	11 940	414	10 739	1 090	11 829	–	931
CCE	Somalie	263	(250)	18	–	–	–	–	31
Japon	Somalie	2 193	–	249	–	–	–	–	2 442
FIDA-CSG	Somalie	249	290	65	605	207	812	–	(208)
Banque mondiale	Saint-Kitts-et-Nevis	273	(236)	26	–	–	–	(52)	11
Gouvernement	Soudan	1 138	–	133	–	–	–	–	1 271
Banque mondiale	Tadjikistan	–	79	–	128	63	191	–	(112)
Finlande	Thaïlande	175	–	22	–	–	–	–	197

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 1998	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b			Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 1999
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total		
États-Unis	Territoire sous tutelle des îles du Pacifique	4	–	–	–	–	–	(3)	1
Banque mondiale	Turquie	2 860	19 840	834	15 819	3 574	19 393	(509)	3 632
Gouvernement	Turquie	(3 054)	424	22	(2 461)	–	(2 461)	–	(147)
États-Unis	Turquie	573	–	64	–	–	–	–	637
Banque mondiale	Ouganda	132	–	53	13	–	13	(108)	64
Suède	Ouganda	2	–	–	–	–	–	–	2
Gouvernement	Ouganda	53	–	11	1	–	1	–	63
Gouvernement	République-Unie de Tanzanie	63	–	29	76	–	76	–	16
Banque mondiale	République-Unie de Tanzanie	347	–	37	75	–	75	–	309
BID	Venezuela	148	–	47	85	–	85	–	110
Australie	Viet Nam	473	–	52	–	–	–	–	525
Japon	Zaïre	1 720	–	312	(1 324)	–	(1 324)	–	3 356
CCE	Zaïre	755	882	70	2 027	86	2 113	–	(406)
Australie	Zimbabwe	1 054	–	91	1 181	544	1 725	–	(580)
Italie	Bosnie-Herzégovine	2 839	(4 651)	250	2 040	–	2 040	3 604	2
Japon	El Salvador	–	–	–	(62)	–	(62)	–	62
Banque mondiale	Sao Tomé-et-Pincipe	1	–	–	–	–	–	–	1
Banque mondiale	Pakistan	(1)	–	–	–	–	–	–	(1)
Total, CSG du PNUD		81 616	282 905	16 688	222 925	83 094	306 019	(3 172)	72 018

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

^a Ces montants représentent des avances reçues de pays donateurs et les intérêts créditeurs, conformément aux contrats de services de gestion conclus par le PNUD pour la fourniture de services à des programmes bilatéraux ou autres.

^b Ces montants représentent le coût des services fournis par le PNUD conformément aux contrats de services de gestion.

Tableau 6.2

Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Sources des fonds</i>	<i>Solde au 1er janvier 1998</i>	<i>Recettes</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Dépenses d'appui</i>	<i>Décaissements totaux</i>	<i>Solde au 31 décembre 1999</i>
Gouvernements						
Allemagne	755	3 782	2 994	359	3 353	1 184
Australie	91	–	11	1	12	79
Autriche	(159)	1 046	743	91	834	53
Belgique	1 874	3 120	3 756	451	4 207	787
Canada	(705)	997	72	8	80	212
Danemark	2 850	12 261	11 982	1 438	13 420	1 691
Espagne	(547)	1 657	2 189	262	2 451	(1 341)
Finlande	1 027	2 454	2 262	271	2 533	948
France	206	2 382	1 836	219	2 055	533
Irlande	–	218	128	16	144	74
Italie	(119)	1 667	1 652	198	1 850	(302)
Japon	2 342	6 246	5 232	620	5 852	2 736
Luxembourg	(137)	478	555	67	622	(281)
Norvège	(197)	2 996	2 916	352	3 268	(469)
Pays-Bas	159	8 008	7 968	956	8 924	(757)
Portugal	(34)	89	315	39	354	(299)
République de Corée	253	259	452	54	506	6
Royaume-Uni	14	278	381	46	427	(135)
Suède	191	3 088	3 140	376	3 516	(237)
Suisse	474	1 963	1 820	218	2 038	399
Total	8 338	52 989	50 404	6 042	56 446	4 881

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.3

Réserve pour les bureaux et logements hors siège : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Logements</i>		<i>Bureaux</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		Total	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Recettes								
Revenus locatifs	4 347	6 199	733	1 278	–	–	5 080	7 477
Recettes diverses (montant net)	15	171	–	–	427	655	442	826
Total des recettes	4 362	6 370	733	1 278	427	655	5 522	8 303
Dépenses								
Réparations et entretien	2 771	3 310	–	471	–	–	2 771	3 781
Budget d'appui biennal	–	–	–	–	11	599	11	599
Divers	168	8 585	34	6 000	–	–	202	14 585
Total des dépenses	2 939	11 895	34	6 471	11	599	2 984	18 965
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	1 423	(5 525)	699	(5 193)	416	56	2 538	(10 662)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	18	–	–	–	13	13	31	13
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	(2 020)	–	–	–	–	–	(2 020)	–
Solde des fonds au 1er janvier	(3 452)	2 073	(3 052)	2 141	350	281	(6 154)	4 495
Solde des fonds au 31 décembre	(4 031)	(3 452)	(2 353)	(3 052)	779	350	(5 605)	(6 154)

Les notes explicatives font partie des états financiers.

Tableau 6.3 (suite)

Réserve pour les bureaux et logements hors siège : actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Logements		Bureaux		Services d'appui remboursables		Total	
	1999	1997	1999	1997	1999	1997	1999	1997
Actif								
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance								
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	87	87	-	-	-	-	87	87
Créances à long terme								
Sommes à recevoir	953	1 127	-	-	-	-	953	1 127
Prêts aux gouvernements	1 225	1 824	-	-	-	-	1 225	1 824
Frais de construction	18 428	18 111	26 880	26 447	-	-	45 308	44 558
Frais de rénovation capitalisés	1 245	4 721	-	-	-	-	1 245	4 721
Plan de location d'appareils ménagers	-	309	-	-	-	-	-	309
Provision pour amortissement	(5 224)	(5 534)	(6 000)	(6 000)	-	-	(11 224)	(11 534)
Total de l'actif	16 714	20 645	20 880	20 447	-	-	37 594	41 092
Passif								
Engagements non réglés	16	-	1	-	7	30	24	30
Comptes créditeurs	156	-	-	-	1	-	157	-
Sommes dues aux ressources ordinaires	(4 427)	(1 977)	19 560	19 848	(787)	(380)	14 346	17 491
Avances des gouvernements pour les frais de rénovation	-	918	-	-	-	-	-	918
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	3 672	3 651	-	-	3 672	3 651
Loyers comptabilisés d'avance	-	156	-	-	-	-	-	156
Total du passif	(4 255)	(903)	23 233	23 499	(779)	(350)	18 199	22 246
Solde des fonds :								
Niveau autorisé	25 000	25 000	-	-	-	-	25 000	25 000
Ressources inutilisées	(4 031)	(3 452)	(2 353)	(3 052)	779	350	(5 605)	(6 154)
Total du passif et du solde des fonds	16 714	20 645	20 880	20 447	-	-	37 594	41 092

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.4

Services d'appui remboursables**Recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources</i>		<i>Services d'appui remboursables fournis par le Bureau des services d'achats interorganisations</i>		Services d'appui remboursables : total	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Recettes								
Intérêts créditeurs	503	517	10 689	5 483	–	–	11 192	6 000
Recettes diverses	33 997	28 643	122 443	97 419	7 097	5 651	163 537	131 713
Total des recettes	34 500	29 160	133 132	102 902	7 097	5 651	174 729	137 713
Dépenses								
Budget d'appui biennal (montant net)	34 775	28 850	93 705	72 326	5 373	4 839	133 853	106 015
Total des dépenses	34 775	28 850	93 705	72 326	5 373	4 839	133 853	106 015
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(275)	310	39 427	30 576	1 724	812	40 876	31 698
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur	158	546	851	377	21	26	1 030	949
Virements aux (provenant des) réserves	–	–	(54 000)	–	–	–	(54 000)	–
Remboursements aux donateurs et virements aux (provenant des) autres fonds	–	–	92	396	18	–	110	396
Solde des fonds au 1er janvier	9 758	8 902	69 022	37 673	2 512	1 674	81 292	48 249
Solde des fonds au 31 décembre	9 641	9 758	55 392	69 022	4 275	2 512	69 308	81 292

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.4 (suite)

Services d'appui remboursables**Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources</i>		<i>Services d'appui remboursables fournis par le Bureau des services d'achats interorganisations</i>		Services d'appui remboursables : total	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Actif								
Encaissé	–	–	–	–	3 651	2 408	3 651	2 408
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance								
Sommes à recevoir des ressources ordinaires	10 488	10 040	110 378	72 059	10 727	10 229	131 593	92 328
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	101	–	2 793	–	4 454	328	7 348	328
Total de l'actif	10 589	10 040	113 171	72 059	18 832	12 965	142 592	95 064
Passif								
Engagements non réglés	926	282	3 545	3 037	27	29	4 498	3 348
Comptes créditeurs	22	–	234	–	14 530	10 424	14 786	10 424
Total du passif	948	282	3 779	3 037	14 557	10 453	19 284	13 772
Réserve opérationnelle	–	–	54 000	–	–	–	54 000	–
Ressources spéciales en capitaux	–	–	–	–	–	–	–	–
Ressources inutilisées	9 641	9 758	55 392	69 022	4 275	2 512	69 308	81 292
Total du passif et du solde des fonds	10 589	10 040	113 171	72 059	18 832	12 965	142 592	95 064

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.5

Activités spéciales : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui fourni au Coordonnateur résident</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'atténuation des effets des catastrophes</i>		Activités spéciales : total	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Recettes										
Contributions	1 910	1 943	579	994	3 970	922	1 171	–	7 630	3 859
Intérêts créditeurs	–	–	27	–	–	–	–	–	27	–
Recettes diverses	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des recettes	1 910	1 943	606	994	3 970	922	1 171	–	7 657	3 859
Dépenses										
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	690	4 190	–	–	–	–	–	–	690	4 190
Budget d'appui biennal (montant net)	–	–	936	788	6 127	707	1 753	–	8 816	1 495
Total des dépenses	690	4 190	936	788	6 127	707	1 753	–	9 506	5 685
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	1 220	(2 247)	(330)	206	(2 157)	215	(582)	–	(1 849)	(1 826)
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur	4	2	–	–	22	1	–	–	26	3
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	63	2 586	–	400	–	–	–	–	63	2 986
Solde des fonds au 1er janvier	341	–	606	–	216	–	–	–	1 163	–
Solde des fonds au 31 décembre	1 628	341	276	606	(1 919)	216	(582)	–	(597)	1 163

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.5 (suite)

Activités spéciales : actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui fourni au Coordonnateur résident</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'atténuation des effets des catastrophes</i>		Activités spéciales : total	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Actif										
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance										
Sommes à recevoir des ressources ordinaires	1 628	354	279	606	(827)	248	(355)	–	725	1 208
Autres comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total de l'actif	1 628	354	279	606	(827)	248	(355)	–	725	1 208
Passif										
Engagements non réglés	–	13	–	–	1 092	32	227	–	1 319	45
Comptes créditeurs	–	–	3	–	–	–	–	–	3	–
Total du passif	–	13	3	–	1 092	32	227	–	1 322	45
Ressources inutilisées	1 628	341	276	606	(1 919)	216	(582)	–	(597)	1 163
Total du passif et du solde des fonds	1 628	354	279	606	(827)	248	(355)	–	725	1 208

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.6
**Bureau des services d'achats interorganisations : recettes, dépenses et solde
des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités commerciales</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Recettes		
Commissions de traitement des marchés	6 307	4 967
Recettes au titre des assurances	312	230
Honoraires de formation	200	123
Vente de publications	32	77
Recettes accessoires	246	254
Total des recettes	7 097	5 651
Dépenses		
Dépenses relatives aux postes	3 466	3 365
Frais généraux et dépenses de fonctionnement	1 907	1 474
Total des dépenses	5 373	4 839
Excédents (déficit) net des recettes sur les dépenses	1 724	812
Solde des fonds au 1er janvier	2 512	1 674
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	18	–
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur	21	26
Solde des fonds au 31 décembre	4 275	2 512

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7

**Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD :
état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Recettes						
Contributions volontaires	57 902	68 632	1 706	1 472	97	178
Contributions au titre de la participation aux coûts	472	342	–	–	–	44
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	4 912	259	–	–	–	–
Contributions au titre des contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Arrangements de financement intégral	–	–	–	–	–	–
Coentreprise Nations Unies	–	–	–	–	–	–
Recettes diverses	–	–	–	–	–	–
Total partiel	63 286	69 233	1 706	1 472	97	222
Intérêts créditeurs	13 338	14 090	447	326	107	104
Services d'appui remboursables	3 588	3 994	–	–	–	–
Recettes accessoires	270	75	2	6	1	6
Total des recettes	80 482	87 392	2 155	1 804	205	332
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	82 098	76 827	882	654	439	157
Participation aux coûts	321	270	–	–	–	6
Fonds d'affectation ponctuelle	3 822	1 774	–	32	–	86
Arrangements de financement intégral	–	–	–	–	–	–
Coentreprises Nations Unies	–	–	–	–	–	–
Dépenses diverses	–	–	–	–	–	–
Total partiel	86 241	78 871	882	686	439	249
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	1 449	1 658	–	–	44	11
Participation aux coûts	–	–	–	–	–	1
Fonds d'affectation ponctuelle	69	139	–	–	–	(1)
Arrangements de financement intégral	–	–	–	–	–	–

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
	Coentreprise Nations Unies	-	-	-	-	-
Total partiel	1 518	1 797	-	-	44	11
Budget d'appui biennal (montants nets)						
Dépenses de gestion et d'administration	4 404	4 031	1 112	-	-	-
Dépenses d'appui technique	6 252	7 339	197	337	-	-
Dépenses d'appui remboursables	3 870	3 741	-	-	-	-
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	-	-	-	799	-	-
Total partiel	14 526	15 111	1 309	1 136	-	-
Dépenses diverses	168	425	3	-	160	14
Total des dépenses	102 453	96 204	2 194	1 822	643	274
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(21 971)	(8 812)	(39)	(18)	(438)	58
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur						
	-	32	-	-	-	-
Virements (aux) provenant des réserves						
	-	(4 800)	-	-	-	-
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds						
	-	-	-	(6)	-	(3)
Solde des fonds au 1er janvier						
	66 622	80 202	3 143	3 167	1 180	1 125
Solde des fonds au 31 décembre	44 651	66 622	3 104	3 143	742	1 180
Actif						
Encaisse	471	589	22	14	1	41
Placements	94 118	125 232	4 407	3 379	6	860
Prêts aux gouvernements	2 667	5 637	-	-	-	-
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	-	-	-	-	-	168
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	79	700	-	-	11	12
Sommes dues par les ressources ordinaires du PNUD	-	-	42	-	601	-
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisée d'avance	2 783	1 275	-	-	135	174
Intérêts échus	2 216	3 001	22	47	-	10
Total de l'actif	102 334	136 434	4 493	3 440	754	1 265

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Passif						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	8	–	–	–	–	32
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	6 212	3 552	–	–	–	1
Engagements non réglés	3 336	6 678	62	36	12	30
Comptes créditeurs	113	–	(40)	–	–	–
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	3 014	14 582	1 367	261	–	22
Réserve pour évacuations sanitaires	–	–	–	–	–	–
Total du Passif	12 683	24 812	1 389	297	12	85
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	45 000	45 000	–	–	–	–
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	38 504	61 578	3 070	3 111	315	748
Participation aux coûts	351	200	–	–	27	71
Fonds d'affectation ponctuelle	2 864	1 630	34	32	390	351
Arrangements de financement intégral	–	–	–	–	–	–
Coentreprises Nations Unies	–	–	–	–	–	–
Total partiel	41 719	63 408	3 104	3 143	732	1 170
Services d'appui remboursables	2 932	3 214	–	–	10	10
Total des ressources inutilisées	44 651	66 622	3 104	3 143	742	1 180
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre	89 651	111 622	3 104	3 143	742	1 180
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	102 334	136 434	4 493	3 440	754	1 265

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>
Allocations inutilisées sur le budget des projets	8 644	22 214	919	358	–	422
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	–	–	–	–	–	–
Contributions à recevoir	2 533	3 034	151	1 063	671	784
Contributions reçues : 1er janvier-31 mars	2 159	6 820	–	1 000	–	3
	Note 30		Note 31		Note 32	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7 (suite)

**Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD :
état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des Fonds		
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997	
Recettes							
Contributions volontaires	32 596	25 291	6 388	7 900	98 689	103 473	
Contributions au titre de la participation aux coûts	4 676	7 150	1 180	252	6 328	7 788	
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	7 213	2 185	13 347	18 659	25 472	21 103	
Contributions au titre des contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–	
Arrangements de financement intégral	–	–	12 921	10 508	12 921	10 508	
Coentreprise Nations Unies	–	–	5 060	294	5 060	294	
Recettes diverses	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	44 485	34 626	38 896	37 613	148 470	143 166	
Intérêts créditeurs	1 987	623	4 958	4 390	20 837	19 533	
Services d'appui remboursables	1 598	910	5 470	12 757	10 656	17 661	
Recettes accessoires	145	153	6 245	7 694	6 663	7 934	
Total des recettes	48 215	36 312	55 569	62 454	186 626	188 294	
Dépenses							
Dépenses au titre des programmes							
Ressources ordinaires	20 320	14 322	11 924	8 078	115 663	100 038	
Participation aux coûts	3 921	5 374	547	82	4 789	5 732	
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1	4 301	1 656	14 799	14 695	22 922	18 243
Arrangements de financement intégral	–	–	13 700	9 296	13 700	9 296	
Coentreprises Nations Unies	–	–	2 693	413	2 693	413	
Dépenses diverses	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	28 542	21 352	43 663	32 564	159 767	133 722	
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes							
Ressources ordinaires	7	(8)	–	–	1 500	1 661	
Participation aux coûts	382	389	55	8	437	398	
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1	472	177	1 421	1 850	1 962	2 165
Arrangements de financement intégral	–	–	181	107	181	107	

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des Fonds	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Coentreprise Nations Unies	–	–	2 146	749	2 146	749
Total partiel	861	558	3 803	2 714	6 226	5 080
Budget d'appui biennal (montants nets)						
Dépenses de gestion et d'administration	3 595	2 387	–	–	9 111	6 418
Dépenses d'appui technique	4 489	3 778	–	–	10 938	11 454
Dépenses d'appui remboursables	209	241	4 570	11 744	8 649	15 726
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	799
Total partiel	8 293	6 406	4 570	11 744	28 698	34 397
Dépenses diverses	201	287	42	–	574	726
Total des dépenses	37 897	28 603	52 078	47 022	195 265	173 925
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	10 318	7 709	3 491	15 432	(8 639)	14 369
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur						
	–	65	–	–	–	97
Virements (aux) provenant des réserves	(3 200)	(3 500)	(900)	–	(4 100)	(8 300)
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	(310)	–	(2)	(29)	(312)	(38)
Solde des fonds au 1er janvier	12 287	8 013	47 546	32 143	130 778	124 650
Solde des fonds au 31 décembre	19 095	12 287	50 135	47 546	117 727	130 778
Actif						
Encaisse	–	848	–	–	494	1 492
Placements	Tableau 8	28 540	14 507	64 509	37 179	191 580
Prêts aux gouvernements	–	–	–	–	2 667	5 637
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	389	1 690	–	–	389	1 858
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	516	528	–	–	606	1 240
Sommes dues par les ressources ordinaires du PNUD	–	–	–	11 052	643	11 052
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisée d'avance	3 278	–	5 482	1 168	11 678	2 617
Intérêts échus	352	236	918	560	3 508	3 854
Total de l'actif	33 075	17 809	70 909	49 959	211 565	208 907

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des Fonds	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Passif						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	129	97	–	–	137	129
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	9	207	–	–	6 221	3 760
Engagements non réglés	1 611	1 184	215	16	5 236	7 944
Comptes créditeurs	496	57	3 920	2 397	4 489	2 454
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	5 035	477	15 262	–	24 678	15 342
Réserve pour évacuations sanitaires	–	–	1 377	–	1 377	–
Total du Passif	7 280	2 022	20 774	2 413	42 138	29 629
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	6 700	3 500	–	–	51 700	48 500
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	8 624	5 768	26 504	23 482	77 017	94 687
Participation aux coûts	3 360	3 505	740	162	4 478	3 938
Fonds d'affectation ponctuelle	4 867	2 159	15 628	16 800	23 783	20 972
Arrangements de financement intégral	–	–	4 431	5 391	4 431	5 391
Coentreprises Nations Unies	–	–	(1 303)	(1 524)	(1 303)	(1 524)
Total partiel	16 851	11 432	46 000	44 311	108 406	123 464
Services d'appui remboursables	2 244	855	4 135	3 235	9 321	7 314
Total des ressources inutilisées	19 095	12 287	50 135	47 546	117 727	130 778
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre	25 795	15 787	50 135	47 546	169 427	179 278
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	33 075	17 809	70 909	49 959	211 565	208 907
Allocations inutilisées sur le budget des projets	19 545	15 335	27 121	28 721	56 229	67 050
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	(2 694)	(3 903)	–	–	–	–

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des Fonds	
	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	1998-1999	1996-1997
Contributions à recevoir	2 708	6 984	2 587	1 153	8 650	13 018
Contributions reçues : 1er janvier- 31 mars	5 589	7 310	–	1 525	7 748	16 658
	Note 33		Note 34		Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7.1

État des fonds d'affectation ponctuelle des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Directeur des fonds : Fonds d'équipement des Nations Unies												
1. Fonds d'équipement des Nations Unies												
Donateur : Belgique												
Agriculture irriguée dans la plaine de Farfar	326	–	28	28	–	–	–	–	354	–	–	–
Aménagement et gestion des terroirs de la plaine Seno-Gondo	905	1 413	131	1 554	1 488	70	1 558	–	891	–	–	–
Appui aux communes rurales-Ombouctou-Mali	–	1 257	3	1 260	640	–	640	–	620	–	–	–
Donateur : Norvège												
Fabrication de mobilier scolaire	49	–	6	6	–	–	–	–	55	–	–	–
Conférence sur les directives pour la gestion de l'environnement	3	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–
Donateur : Suisse												
Ponts suspendus (phase II)	133	–	14	14	–	–	–	(28)	119	–	–	–
Ponts suspendus (phase III)	154	–	8	8	–	–	–	28	190	–	–	441
Donateur : Pays-Bas												
Projet d'irrigation par puits tubulaires Grameen	55	–	6	6	–	–	–	–	61	–	–	369
Marché de fruits et légumes en gros à Al Husainiah	5	–	2	2	(5)	(1)	(6)	–	13	–	–	350

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Australie												
Fonds de développement d'infrastructures rurales (phase I)	-	602	15	617	66	-	66	-	551	-	-	645
Donateur : Pays-Bas												
Appui aux activités décentralisées de planification et de finances-Nampula	-	1 640	-	1 640	1 633	-	1 633	-	7	-	-	298
Total partiel	1 630	4 912	213	5 125	3 822	69	3 891	-	2 864	-	-	2 103

Tableau 7

Directeur des fonds : Bureau des politiques de développement

2. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

Donateur : Japon

Prospection minière dans la région de la SADCC	32	-	3	3	-	-	-	-	35	-	-	-
Total partiel	32	-	3	3	-	-	-	-	35	-	-	-

Tableau 7

3. Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

Donateur : France

Renforcement des capacités de gestion technique à l'École de gestion de l'Institut asiatique de technologie (AIT)	41	-	4	4	-	-	-	-	45	-	-	-
---	----	---	---	----------	---	---	---	---	----	---	---	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets		Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses			Total	sur le budget des projets ^a		sur le solde des fonds ^a
Donateur : Allemagne												
Dialogues sur les orientations du renforcement des capacités scientifiques et techniques autochtones	32	–	3	3	–	–	–	–	35	–	–	–
Donateur : Italie												
Réseau régional d'essais non destructifs pour l'Amérique latine et les Caraïbes (phase II)	12	–	2	2	–	–	–	–	14	–	–	–
Création de capacités scientifiques et techniques nationales dans le domaine de la télédétection aérienne et spatiale des ressources naturelles	48	–	6	6	–	–	–	–	54	–	–	–
Prospection et exploration des ressources géothermiques	12	–	2	2	–	–	–	–	14	–	–	–
Utilisation de technologies adaptées aux zones rurales (phase II)	21	–	2	2	–	–	–	–	23	–	–	–
Création du Centre national de Beijing pour la technologie alimentaire et la recherche-développement en matière de contrôle de la qualité	163	–	18	18	–	–	–	–	181	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets		Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total			Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le solde des fonds ^a	
Donateur : Norvège												
Renforcement de la capacité de l'Institut asiatique de technologie en matière d'enseignement de l'information et de traitement de l'information	22	-	2	2	-	-	-	-	24	-	-	-
Total partiel	351	-	39	39	-	-	-	-	390	-	-	-

Tableau 7

Directeur des fonds : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

4. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Donateur : Communauté économique européenne

Suite à donner à la Conférence de Beijing en Asie occidentale

-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Autonomisation économique des femmes en Syrie

46	-	1	1	44	3	47	-	-	104	(104)	95
----	---	---	----------	----	---	-----------	---	---	-----	-------	----

Programme d'aide à l'autonomisation des femmes au Liban : santé en matière de reproduction et autonomisation économique

-	95	2	97	92	4	96	-	1	476	(475)	347
---	----	---	-----------	----	---	-----------	---	---	-----	-------	-----

Autonomisation politique des ONG féminines en Somalie

-	85	4	89	-	-	-	-	89	-	-	336
---	----	---	-----------	---	---	---	---	----	---	---	-----

Suite à donner à la Conférence de Beijing (phase II)

-	784	22	806	263	16	279	-	527	1 283	(756)	712
---	-----	----	------------	-----	----	------------	---	-----	-------	-------	-----

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Danemark												
Système de crédit pour les activités productives des femmes en République-Unie de Tanzanie	1 018	–	103	103	233	30	263	–	858	–	–	–
Donateur : Japon												
Contribution au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires	170	–	9	9	–	–	–	–	179	–	–	–
Donateurs : Danemark, Japon, République de Corée, Italie, Maurice, Royaume-Uni, Australie, Malte												
Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes	522	3 073	90	3 163	2 110	296	2 406	–	1 279	1 229	–	99
Donateur : Pays-Bas												
Les femmes africaines en faveur de la résolution des conflits et de la paix (phase I)	75	126	11	137	189	24	213	–	(1)	–	(1)	–
Donateur : Suède												
Les femmes, l'environnement et le développement	24	1	2	3	11	2	13	–	14	11	–	–
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	13	–	2	2	–	–	–	–	15	–	–	–
Amélioration des statistiques sur les questions de sexospécificité	61	–	7	7	4	1	5	–	63	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Appui au renforcement des capacités pour les activités féminines en faveur de la paix au Burundi	230	249	12	261	224	29	253	–	238	228	–	–
Consultation interrégionale sur les droits des femmes en matière de propriété, notamment foncière, dans les situations de conflit ou en période de reconstruction	–	113	–	113	90	9	99	–	14	1	–	–
Donateur : Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux												
Réduction de la violence à l'égard des femmes et production de beurre de karité au Burkina Faso	–	2 437	3	2 440	919	46	965	–	1 475	3 795	(2 320)	–
Donateur : Fondation McArthur												
Composante apprentissage pour le Fonds d'affectation spéciale pour appuyer les actions visant à éliminer la violence à l'égard des femmes (UNIFEM)	–	250	–	250	122	12	134	–	116	166	(50)	–
Donateur : Première Conférence des Nations Unies pour le développement durable dans les petites îles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Donateur : Women's Population and Environment Interactions	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	2 159	7 213	268	7 481	4 301	472	4 773	–	4 867	7 293	(3 706)	1 616

Tableau 7

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Directeur des fonds : Programme des Volontaires des Nations Unies												
5. Programme des Volontaires des Nations Unies												
Donateur : Argentine												
Initiative « Casques blancs »	671	1 999	122	2 121	1 656	165	1 821	–	971	301	–	–
Donateur : Belgique												
Assistance technique au Centre pour les droits de l'homme au Cambodge	106	–	11	11	40	3	43	–	74	61	–	–
Les femmes et les initiatives de paix aux Philippines	39	–	5	5	–	(1)	(1)	–	45	–	–	–
Appui multisectoriel de spécialistes en Angola	1 961	–	198	198	1 174	117	1 291	–	868	867	–	–
Donateur : Canada												
Contribution de spécialistes aux activités d'aide humanitaire du HCR	3	–	1	1	–	–	–	–	4	–	–	–
Donateur : Union européenne												
Mémorandum d'accord avec l'Union européenne	–	250	–	250	227	23	250	–	–	–	–	–
Donateur : France												
Appui du Gouvernement français au développement du volontariat	772	455	84	539	665	46	711	–	600	600	–	–
Initiative « Casques blancs »	136	–	1	1	–	–	–	–	137	136	–	–
Donateur : Allemagne												
Programme de développement axé sur les collectivités (renforcement des capacités)	55	–	8	8	8	1	9	–	54	–	–	–
Initiative « Casques blancs »	80	–	–	–	–	–	–	–	80	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Appui au Programme de rapatriement et de réinsertion au moyen d'un projet national de VNU	715	622	59	681	1 035	103	1 138	1	259	259	-	-
Assistance des VNU en vue de promouvoir des mesures de création d'un climat de confiance s'appuyant sur les collectivités en Géorgie	-	416	-	416	301	30	331	-	85	87	(2)	-
Donateur : Irlande												
Appui multisectoriel à l'UNISTAR pour les entrepreneurs et le développement des petites et moyennes entreprises	43	-	4	4	38	4	42	-	5	5	-	-
Donateur : Italie												
Participation de l'Italie aux activités du Programme des VNU	580	469	49	518	363	37	400	-	698	698	-	-
UNISTAR	-	702	-	702	336	34	370	-	332	-	-	-
Donateur : Japon												
Appui multisectoriel de spécialistes dans le Pacifique Sud	32	-	4	4	6	-	6	-	30	32	(2)	-
Appui technique multisectoriel des VNU au titre du développement et de l'aide humanitaire	21	-	4	4	-	-	-	(20)	5	-	-	-
Appui technique multisectoriel des VNU au titre du développement et de l'aide humanitaire (phase III)	68	-	1	1	-	-	-	(64)	5	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Appui technique au HCR et à d'autres institutions des Nations Unies pour l'aide humanitaire au Cambodge	24	-	2	2	-	-	-	(24)	2	-	-	-
Appui technique des VNU aux activités de secours et d'aide humanitaire en Asie du Sud-Est et dans d'autres zones (phase I)	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-
Assistance préparatoire des VNU à l'APRONUC en vue des élections au Cambodge	13	-	-	-	-	-	-	(11)	2	-	-	-
Programme d'action de 100 jours de l'ONU pour une aide humanitaire accélérée à la Somalie	152	-	15	15	138	9	147	-	20	21	(1)	-
Aide au développement de l'enseignement élémentaire dans les provinces du nord-ouest du Cambodge	49	-	6	6	12	1	13	-	42	-	-	-
Appui aux activités de secours humanitaires, de réinsertion et de rapatriement menées par les VNU	100	-	11	11	72	4	76	17	52	51	-	-
Appel global interinstitutions des Nations Unies pour l'appui aux activités de secours humanitaires menées par les VNU au Rwanda	22	-	2	2	19	1	20	-	4	3	-	-
Développement durable des petits États insulaires des Caraïbes	10	-	-	-	3	-	3	-	7	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Assistance technique des VNU à l'appui des activités relatives aux droits de l'homme en Amérique centrale	72	–	8	8	32	2	34	–	46	47	(1)	–
Appui du Japon au renforcement de la sécurité des spécialistes des VNU	324	–	31	31	200	13	213	–	142	144	(2)	–
Appui technique multisectoriel à l'UNISTAR pour les entrepreneurs et le développement des petites et moyennes entreprises	18	–	2	2	–	–	–	–	20	–	–	–
Appui aux secours humanitaires	1 387	–	137	137	794	78	872	(130)	522	524	(2)	–
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire d'urgence, la consolidation de la paix, le maintien de la paix et la reconstruction	194	–	16	16	130	9	139	(67)	4	–	–	–
Développement de l'enseignement élémentaire dans les provinces du nord-ouest grâce au renforcement des centres d'apprentissage communautaires relevant des temples	31	–	4	4	30	2	32	–	3	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Fonds d'affectation spéciale VNU/Japon pour l'appui multisectoriel à l'aide humanitaire	2 379	–	246	246	1 504	151	1 655	61	1 031	928	–	–
Appui multisectoriel des VNU pour l'assistance humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de réinsertion et le développement humain durable	3 000	–	190	190	1 252	142	1 394	–	1 796	4 821	(3 025)	–
Promotion des VNU au Japon	56	–	13	13	167	17	184	224	109	110	(1)	–
Appui multisectoriel des VNU pour l'assistance humanitaire, les opérations de maintien de la paix et la réinsertion	–	3 221	24	3 245	547	55	602	–	2 643	–	–	–
Donateur : Norvège												
Appel pour la Somalie	7	–	–	–	1	–	1	–	6	–	–	–
Appui au Programme sous-régional des VNU pour les conseils en matière de développement de la culture populaire en Asie du Sud (Agence norvégienne de développement international)	11	–	2	2	–	–	–	–	13	–	–	–
Donateur : République de Corée												
Fonds d'affectation spéciale de la République de Corée pour la formation des VNU	567	–	54	54	170	11	181	–	440	440	–	–
Donateur : Espagne												
Appui à la contribution de Volontaires au développement	–	–	11	11	12	–	12	–	(1)	–	(1)	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Suède												
Assistance humanitaire dans la région du Golfe	23	-	2	2	1	-	1	-	24	-	-	-
Spécialistes des VNU pour les secours humanitaires dans la corne de l'Afrique	38	-	3	3	24	1	25	-	16	-	-	-
Appui des VNU aux programmes du HCR en Amérique centrale	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)	-	-	-	-	-
Programme de lutte d'urgence contre la sécheresse en Afrique australe	60	-	6	6	-	-	-	-	66	-	-	-
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	9	-	-	-	8	1	9	-	-	-	-	-
Appel global interinstitutions des Nations Unies pour l'appui aux activités des VNU au Rwanda	2	-	1	1	1	-	1	-	2	-	-	-
Programme en Amérique centrale	2	-	-	-	-	-	-	(2)	-	-	-	-
Programme mené par les VNU en Érythrée dans le cadre de l'appel pour le Programme spécial d'urgence pour la corne de l'Afrique - 1993	90	-	9	9	68	4	72	-	27	26	-	-
Appui aux VNU au Rwanda	228	-	24	24	22	3	25	-	227	227	-	-
Appui aux VNU en Géorgie	-	104	4	108	97	10	107	-	1	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a		Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses			Total	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a		Excédent des allocations inutilisées sur le solde des fonds ^a
Donateur : Suisse												
Programme régional de services de développement national en Asie	105	(3)	12	9	-	-	-	-	114	-	-	-
Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation et le maintien de la paix	95	-	11	11	74	4	78	-	28	29	(1)	-
Appui des VNU à la réinstallation sur place des combattants démobilisés au Mozambique	43	-	5	5	43	4	47	-	1	-	-	-
Donateur : Pays-Bas												
Service néerlandais de soutien aux VNU d'Europe centrale dans les pays en développement	288	-	19	19	-	-	-	(287)	20	-	-	-
Appui des Pays-Bas au titre des VNU/Services de développement national	1	-	-	-	-	-	-	(1)	-	-	-	-
Programme humanitaire interinstitutions pour l'Iraq/Koweït	3	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-
Déploiement de spécialistes des VNU pour soutenir l'assistance humanitaire des Nations Unies en Somalie	149	-	16	16	(1)	-	(1)	-	166	-	-	-
Programme des chargés de conférence Est-Ouest-Sud à l'Université Eduardo Modlane	(131)	140	-	140	10	1	11	-	(2)	-	(2)	-
Université du Mozambique	57	-	-	-	-	-	-	(58)	(1)	-	(1)	-
Appel pour le Programme spécial d'urgence pour la corne de l'Afrique - 1993	11	-	2	2	(1)	-	(1)	-	14	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Appui au Programme des Volontaires des Nations Unies en République démocratique populaire lao	352	420	29	449	607	39	646	–	155	154	–	–
Service néerlandais de soutien des VNU d'Europe centrale dans les pays en développement	912	–	103	103	1 009	66	1 075	287	227	–	–	–
Appui des Pays-Bas aux services de développement national des VNU en faveur de l'élimination de la pauvreté	357	737	63	800	756	75	831	59	385	384	–	–
Appel intérimaire pour le Burundi	62	–	–	–	46	3	49	–	13	–	–	–
Donateur : Royaume-Uni												
Fonds d'affectation spéciale Royaume-Uni/Libéria pour les secours d'urgence	11	–	2	2	(1)	–	(1)	–	14	–	–	–
Projet participatif de protection primaire de l'environnement dans les communautés urbaines économiquement faibles	–	–	–	–	1	–	1	–	(1)	–	(1)	–
Appel intérimaire pour le Burundi	26	–	8	8	–	–	–	–	34	–	–	–
Appel interinstitutions des Nations Unies pour l'assistance d'urgence à des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Yémen	8	–	1	1	3	–	3	–	6	–	–	–
Programme d'assistance humanitaire d'urgence au Rwanda	1	–	–	–	1	–	1	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Appel interinstitutions pour le Rwanda	(13)	–	–	–	(14)	(1)	(15)	–	2	–	–	–
Donateur : Organisation des Nations Unies												
Programme humanitaire d'assistance économique à l'Afghanistan	4	24	2	26	23	3	26	–	4	–	–	–
Appui des VNU au Programme humanitaire interinstitutions des Nations Unies en Iraq	86	–	10	10	–	–	–	–	96	–	–	–
Donateurs : Organisation des Nations Unies/Suède/Canada												
Les jeunes, partenaires du développement	34	–	3	3	15	1	16	–	21	–	–	–
Donateur : États-Unis												
Détachement de Volontaires des Nations Unies auprès du HCR et du PAM	9	–	–	–	–	–	–	–	9	–	–	–
Donateur : Italie												
Services consultatifs internationaux de courte durée de l'ONU	338	–	34	34	248	19	267	–	105	105	–	–
Donateur : Autriche												
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'assistance logistique aux élections en Bosnie-Herzégovine	6	–	1	1	7	–	7	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine	7	–	9	9	6	–	6	(10)	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets		Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses			Total	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a		Excédent des allocations inutilisées sur le solde des fonds ^a
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 1	(54)	54	–	54	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 2	(16)	16	–	16	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 3	(79)	79	–	79	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 4	(30)	50	–	50	1	–	1	(18)	1	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 5	–	98	–	98	66	42	108	10	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 6	–	105	–	105	79	23	102	18	21	–	–	–
Donateur : Finlande												
Initiative « Casques blancs »	–	29	–	29	–	–	–	–	29	–	–	–
Donateur : Union européenne												
Appui pour les élections au Nigéria	–	427	–	427	652	65	717	–	(290)	–	(290)	290
Donateur : Japon												
Assistance multisectorielle des VNU aux pays insulaires (Asie et Pacifique)	7	–	(1)	(1)	17	1	18	13	1	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 1999	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 1998	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix et les activités de réinsertion	-	2 933	-	2 933	-	-	-	-	2 933	-	-	-
Total partiel	16 800	13 347	1 703	15 050	14 799	1 421	16 220	(2)	15 628	11 060	(3 332)	290
Tableau 7												
Total (fonds d'affectation ponctuelle)	20 972	25 472	2 226	27 698	22 922	1 962	24 884	(2)	23 784	18 353	(7 038)	4 009

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

^a Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

Tableau 7.2

**Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD :
budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds	Montant révisé des crédits ouverts 1998-1999	Dépenses en 1998-1999			Solde non engagé au 31 décembre 1999	Dépenses de 1996-1997
		Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Fonds d'équipement des Nations Unies						
Dépenses de gestion et d'administration	5 047	4 287	117	4 404	643	4 031
Dépenses d'appui technique	7 817	6 130	122	6 252	1 565	7 339
	12 864	10 417	239	10 656	2 208	11 370
Dépenses remboursables au titre des services d'appui	–	3 868	2	3 870	–	3 741
Total	12 864	14 285	241	14 526	2 208	15 111
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles						
Dépenses de gestion et d'administration	1 046	1 112	–	1 112	(66)	764
Dépenses d'appui technique	487	197	–	197	290	372
Total	1 533	1 309	–	1 309	224	1 136
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme						
Dépenses de gestion et d'administration	6 038	3 506	89	3 595	2 443	2 387
Dépenses d'appui technique	4 658	4 240	249	4 489	169	3 778
	10 696	7 746	338	8 084	2 612	6 165
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	–	123	86	209	–	241
Total	10 696	7 869	424	8 293	2 612	6 406

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7.3

Programme des Volontaires des Nations Unies : récapitulatif des projets financés par des gouvernements et des institutions

(En milliers de dollars des États-Unis)

Donateurs	Projets	Solde au 1er janvier 1998	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 1999
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
Gouvernements						
Allemagne – ASB Deutschland	CRO/97/V01	29	–	14	–	15
Allemagne – DED	INT/93/V02	(28)	161	143	–	(10)
Australie	INT/92/V16	33	–	1	–	32
Australie – OZVOL	INT/92/V15	(44)	56	62	–	(50)
Belgique	GLO/98/V08	–	1 000	946	–	54
	INT/92/V12	2 227	251	2 658	–	(180)
Cambodge	CMB/96/V01	3	–	3	–	–
Canada	RWA/98/V01	–	171	164	16	(9)
Danemark	INT/96/V01	20	24	21	–	23
Danemark DANIDA	MON/97/V01	11	13	(1)	–	25
Danemark MS	INT/92/V17	(153)	501	207	–	141
Espagne	GLO/97/V44	1 607	2 594	2 406	–	1 795
	RWA/96/V03	200	(200)	–	–	–
États-Unis	GLO/94/V02	4	–	–	–	4
Finlande	GLO/98/V01	–	36	27	3	6
	INT/92/V11	1 297	1 471	1 239	–	1 529
Irlande	INT/92/V14	173	570	506	–	237
Japon – JOCV	GLO/98/V03	–	312	657	–	(345)
	INT/92/V20	(23)	1 334	1 022	–	289
Mali	MLI/96/V01	25	–	1	–	24
Norvège	CMB/95/V01	35	28	42	5	16
	INT/92/V21	118	291	280	–	129
Pays-Bas – SNV	INT/92/V13	(179)	1 467	923	–	365
Royaume-Uni – VSO	INT/92/V19	(26)	70	41	–	3
Royaume-Uni – BDD	GRN/97/V01	–	34	60	–	(26)
Royaume-Uni – DFID	INT/98/V01	–	200	173	19	8
Rwanda	RWA/96/V04	(38)	71	37	–	(4)
Suède	INT/92/V09	(3)	894	829	99	(37)
Suisse	INT/92/V08	20	73	88	–	5
Institutions						
AMUDA	INT/96/V06	18	76	72	–	22
ASDI (Botswana)	BOT/92/V01	154	–	1	–	153
BAfD	GUI/93/V02	(47)	–	–	–	(47)

Donateurs	Projets	Solde au 1er janvier 1998	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 1999
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
BAAsD	KYR/96/V01	(20)	40	1	–	19
	MAS/92/V01	(32)	31	(1)	–	–
	MAS/94/V01	(4)	6	–	–	2
	MON/93/V02	8	–	–	–	8
	PNG/95/V01	(2)	–	–	–	(2)
BIRD	MOZ/92/V03	19	–	–	–	19
	MOZ/92/V04	(56)	–	–	–	(56)
	NER/87/V01	41	104	34	–	111
Erithrea International School	ERI/95/V03	(3)	–	–	–	(3)
FIDA	GAB/94/V01	71	36	77	–	30
	MLI/95/V04	57	–	52	–	5
	NER/94/V01	33	29	30	–	32
IDA	ANG/94/V01	(76)	–	2	–	(78)
	BEN/89/V01	(109)	–	16	–	(125)
	CHD/91/V01	2	–	–	–	2
	EQG/91/V01	(116)	–	–	–	(116)
	GHA/93/V02	(3)	–	–	–	(3)
	GHA/93/V03	(5)	25	18	–	2
	GHA/93/V04	6	–	–	–	6
	HAI/86/V01	(20)	–	–	–	(20)
	NER/95/V01	38	–	43	–	(5)
	NER/98/V01	–	346	204	21	121
IIRR	MAG/95/V01	(3)	3	–	–	–
	MAG/98/V01	–	62	42	–	20
IITA	MLW/93/V01	(1)	–	–	–	(1)
JVC	INT/96/V04	38	–	27	–	11
OIM	ANG/95/V02	(25)	184	174	16	(31)
	EGY/98/V01	–	17	17	–	–
	GLO/94/V01	1	–	–	–	1
	HAI/95/V01	7	–	–	–	7
	MOZ/94/V03	2	–	–	–	2
	RER/99/V04	–	139	32	–	107
ONUSIDA	SAF/98/V01	–	20	18	2	–
PNUD Afrique du Sud	SAF/99/V01	–	–	12	–	(12)
PNUD Albanie	ALB/99/V01	–	–	2	–	(2)

Donateurs	Projets	Solde au 1er janvier 1998	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 1999
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
PNUD Bahreïn	GLO/97/V40	-	11	-	-	11
PNUD Cambodge	-	-	-	-	-	-
	CMB/99/V05	-	-	24	-	(24)
	CMB/99/V06	-	117	56	-	-
	GLO/97/V41	-	-	46	-	46
PNUD Mongolie	MON/99/V02	-	17	23	-	(6)
PNUD Rwanda	RWA/99/V05	-	-	21	-	(21)
PNUD Samoa	SAM/99/V01	-	21	15	-	6
PNUD Sri Lanka	SRL/99/V01	-	33	8	-	25
PNUD Viet Nam	VIE/99/V01	-	34	19	-	15
SVA	INT/96/V05	50	54	47	-	57
UNICEF	HAI/97/V02	60	-	17	-	43
Total général		5 391	12 921	13 700	181	4 431

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 8
Placements au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1999	1997		
Ressources ordinaires				
Comptes rémunérés	183 395	4 344		
Comptes courants	–	6 482		
Dépôts à terme	372 650	869 871		
Obligations et bons à plus d'un an	216 835	522 711		
Autres titres	–	12 462		
Total			état II.1	772 880 1 415 870
Autres ressources				
<i>Participation aux coûts</i>				
Dépôts à terme	408 800	–		
Total			état II.2	408 800 –
Fonds d'affectation spéciale				
<i>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>				
Comptes rémunérés	89	1		
Comptes courants	–	160		
Dépôts à terme	2 100	21 200		
Obligations et bons à plus d'un an	5 915	1 998		
Total			tableau 5.2	8 104 23 359
<i>Fonds d'affectation spéciale du FEM</i>				
Comptes rémunérés	16	–		
Comptes courants	–	77		
Dépôts à terme	25 210	25 100		
Obligations et bons à plus d'un an	11 800	35 035		
Total			tableau 5.2	37 026 60 212
<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>				
Comptes rémunérés	338	–		
Comptes courants	–	50		
Dépôts à terme	19 990	24 400		
Obligations et bons à plus d'un an	39 799	107 006		
Total			tableau 5.2	60 127 131 456
<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>				
Comptes rémunérés	48	–		

	1999	1997
Dépôts à terme	22 050	14 620
Obligations et bons à plus d'un an	15 000	39 307
Total	tableau 5.2	37 098
53 927		
<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'aide au peuple palestinien</i>		
Comptes rémunérés	72	–
Dépôts à terme	33 665	–
Obligations et bons à plus d'un an	3 829	–
Total	tableau 5.2	37 566
–		
<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda</i>		
Comptes rémunérés	7	–
Dépôts à terme	22 270	–
Total	tableau 5.2	22 277
–		
<i>Fonds fiduciaire du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA TF)</i>		
Dépôts à terme	7 654	934
Total	7 654	934
<i>Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement</i>		
Comptes rémunérés	108	–
Comptes courants	–	126
Dépôts à terme	1 600	–
Obligations et bons à plus d'un an	5 206	6 135
Total	6 914	6 261
<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats internationaux</i>		
Comptes rémunérés	11	–
Dépôts à terme	5 040	–
Obligations et bons à plus d'un an	659	–
Total	5 710	–
<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq</i>		
Comptes rémunérés	4 975	–
Total	tableau 5.2	4 975
–		
Total (fonds d'affectation spéciale)	227 450	276 149
		État II.2

	1999	1997	
Fonds			
<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>			
Comptes rémunérés	384	9	
Comptes courants	–	200	
Dépôts à terme	67 270	25 720	
Obligations et bons à plus d'un an	26 464	89 728	
Autres titres	–	9 575	
Total	tableau 7	94 118	125 232
<i>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>			
Comptes rémunérés	7	–	
Comptes courants	–	79	
Dépôts à terme	4 400	3 300	
Total	tableau 7	4 407	3 379
<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>			
Comptes rémunérés	6	–	
Dépôts à terme	–	860	
Total	tableau 7	6	860
<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>			
Comptes rémunérés	30	162	
Dépôts à terme	28 510	14 345	
Total	tableau 7	28 540	14 507
<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>			
Comptes rémunérés	791	64	
Comptes courants	–	275	
Dépôts à terme	51 430	24 250	
Obligations et bons à plus d'un an	12 288	12 590	
Total	tableau 7	64 509	37 179
Total (Fonds)		191 580	181 157
		Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Note 1

Énoncé de mission

En tant qu'organisme des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'emploie à faire prévaloir les principes énoncés dans la Charte. Il fonde son action sur l'idée que le développement d'une part, la paix et la sécurité de l'humanité de l'autre, sont deux objectifs indissociables et que les Nations Unies se doivent d'agir avec force au service de l'un comme de l'autre.

Le PNUD a pour mission d'appuyer l'action menée pour parvenir au développement durable sur le plan humain, en aidant les pays à acquérir les moyens d'élaborer de meilleurs programmes de développement et de les exécuter plus efficacement, tout d'abord en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté mais aussi pour ce qui est de créer des emplois, d'assurer des modes de subsistance viables, de donner de l'autonomie aux femmes et de protéger et régénérer l'environnement.

Le PNUD s'emploie également, dans le domaine du développement humain durable, à contribuer à ce que les organismes des Nations Unies mènent à l'unisson une action vigoureuse et à renforcer la coopération internationale.

À la demande des gouvernements et en vue de favoriser le progrès dans les domaines qui l'intéressent, le PNUD concourt au renforcement des capacités nécessaires pour parvenir à une bonne gestion des affaires publiques, assurer la participation des populations, développer les secteurs public et privé et allier croissance et équité, en insistant sur le fait que les plans et priorités de chaque pays sont le seul cadre de référence valable pour la programmation, à l'échelon national, des activités opérationnelles de développement des organismes des Nations Unies.

Les représentants résidents du PNUD assument généralement la fonction de coordonnateur résident pour les activités opérationnelles du système des Nations Unies, apportant leur soutien, sur la demande des gouvernements, à la coordination de l'aide au développement et de l'action humanitaire. En tant que coordonnateurs résidents, ils aident aussi à orchestrer la mise en oeuvre de tous les moyens intellectuels et techniques de l'ONU et des organisations apparentées en faveur du développement du pays.

Le PNUD s'efforce d'être un partenaire de développement efficace pour les organismes à vocation humanitaire des Nations Unies, en s'employant à préserver les moyens de subsistance pendant que ces organismes cherchent à sauver des vies. Il apporte son concours aux pays pour les aider à se préparer à l'éventualité d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe grave, à prendre des mesures préventives ou à agir lorsque cette éventualité s'est produite.

Le PNUD fait appel à des compétences qu'il puise dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, dans les institutions spécialisées des Nations Unies, dans les organisations de la société civile et dans les instituts de recherche.

Le PNUD favorise la coopération Sud-Sud en s'employant activement à développer les échanges de données d'expérience entre pays en développement.

Dans les domaines sur lesquels il concentre son action, le PNUD encourage le transfert et l'adaptation des technologies et s'efforce d'ouvrir l'accès aux techniques les plus performantes.

Le PNUD reçoit des contributions volontaires de presque tous les pays du monde. Il s'emploie à s'assurer des rentrées prévisibles pour financer ses programmes. Il distribue une aide financière répartie selon des critères fondés sur le principe de l'universalité, qui favorisent fortement les pays à faible revenu, particulièrement les moins avancés d'entre eux.

Le PNUD est neutre sur le plan politique et il exerce ses activités de coopération en toute impartialité. Il s'efforce d'oeuvrer dans la transparence, en rendant compte comme il se doit à toutes les parties concernées.

Le PNUD est résolu à s'auto-évaluer et se réformer en permanence. Il veut être toujours plus efficace et productif afin d'aider le système des Nations Unies à agir avec plus de force pour le bien des peuples et des pays du monde entier.

Le PNUD continuera d'apporter son soutien à un modèle de coopération internationale pour le développement qui répond aux besoins de la situation, à l'échelon de la planète, de la région et du pays, et qui s'adapte à l'évolution de cette situation.

Note 2

Résumé des principales conventions comptables

L'exercice financier de l'organisation est biennal. Le présent exercice couvre la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 1999. Les états financiers ont été établis selon les principales conventions comptables ci-après.

Cadre

Le PNUD rend compte de ses activités conformément aux éléments suivants :

a) Les Règles financières formulées par son conseil d'administration et les règles établies par l'Administrateur au titre desdites Règles;

b) Les normes comptables du système des Nations Unies adoptées par le Comité administratif de coordination, qui reposent en grande partie sur les normes comptables internationales pertinentes promulguées par le Comité international de normalisation de la comptabilité. Les différences qui peuvent exister par rapport aux normes comptables internationales sont surtout dues au caractère essentiellement non commercial des activités de l'organisation. Ces normes sont fondées sur les principes et postulats suivants :

i) Viabilité de l'organisation, uniformité et comptabilité d'exercice sont des postulats comptables fondamentaux. Lorsque les postulats comptables fondamentaux sont respectés dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de l'indiquer. Lorsqu'ils ne le sont pas, il faut l'indiquer en expliquant les raisons;

ii) Prudence, prévalence du fond sur la forme et importance relative doivent régir le choix et l'application des conventions comptables;

iii) Les états financiers doivent indiquer de façon claire et concise l'ensemble des principales conventions comptables qui ont été appliquées;

- iv) L'indication des principales conventions comptables appliquées fait partie intégrante des états financiers;
- v) Les postes de nature inhabituelle ou les postes de l'exercice antérieur doivent être mentionnés s'ils ont un effet important sur les états financiers ou les tableaux;
- vi) Si un changement de convention comptable a un effet important sur l'exercice en cours ou peut avoir un effet important sur les exercices ultérieurs, cet effet doit être mentionné et quantifié, et les raisons du changement doivent être expliquées.

Recettes

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés en recettes de l'année à laquelle ils se rapportent. Les intérêts sur les soldes interfonds sont crédités aux comptes des fonds d'affectation spéciale avec un an de retard. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse, à l'exception de celles correspondant aux lettres de crédit des gouvernements, qui sont irrévocables.

Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des paiements auxquels ont droit les fonctionnaires (les dépenses relatives au programme de retraite anticipée sont toutefois enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice) et des dépenses relatives aux éléments de projets mis en oeuvre par des gouvernements et des organisations non gouvernementales, qui sont uniquement comptabilisés sur la base des décaissements. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des agents d'exécution et services exécutants (autres que les gouvernements et les organisations non gouvernementales). La comptabilité d'exercice repose généralement sur les critères ci-après :

Experts et autres agents engagés au titre de projets	Dépenses relatives aux services contractuels fournis pendant l'exercice biennal en cours, à concurrence du montant inscrit au budget de l'exercice;
Frais de voyage du personnel en mission	Dépenses relatives aux voyages effectués pendant l'exercice biennal en cours et à ceux commencés avant la clôture de cet exercice qui débordent sur l'exercice biennal suivant;
Contrats de sous-traitance	Sommes à payer durant l'exercice biennal en cours, selon le contrat ou l'échéancier;
Bourses	Montant de la bourse pour la période comprise entre la date du début des études – ou celle du début de l'exercice, si elle est postérieure – et la date de la fin des études – ou celle de la clôture de l'exercice, si elle est antérieure;

Formation en groupe	Montant total des dépenses relatives à toute formation dispensée pendant l'exercice biennal en cours ou entreprise pendant cet exercice et devant se terminer au cours de l'exercice biennal suivant;
Matériel	Montant total du marché ou de la commande ferme passés au fournisseur avant la fin de l'exercice biennal en cours, à concurrence du montant inscrit au budget de cet exercice;
Dépenses diverses	Dépenses relatives aux activités de l'exercice biennal en cours (dépenses de représentation, par exemple), aux marchandises livrées ou aux services fournis, ou aux commandes fermes passées pour livraison avant la fin de l'exercice.

Une certaine marge de manoeuvre est autorisée en ce qui concerne les dépenses. Pour une année donnée, celles-ci peuvent dépasser le montant des crédits approuvés au titre des projets jusqu'à concurrence de 20 000 dollars ou de 4 %, le montant le plus élevé étant retenu – à condition que le montant total des engagements de l'agent d'exécution pour l'année en question ne soit pas supérieur à 2 % du montant total des crédits qui lui sont alloués.

Dépenses d'appui aux programmes des agents d'exécution et services d'appui technique

Les dépenses d'appui aux programmes des agents d'exécution représentent un pourcentage du coût total des projets dont le Conseil d'administration a autorisé le paiement aux agents d'exécution, agents coopérants et services exécutants en remboursement des frais engagés par eux pour l'administration (technique ou autre) des projets financés par le PNUD. Ces dépenses sont fonction du montant total pour l'année des dépenses afférentes aux programmes. Les dépenses d'appui sectoriel sont également remboursées à certaines institutions au titre de la fourniture de conseils sectoriels aux gouvernements ou au PNUD. Le montant de l'appui sectoriel et l'utilisation des ressources correspondantes pour un cycle d'exécution donné sont fixés par le Conseil d'administration. Dans ses décisions 95/23 et 96/31, le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux arrangements en matière de programmation et de nouvelles directives concernant les dépenses d'appui des organisations. Les principales caractéristiques de ces arrangements sont les suivantes :

- a) Encourager l'exécution nationale par des incitations et faire en sorte que les gouvernements puissent disposer des services d'appui technique des institutions spécialisées, en particulier pour les besoins des programmes et projets exécutés par des entités nationales;
- b) Améliorer en amont l'orientation technique des institutions spécialisées et réduire leur participation administrative et opérationnelle à la réalisation des programmes et projets;
- c) Affecter les ressources voulues pour permettre aux pays où un programme est mis en oeuvre d'avoir un plus grand choix en matière de réalisation des programmes et projets;

d) Remplacer le système des taux variables par un taux forfaitaire unique n'excédant pas 10 % du remboursement des services d'appui administratif et opérationnel.

Le détail des dépenses d'appui engagées conformément aux anciens arrangements et aux nouveaux figure au tableau 2.1.

Le remboursement des services d'appui administratif et opérationnel s'applique également aux projets financés au moyen des fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD. Le remboursement au PNUD des dépenses d'appui correspond au montant remboursé au PNUD pour le défrayer des dépenses engagées par lui pour l'administration de ces fonds et fonds d'affectation spéciale.

Budget d'appui biennal

Le budget d'appui biennal se compose de trois éléments :

a) Appui aux programmes : dépenses engagées par les unités administratives (bureaux de pays et siège), qui ont pour fonction essentielle l'élaboration, la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes de l'organisation. Sont ordinairement concernées les unités qui fournissent un appui technique, théorique, géographique, logistique ou administratif aux programmes;

b) Gestion et administration : dépenses engagées par les unités administratives, qui ont pour fonction essentielle le maintien de l'identité, de la discrétion et du bien-être de l'organisation. Sont ordinairement concernées les unités qui exercent des fonctions d'encadrement, d'élaboration et d'évaluation des orientations, de relations extérieures, d'information et d'administration;

c) Appui aux activités opérationnelles de l'ONU : cet appui comprend quatre éléments qui concernent essentiellement les activités financées sur les ressources ordinaires : appui aux bureaux de pays, Groupe des Nations Unies pour le développement, Programme des Volontaires des Nations Unies et Bureau des services d'achats interorganisations.

Les dépenses au titre du budget d'appui biennal sont comptabilisées conformément au principe énoncé à la note ci-dessus sous le titre « Dépenses ».

Taux de change

Les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date du versement.

Les ajustements de change portant sur les contributions des gouvernements sont comptabilisés en complément ou déduction de ces contributions. Tous les autres ajustements de change sont comptabilisés comme recettes ou dépenses accessoires.

Aux fins de comptabilisation de l'actif, du passif et des autres opérations comptables, ainsi que pour l'établissement des autres états financiers, les autres monnaies sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'état ou à celle de l'opération.

Dépenses d'équipement

Les dépenses d'achat ou de construction de locaux ainsi que les dépenses importantes de rénovation sont comptabilisées comme des immobilisations. Elles concernent essentiellement les logements et les bureaux relevant de la réserve pour les bureaux et logements hors siège et les bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine (voir notes 13 et 14 ci-dessous).

Le coût du matériel durable est imputé en totalité, soit sur les ressources ordinaires du PNUD par le biais du budget d'appui biennal, soit sur le budget du projet approprié, au cours de l'exercice biennal durant lequel ce matériel est acheté. Tout le matériel durable (c'est-à-dire celui dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 500 dollars et dont la durée utile est d'au moins cinq ans, ainsi que le matériel figurant sur les listes spéciales et faisant l'objet d'une comptabilité matière officielle) est inventorié.

La valeur d'inventaire du matériel se trouvant au siège du PNUD et dans les bureaux extérieurs au 31 décembre 1999 s'élevait respectivement à 18,3 millions de dollars (25,6 millions en 1997) et à 73,8 millions de dollars (68,8 millions en 1997). Les actifs capitalisés ne sont pas amortis.

Réserve opérationnelle

À sa session annuelle de 1999, le Conseil d'administration a approuvé la modification du mode de calcul de la réserve opérationnelle du PNUD, qui correspond désormais à la somme des éléments suivants :

- a) **Élément recettes** : l'équivalent de 10 % de la moyenne des contributions volontaires annuelles reçues pendant les trois années les plus récentes, arrondies au million de dollars le plus proche;
- b) **Élément dépenses** : l'équivalent de 2 % des dépenses annuelles totales moyennes encourues au cours des trois années les plus récentes arrondies au million de dollars le plus proche;
- c) **Élément passif et structurel** : l'équivalent de 10 % de la somme des éléments recettes et dépenses, arrondies au million de dollars le plus proche;
- d) **Élément trésorerie** : l'équivalent des besoins de trésorerie pour un mois, calculés comme un douzième des dépenses totales de l'année la plus récente, arrondies au million de dollars le plus proche.

En outre, le Conseil d'administration a approuvé la création d'une réserve opérationnelle pour le compte extrabudgétaire du PNUD relatif aux activités financées à partir d'autres ressources. Le calcul du montant de cette réserve suit la même méthode que celle qui sert à calculer la réserve du budget ordinaire.

Présentation

Par sa décision 97/6, le Conseil d'administration a approuvé l'harmonisation du mode de présentation du budget soumise par le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP. Les rapports financiers sont donc présentés d'une façon conforme à cette décision.

Les principales caractéristiques de cette harmonisation concernent les activités suivantes :

a) Activités financées sur les ressources ordinaires (contributions volontaires, dons d'origine non gouvernementale, intérêts créditeurs et recettes accessoires);

b) Activités financées sur les autres ressources, c'est-à-dire sur des ressources reçues pour financer des programmes précis (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur et activités relevant des contrats de services de gestion);

c) Pour les besoins de la présentation comptable, les activités financées sur les autres ressources incluent les services d'appui remboursables et les autres activités spéciales : programme de formation d'administrateurs auxiliaires, réserve pour les bureaux et logements hors siège, etc.;

d) Fonds administrés par le PNUD : activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

La nature de certaines dépenses a été redéfinie, comme cela est expliqué ci-dessus sous le titre « Budget annuel d'appui ».

D'autres reclassements et modifications de présentation ont été opérés afin de mieux rendre compte de la nature des opérations et/ou de mieux respecter les normes comptables. Ces modifications touchent essentiellement les éléments suivants :

a) Activités financées au moyen de la participation aux coûts : les intérêts créditeurs et les dépenses d'appui imputées par les activités financées sur les ressources ordinaires aux activités financées au moyen de la participation aux coûts apparaissent dans l'état des recettes et des dépenses. Auparavant, elles apparaissaient directement comme virements aux recettes extrabudgétaires du PNUD;

b) Services d'appui remboursables pour les fonds et fonds d'affectation spéciale : précédemment qualifiés d'« activités extrabudgétaires », ces services figurent désormais dans l'état des recettes des fonds et des fonds d'affectation spéciale et leur solde de clôture est compris dans le «solde des ressources inutilisées». Auparavant, le solde net de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées.

c) Accord de services de gestion des fonds et des fonds d'affectation spéciale. Ceux-ci sont désormais présentés dans le cadre de l'état des recettes des fonds et fonds d'affectation spéciale et le solde de clôture est reflété dans le « solde des ressources inutilisées ». Auparavant le solde net de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées;

d) Accords entièrement financés et activités relatives aux opérations en association des Nations Unies dans le cadre de Volontaires des Nations Unies (VNU) : ces activités apparaissent dans l'état des recettes et les soldes sont reflétés dans les « soldes des ressources inutilisées ». Auparavant, le solde net de ces activités était reflété dans le bilan. Le solde net des accords entièrement financés faisait partie des autres comptes débiteurs et charges différées, alors que le solde net des activités relatives aux opérations en association des Nations Unies apparaissait en tant qu'autres passifs.

e) Accord de gestion de sources, fonds et fonds d'affectation spéciale.

Un tableau détaillé est fourni pour chacun des éléments suivants :

- a) Accords entièrement financés conclus avec des gouvernements et des institutions pour l'intervention de VNU, par pays et par projet;
- b) Accords de services de gestion des fonds d'affectation spéciale;
- c) Activités commerciales du Bureau des services d'achats interorganisations.

États financiers non consolidés

Les résultats des opérations inscrits dans les états I à IV sont présentés sur la base des trois grands éléments exposés ci-dessus.

Le total de chaque grand élément n'est donné que pour faire apparaître les données agrégées de l'élément. Les soldes interactivités/interfonds identifiés (au sein de chaque élément) sont éliminés. Les autres opérations interfonds ne sont pas éliminées. Par conséquent, ces agrégats ne sont nullement destinés à représenter les montants consolidés, car il aurait alors fallu éliminer l'ensemble des opérations et des soldes interfonds.

Détermination de certains postes du bilan

Du fait de la nature des activités, certaines opérations relevant de la participation aux coûts, des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, etc. sont amalgamées dans les comptes des ressources ordinaires (placements, charges comptabilisées d'avance, comptes débiteurs, comptes créditeurs, etc.). Chaque fois que cela a été possible, les soldes de ces comptes au 31 décembre 1999 et les chiffres comparatifs ont été ventilés, essentiellement sur la base des meilleurs renseignements existants. Les comptes non ventilés apparaissent dans le solde des comptes interfonds.

Note 3

Contributions à recevoir et contributions en nature et transactions de partenariat (hors bilan)

a) i) Contributions des gouvernements et autres contribuants – ressources ordinaires

Les contributions dues par les gouvernements et par d'autres contribuants au titre de l'année en cours et des années précédentes et qui n'étaient pas réglées au 31 décembre 1999 se répartissent comme suit :

	<i>Contributions volontaires</i>	<i>Contributions volontaires au Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total
<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
1995 et années antérieures	5 465	–	5 465
1996	855	–	855
1997	4 159	–	4 159
1998	7 955	–	7 955
1999	18 956	–	18 956
Total	37 390	–	37 390

ii) Contributions des gouvernements et autres contributeurs – participation aux coûts et contributions de contrepartie en espèces des gouvernements

Au 31 décembre 1999, les montants à recevoir pour les projets financés au moyen de la participation aux coûts et des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements étaient les suivants. Ils seront réaménagés pour les années à venir.

	<i>En milliers de dollars des États-Unis</i>
Participation aux coûts	248 391
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements.	5 252
Total	253 643

Ces montants ont été calculés d'après les dépenses budgétaires de l'année et seront ajustés lors du réaménagement de ces budgets.

b) Contributions en nature

En 1996, la société Hewlett Packard (important fabricant de matériel informatique et de matériel de communication et de mesure) a offert au PNUD, pour son Programme de constitution de réseaux pour le développement durable, une grande variété de matériels informatiques neufs, dont des serveurs d'entreprise, des ordinateurs personnels, des imprimantes et d'autres périphériques. La valeur de cette contribution, estimée à 1,1 million de dollars, n'a pas été comptabilisée.

Ce matériel est destiné à être utilisé directement pour divers projets dans les pays en développement. Le Programme de constitution de réseaux pour le développement durable relie des organismes, des universités, des organisations non gouvernementales, des entités du secteur privé et des particuliers dans les pays en développement afin de leur permettre d'échanger des informations essentielles sur le développement humain durable.

Dans le cadre des accords entre le PNUD et les pays bénéficiaires, les gouvernements de ces pays sont tenus de mettre des locaux gratuitement à la disposition du PNUD. Ces contributions en nature sont estimées à 16,5 millions de dollars pour l'exercice biennal 1998-1999. Cette estimation a été faite en fonction de la valeur

marchande, lorsqu'elle était connue, ou des meilleures estimations réalisées par le gouvernement ou le bureau du PNUD dans le pays.

c) Opérations de partenariat

Dans le cadre d'un partenariat avec Cisco Systems Inc., KPMG LLP et Akamai Technologies Inc., et avec l'appui d'autres partenaires, le PNUD a lancé pendant le biennium en cours une initiative à long terme visant à utiliser l'Internet pour aider à rompre le cycle d'extrême pauvreté à l'échelon mondial. Jouissant d'une grande publicité grâce à des concerts rock d'envergure, Netaid.org utilisera les capacités interactives de l'Internet pour appeler l'attention sur le problème de l'extrême pauvreté, et donnera aux utilisateurs de l'Internet la possibilité d'une participation directe. Netaid.org est géré pour le compte du PNUD par la Fondation Netaid.org, entité indépendante qui a le statut d'organisme à but non lucratif aux États-Unis [United States Code, title 26, sect. 501 (c) (3)]. Le PNUD et Cisco Systems sont copropriétaires de la fondation. La contribution du PNUD à la fondation prend essentiellement la forme de contributions de personnel.

Note 4

Rentrées de fonds à destination indéterminée

Les fonds reçus dont la destination reste à préciser sont comptabilisés à la rubrique des comptes créditeurs, jusqu'à ce que leur destination soit connue. Au 31 décembre 1999, le montant figurant aux comptes créditeurs à ce titre était de 19 557 223 dollars (13 401 874 dollars en 1997). Il est compris dans le montant indiqué à la note 12 b).

Note 5

Passerelle comptable entre les contributions volontaires et les contributions aux budgets des bureaux extérieurs

En 1984, à sa trente et unième session, le Conseil d'administration a autorisé la création d'une passerelle comptable, pays par pays, entre les contributions volontaires et les contributions au financement des dépenses des bureaux extérieurs, de sorte que les premières servent d'abord à combler l'insuffisance éventuelle des secondes. Le montant total de 24 465 837 dollars (12 554 775 dollars en 1997) qui a été prélevé à ce titre sur les contributions volontaires est compris dans le montant de 51 396 485 dollars (44 167 892 dollars en 1997) indiqué au tableau 3 et apparaît à la note 6.

Note 6

Recettes encaissées au titre du budget d'appui biennal – ressources ordinaires

Le montant de 51 396 485 dollars (44 167 892 dollars en 1997) qui figure dans le tableau 3 au titre des recettes pour le budget d'appui biennal est la somme des contributions en espèces versées par les gouvernements des pays hôtes pour financer les dépenses des bureaux extérieurs s'élevant à 38 746 118 dollars (40 120 346 dol-

lars en 1997), du remboursement des taxes s'élevant à 10 996 145 dollars, des recettes des VNU s'élevant à 1 174 519 dollars et de recettes diverses de 479 703 dollars (4 047 546 dollars en 1997).

Les contributions en espèces des gouvernements des pays hôtes se décomposent comme suit :

	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Contributions des gouvernements au financement des bureaux extérieurs	25 276	27 566
Montants prélevés sur les contributions volontaires	24 466	12 555
Total	49 742	40 121

Note 7

Intérêts créditeurs – ressources ordinaires

Les montants figurant au tableau I.1 se décomposent comme suit :

	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Revenu des placements	166 001	166 988
Intérêts perçus sur les prêts à la construction	21	98
Intérêts créditeurs de la caisse d'assurance maladie		–
Intérêts créditeurs virés au crédit de :		
Participation aux coûts	(49 486)	(33 102)
Fonds d'affectation spéciale	(19 794)	(28 805)
Contrats de services de gestion	(17 262)	(12 059)
Services d'appui remboursables	(11 192)	(6 000)
Total	68 288	87 120

Note 8

Encaisse – ressources ordinaires

Les montants figurant dans l'état II.1 se décomposent comme suit :

	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Encaisse des comptes en banque du siège	44 647	18 391
Encaisse des bureaux de pays	(16 421)	(5 992)
Virement provenant des placements au titre des ressources ordinaires	–	2 201
Total partiel	28 226	14 600
Moins : provision pour dépréciation des avoirs non utilisés en monnaies non convertibles	14 600	14 600
Total	13 626	–

L'encaisse des bureaux de pays tient compte des chèques non encaissés, qui représentent un montant de 299 260 685 dollars (238 863 596 en 1997). Un réapprovisionnement automatique est fait à partir des comptes courants et des comptes de placement du siège lorsque ces chèques sont encaissés.

Note 9

Lettres de crédit des gouvernements

Les lettres de crédit des gouvernements dont le montant figure dans l'état II.2 ont été établies à l'ordre du PNUD pour la participation aux coûts des activités suivantes :

	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Réhabilitation, reconstruction et développement au Tadjikistan	700	100
Programme de développement bicommunal	3 322	
Appui à la promotion des droits de l'homme en Ukraine	194	
Non précisé	240	
Lutte contre l'épidémie de choléra	25	
Réinstallation et réintégration de réfugiés	25	
Assistance au gouvernement en matière de gestion et de coordination de l'aide		30
Promotion de la paix basée sur la communauté et de mesures de confiance au Tadjikistan		150
Plan d'action pour la réinstallation et la réintégration de réfugiés et d'anciennes personnes déplacées		25

	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Mise en place d'un système d'alerte rapide en Bulgarie	–	52
Total	4 506	357

Comme la lettre de crédit est irrévocable, son montant est présenté avec ceux de l'encaisse et des placements dans l'état II.2 et est inclus dans les contributions au titre de la participation aux coûts dans l'état I.2.

Note 10

Valorisation de l'encaisse et des placements au 1er janvier 2000, aux taux de change opérationnels de l'ONU

Conformément à la convention comptable indiquée à la note 2, le montant total de l'encaisse pour les ressources ordinaires et le Bureau des services d'achats interorganisations qui figure dans l'état II (13 626 628 dollars) et le montant total des placements qui figure dans l'état II et le tableau 8 (1 181 679 200 dollars) comprennent l'équivalent en dollars de l'encaisse et des placements en monnaies autres que le dollar, convertis aux taux de change opérationnels de l'ONU établi au 1er décembre 1999 et en vigueur au 31 décembre 1999. Si l'on appliquait les taux opérationnels entrés en vigueur le 1er janvier 2000, qui sont plus proches des taux du marché au 31 décembre 1999, ces deux montants se trouveraient réduits respectivement d'environ 302 087 dollars et 40 172 dollars.

Note 12

Comptes débiteurs et comptes créditeurs

a) Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance

Les montants figurant dans les états II.1 et II.2 se décomposent comme suit :

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>	
Comptes débiteurs	36 337	10 569
Comptes des opérations courantes avec les agents d'exécution	25 244	2 525
Charges comptabilisées d'avance	6 834	558
Comptes débiteurs divers	7 361	25 016
Sommes à recevoir des agents d'exécution	10 040	–
Total partiel	85 816	38 669

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>	
À déduire : provision destinée à minorer la valeur comptable des comptes débiteurs	305	305
Total	85 511	38 364
Ce total figure comme suit :		
Ressources ordinaires, état II.1	33 030	19 839
Participation aux coûts, état II.2	52 481	18 525
Total	87 511	38 364

La provision créée en 1987 pour réduire le déficit d'exploitation du pool des navires de pêche et de la FAO a été réduite compte tenu de la valeur actuelle des sommes à recevoir.

b) Comptes créditeurs

Les montants figurant dans les états II.1 et II.2 se décomposent comme suit :

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>	
Comptes créditeurs	66 274	34 212
Paiements transférés	7 270	-
Charges comptabilisées d'avance	2 335	2 239
Comptes de compensation	-	339
Rentrées de fonds en attente d'identification	19 557	13 614
Autres passifs	2 843	29 107
Total	98 279	79 511
Ce total figure comme suit :		
Ressources ordinaires, état II.1	45 902	45 706
Participation aux coûts, état II.2	52 377	33 805
Total	98 279	79 511

Note 13

Réserve pour les bureaux et logements hors siège

La réserve pour les bureaux et logements hors siège a été créée en 1979; d'un montant maximum de 25 millions de dollars, elle était destinée à financer la construction de logements pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international affectés dans les bureaux extérieurs. En 1989, le Conseil d'administration a autorisé le PNUD à élargir le champ d'utilisation de la réserve de façon à pouvoir financer la

construction de locaux communs pour les organismes des Nations Unies, destinés à abriter les bureaux des organismes faisant partie du Groupe consultatif mixte des politiques.

Le déficit d'exploitation cumulé de 5,4 millions de dollars qui figure au tableau 6 est essentiellement dû aux opérations de location de logements et de bureaux.

Au 31 décembre 1999, l'excédent des dépenses par rapport au niveau autorisé de la réserve au titre de ses activités était de 23 818 000 dollars (27 626 292 dollars en 1997).

Le tableau 6.3 relatif aux activités de la réserve comprend désormais chacun des éléments de la réserve, à savoir les services d'appui remboursables, les bureaux et les logements. La ventilation des postes du bilan repose essentiellement sur les meilleurs renseignements disponibles : la valeur marchande si elle existe, les rapports d'architecte, les diverses soumissions faites pour la construction, etc. Les chiffres relatifs aux logements et aux bureaux figurant dans l'état des recettes sont basés sur la nature des opérations réelles.

L'état des recettes comprend un montant de 17 637 000 dollars de pertes et profits au titre des frais de rénovation qui sont irrécouvrables. Ce montant figure dans le tableau 6 au titre des dépenses diverses. En outre, une somme de 309 485 dollars à recevoir au titre du Plan de location d'appareils ménagers, qui avait été prévue pour l'exercice biennal précédent, a été passée par pertes et profits.

Les créances à long terme de 953 370 dollars (1 126 710 dollars en 1997) figurant au tableau 6.3 représentent la créance pour l'exercice biennal en cours résultant de la vente d'appartements au Cap-Vert. Le prix de vente était de 1 300 050 dollars, à payer en 15 annuités de 86 670 dollars. L'annuité en cours (86 670 dollars) figure dans les comptes débiteurs divers.

a) Ajustement sur l'exercice précédent

Une partie du revenu locatif a été imputée sur les frais de rénovation capitalisés. Au cours des exercices précédents, un montant de 2 020 272 dollars a été perçu au titre des revenus locatifs. Pour 1998, on a procédé à un ajustement sur l'exercice précédent afin de transférer ce revenu du fonds du logement et de réduire les frais de rénovation.

Note 14

Bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine

En octobre 1996, des locaux à usage de bureaux ont été achetés pour le bureau de pays en Argentine. Le montant de cette acquisition (1 570 000 dollars) a été financé comme suit :

a) Prélèvement de 630 694 dollars sur les ressources imputées aux services d'appui remboursables du bureau de pays;

b) Emprunt de 939 306 dollars aux ressources imputées à la participation aux coûts. Cet emprunt sans intérêt est remboursable sur les ressources extrabudgétaires du bureau de pays. Au 31 décembre 1998, il était entièrement remboursé.

Cet élément d'actif, qui a été exceptionnellement capitalisé, figure au titre des ressources ordinaires.

Note 15

Réserves pour les cessations de service et pour les mesures de transition et programme relatif à la Maison des Nations Unies

a) Réserves pour les cessations de service et pour les mesures de transition

À sa quarantième session, en 1993, le Conseil d'administration a approuvé le principe de l'utilisation des économies réalisées sur le budget de 1992-1993 pour faciliter la bonne exécution de la stratégie budgétaire de 1994-1995. Deux réserves ont donc été constituées, l'une pour les mesures de transition (montant initial : 7,2 millions de dollars) et l'autre pour les cessations de service prévues au budget (montant initial : 6 359 000 dollars).

Selon le même principe, le Conseil d'administration a décidé, à sa troisième session ordinaire, en 1995, de mettre à nouveau des ressources de côté, cette fois pour la mise en oeuvre de la stratégie budgétaire de 1996-1997. En conséquence, on a prélevé sur les ressources ordinaires 8,4 millions de dollars pour les affecter à la réserve pour les mesures de transition et 14 millions de dollars pour les affecter à la réserve pour les cessations de service prévues au budget.

À sa première session ordinaire de 2000, le Conseil a approuvé la constitution de deux réserves, l'une pour les cessations de service (montant : 7 millions de dollars) et l'autre pour les mesures de transition (montant : 1,5 million de dollars).

Le solde disponible de la réserve pour les mesures de transition figurant dans l'état II.1 se décompose comme suit :

	1998	Exercice biennal	1999
	(En milliers de dollars É.-U.)		
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 1994-1995	84	(84)	–
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 1996-1997	50	(50)	–
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 2000-2001	–	1 500	1 500
Total	134	1 366	1 500

Le solde disponible de la réserve pour les cessations de service figurant dans l'état II.1 se décompose comme suit :

	<i>Solde au 1er janvier 1998</i>	<i>Paiements/ajustements faits au cours de l'exercice biennal</i>	<i>Solde au 31 décembre 1999</i>
<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>			
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 2000-2001	–	7 000	7 000
Total	–	7 000	7 000

Les décaissements prélevés sur ces réserves viennent en sus des dépenses engagées sur les crédits approuvés par le Conseil d'administration dans le budget d'appui biennal.

b) Programme relatif à la Maison des Nations Unies

À sa première session ordinaire de 2000, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve d'un montant de 3,8 millions de dollars à prélever sur les ressources générales du PNUD. Cette somme devrait permettre de couvrir les coûts de réinstallation, notamment les frais de rénovation, l'achat de mobilier et d'accessoires divers et les frais de déménagement.

	<i>Solde au 1er janvier 1998</i>	<i>Paiements/ajustements faits au cours de l'exercice biennal</i>	<i>Solde au 31 décembre 1999</i>
<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>			
Solde des ressources prévues pour l'exécution de la stratégie budgétaire de 2000-2001	–	3 800	3 800
Total	–	3 800	3 800

Note 16

Allocations inutilisées et engagements futurs

a) Allocations inutilisées

Le montant des allocations effectuées pour l'utilisation des ressources du PNUD destinées aux dépenses au titre des programmes (à l'exclusion de l'exécution nationale) qui n'était pas utilisé au 31 décembre 1999 s'élevait à environ 344 millions de dollars (702 millions de dollars en 1997), dont il fallait déduire des engagements sur exercice ultérieur déclarés par les agents d'exécution pour un montant d'environ 12 millions de dollars (56 millions de dollars en 1997).

b) Engagements prévisionnels de dépenses locatives

Les engagements prévisionnels de dépenses locatives imputables sur les ressources ordinaires au 31 décembre 1999 s'élevaient à 66,7 millions de dollars (75,8 millions de dollars en 1997) en ce qui concerne les baux du siège et 52,7 millions de dollars (6,7 millions de dollars en 1997) en ce qui concerne les baux des bu-

reaux de pays. Le montant concernant les bureaux de pays comprend des baux à long terme signés pour les périodes ci-après :

<i>Bureau de pays</i>	<i>Fin du bail</i>
Angola	23 juin 2080
Éthiopie	4 octobre 2077
Jordanie	30 novembre 2079
Moldova	17 juillet 2093

c) Sommes dues au titre des prestations de fin de service et des prestations postérieures à la retraite

Conformément à la note 2 c) ci-dessus, le PNUD n'a pas accumulé de sommes dues au titre de l'assurance maladie après la cessation de service ni d'autres prestations de fin de service qui devraient être versées aux fonctionnaires lorsqu'ils quittent l'organisation. Les décaissements effectués pendant l'exercice financier à ce titre sont comptabilisés comme dépenses courantes.

i) Sommes dues au titre des prestations de fin de service

Les dépenses relatives aux congés annuels au 31 décembre 1999 sont estimées à 22 920 000 dollars.

Le montant des prestations payables à la cessation de service que le PNUD pourrait devoir verser à ses fonctionnaires dans les années à venir était estimé, au 31 décembre 1999, à 18 944 583 dollars pour les primes de rapatriement et à 4 980 110 dollars pour les indemnités de licenciement.

ii) Prestations postérieures à la retraite

Afin de mieux comprendre les incidences financières des prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, un actuaire-conseil a été engagé en 1999 pour procéder à une évaluation actuarielle des prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service au 1er janvier 1999. Sur la base de cette étude, on a estimé que le montant des prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service que le PNUD pourrait devoir verser à ses fonctionnaires se présentait, au 31 décembre 1999, comme suit :

	<i>Valeur actuelle des prestations futures</i>	<i>Sommes à payer</i>
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>	
Montant brut	383 429	297 420
Ajustement : contribution des fonctionnaires retraités	70 549	56 078
Montant net	312 880	241 342

Les chiffres correspondant à la valeur actuelle des prestations futures représentent les valeurs nettes de toutes les prestations payables à l'avenir à tous les retraités et aux fonctionnaires en service appelés à prendre leur retraite. Les sommes à

payer représentent la partie de la valeur cumulée des prestations depuis la date d'entrée en fonction des fonctionnaires jusqu'à la date d'évaluation. Les prestations payables aux fonctionnaires en service sont dues lorsque ceux-ci atteignent la date à laquelle ils peuvent prétendre à ces prestations.

d) Prestations de retraite

Le PNUD est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale pour offrir des prestations en cas de retraite, de décès et d'incapacité et des prestations connexes. La Caisse des pensions est un régime capitalisé à prestations déterminées. L'obligation financière du PNUD à son égard est de verser la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale et de participer au paiement compensatoire de tout déficit actuariel conformément à l'article 26 du règlement de la Caisse. Ces paiements compensatoires ne sont dus que si l'Assemblée générale a invoqué l'article 26 après avoir déterminé qu'il fallait combler le déficit en fonction d'une évaluation de l'autosuffisance actuarielle de la Caisse à la date d'évaluation.

e) Accident d'avion survenu en République-Unie de Tanzanie

Le 5 décembre 1980, quatre fonctionnaires du PNUD ont trouvé la mort dans un accident d'avion survenu en République-Unie de Tanzanie. La compagnie d'assurance a versé au PNUD 623 948 dollars, qui servent à payer les indemnités dues aux ayants droit des victimes. Le solde de cette somme a été entièrement utilisé en 1996. Depuis, les indemnités versées sont comptabilisées comme dépenses imputées sur le budget de l'exercice au cours duquel a lieu le versement. Pendant l'exercice biennal en cours, un montant de 129 302 dollars a été versé.

Note 17
Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant dans l'état II se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>	
Agents d'exécution	84 234	104 184
Budget d'appui biennal	30 400	23 569
Services d'appui remboursables, réserve pour les bureaux et logements hors siège, activités spéciales	5 841	3 423
Total	120 475	131 176
Ressources ordinaires	64 434	68 368
Participation aux coûts	50 200	59 385

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>	
Services d'appui remboursables	4 498	3 348
Réserve pour les bureaux et logements hors siège	24	30
Activités spéciales	1 319	45
Total	120 475	131 176

Note 18**Engagements non réglés au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège**

Les factures non acquittées et autres engagements non réglés dus aux adjudicataires et aux sous-traitants au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège s'élevaient à environ 1,8 million de dollars au 31 décembre 1997 (2,7 millions de dollars en 1997). Ces factures ne sont pas exigibles durant l'exercice biennal en cours.

Note 19**Bureau des services d'achats interorganisations****a) Comptes créditeurs**

Le montant de 14 530 733 dollars (10 423 722 dollars en 1997) qui figure au tableau 6.4 représente les avances reçues concernant des achats directs.

b) Budget d'appui biennal

Le tableau 3 donne le détail du budget d'appui de base d'un montant de 3 493 100 dollars (3 876 825 dollars en 1997) qui est compris dans le montant des ressources ordinaires inscrit au budget d'appui biennal.

c) Méthode comptable

Les activités d'achat du Bureau sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

d) Activités commerciales

Les activités commerciales du Bureau des services d'achats interorganisations pour l'exercice biennal 1998-1999 ont créé une recette brute de 137,2 millions de dollars (119,6 millions de dollars en 1997). Sur la base de ces activités, le Bureau a perçu 7,1 millions de dollars (5,7 millions de dollars en 1997) de commissions de traitement des marchés et autres honoraires, comme l'indique le tableau 6.4.

Note 20

Activités spéciales (tableau 6.5)

a) Appui aux activités des coordonnateurs résidents des Nations Unies

Les activités en question sont destinées à appuyer la programmation concertée, le suivi des grandes conférences internationales, les activités d'information du système des Nations Unies, l'examen et la planification des services et locaux communs du système des Nations Unies, et les affectations spéciales.

Les dépenses totales engagées au titre de ces activités durant l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999 ont été de 690 504 dollars.

La part de l'appui aux activités des coordonnateurs résidents des Nations Unies financée à l'aide de contributions spécifiques figure au titre des activités spéciales. La part restante (21 033 368 dollars) est financée au moyen des ressources de base et figure donc au titre des ressources ordinaires dans l'état I.1.

b) Système commun de codification

Jusqu'au 31 décembre 1995, les ressources nettes disponibles (400 000 dollars) pour le système commun de codification étaient comprises dans les comptes créditeurs. On les a reclassées dans les activités spéciales afin de mieux rendre compte de la nature des opérations.

c) Activités diverses

Diverses autres activités (Centre d'expérimentation ou Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement, par exemple) ont été reclassées des comptes créditeurs aux activités spéciales.

Note 21

Sommes à payer ou à recevoir au titre de fonds ou de fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Le PNUD reçoit des contributions au titre des fonds et fonds d'affectation spéciale qu'il gère et leur fait des avances. Le solde de ces transactions au 31 décembre 1999 figure au tableau 7 pour les fonds et dans l'état II pour les fonds d'affectation spéciale.

Note 22

Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse

a) Buts et mandat

Pour faire face aux effets de la grave sécheresse qui a sévi dans la région du Sahel, en Afrique, au début des années 70, le Secrétaire général de l'ONU a créé en 1973 le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS). En 1977, le BNUS a été placé sous l'administration du PNUD. En 1978, son mandat a été élargi : il a été chargé, pour le compte du PNUE, d'aider les pays de la région

soudano-sahélienne à mettre en oeuvre le Plan d'action pour lutter contre la désertification de 1977.

Le programme Action 21, adopté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, préconisait expressément de charger le BNUS d'assumer un rôle consultatif majeur, de participer activement à la mise en oeuvre des dispositions d'Action 21 relatives à la lutte contre la sécheresse et la désertification et à la gestion des ressources terrestres, et de partager l'expérience ainsi acquise avec tous les pays concernés, notamment en Afrique, et plus particulièrement les pays les plus touchés ou ceux qui entrent dans la catégorie des pays les moins avancés. Le Conseil d'administration du PNUD et l'Assemblée générale ont approuvé, respectivement en juin et en décembre 1993, cet élargissement du mandat du BNUS. En 1995, le Conseil d'administration du PNUD et le Conseil économique et social ont approuvé le changement de nom du BNUS, qui est devenu le Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse, tout en conservant son sigle bien connu.

En 1994, répondant à la demande faite par le Conseil d'administration en vue d'accroître l'intégration fonctionnelle du BNUS à l'intérieur du PNUD, l'Administrateur a fusionné le BNUS et plusieurs services chargés des questions d'environnement pour en faire la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement. Actuellement, on peut caractériser le BNUS comme un programme spécial de gestion des terres arides, de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse. Il a essentiellement pour objet d'être le fer de lance de l'appui apporté par le PNUD aux pays concernés dans la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et d'être le principal promoteur mondial d'une approche intégrée de la lutte contre la dégradation des terres arides et de l'élimination de la pauvreté, conformément à la stratégie générale du PNUD en matière de développement humain durable.

À l'intérieur d'une large approche-programme, le BNUS est notamment chargé des tâches suivantes :

a) Apporter un soutien technique ou un financement catalytique pour le lancement des processus concertés et intégrés préconisés au titre de la Convention afin de formuler des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux destinés à lutter contre la désertification et à promouvoir des moyens d'existence durables dans les terres arides du monde;

b) Élaborer et mettre à l'essai des notions et des approches nouvelles et novatrices en matière de formulation des politiques et des programmes de gestion des terres arides et pour les questions à facettes multiples qui jouent un rôle décisif dans la mise en oeuvre réussie de la Convention, et faciliter l'accès à ces notions et approches grâce à des publications techniques, à la formation et au renforcement des capacités;

c) Faciliter la diffusion de documents et l'échange de connaissances, d'expériences et des meilleures pratiques dans le cadre de certains domaines de programme thématiques (gestion des ressources en eau, gestion des ressources naturelles au niveau local, développement pastoral, systèmes d'information sur l'environnement, etc.);

d) Faire connaître les questions de mise en valeur des terres arides et faciliter la mobilisation de ressources et l'instauration de partenariats avec les organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux concernés afin d'éviter les actions qui font double emploi et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour la mise en oeuvre de la Convention.

b) Regroupement des comptes

Par suite de l'évolution exposée ci-dessus du mandat du BNUS, l'Administrateur a constitué en 1995 le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification. Des dispositions, et notamment des consultations avec les services juridiques de l'ONU, ont été prises pour procéder à la consolidation du Fonds d'affectation précédent et du nouveau.

Entre-temps, les activités de ces deux fonds ont été regroupées, comme l'indique le tableau 5.2. L'état des recettes encaissées et des dépenses engagées au titre de l'exercice biennal est le suivant :

	<i>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de la région soudano- sahélienne</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>	Total
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>		
Ressources inutilisées au 1er janvier 1998	14 509	8 863	23 372
Recettes encaissées	1 691	5 008	6 699
Dépenses engagées	(9 130)	(6 270)	(15 400)
Virements entre fonds provenant des contrats de services de gestion	(101)	82	(19)
Remboursements aux donateurs	(120)	-	(120)
Ressources inutilisées au 31 décembre 1999	6 849	7 683	14 532

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés qui figure au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>	
Agents d'exécution	145	238
Budget d'appui biennal	85	29
Activités au titre de l'Entreprise commune PNUD/PNUE	-	-
Total	230	267

d) Services d'appui remboursables

Le solde au 31 décembre 1999 des services d'appui remboursables (anciennement compte extrabudgétaire), soit 44 250 dollars, a été viré aux ressources ordinaires, conformément aux instructions de la direction du BNUS.

e) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(En milliers de dollars É.-U.)</i>			
Ressources ordinaires	2 538	3 668	6 427	11 831
Participation aux coûts	5 030	8 590	5 432	6 842
Fonds d'affectation ponctuelle	1 977	4 092	2 560	4 283
Contrats de services de gestion	–	–	113	416
Total	9 545	16 350	14 532	23 372

Un montant de 402 317 dollars en excès des ressources au titre de la participation aux coûts a été alloué sur la base des contributions à recevoir d'un montant total de 258 158 dollars mais n'a pas été dépensé. Ce montant est compris dans celui des contributions dues, soit 292 585 dollars, qui figure dans la note 35.

f) Passation par pertes et profits

Dans le cadre des activités normales, des avances ont été faites aux gouvernements afin de permettre l'exécution nationale des projets. Un montant de 1 400 479 dollars a été passé par pertes et profits dans les présents états financiers et figure comme dépenses diverses au tableau 5.2

Note 23**Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial****a) Buts et mandat**

Le Fonds d'affectation spéciale du FEM a été constitué afin de recevoir et d'administrer les fonds destinés à financer les études de préinvestissements, l'assistance technique et la formation concernant les politiques, programmes et projets de protection de l'environnement mondial. L'accord entre le PNUD et la Banque mondiale, dépositaire du FEM, a été signé le 29 avril 1991. Comme l'indique l'« Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial » :

Le FEM fait fonction, sur la base de la collaboration et du partenariat des organismes d'exécution, de mécanisme de coopération internationale aux fins de fournir de nouvelles subventions et de nouveaux moyens de financement concessionnel afin de couvrir les coûts marginaux convenus de mesures destinées à améliorer la protection de l'environnement mondial dans les domaines essentiels ci-après : chan-

gement climatique; biodiversité; eaux internationales; et appauvrissement de la couche d'ozone.

Les coûts marginaux convenus des activités visant à prévenir la dégradation des sols, essentiellement sous les formes de la désertification et de la déforestation, dans la mesure où elles se rapportent aux quatre domaines centraux, peuvent être couverts par ces nouveaux moyens de financement. Les coûts marginaux convenus des autres activités relevant d'Action 21 dont le Conseil approuverait la prise en charge peuvent également l'être, dans la mesure où ils contribuent à l'amélioration de l'environnement mondial en le protégeant dans les quatre domaines essentiels.

Le FEM assure la rentabilité de ses activités en traitant les problèmes d'environnement mondial ciblés, finance les programmes et projets dus à l'initiative des pays et basés sur des priorités nationales conçues pour soutenir le développement durable, et fait preuve d'une souplesse suffisante pour réagir à l'évolution des circonstances dans le but d'atteindre ses objectifs.

Le PNUD jouera un rôle de premier plan en assurant l'élaboration et la gestion des programmes de renforcement des capacités et des projets d'assistance technique. Grâce à son réseau mondial de bureaux extérieurs, il tirera parti de l'expérience qu'il possède dans la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement institutionnel et la participation des organisations non gouvernementales et communautaires pour aider les pays à concevoir, promouvoir et mettre en oeuvre des activités conformes à l'objectif du FEM et des stratégies nationales de développement durable. S'appuyant aussi sur son expérience des programmes multinationaux, il contribuera à l'élaboration de projets régionaux et mondiaux à l'intérieur du programme de travail du FEM, en coopération avec les autres agents d'exécution.

b) Intérêts créditeurs

En août 1996, un compte de placement a été créé pour ce fonds d'affectation spéciale. Les intérêts créditeurs produits par ces placements sont comptabilisés au titre des ressources générales l'année où ils sont perçus, contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, à savoir que les intérêts perçus sur les placements amalgamés aux ressources du PNUD étaient crédités aux comptes des fonds d'affectation spéciale avec un an de retard. Toutefois, les intérêts produits par les fonds d'affectation ponctuelle continueront d'être crédités avec un an de retard.

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Agents d'exécution	7 425	8 423
Budget d'appui biennal	1 125	206
Total	8 550	8 629

d) **Allocations inutilisées et ressources inutilisées**

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
Ressources ordinaires	301 922	152 146	12 500	29 493
Participation aux coûts	1 806	1 512	13 032	6 271
Fonds d'affectation ponctuelle	1 127	2 896	1 949	3 455
Contrats de services de gestion	–	–	154	–
Total	304 855	156 554	27 635	39 219

Les allocations inutilisées imputables sur les ressources ordinaires comprennent un montant de 30 861 440 dollars alloué au programme de microfinancements. Des avis d'allocation dépassant 291 834 131 dollars le montant des ressources ordinaires ont été émis sur la base de lettres d'engagement de la Banque mondiale, en qualité de dépositaire du Fonds d'affectation spéciale du FEM, confirmant l'allocation au PNUD d'un montant total de 700 123 500 dollars. Les sommes à recevoir au titre de ce mécanisme ne sont pas comprises dans les contributions dues figurant à la note 34. Le dépositaire met les fonds à la disposition du PNUD/FEM sur sa demande. À ce jour, le PNUD/FEM a reçu un montant total de 421 974 745 dollars.

Note 24

Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal

a) **Buts et mandat**

La couche d'ozone stratosphérique empêche l'essentiel du rayonnement ultraviolet d'atteindre la Terre. Elle est violemment attaquée par les chlorofluorocarbones (CFC), les halons et les autres substances qui l'appauvrissent, lesquels sont utilisés comme produits réfrigérants, agents moussants, propulseurs d'aérosol, produits ignifugeants, solvants ou fumigènes. Du fait de son appauvrissement, la couche d'ozone laisse passer une plus grande quantité de rayonnement, ce qui accroît l'incidence des cancers de la peau et des cataractes et a des conséquences sur l'agriculture, la pêche et la diversité biologique.

Le Protocole de Montréal (1987) énonce le calendrier de gel et de réduction de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone. Les pays développés ont déjà presque entièrement supprimé leur consommation, tandis que les pays en développement ont droit à une période de grâce. Un fonds multilatéral a été constitué au titre du Protocole de Montréal pour aider les pays en développement à éliminer ces substances; il est financé par les pays développés (puisque ce sont eux qui ont le plus contribué au problème de l'appauvrissement de la couche d'ozone). Durant la période 1991-1996, le Fonds multilatéral a approuvé des projets destinés à éliminer 77 000 tonnes de substances pour un montant de 530 millions de dollars.

Un montant supplémentaire de 540 millions de dollars a été approuvé pour la période 1997-1999.

Le PNUD est l'un des quatre agents d'exécution du Fonds multilatéral (avec le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale). Il aide 60 pays (51 dans le cadre du Fonds multilatéral et 9 dans le cadre du FEM) à mettre en oeuvre des programmes nationaux visant à supprimer progressivement les CFC, les halons et les autres substances appauvrissant la couche d'ozone grâce aux moyens suivants : formulation de programmes nationaux; formation technique et projets de démonstration; renforcement institutionnel et renforcement des capacités nationales; et projets d'investissement avec transfert de technologie.

Le PNUD aide les gouvernements et l'industrie à concevoir, mettre en oeuvre, suivre et évaluer des projets et des programmes destinés à supprimer progressivement les substances appauvrissant la couche d'ozone dans les aérosols, mousses, solvants, produits de réfrigération et climatisation et produits de lutte contre l'incendie, qui s'adressent à des grandes, moyennes ou petites entreprises. Il a aussi commencé à travailler sur des projets de démonstration afin d'essayer des produits remplaçant le bromure de méthyle, un pesticide qui contient des CFC, dans les utilisations agricoles. Le programme comprend un mélange d'activités exécutées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (80 %) et d'activités exécutées par des entités nationales (20 %). Le PNUD aide aussi l'Australie, le Danemark, les États-Unis et la Suède à mettre en oeuvre certains programmes bilatéraux dans le cadre du Fonds multilatéral.

b) Intérêts créditeurs

En décembre 1996, un compte de placement a été créé pour ce fonds d'affectation spéciale. Les intérêts créditeurs produits par ces placements sont comptabilisés au titre des ressources générales l'année où ils sont perçus, contrairement à ce qui se pratiquait auparavant, à savoir que les intérêts perçus sur les placements amalgamés aux ressources du PNUD étaient crédités aux comptes des fonds d'affectation spéciale avec un an de retard. Toutefois, les intérêts produits par les fonds d'affectation ponctuelle continueront d'être crédités avec un an de retard.

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Agents d'exécution	11 804	15 564
Budget d'appui biennal	156	43
Total	11 960	15 607

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
Ressources ordinaires	65 302	54 281	95 826	84 394
Fonds d'affectation ponctuelle	529	1 083	786	486
Total	65 831	55 364	96 612	84 880

Note 25**Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »****a) Buts et mandat**

Le Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 » a été constitué par l'Administrateur en 1993, à la suite d'une décision du Conseil d'administration, afin d'aider les pays à mettre en oeuvre Action 21, le programme d'action convenu à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

La mission de « Capacités 21 » est d'expérimenter des méthodes novatrices de mise en oeuvre d'Action 21 en aidant certains pays à concevoir et à mettre en oeuvre des programmes de développement durable. « Capacités 21 » doit permettre, outre des progrès sensibles dans les pays pilotes quant à la mise en place de formes durables de développement, et à l'édification d'un savoir offrant des avantages concrets aux autres pays qui appliquent Action 21.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Agents d'exécution	797	623
Budget d'appui biennal	58	31
Total	855	654

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
Ressources ordinaires	16 136	16 274	41 368	46 711
Participation aux coûts	284	599	50	114
Fonds d'affectation ponctuelle	632	1 366	1 526	2 277
Total	17 052	18 239	42 944	49 102

Note 26
Compte de l'énergie

a) Buts et mandat

Créé par le Conseil d'administration du PNUD en 1980, le Compte de l'énergie recueille les contributions spécifiquement destinées à financer les activités qui relèvent de l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD. Ces activités visent à favoriser les stratégies de conservation de l'énergie, lesquelles consistent notamment :

a) À utiliser des sources d'énergie renouvelables pour répondre aux besoins énergétiques fondamentaux des communautés rurales et à mettre l'accent sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel (s'il est vrai que les systèmes d'énergie renouvelable sont inoffensifs pour l'environnement et se sont révélés fiables dans des conditions diverses, les mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie peuvent au moins réduire les émissions de dioxyde de carbone et reporter les investissements en retardant la construction de nouvelles centrales électriques fonctionnant au combustible fossile);

b) À contribuer à des mécanismes de financement novateurs tels que le Financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie, afin de définir et de promouvoir les moyens d'offrir à divers types d'utilisateurs des services d'énergie renouvelable techniquement réalisables et économiquement viables et des services d'utilisation rationnelle de l'énergie;

c) À mobiliser un soutien pour le renforcement des capacités nationales afin que les pays puissent définir et appliquer des approches et des technologies nouvelles et qu'ils puissent former des entrepreneurs et mettre en place de nouvelles modalités de financement et de crédit;

d) À encourager les pays à instaurer un climat juridique, institutionnel et réglementaire propice au développement de l'énergie durable.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Agents d'exécution	70	37
Budget d'appui biennal	11	10
Total	81	47

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	1999	1997	1999	1997
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
Ressources ordinaires et participation aux coûts	1 458	2 217	3 301	2 874
Fonds d'affectation ponctuelle	–	–	–	4
Total	1 458	2 217	3 301	2 878

Note 27

Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien

a) Buts et mandat

Le Programme d'aide au peuple palestinien du PNUD fonctionne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis 1980, conformément au mandat relatif à la mise en oeuvre de projets d'assistance technique et financière conféré par le Conseil d'administration. Il s'agit d'un programme d'assistance décentralisé, qui relève directement du bureau de l'Administrateur. La plupart des activités soutenues par le PNUD ont pour but de renforcer les institutions palestiniennes nouvellement créées et de créer des emplois dans les territoires occupés.

Depuis la mise en place de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en mai 1994, les stratégies et les activités du Programme ont été redéfinies. Comme le prescrit le programme-cadre, le principal homologue du Programme pour les activités de développement est constitué par les capacités de mise en oeuvre des ministères, municipalités et conseils de villages palestiniens ainsi que par les organisations de la société civile. En concertation avec l'Autorité palestinienne, le PNUD s'emploie aussi à définir et à lancer des initiatives à plus longue échéance qui sont indispensables au développement à long terme des territoires palestiniens. Chaque fois qu'il le peut, il s'appuie sur les compétences et les réseaux de mise en oeuvre palestiniens.

Sous les auspices du Programme, le PNUD a cherché à améliorer la situation sociale, économique et écologique de tous les Palestiniens dans les territoires occupés en mettant en oeuvre des projets précis. Les stratégies d'assistance et de développement se sont traduites par une évaluation des principales priorités dans chaque secteur, réalisée en commun par le Programme et l'Autorité palestinienne. Les

projets reposent sur une vision réaliste de ce qui peut être accompli et rapidement mis en oeuvre dans chaque secteur ainsi que sur une tentative de réduire l'éventail à peu près illimité des besoins de développement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à des projets précis susceptibles d'avoir les résultats les plus concrets et les plus visibles pour le peuple palestinien.

Ces projets sont centrés sur quatre domaines fondamentaux : administration publique, développement économique, développement humain et gestion de l'environnement.

b) Engagements non réglés

Les montants figurant au tableau 5.2 représentent les engagements non réglés des agents d'exécution.

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(en milliers de dollars des États-Unis)</i>			
Ressources ordinaires	30 204	31 816	34 699	36 477
Fonds d'affectation ponctuelle	3 708	5 978	1 823	2 856
Total	33 912	37 794	36 522	39 333

Les allocations inutilisées destinées aux fonds d'affectation ponctuelle excèdent de 3 321 000 dollars (3 199 841 dollars en 1997) les ressources disponibles. Au 31 décembre 1999, il n'y avait pas de contributions dues (3 026 316 en 1997), comme l'indique la note 34.

d) Comptes débiteurs divers

Le solde figurant au tableau 5.2 se compose d'avances récupérables versées au titre de la taxe à la valeur ajoutée.

e) Fonds de dotation

En 1998, le Gouvernement japonais a versé une contribution de 3 millions de dollars en vue de la création d'un fonds de dotation. L'objectif de ce fonds est de renforcer les capacités des institutions palestiniennes en matière de planification et de gestion en vue de promouvoir un développement socioéconomique durable.

Cette contribution, principale ressource du Fonds de dotation, a fait l'objet de placements distincts au bénéfice du Programme. Elle est comprise dans le montant de 37 551 000 dollars (néant en 1997) correspondant aux placements qui figurent au tableau 8.

Le mécanisme et les arrangements d'exécution du Fonds de dotation prévoient que le principal ne sera pas affecté au Programme jusqu'à ce que le Gouvernement japonais et/ou le PNUD décide de mettre fin au Fonds de dotation. Cependant, les

intérêts produits par le Fonds seront portés au crédit du Programme et affectés à des activités.

Le Programme a mis en place un projet financé par un fonds d'affectation ponctuelle (PAL/98/J07). Les intérêts produits par les placements au titre du Fonds de dotation serviront à financer les activités entreprises dans le cadre de ce projet. Celui-ci figure au tableau 5.1. Pendant la durée du Fonds de dotation, les institutions palestiniennes et leur personnel bénéficieront de possibilités de formation et d'un appui dans le cadre du projet.

Note 28

Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda a été créé en avril 1995 pour renforcer les activités de programmes destinées à soutenir le programme de réconciliation nationale et de réhabilitation et de redressement socioéconomiques du Gouvernement rwandais, présenté à la table ronde de Genève en janvier 1995. Ce fonds a pour but d'aider les gouvernements et organisations intéressés dans les domaines suivants :

- a) Restauration de la capacité administrative de l'État, notamment en ce qui concerne des dépenses non traditionnelles relatives au développement telles que les traitements et les dépenses judiciaires;
- b) Relance de l'activité économique;
- c) Relèvement des secteurs sociaux;
- d) Réinstallation et réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées.

b) Engagements non réglés

Les montants figurant au tableau 5.2 représentent les engagements non réglés des agents d'exécution.

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>			
Ressources ordinaires	23 778	14 954	19 958	35 571
Fonds d'affectation ponctuelle	2 338	8 570	8 903	6 310
Total	26 116	23 524	28 861	41 881

Les allocations inutilisées, destinées à quatre fonds d'affectation ponctuelle, excèdent de 1 231 000 dollars les ressources disponibles de ces fonds. Les contribu-

tions à recevoir pour ces fonds s'élèvent à 17 007 dollars. Elles sont comprises dans le montant de 6 301 613 dollars des contributions dues indiqué à la note 35.

d) Dépenses

Le montant de 1 121 000 dollars figurant au tableau 5.1 se décompose comme suit : 639 000 dollars pour les dépenses d'appui des organisations et 482 000 dollars pour les dépenses d'appui du PNUD. Ce dernier montant est également compris dans le montant de 944 000 dollars figurant au tableau 5.2.

Note 29

Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session, en 1996, un montant de 5 millions de dollars sur les ressources du Fonds est détenu pour une durée illimitée. Il a également été décidé que seuls les intérêts créditeurs produits par les placements du Fonds seraient disponibles pour financer les programmes.

Note 30

Fonds d'équipement des Nations Unies

a) Buts et mandat

Le FENU est une organisation multilatérale de donateurs placée sous l'administration du PNUD. Il a pour but d'atténuer la pauvreté dans les pays les moins avancés grâce aux moyens suivants : renforcement des administrations locales et des institutions communautaires, développement du secteur privé, création de mécanismes de crédit aux personnes défavorisées et octroi d'investissements en échange d'une utilisation écologique des ressources naturelles.

L'Assemblée générale a constitué le FENU sous forme d'organisation autonome au sein du système des Nations Unies (résolution 2186 (XXI) du 13 décembre 1966). Elle a ensuite décidé, dans sa résolution 2321 (XXII) du 15 décembre 1967, que l'Administrateur du PNUD gérerait le Fonds en remplissant les fonctions du Directeur général, tandis que le Conseil d'administration du PNUD remplirait celles du Conseil d'administration du Fonds.

b) Encaisse

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Comptes libellés en dollars des États-Unis	–	128
Monnaies convertibles	–	1
Monnaies non convertibles : avoirs inutilisés	471	460
Total	471	589

c) Prêts aux gouvernements

Le montant de 2 667 059 dollars figurant au tableau 7 (5 636 840 dollars en 1997) correspond au montant total de l'encours des prêts consentis par le Fonds aux Gouvernements du Bénin, du Botswana, du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, du Népal et du Sénégal. Aucune avance n'a été faite durant l'exercice biennal en cours. Ce montant s'analyse comme suit :

<i>Pays bénéficiaire</i>	<i>Numéro du projet</i>	<i>Montant du prêt</i>	<i>Remboursement</i>	<i>Montant restant</i>
		<i>au 1er janvier 1998</i>		<i>à rembourser au</i>
<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>				
Bénin	RAF/94/CO2	200	–	200
Botswana	BOT/87/CO2	715	715	–
	BOT/87/CO5	2 685	1 342	1 343
	BOT/87/CO6	1 092	783	309
Burkina Faso	RAF/94/CO2	200	–	200
Ghana	RAF/94/CO2	200	–	200
Mali	RAF/94/CO2	200	–	200
Népal	NEP/85/CO1	145	130	15
Sénégal	RAF/94/CO2	200	–	200
Total		5 637	2 970	2 667

Les prêts sont remboursables sur 10 ans. Le montant dû pour 1999 et les années antérieures s'élève à 215 259 dollars (36 332 dollars en 1997).

d) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Agents d'exécution	2 130	6 437
Budget d'appui biennal et divers	1 206	241
Total	3 336	6 678

e) Réserve opérationnelle

À sa vingt-sixième session, en 1979, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve opérationnelle égale à 20 % au moins du montant des engagements au titre des projets et du passif éventuel au titre des cautions données par le Fonds pour des prêts bancaires consentis à des gouvernements (à l'exclusion des engagements au titre des fonds d'affectation ponctuelle et de la participation aux coûts). Conformément à cette décision, le montant révisé de la réserve opérationnelle créée en 1979 a été porté à 45 millions de dollars au 31 décembre 1997, comme l'indique le tableau 7.

f) Allocations inutilisées et engagements futurs

Le montant des allocations inutilisées était de 8 643 563 dollars au 31 décembre 1999 (22 213 749 dollars en 1997). Toutefois, les engagements totaux selon la formule du financement partiel s'élevaient à 236 381 000 dollars (224 948 000 dollars en 1997).

La formule du financement partiel a été approuvée par le Conseil d'administration en 1979. À sa trente-quatrième session, en 1982, le Conseil d'administration l'a réexaminée et a modifié le mode de calcul du plafond autorisé des engagements inutilisés, qui est égal depuis lors au montant des liquidités, à l'exclusion de la réserve opérationnelle, majoré du montant estimatif de cinq années de contributions volontaires.

Le montant total des engagements indiqué ci-dessus se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Ressources ordinaires	230 829	221 737
Participation aux coûts	351	218
Fonds d'affectation ponctuelle	5 201	2 993
Total	236 381	224 948

Les engagements indiqués sont bien en deçà de la limite fixée selon la formule du financement partiel.

Note 31

Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

a) Buts et mandat

Le FANUERN a été constitué en 1973, conformément à la résolution 3167 (XXVIII) de l'Assemblée générale du 17 décembre 1973, comme fonds d'affectation spéciale administré par le PNUD.

Il a pour mandat d'élargir et d'intensifier les activités du système des Nations Unies dans le domaine de la prospection des ressources naturelles dans les pays en développement grâce au partage des risques. Il doit aussi fournir les moyens d'une assistance et d'une coopération mutuelles dans ce domaine.

Le FANUERN, qui relève depuis juillet 1996 de la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement du PNUD, est en train de renforcer sa position de catalyseur pour la mise en valeur durable des ressources naturelles.

Dans le cadre de la notion de mise en valeur durable, le FANUERN présente les caractéristiques suivantes :

a) Contributions de reconstitution. Il s'agit là d'une caractéristique singulière du Fonds. Si un projet de prospection aboutit à la découverte d'un gisement exploitable, le gouvernement intéressé rembourse pendant 15 ans l'équivalent de 2 % par an de la valeur annuelle brute de la production (1 % pour les pays les moins avancés), jusqu'à ce que la limite de 10 fois le coût total du projet en prix constants ait été atteinte;

b) Prospection de minéraux axée sur les gisements qui se prêtent à une exploitation de petite échelle parmi les pays en développement moins stables du point de vue social et économique, de façon à combler la défaillance des sociétés minières privées qui ne veulent pas faire de prospection même quand le potentiel minier est élevé;

c) Prospection de l'énergie géothermique visant à mettre en valeur une énergie propre et sans danger pour l'environnement dans les pays en développement, afin de réduire leur dépendance à l'égard du pétrole, qui doit souvent être importé et dont la combustion détériore l'environnement;

d) Activités de recherche-développement sans danger pour l'environnement quant à la pollution due aux activités minières.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>	
Agents d'exécution	-	34
Budget d'appui biennal	61	2
Total	61	36

c) **Allocations inutilisées et ressources inutilisées**

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>			
Ressources ordinaires	901	340	3 068	3 111
Fonds d'affectation ponctuelle	18	18	37	32
Total	919	358	3 105	3 143

Note 32**Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement**a) **Buts et mandat**

Le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement a été créé par la Conférence de Vienne en 1979 afin de permettre un traitement plus efficace des questions scientifiques et techniques dans un cadre multilatéral.

Il a pour mission d'accélérer le développement durable en jouant un rôle particulier au sein du système des Nations Unies grâce à la promotion du transfert de technologie et au renforcement des capacités nationales. Il fournit une assistance dans des domaines prioritaires, qui sont par exemple les suivants : politique et renforcement des capacités dans le domaine scientifique et technique; innovation technologique et développement de l'esprit d'entreprise; technologies de l'information et information sur les technologies; contrôle de la qualité et maintenance; et énergies nouvelles et renouvelables.

b) **Allocations inutilisées et ressources inutilisées**

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(En milliers de dollars des États-Unis)</i>			
Ressources ordinaires	–	391	315	792
Participation aux coûts	–	–	27	27
Fonds d'affectation ponctuelle		31	390	351
Total	–	422	732	1 170

c) **Avenir du Fonds**

Le Fonds compte mettre fin à ses activités en 2000.

Note 33

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

a) Buts et mandat

Dans sa résolution 39/125 du 14 décembre 1984, l'Assemblée générale a constitué le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), qu'elle a chargé de jouer un rôle novateur et catalyseur en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes. Le mandat du Fonds est plus particulièrement le suivant :

a) Appuyer des activités novatrices et expérimentales en faveur des femmes dans le cadre des priorités nationales et régionales;

b) Servir de catalyseur afin de faire participer les femmes aux principales activités de développement, aussi souvent que possible au stade du préinvestissement;

c) Jouer un rôle novateur et catalyseur dans le réseau général de coopération des Nations Unies en faveur du développement.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(Milliers de dollars É.-U.)</i>	
Agents d'exécution	1 114	1 133
Budget d'appui biennal	497	51
Total	1 611	1 184

c) Système de financement partiel et réserve opérationnelle

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration en 1995, UNIFEM fonctionne dans le cadre du système de financement intégral depuis le 1er janvier 1995. Le Conseil d'administration a suspendu temporairement l'obligation de constituer une réserve opérationnelle et a autorisé UNIFEM à bénéficier de la ligne de découvert du PNUD jusqu'à concurrence de 4,5 millions de dollars durant la période 1995-1997 pour honorer ses engagements antérieurs. Aucun tirage n'a été fait sur la ligne de découvert.

À sa troisième session ordinaire, en septembre 1996, le Conseil d'administration a décidé de reconstituer la réserve opérationnelle au niveau initial de 3 millions de dollars (décision 96/43). Le 17 janvier 1997, il a approuvé un système modifié de financement partiel pour déterminer le montant des programmes devant être approuvés et le niveau de la réserve opérationnelle correspondante.

Selon le système de financement partiel, le plafond des ressources affectées aux programmes sur une période de trois ans sera fixé chaque année à partir d'une estimation prudente des recettes à percevoir pendant les trois années à venir, déduction faite des dépenses d'administration à régler pendant la même période. Pour en

rester à une estimation très modérée, les encaissements prévisibles pour la première année seraient égaux au montant estimatif des recettes à percevoir au cours de l'année considérée, calculé sur la base des résultats de la conférence d'annonce de contributions et des consultations tenues directement avec les donateurs. Les estimations pour la deuxième année équivaldraient à 50 % des prévisions de recettes de la première année, et celles pour la troisième année, à 25 % (soit 50 % du montant estimatif de l'année précédente). Les dépenses d'administration équivaldraient, par défaut, au montant prévu pour l'année considérée multiplié par trois.

La réserve opérationnelle serait égale au montant moyen annuel des dépenses pendant la durée d'exécution du programme, soit le taux d'exécution multiplié par le tiers du plafond. Conformément au système modifié de financement partiel, la réserve opérationnelle a été portée à 6,7 millions de dollars au 31 décembre 1999.

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>1999</i>	<i>1997</i>	<i>1999</i>	<i>1997</i>
	<i>(Milliers de dollars É.-U.)</i>			
Ressources ordinaires	8 323	6 549	8 624	5 768
Participation aux coûts	3 929	4 702	3 360	3 505
Fonds d'affectation ponctuelle	7 293	4 084	4 867	2 159
Total	19 545	15 335	16 851	11 432

Des avis d'allocations dépassant respectivement de 570 574 dollars et 2 423 431 dollars le montant de la participation aux coûts et des fonds d'affectation ponctuelle ont été émis sur la base des contributions à recevoir des gouvernements pour des montants respectifs de 752 492 dollars et 1 615 951 dollars. Ces montants sont compris dans celui des contributions dues, soit 2 708 379 dollars, qui figure dans la note 34. Ces contributions n'incluent pas les annonces faites pour les années à venir, qui s'élèvent à 5 589 158 dollars.

Note 34

Programme des Volontaires des Nations Unies

a) Buts et mandat

Créé par l'Assemblée générale en 1970 et placé sous la tutelle générale du PNUD, le Programme des VNU est axé sur les objectifs suivants :

a) Encourager directement la participation de volontaires au développement en aidant à mieux définir et faire connaître le rôle des volontaires dans le développement, en recrutant et en envoyant sur le terrain des VNU, et en favorisant la création de programmes locaux de volontaires et de jeunes;

b) Offrir, dans le cadre du système des Nations Unies, un mécanisme mondial qui permette aux VNU d'intervenir auprès des populations par l'intermédiaire

des pouvoirs publics, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des organisations communautaires et des organisations non gouvernementales, soit par le moyen du placement direct, soit en aidant à constituer des réseaux, soit encore en diffusant des informations et en offrant des possibilités de contact.

Dans ce contexte, le Programme présente les caractéristiques suivantes :

- a) Une contribution d'une nature particulière, remarquable par son esprit de solidarité et de partenariat, à des activités très diverses de coopération technique;
- b) Un soutien efficace aux programmes d'aide humanitaire;
- c) Une assistance aux activités de rétablissement et de consolidation de la paix des Nations Unies;
- d) Un soutien ciblé au développement participatif communautaire, surtout parmi les catégories à faible revenu dans les situations de pauvreté;
- e) La capacité de mobiliser des volontaires dans le monde entier, y compris dans les pays en développement eux-mêmes;
- f) La volonté d'adapter ses politiques et procédures aux conditions et aux besoins locaux;
- g) L'avantage de s'appuyer sur la présence institutionnelle du PNUD et du système des Nations Unies et leur participation au développement dans presque tous les pays en développement;
- h) La capacité d'offrir des interventions souples, grâce notamment à des équipes mixtes composées de volontaires internationaux et nationaux;
- i) La promotion anticipative de l'intervention des volontaires dans des domaines d'importance stratégique, tels que le développement urbain, la gestion de l'environnement et le développement préventif et curatif.

b) Budget d'appui biennal – activités de base

Le budget d'appui biennal du Programme des VNU, soit 26 959 391 dollars (30 287 000 dollars en 1996-1997), est inclus dans les ressources ordinaires du PNUD figurant au budget d'appui biennal et détaillé au tableau 3.

c) Recouvrement des coûts externes

À sa trente-neuvième session, en 1992, le Conseil d'administration a modifié les directives régissant l'utilisation du Fonds bénévole spécial et les procédures de recouvrement des coûts externes. Il a décidé que, sauf si des ressources spéciales étaient disponibles, les coûts externes des activités des volontaires seraient intégralement imputés sur le budget des projets sur la base des coûts standard. Tout écart entre les coûts standard et les coûts réels serait imputé sur le Fonds bénévole spécial.

Au cours de l'exercice biennal, un montant de 6 072 437 dollars (7 903 662 dollars en 1996-1997) représentant des coûts externes a été porté au crédit du Fonds. Il est inclus dans le montant de 6 245 113 dollars (7 693 939 dollars en 1996-1997) inscrit comme recettes diverses au tableau 7.

d) Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance

Le montant de 5 481 477 dollars (1 168 638 dollars en 1997) indiqué au tableau 7 comprend le solde de 3 337 884 dollars (néant en 1997) dû par l'ONU pour le financement des coûts et 10 % représentant les frais généraux au titre des Volontaires s'occupant des activités de projets confiés aux agents d'exécution.

e) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	1999	1997
	<i>(Milliers de dollars É.-U.)</i>	
Activités remboursables	174	-
Activités financées par le Fonds bénévole spécial	29	-
Activités financées par les fonds d'affectation ponctuelle	6	-
Arrangements de financement intégral	6	16
Total	215	16

f) Fonds bénévole spécial

À sa trente-neuvième session, en 1992, le Conseil d'administration a décidé que les recettes du Fonds bénévole spécial provenant de contributions volontaires ainsi que les intérêts créditeurs serviraient à financer des projets pilotes et expérimentaux, l'organisation de réunions d'information à l'intention des spécialistes du Programme des VNU, la formation de spécialistes de pays et d'agents des services de développement national, des campagnes spéciales de recrutement et d'autres projets analogues. Auparavant, 85 % des recettes du Fonds bénévole spécial servaient à financer les coûts externes du Programme. Un montant forfaitaire était imputé sur le budget des projets pour couvrir les coûts externes qui n'étaient pas financés par le Fonds.

g) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	1999	1997	1999	1997
	<i>(Milliers de dollars É.-U.)</i>			
Ressources ordinaires	11 630	9 794	26 504	23 482
Participation aux coûts	-	276	740	162
Fonds d'affectation ponctuelle	11 061	13 260	15 628	16 800
Arrangements de financement intégral	4 430	5 391	4 431	5 391
Activités communes/ONU	-	-	(1 303)	(1 524)
Total	27 121	28 721	46 000	44 311

Les allocations inutilisées au titre des ressources ordinaires comprennent les engagements, estimés à 1 353 600 dollars (4 131 125 dollars en 1997) que représentent les frais du rapatriement et les indemnités de réinstallation concernant les Volontaires en poste au 31 décembre 1999.

h) Contribution à recevoir

Le montant figurant au tableau 7 se décompose comme suit :

	<i>Contribution à recevoir 1999 (Milliers de dollars É.-U.)</i>
Arrangements de financement intégral	848
Activités communes/ONU	1 302
Total	2 150

Note 35

Contributions dues au 31 décembre 1999 par les gouvernements et d'autres contribuants aux fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Contributions volontaires					Contributions au titre de la participation aux coûts			Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts	Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle			Total, contributions dues	
	1995 et exercices antérieurs	1996	1997	1998	1999	Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total
Fonds d'affectation spéciale														
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification	-	1	28	5	-	34	258	-	258	292	-	-	-	292
Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial	-	-	-	-	-	-	301	2 518	2 819	2 819	58	-	58	2 877
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »	20	-	-	-	-	20	310	-	310	330	209	-	209	539
Compte de l'énergie du PNUD	-	-	-	-	-	-	560	-	560	560	-	-	-	560
Fonds d'affectation spéciale Allemagne/PNUD pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion des ressources énergétiques	-	51	2	-	-	53	-	-	-	53	-	-	-	53
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable	-	-	80	-	-	80	-	-	-	80	-	-	-	80
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social	262	-	-	-	-	262	-	-	-	262	-	-	-	262
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'énergie durable en tant qu'outil de développement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	-	-	-	71	-	71	-	-	-	71	-	-	-	71
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au projet sur l'énergie et les femmes : créer des possibilités de développement	-	-	-	-	329	329	-	-	-	329	-	-	-	329

	Contributions volontaires					Contributions au titre de la participation aux coûts			Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts	Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle			Total, contributions dues	
	1995 et exercices antérieurs	1996	1997	1998	1999	Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2 841	-	2 841	2 841
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui aux activités de reconstruction et de réconciliation au Burundi	383	-	470	-	-	853	-	-	-	853	-	-	-	853
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	-	-	2 280	4 004	-	6 284	-	-	-	6 284	17	-	17	6 301
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'aide au processus électoral au Mozambique	-	-	201	-	-	201	-	-	-	201	63	-	63	264
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	-	5	-	-	-	5	-	-	-	5	-	-	-	5
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Namibie	5	-	-	-	-	5	-	-	-	5	-	-	-	5
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	-	-	4	3	2	9	-	-	-	9	-	-	-	9
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la gestion des affaires publiques en Afrique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	131	-	131	131
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le Programme du Réseau Afrique 2000 : dons au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	142	-	142	142
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la mise en oeuvre du programme de gestion économique et de renforcement des capacités en Guinée-Bissau	-	-	-	705	-	705	-	-	-	705	-	-	-	705

	Contributions volontaires					Contributions au titre de la participation aux coûts			Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts	Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle			Total, contributions dues	
	1995 et exercices antérieurs	1996	1997	1998	1999	Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Centre du Réseau de formation internationale pour l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets au Bangladesh	-	-	-	261	-	261	-	-	-	261	-	-	-	261
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire lao pour la neutralisation des engins non explosés	-	-	6	-	-	6	-	-	-	6	1 718	-	1 718	1 724
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au service du développement/ Groupe d'experts pour la sensibilisation aux problèmes de l'environnement et du développement durable en Asie	27	-	-	-	-	27	-	-	-	27	-	-	-	27
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui de partenariat à plusieurs donateurs à la Commission du Mékong pour les postes de hauts fonctionnaires et le renforcement des capacités	-	-	120	-	-	120	-	-	-	120	-	-	-	120
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet de planification de l'accès en milieu rural et d'infrastructures pour les besoins de base	-	-	63	76	-	139	-	-	-	139	-	-	-	139
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme du bassin de la mer d'Aral	-	97	-	-	-	97	-	-	-	97	-	-	-	97
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui à la création d'emplois dans les villages en Bosnie-Herzégovine	-	-	-	604	-	604	-	-	-	604	-	-	-	604

	Contributions volontaires					Total	Contributions au titre de la participation aux coûts			Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts	Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle			Total, contributions dues
	1995 et exercices antérieurs	1996	1997	1998	1999		1998 et exercices antérieurs	1999	Total		1998 et exercices antérieurs	1999	Total	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de création d'emplois et de protection de l'environnement dans les villages en Bosnie-Herzégovine	-	-	-	599	-	599	-	-	-	599	-	-	-	599
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de promotion de l'intégration sociale en Lettonie : Programme d'enseignement des langues	-	-	-	201	-	201	-	-	-	201	-	-	-	201
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Belgique pour le relèvement et le développement durable de la Slovénie orientale	-	-	-	799	-	799	-	-	-	799	-	-	-	799
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées dans le canton de Bosnie centrale	-	-	-	-	3 242	3 242	-	-	-	3 242	-	-	-	3 242
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour appuyer la mise en oeuvre du programme estonien de formation linguistique	-	-	-	423	-	423	-	-	-	423	-	-	-	423
Fonds d'affectation spéciale suédois pour l'appui à l'assistance judiciaire en Géorgie	-	-	-	-	59	59	-	-	-	59	-	-	-	59
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux activités de consolidation de la paix en El Salvador	47	-	-	-	-	47	-	-	-	47	-	-	-	47
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'assistance technique à la PPB	-	29	-	-	-	29	-	-	-	29	-	-	-	29

	Contributions volontaires					Contributions au titre de la participation aux coûts			Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts	Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle			Total, contributions dues	
	1995 et exercices antérieurs	1996	1997	1998	1999	Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total
Fonds d'affectation spéciale pour la mise en oeuvre de l'Accord sur la réinstallation des populations déracinées par le conflit armé au Guatemala	-	-	-	5	-	5	-	-	-	5	-	-	-	5
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE à l'appui du projet « Reserva de la Biosfera – Banados del Este – Uruguay »	-	-	-	452	-	452	-	-	-	452	-	-	-	452
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	-	-	500	500	-	1 000	-	-	-	1 000	-	-	-	1 000
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de recensement de la population et de l'habitation en Syrie	-	-	-	206	-	206	-	-	-	206	-	-	-	206
Appui de l'Union européenne à la création d'emplois dans des zones cibles dans le cadre du Programme du PNUD pour l'emploi et l'environnement dans les villages	-	-	-	-	101	101	-	-	-	101	-	-	-	101
Programme de la Commission européenne pour l'emploi et le relèvement dans les villages	-	-	-	-	2 276	2 276	-	-	-	2 276	-	-	-	2 276
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du projet sur les femmes et la participation locale dans les régions de Kyrl Orda et du Semipalatinsk	-	-	-	-	44	44	-	-	-	44	-	-	-	44
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui au projet de préparation au passage à l'an 2000 au Zimbabwe	-	-	-	-	117	117	-	-	-	117	-	-	-	117
Total, Fonds d'affectation spéciale	744	683	3 254	8 914	6 170	19 765	1 429	2 518	3 947	23 712	5 179	-	5 179	28 891

	Contributions volontaires					Contributions au titre de la participation aux coûts			Total, contributions volontaires et contributions au titre de la participation aux coûts	Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle			Total, contributions dues	
	1995 et exercices antérieurs	1996	1997	1998	1999	Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total	1998 et exercices antérieurs	1999		Total
Fonds														
Fonds d'équipement des Nations Unies	392	9	14	6	9	430	-	-	-	430	1 160	943	2 103	2 533
Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	49	4	10	68	20	151	-	-	-	151	-	-	-	151
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	629	36	3	1	2	671	-	-	-	671	-	-	-	671
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	153	20	72	42	53	340	617	135	752	1 092	1 517	99	1 616	2 708
Programme des Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-	2 297	2 297	-	-	-	2 297	-	290	290	2 587
Total, Fonds	1 223	69	99	117	231	1 739	617	135	752	2 491	2 677	1 532	4 209	6 700
Total général	1 967	752	3 353	9 031	6 401	21 504	2 046	2 653	4 699	26 203	7 856	1 532	9 388	35 591

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.